TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 10 414 — 22 PAGES — MARDI 25 JUILLET 1978

20 à 30 % de touristes en plus sur la Côte d'Azur

Les embarras du succès

Lire page 19 l'article de GUY PORTE.



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,80 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1,20 DM; Autriche, 12 sch.; Belgique 13 fr.; Canada, $ 0,75; Danemark, 3,75 kr.; Espagne, 40 pes.; Grande-Bretagne, 25 p.; Grèce, 22 dr.; Iran, 50 ris.; Italie, 400 l.; Liban, 200 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 3 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 24 esc.; Suède, 2,80 kr.; Suisse, 1,10 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 13 din.

Tarif des abonnements page 15

5, RUE DES ITALIENS 75427 PARIS - CEDEX 09

C.C.P. 4207-23 Paris

Télex Paris n° 650572

Tél. : 246-72-23

La démission des trois ministres centristes ouvre une crise politique au Portugal

La crise gouvernementale est virtuellement ouverte au Portugal, où, depuis le 19 janvier, M. Mario Soares dirigeait un cabinet constitué de socialistes et de membres du Centre démocrate et social (C.D.S.). Or, le conseil national du C.D.S., réuni à Lisbonne le dimanche 23 juillet, a décidé, après de longues discussions, de retirer ses ministres. Les trois ministres centristes, MM. Sa Machado (affaires étrangères), Rui Perena (réformes administratives) et Basilio Horta (commerce et tourisme) ont, en conséquence, démissionné.

D'autre part, après quatre ans d'exil, l'ex-amiral Americano Tomas, qui fut chef de l'Etat à la fin du régime Salazar-Caetano, est rentré au Portugal, le 23 juillet.

De notre correspondant

Lisbonne. — Pour les centristes, le départ des trois ministres doit « *augmenter la marge de manœuvre du premier ministre* » en vue du remaniement gouvernemental qu'ils jugent indispensable. Au cas où ce remaniement ne lui donnerait pas satisfaction, le C.D.S. retirerait son appui au gouvernement actuel. L'éventuelle participation de ce parti à un autre cabinet dépendrait alors de renégociation de l'accord conclu, le 19 janvier dernier, avec le P.S.

Dans ces conditions, le C.D.S. n'accepterait plus la formule de « *gouvernement de base socialiste avec des personnalités centristes siégeant à titre personnel* ». Il exigerait, en revanche, la formation d'une véritable coalition, où le parti disposerait d'un nombre de places proportionnel au résultat des élections législatives de 1976. Ayant obtenu 16 % des voix exprimées, contre 35 % pour le P.S., le C.D.S. — qui comptait trois ministres sur quinze — augmenterait alors très sensiblement son poids dans l'exécutif.

Pourtant, il est peu probable que le P.S., dont le comité directeur devait se réunir ce lundi 24 juillet, s'incline. La crise ouverte le 8 juillet dernier n'aura donc pas de solution, malgré les multiples rencontres entre les dirigeants des deux partis. La veille de la réunion du conseil national du C.D.S., MM. Soares et Amaral ont encore tenté, en vain, un dernier effort pour parvenir à un compromis.

Les consultations entreprises par le président du C.D.S. auprès des associations patronales et de dirigeants de l'Église catholique auraient aussi contribué à aggraver les tensions.

JOSÉ REBELO.

(Lire la suite page 6.)

Nouvelles incertitudes

M. Mario Soares a déclaré le 23 juillet qu'il démissionnerait si les trois ministres du Centre démocratique et social abandonnaient la coalition qu'il dirige. Or ceux-ci ont, dans la nuit de dimanche à lundi, annoncé leur départ du gouvernement. La crise politique, latente depuis deux semaines, est donc, sauf improbable retournement, désormais ouverte à Lisbonne.

Rien en apparence n'obligeait les responsables du C.D.S. à engager, comme ils l'ont fait les hostilités quelques jours avant la visite du président de la République française au Portugal. Rien, sinon peut-être le désir de profiter de cet événement international pour donner à leur geste le plus grand retentissement. M. Giscard d'Estaing, dont la la position en la circonstance était malaisée, n'a en tout cas rien dit ou fait à Lisbonne qui puisse affaiblir la position d'un chef de gouvernement socialiste alors en sursis. Pour les pays occidentaux, la consolidation de la démocratie portugaise est un « impératif catégorique » : la position française, beaucoup plus positive que naguère sur la question de l'entrée de Lisbonne dans le Marché commun le démontre.

Le C.D.S. — dont les dirigeants ont, de notoriété publique, des vues plus ouvertes que leur clientèle électorale — ne semble cependant pas avoir provoqué la crise de gaieté de cœur. La rentrée en force de M. Sa Carneiro à la tête d'un parti social-démocrate décidé à exploiter, jusqu'à la démagogie, le mécontentement provoqué par la grave situation économique a certainement conduit le C.D.S. à durcir ses positions.

Les centristes ont d'abord cru, ou feint de croire, à la possibilité de limiter la crise. Ils n'ont demandé le départ que du seul ministre socialiste de l'agriculture — accusé par les propriétaires que la réforme agraire a frappés d'avoir passé un « pacte secret » avec les communistes en vue de maintenir le « statu quo » dans les campagnes de l'Alentejo. Mais, à leur tour, les industriels, reprochant à M. Soares de favoriser indûment le secteur nationalisé au détriment du privé, ont brandi, contre toute vraisemblance, le spectre du « collectivisme ». Un projet de loi de réforme de la santé a été mal reçu dans les milieux médicaux. Des evêques commencent à parler haut et fort.

Les satisfactions que M. Soares a données à la gauche ont eu pour contrepartie l'évidente bonne volonté du P.C. et de l'Intersyndicale, qui favorise un climat de paix sociale tout à fait notable dans un pays soumis à une austérité sans précédent. Le C.D.S. a jugé qu'il risquait de payer seul, et très cher, en termes électoraux, le compromis sur lequel reposait, depuis six mois, l'équilibre politique à Lisbonne.

D'aucuns songent déjà à un « replâtrage » du gouvernement de M. Soares. L'intéressé lui-même — préoccupé d'échéances électorales désormais point si lointaines — en voudrait-il ? Il paraît en tout cas plus difficile que jamais au président de la République portugaise de demeurer sur l'Aventin, où, pour d'excellentes raisons, compte tenu d'un passé encore présent à toutes les mémoires, il s'est maintenu depuis son élection en 1976.

Remous sur les monnaies

- **Le dollar tombe en dessous de 200 yens à Tokyo et de 4,40 F à Paris**
- **L'or est de nouveau en hausse**

Pour la première fois, le cours du dollar est tombé en dessous de 200 yens à Tokyo. La devise américaine était ce lundi matin en recul sur toutes les places financières. Elle valait autour de 4,39 F à Paris (cours le plus bas depuis novembre 1975) contre 4,45 F vendredi dernier, et 1,77 FS à Zurich, son plus bas niveau historique.

Le marché de l'or a réagi en hausse : à Londres, le cours de l'once de métal précieux a été fixé à 195,50 dollars (contre 197,75 dollars).

Faudra-t-il désormais faire suivre immédiatement chaque conférence au sommet par une autre pour que celle-ci cherche à rétablir les dommages causés à la confiance des cambistes par celle-là ? Il est vrai que, prudemment, le communiqué publié le lundi 17 juillet à Bonn ne faisait pas directement allusion à la stabilisation du dollar. Mais cette dernière n'était-elle pas postulée par plusieurs des recommandations les plus importantes contenues dans le texte officiel ? Et en particulier celles qui ont trait à la croissance dans les pays excédentaires, notamment au Japon.

Premier marché des changes ouvert à cause du décalage horaire, Tokyo a donné en ce début de semaine le ton : le dollar y était tombé, ce lundi, pour la première fois au-dessous de 200 yens. La chute est spectaculaire sur quelques mois. En janvier de cette année, on échangeait encore le dollar contre environ 240 yens. En janvier 1977, la cotation s'établissait autour de 292 yens pour un dollar. En l'espace de dix-huit mois, la baisse a donc été de 33 %. Pendant la même période, le dollar a reculé de quelque 40 % à Zurich et de quelque 20 % à Francfort.

Ce qui marque bien qu'il s'agit depuis mercredi dernier d'un nouvel accès de faiblesse de la monnaie américaine, c'est que l'impulsion que vient encore de donner la place de Tokyo (comme déjà plusieurs fois dans le passé et notamment à la fin du mois de juin 1977), s'est aussitôt répercutée sur toutes les autres. A Paris, il faut remonter au 6 novembre 1975 pour retrouver un taux aussi bas : on le traitait ce lundi matin au cours de 4,39 F soit une baisse de plus de 1 % par rapport au cours de vendredi. Même évolution à Francfort où le cours est descendu au-dessous de 2,04 DM.

PAUL FABRA.

(Lire la suite page 19.)

Les agriculteurs et l'élargissement du Marché commun

- ***Entretien à l'Élysée***
- ***Assouplissement de la position de la F.N.S.E.A.***

M. Giscard d'Estaing recevra, mardi 25 juillet, une délégation de la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (F.N.S.E.A.). Il s'entretiendra avec elle des problèmes posés par l'élargissement du Marché commun.

Le président de la centrale paysanne n'est plus hostile à l'entrée du Portugal dans le Marché commun. Prenant la parole dimanche 23 juillet au Salon des négociants voyageurs du Massif central, M. Debatisse a en effet déclaré à Bort-les-Orgues qu'il « ne fallait pas négligeé le fait que les nouvelles démocraties ont besoin d'être aidées dans leur intégration avec toutefois une nécessaire adaptation pour elles et pour nous de certaines productions dans certaines régions ».

Cette prise de position constitue un assouplissement par rapport aux décisions des deux derniers congrès de la F.N.S.E.A., à Strasbourg et Versailles. Ce début d'évolution est justifié aux yeux de M. Debatisse par le fait que le Marché commun s'est engagé à Brême dans la voie de l'harmonisation monétaire, et à Bonn dans celle de la relance économique.

« *Dans la mesure où les gouvernements ont compris la nécessité d'apporter des correctifs à leur politique économique et monétaire, déjà les choses changent. A Bonn, on a pris conscience de la volonté européenne. Il est nécessaire que cela se traduise dans les faits. Mais il y a déjà réellement quelque chose de changé* », a-t-il ainsi déclaré. Le patron de la F.N.S.E.A. entend sans doute faire preuve de réalisme. En effet, il n'est pas une organisation paysanne — même le Centre national des jeunes agriculteurs qui fut le premier hostile à l'élargissement, et le reste — qui se fasse beaucoup d'illusions sur le poids de son opposition. La décision politique est prise. L'Espagne, le Portugal et la Grèce entreront dans le Marché commun : dès lors, il est sans doute préférable de s'adapter aux nouvelles conditions de concurrence plutôt que de camper dans une hostilité négative.

C'est de cette adaptation de la transition nécessaire pour protéger les producteurs français qu'une délégation de la F.N.S.E.A. s'entretiendra mardi après-midi avec M. Giscard d'Estaing.

JACQUES GRALL.

(Lire la suite page 20.)

Après le coup d'État en Bolivie les États-Unis marquent leur désapprobation

Les Etats-Unis ont marqué leur désapprobation après le coup d'Etat du 21 juillet en Bolivie. Washington espérait que les autorités de La Paz donneraient à l'Amérique latine un exemple de respect des droits de l'homme et de rétablissement d'un régime démocratique.

Le général Pereda, nouveau chef d'Etat bolivien, ne semble bénéficier d'aucun appui dans les organisations politiques civiles. Peut-être même n'était-il pas pour les chefs de l'armée le candidat idéal, mais les militaires ont imposé son installation à la présidence dans l'espoir de conserver le pouvoir qu'ils exercent.

L'opposition de gauche a décidé de lancer une campagne de résistance non violente si le général Pereda refuse d'organiser de nouvelles élections dans les plus brefs délais.

(Lire page 3 le reportage de notre envoyé spécial Thierry Maliniak.)

AU JOUR LE JOUR

Le vase de Soisson

A l'arrivée du Tour de France, le spectacle n'était pas tant sur le parcours — Bernard Hinault avait gagné avant même de partir — que dans les tribunes. Le duel du jour était politique.

M. Couve de Murville prenait la tête en décernant le maillot jaune. Mais M. Soisson le talonnait de près en aidant le vainqueur à l'enfiler ; puis il virait à la corde et doublait son concurrent en remettant un vase de Sèvres audit vainqueur et consolidait son avantage en embrassant la charmante Mme Hinault.

C'est alors que M. Couve de Murville mettait le grand braquet et coiffait son rival sur la ligne en réussissant à glisser le nez entre les épaules des champions pour la photo de famille.

D'ailleurs, à ce moment-là, Bernard Hinault ne brandissait plus le bel objet du ministre de la jeunesse et des sports. Et l'on voyait bien que les officiels de la République se suspectaient les uns les autres à leur façon de se regarder, l'air de dire : « Qui a caché le vase de Soisson ? »

OLIVIER WARIN.

Jimmy Carter se prend-il pour Saint Louis ?

par MAURICE DRUON

de l'Académie française

Bien que M. Carter ait nuancé ses premières déclarations à ce sujet, son refus d'autoriser éventuellement l'exportation à destination de l'Union soviétique d'équipements de recherche pétrolière a inspiré à M. Maurice Druon, député R.P.R. de Paris, ancien ministre, une vive réaction qu'il développe dans l'article ci-dessous.

La première règle à observer, en politique étrangère, avant de prendre aucune décision, est de poser la question : « Qu'arrivera-t-il ? » Cette règle, il semble que M. Carter n'en a pas été instruit, ni ne l'a encore redécouverte par lui-même.

Ne vient-il pas d'annoncer que, en réponse — en représailles disent même certains — aux derniers procès de Moscou, il allait se réserver d'autoriser ou d'interdire l'exportation d'équipements de recherche pétrolière à destination de l'U.R.S.S. ? M. Carter croit-il que les affaires extérieures se traitent dans le style des petites annonces des feuilles locales, à la rubrique échanges : « Echangerais matériel de forage perfectionné contre acquittement de dissidents » ? Cette démarche paraît manquer quelque peu de sérieux.

M. Carter ne peut pas ignorer, et, s'il l'ignore, la C.I.A. le sait pour lui, que l'U.R.S.S. a un besoin indispensable de l'usine automatisée de trépans de forage et de soudure par laser que les firmes américaines devaient lui fournir. Pourquoi ? Parce que, dans un proche avenir, que les experts évaluent entre cinq et dix ans, l'U.R.S.S. risque, d'exportatrice de pétrole qu'elle est encore actuellement, de devenir importatrice pour elle et pour les pays du pacte de Varsovie. A moins que les immenses gisements sibériens non encore exploités ne puissent venir compenser l'épuisement progressif de ses autres bassins. Or, pour exploiter les gisements sibériens d'accès particulièrement difficile, il faut à l'U.R.S.S. cette technologie de pointe qu'elle ne possède pas.

Si les Etats-Unis s'obstinent à la lui refuser, qu'arrivera-t-il ? Ou bien l'U.R.S.S. trouvera ailleurs — au Japon par exemple — ces équipements indispensables, et l'Amérique en sera pour ses frais. Ou bien elle ne les trouvera pas, et, ne pouvant supporter de devenir dépendante dans un domaine aussi vital que celui de l'énergie, elle brusquera plus encore qu'elle ne le fait son entreprise de contrôle stratégique des sources pétrolières et des voies d'acheminement : elle se précipitera un peu plus à l'investissement du Moyen-Orient et de l'Afrique. Alors nous verrons se répéter et s'intensifier des opérations telles que celles de l'Afghanistan, du Yémen, des Seychelles, de la Somalie, de l'Angola, du Zaïre, et d'une manière que les Américains finiront par juger, mais, comme toujours, trop tard, directement menaçante et insupportable pour eux. Ce jour-là, le pire peut arriver.

Le Blocus continental n'a pas tellement bien réussi à Napoléon. Le président Carter pense-t-il mettre l'U.R.S.S. à genoux en décrétant contre elle le blocus technologique ? Il y a des provocations dont il faut se garder.

(Lire la suite page 4.)

PURCELL A AIX-EN-PROVENCE

Une patronne au grand cœur

En voyant qu'il reste quelques fauteuils vides au théâtre de l'Archevêché, les soirs où l'on joue « Didon et Enée », de Purcell, on se dit que le festival d'Aix-en-Provence a peut-être trouvé, par hasard, une solution idéale pour lutter contre l'exiguïté du lieu. En effet, dès qu'on sort un peu du grand répertoire, si le snobisme ne s'en mêle pas, on ne risque plus de refuser du monde.

Au lieu de penser à construire un nouveau théâtre plus grand et donc, fatalement, moins satisfaisant du point de vue acoustique, pour y jouer les chefs-d'œuvre qu'on donne partout, on pourrait se tourner vers des œuvres injustement délaissées et, dans ce domaine, on n'a que l'embarras du choix : « Béatrice et Benedict », de Berlioz, « Erwartung » et « Die glückliche Hand », de Schönberg, « Euryanthe ou Obéron », de Weber, « l'Etoile », de Chabrier, « Vénus et Adonis », de John Blow, sans parler de Lulli, de Haydn, de Janacèk pour lesquels tout reste à faire.

La soirée Purcell s'ouvrait par « l'Ode à sainte Cécile », patronne des musiciens. Une patronne au grand cœur et qui n'y regarde pas de trop près, acceptant aussi bien les caresses de Paul Esswood (contre-ténor) que les accents plus rudes des autres chanteurs ou la direction débonnaire de Charles Mackerras, veillant à l'exécution ponctuelle des notes avec la diligence zélée d'un maître d'hôtel.

L'entêtement de Paul Esswood à faire tout de même de la musique dans un contexte où cela ne paraît pas absolument vital a d'ailleurs quelques chose d'un peu dérangeant : tel de ses partenaires qui, pris séparément, possède une jolie voix et un sens musical tout à fait acceptable, semble brutal en comparaison.

GÉRARD CONDÉ.

(Lire la suite page 13.)



Le Monde

idées

DÉSARMEMENT

Un succès français

par PIERRE-BERNARD COUSTÉ (*)

Au cours de la session des Nations unies consacrée au désarmement, les délégués ont entendu un certain nombre d'interventions de chefs d'Etat et de gouvernement qui s'étaient rendus tout particulièrement pour cette session à New-York, marquant ainsi l'importance qu'attachait leur pays au problème du désarmement. A cet égard, on peut constater, de l'avis de tous les observateurs objectifs, que l'intervention de M. Giscard d'Estaing a constitué l'un des temps forts de cette session.

Contrairement aux prévisions les plus pessimistes, l'Assemblée est parvenue à adopter par consensus un document final qui débouche sur des décisions concrètes concernant la réforme des mécanismes internationaux de discussions et de négociations du désarmement.

Largement à l'instigation de la France, il a été décidé de substituer au C.C.D. de Genève, créé en dehors des Nations unies et sous la coprésidence des Etats-Unis et de l'U.R.S.S., un nouvel organe de négociations dénommé « comité du désarmement ». Lié à l'Organisation des Nations unies, démocratique puisque le système de la coprésidence y est aboli, le nouvel organisme, dont la réunion est prévue en janvier 1979, comprendra une quarantaine de membres. Aux Etats nucléaires — c'est-à-dire que la Chine et la France sont invitées à y participer — s'ajouteront trente-deux ou trente-cinq Etats non nucléaires. Alors que, sous le régime du C.C.D., le choix initial puis l'adjonction de nouveaux membres s'étaient faits par ratification d'une sélection opérée par les Etats-Unis et l'U.R.S.S. sur la base des critères d'appartenance aux blocs militaires (pays de l'Est, pays occidentaux, non - alignés), le nouveau comité rejette cette structure tripartite. Les Etats y seront admis en fonction de considérations d'équilibre géographique et politique comme il est désormais de règle dans les enceintes internationales. C'est dire par exemple que les pays socialistes, qui étaient surreprésentés dans l'ancien C.C.D., devront accepter de voir l'Afrique et les pays du tiers-monde mieux lotis.

La France ne peut donc que se féliciter d'avoir permis, grâce à l'activité de sa diplomatie, la création d'un organisme plus démocratique et où disparaît le privilège abusif de la coprésidence.

Qu'on s'arrête un moment sur ce résultat : la France aurait-elle été en mesure d'obtenir la disparition de la coprésidence si elle s'était, comme le demandait encore il y a quelques mois l'opposition, contentée d'occuper, sans contrepartie aucune, le siège qui l'attendait depuis 1962 ? La France serait-elle parvenue à ce résultat si, comme d'autres le demandaient, elle s'était abstenue de toute participation active à cette session spéciale des Nations unies, et si le président de la République lui-même n'avait pas présenté avec l'autorité qui est la sienne une doctrine cohérente et réaliste ?

Comme M. Giscard d'Estaing l'avait indiqué à New-York aux journalistes, dès le 25 mai, les deux adversaires traditionnels du désarmement sont le scepticisme de l'opinion et la résignation à la fatalité. Il soulignait donc que *« ce qui est important à l'heure actuelle, c'est d'enclencher un engrenage »*. C'est pourquoi le résultat le plus important de cette session spéciale lui paraissait devoir être la création d'un nouvel organisme de négociations. Il est incontestable à cet égard que la diplomatie française a tenu son pari. Témoin, à l'ONU, des efforts de nos diplomates, de leur intelligence, de leur opiniâtreté, ce succès français est celui de toute une équipe.

Les propositions concrètes qui ont été formulées et soumises à l'étude des organismes internationaux compétents font l'objet d'une mention particulière dans le document final de la session. Cette prise en considération de nos idées constitue également un sujet de satisfaction. En dépit des réticences que lui ont manifestées les Etats-Unis et l'U.R.S.S., la proposition de l'Agence internationale de satellites notamment était très favorablement accueillie par l'ensemble des délégations.

Une participation active de la France aux débats sur le désarmement doit naturellement être poursuivie. Le conseil des ministres a indiqué que, le moment venu, l'association de la France au nouveau « comité du désarmement » serait envisagée dans un « esprit positif ». Il faut espérer que les consultations actuellement menées sous les auspices du président de l'Assemblée générale des Nations unies aboutiront rapidement, afin que le nouveau comité puisse entamer ses travaux en janvier comme prévu avec la participation de la France et, il faut le souhaiter également, la Chine, même si Pékin prend encore pendant quelque temps le délai de la réflexion.

(*) Député du Rhône, membre de la commission des affaires étrangères et de la délégation française à l'ONU.

Informer l'opinion

par BERNARD BOUDOURESQUES, ROGER MAYER, amiral ANTOINE SANGUINETTI (*)

LA session spéciale des Nations unies sur le désarmement (mai-juin 1978) s'est achevée par une résolution comportant des recommandations sur les mesures de désarmement et des décisions sur les organismes officiels qui s'y consacreront. La plus importante concerne l'instance permanente, le comité du désarmement qui sera maintenant directement rattaché à l'ONU et ne sera plus co-présidé par les Etats-Unis et l'Union soviétique. Ceci est conforme à la position prise par la rencontre nationale sur le désarmement (20-21 mai 1978) préparée par des organisations politiques, syndicales et autres, à la veille de la session spéciale. Cette proposition étant soutenue par le gouvernement français, sa participation aux futurs débats sur le désarmement ne devrait pas être remise en question et mériterait d'être annoncée sans ambiguïté ni réticence.

Les autres propositions françaises n'ont pas toutes été approuvées. Plusieurs n'étaient pas empreintes du plus grand réalisme. D'autre part, la politique effective de notre pays, en Afrique et spécialement au Zaïre durant la session spéciale, ne contribuait pas à assurer son audience au sein de la communauté des nations, et notamment auprès de maints pays du tiers-monde. Pour être crédibles, le discours et l'action doivent aller du même pas.

Un des résultats les plus tangibles de la session des Nations unies nous semble être le regain d'intérêt au sein de l'opinion publique, moins pendant la session elle-même qu'au cours de sa préparation.

Il convient maintenant que le gouvernement français participe le plus concrètement possible aux instances mises en place, les rende plus efficaces pour qu'elles conduisent à des réductions effectives d'armement. De réelles mesures de désarmement s'élaboreront dans la négociation, avec la patience requise dans un tel domaine. Les succès dépendent pour une bonne part de l'intérêt et — disons le mot — des pressions de l'opinion publique mondiale. Peu de chose serait gagné si, au tête-à-tête des deux grands nucléaires, se substituait simplement une discussion feutrée, avec une présidence tournante.

Il nous semble que le domaine du désarmement devrait concerner maintenant le gouvernement — et le Parlement — d'une part, et les organismes en prise sur l'opinion publique.

Réduction graduelle des armes classiques et nucléaires

Les positions gouvernementales devraient s'attacher à des mesures urgentes et les plus susceptibles d'aboutir. Il y a lieu de rechercher la réduction graduelle des armes aussi bien classiques que nucléaires. L'interdiction de développer toute nouvelle famille d'armes de destruction massive devrait représenter une priorité. Tout pas vers de telles armes nouvelles relancerait dramatiquement la course aux armements et remettrait en cause l'équilibre qui permet à l'heure actuelle, et sans doute pour une bonne période de temps, le non-recours aux armes de terreur et à une guerre générale ou de grande ampleur ; sachons bien que cet équilibre basé sur un armement capable d'anéantir l'espèce humaine ne peut — et ne doit — engendrer la quiétude.

La place de la France en Europe, l'accumulation des armes dans ce continent devraient conduire à des propositions spécifiques pour réduire les armes au centre de l'Europe, que ces armes participent de commandements intégrés ou de pays militairement autonomes ou indépendants. Mais également à des propositions d'établissement progressif de zones de paix ou dénucléarisées, dans les bordures méditerranéennes et septentrionales de l'Europe.

Enfin, le processus de désarmement n'a de chances réelles d'être amorcé que s'il s'articule non seulement sur le développement des Etats les plus démunis, mais sur les aspects les plus divers de la coopération internationale dans les domaines pacifiques. L'orientation prise par le gouvernement français en matière de commerce des armes est contraire à cet esprit.

Les mesures de désarmement formulées par les organismes nationaux ou internationaux n'ont de chance d'aboutir que si l'opinion publique est largement informée et adopte cette idée nouvelle que le développement des armements n'est pas une inéluctable fatalité. Nous demandons en conséquence que les organes officiels — radio et télévision — et la grande presse fassent une meilleure place aux informations sur les conséquences réelles du développement des armes et sur les voies du processus de désarmement.

Nous souhaitons également que dans l'esprit de la rencontre sur le désarmement des 20 et 21 mai dernier — et que ses initiateurs ont décidé unanimement de prolonger — se multiplient les initiatives individuelles des divers organismes politiques, syndicaux, etc. Mais plus encore que soient recherchées toutes les possibilités de confrontations et de convergences, de recherches en commun sans lesquelles on ne peut guère espérer entraîner l'opinion publique française.

(*) Les trois auteurs étaient membres du Comité de préparation de la rencontre sur le désarmement ; MM. Boudouresques et Roger Mayer sont, d'autre part, secrétaires nationaux du Mouvement de la paix français.

FEUILLETON 13 — 25 JUILLET 1978

ADIEU CALIFORNIE

par Alistair MacLean

Les sept otages, dont la femme du sergent de police Ryder et deux éminents physiciens, enlevés à la centrale de San - Ruffino, font connaissance avec leurs geôliers, qui, avec une très grande courtoisie, s'efforcent de les convaincre de leurs bonnes intentions. Le chef, Morro, se présente à eux comme *le* dirigeant d'une secte musulmane dissidente qui n'a pour but que « l'amélioration de la destinée humaine ».

MORRO défroissa soigneusement la feuille de papier qu'il avait posée devant lui.

« Je connais le Pr Burnett et le Dr Schmidt. Je reconnais Mme Ryder. »

Il dévisagea une jeune fille aux cheveux auburn, qui portait des lunettes et paraissait épouvantée.

« Vous êtes certainement Mlle Julie Johnson, sténographe. Mais, ajouta-t-il en regardant les trois autres hommes, lequel d'entre vous est M. Haverford, directeur adjoint ?

— C'est moi, dit un jeune homme corpulent aux cheveux blond roux et à l'expression colérique, qui ajouta après avoir réfléchi : Le diable vous emporte !

— Mon Dieu ! Et M. Carlton, chef adjoint du service de sécurité ?

— C'est moi, répondit un homme d'environ trente-cinq ans aux cheveux noirs, aux lèvres crispées, qui, en cet instant, présentait une expression particulièrement dégoûtée.

⁂

— Vous n'avez aucun reproche à vous faire, dit Morro d'un ton presque aimable. Il n'existe aucun système de sécurité qui ne puisse être déjoué. »

Il dévisagea le septième otage, un jeune type aux cheveux et au teint pâles, dont les sursauts de la pomme d'Adam et les tics nerveux de l'œil gauche concouraient à lancer des signaux de détresse.

« Vous êtes M. Rollins, de la salle de commande ? »

Rollins ne répondit ni oui ni non. Morro plia sa feuille de papier.

« J'aimerais suggérer, dit-il, que chacun d'entre vous, lorsqu'il aura gagné sa chambre, prenne la peine d'écrire une lettre ; vous trouverez tout ce qu'il faut pour cela dans vos appartements. Ecrivez à la personne qui vous est la plus proche et la plus chère, pour lui faire savoir que vous êtes vivants et en bonne santé et que, mise à part l'entrave temporaire qui a été apportée à votre liberté, vous n'avez à vous plaindre d'aucun mauvais traitement et vous n'avez pas été et ne serez menacés d'aucune façon. Bien entendu, dans ces lettres, vous ne ferez aucune mention d'« Adlerheim », de musulmans ou de quoi que ce soit qui puisse fournir une indication sur vos coordonnées. Et ne fermez pas vos enveloppes : nous nous en chargerons.

⁂

— La censure, hein ? grogna Burnett, sur lequel un second scotch n'avait eu aucun effet lénifiant.

— Ne jouez pas les naïfs, professeur.

— Et si nous refusons d'écrire ? Si moi, en tout cas, je refuse d'écrire ?

— Si vous préférez ne pas rassurer votre famille, vous êtes entièrement libre de ne pas le faire. C'est vous qui décidez, pas nous. Je crois, ajouta-t-il en se tournant vers Dubois, que c'est le moment de faire entrer les Drs Healey et Bramwell.

— Deux des spécialistes de physique nucléaire qui ont disparu ! s'écria le Dr Schmidt.

— Je vous ai promis de vous faire faire la connaissance de quelques-uns de mes hôtes, riposta Morro en souriant.

— Où se trouve le Pr Aachen ?

— Le Pr Aachen ? répéta Morro en jetant un coup d'œil à Dubois, qui serra les lèvres et secoua la tête. Nous ne connaissons personne de ce nom.

— Le Pr Aachen était le plus prestigieux des trois physiciens qui ont disparu il y a quelque semaines, dit Schmidt, qui se montrait souvent méticuleux, voire pédant, dans ses propos.

— Eh bien, il n'a pas disparu... dans notre direction. Je n'ai jamais entendu parler de lui. Je ne crois pas que nous puissions être tenus pour responsables de tout homme de science qui choisit de disparaître. Ou de passer à l'ennemi.

— Passer à l'ennemi ? Jamais. C'est impossible.

— Je crains que votre réaction ne soit exactement celle de certains collègues américains ou britanniques, des savants qui ont trouvé irrésistible l'attrait des logements que l'Etat soviétique met à la disposition de ses serviteurs. Ah ! Voici deux de vos collègues qui n'ont *pas* passé à l'ennemi, messieurs. »

Mis à part le fait que la taille de l'un était de quinze centimètres inférieure à celle de l'autre, Healey et Bramwell se ressemblaient curieusement. Tous les deux bruns, dotés de visages fins et intelligents, portant des lunettes à monture de corne et des vêtements de coupe très stricte, ils n'auraient pas paru déplacés dans une salle de conseil d'administration à Wall-Street. Morro n'eut pas besoin de les présenter aux autres : les physiciens éminents spécialisés dans la science nucléaire forment une communauté fort étroite. Et, ce qui est encore plus caractéristique, c'est qu'il ne vint à l'esprit ni de Burnett ni de Schmidt de présenter à leurs collègues leurs cinq compagnons d'infortune.

⁂

Après qu'ils eurent échangé les poignées de mains traditionnelles, et formulé des regrets moins traditionnels sur le fait que leur rencontre eût lieu dans des circonstances si déplorables, Healey déclara :

« Nous vous attendions. Eh bien, mes chers collègues ? »

Ce disant, il lança à Morro un coup d'œil qui était dépourvu de toute cordialité.

« Nous ne saurions en dire autant en ce qui vous concerne, répliqua Burnett, n'englobant manifestement dans ce « nous » que Schmidt et lui-même. Mais, puisque vous vous trouvez ici, nous espérions que Willi Aachen y était avec vous.

— Je l'aurais espéré moi aussi. Mais pas trace de Willi.

— Morro cultive l'étrange illusion qu'il a passé à l'ennemi. Il dit qu'il n'a jamais entendu parler de lui, et l'a encore moins rencontré.

— Etrange illusion, en effet, enchaîna Schmidt, qui ajouta, comme à contre-cœur : Vous avez l'air tout à fait bien, je dois dire.

⁂

— Il n'y a aucune raison pour qu'il en soit autrement, répliqua Bramwell. Ce sont des vacances forcées, que nous ne souhaitions pas, mais ces sept semaines ont été les plus paisibles que j'aie passées depuis des années. Ou même de toute ma vie, je crois.

De longues promenades, une bonne chère, de longues nuits de sommeil calme, boisson à volonté et, ce qui est le plus important de tout, pas de téléphone. Une bibliothèque magnifique, comme vous pouvez le voir, et, pour les faibles d'esprit, la télévision en couleur dans toutes les suites.

— Dans toutes les suites ?...

— Vous verrez. Ces milliardaires de jadis ne se refusaient rien. Avez-vous la moindre idée pourquoi vous êtes ici ?

— Pas la moindre, dit Schmidt. Nous espérions que vous pourriez nous le dire.

— Depuis sept semaines, nous n'avons pas découvert un seul indice à ce propos.

— Il n'a pas essayé de vous faire travailler pour lui ?

— Par exemple de nous faire construire un engin atomique ? A franchement parler, c'est ce à quoi nous nous attendions. Mais il n'y a pas eu l'ombre d'une allusion à quoi que ce soit de ce genre. C'est presque décevant, n'est-ce pas ? », ajouta Healey, avec un sourire sans humour.

Burnett lança à Morro un coup d'œil perçant.

« Le revolver au magasin vide, n'est-ce pas ? »

Morro lui répondit par un sourire poli.

« Qu'est-ce que c'est que ça ? demanda Bramwell.

— La guerre des nerfs. Contre qui sera dirigée la menace en dernier recours, on l'ignore. Pourquoi kidnapper un spécialiste de la physique nucléaire si ce n'est pas pour lui faire fabriquer sous contrainte des bombes atomiques ? Voilà ce que va penser le monde entier.

— Oui, voilà ce que le monde va penser. Car le monde ignore que l'on n'a pas besoin d'un physicien pour fabriquer des bombes atomiques. Mais ceux qui doivent s'en faire vraiment, ce sont ceux qui savent que, pour fabriquer une bombe à l'hydrogène, il faut un spécialiste. C'est ce que nous nous sommes dit depuis le premier soir où nous nous sommes trouvés ici.

— Messieurs, intervint Morro, avec, comme toujours, une exquise courtoisie, pourriez-vous interrompre un instant votre conversation ? Vous aurez, plus tard, tout le temps de discuter du passé, du présent et de l'avenir. Un dîner un peu tardif vous sera servi ici dans une heure. D'ici là, je suis certain que nos hôtes seront enchantés de prendre possession de leurs appartements et de procéder à quelques exercices... facultatifs, dirais-je... de correspondance. »

(A suivre.)

Traduit de l'anglais par Paul Alexandre.

Le Monde

APRÈS

Le général Pereda devi… aux organisations politiqu…

Ralliements successifs

La contre-attaque

… craignait. Quelques arrestations ont été opérées, surtout à Cochabamba et Oruro, où des groupes de civils armés, militants de l'U.N.P. (Union nationaliste du peuple, le mouvement du général Pereda), circulaient dans les rues.

Le Monde

étranger

APRÈS LE COUP D'ÉTAT EN BOLIVIE

Le général Pereda devra imposer son autorité aux organisations politiques et aux chefs militaires

De notre envoyé spécial

La Paz. — « *Dans le fond, la tactique du général Pereda était plus logique que celle du général Banzer. Les forces armées entendaient, de toute manière, rester au pouvoir. Le général Banzer imaginait possible d'assurer la continuité à travers un processus d'élections contrôlées. Mais le 9 juillet, le jour du vote, il est apparu que l'entreprise était trop risquée. Dans ces conditions, l'armée n'avait pas d'autre solution pour se maintenir au pouvoir que d'en revenir à la méthode traditionnelle : le coup d'Etat.* » Ce résumé, fait par un responsable de l'Assemblée permanente des droits de l'homme, de la succession de coups de théâtre que vient de connaître la Bolivie est à peine caricatural.

N'est-ce pas plutôt la situation politique à La Paz qui semble caricaturale ? Après avoir tenté — sept ans après l'arrivée du général Banzer au pouvoir — une première ouverture politique véritable, les forces armées, visiblement surprises par la poussée générale de l'opposition civile, ont fait précipitamment machine arrière, et en sont revenues au point de départ.

Ralliements successifs

N'est-ce pas un coup d'Etat pour rien ? Une révolution de palais ? « *C'est une affaire entre militaires* », affirme l'homme de la rue à La Paz. La capitale, d'ailleurs, est restée parfaitement calme, et aucun coup de feu n'y a été tiré. On n'y trouve pas l'atmosphère tendue des convulsions politiques d'autrefois. Ce n'est plus le climat de 1971, lorsque la lutte entre factions armées représentait une lutte entre projets de société. Le général Pereda, ce sera le « banzérisme » sans Banzer, affirme-t-on à La Paz. Mais le « banzérisme » d'avant l'ouverture politique.

Chacun attend les premières décisions du nouveau président. Quarante-huit heures après sa nomination, le général Pereda n'avait encore pris aucune mesure qui permette de déterminer les orientations de son régime. Il a réorganisé le haut commandement, y plaçant des officiers qui lui devront donc leur nomination. L'opposition, et particulièrement la gauche, dont les principaux dirigeants sont immédiatement entrés dans la clandestinité, s'attendait à une vague de répression.

Des mesures contre elle ont été prises. Mais, jusqu'ici, elles sont plus limitées que ce que l'on craignait. Quelques arrestations ont été opérées, surtout à Cochabamba et Oruro, où des groupes de civils armés, militants de l'U.N.P. (Union nationaliste du peuple, le mouvement du général Pereda), circulaient dans les rues. L'armée est à nouveau intervenue dans les mines, et les stations de radio du district minier de Siglo-XX ont été occupées.

Tandis que les civils s'interrogent, les militaires se taisent. Le nouveau président jouit-il de l'appui inconditionnel des forces armées ? C'est l'interrogation essentielle. Les ralliements sucessifs dont il a bénéficié en quelques heures de crise ont étonné tout le monde. N'était-il pas, jusque-là, considéré comme une simple créature politique du général Banzer ? Le dauphin n'en a pas moins réussi, avec une habileté qu'on ne lui soupçonnait pas, à renverser la vapeur et à prendre, sans coup férir le contrôle de la situation.

Les difficultés entre le nouveau et l'ancien chef de l'Etat ne datent pas d'hier. Le général Pereda était de plus en plus mécontent du rôle secondaire que l'ex-président lui réservait dans la campagne électorale. En particulier, lorsque le général Banzer annonçait, en février, que les élections pourraient ne pas avoir lieu, ou lorsqu'il prenait discrètement contact, par des émissaires, avec M. Paz Estensoro, le chef historique du Mouvement national révolutionnaire (M.N.R.), il devenait clair, pour le général Pereda, qu'il n'était pas l'unique carte que le président entendait jouer.

Viennent alors les élections du 9 juillet, qui « détériorent » le schéma mis au point par le régime. A la surprise générale, les forces de centre gauche, regroupées autour de l'ancien président Siles Suazo, chef de la coalition U.D.P. (Union démocratique et populaire), réalisent une percée, y compris dans le milieu rural, fief, jusque-là, des gouvernements militaires. La traditionnelle manipulation électorale ne suffit plus. Il faut, cette fois, pour assurer la victoire du candidat « officiel », recourir à une véritable fraude organisée, devant des observateurs internationaux qui n'ont pas hésité à se rendre dans les villages de l'intérieur. L'opération du général Banzer a visiblement échoué, et les forces armées se retrouvent divisées, leur prestige est au plus bas, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, étant donné le rôle manifeste qu'elles ont dû jouer dans la fraude.

La contre-attaque

Les éléments de la crise ainsi en place, les événements se précipitent. Face au tollé suscité dans tous les partis d'opposition par les conditions du scrutin, le général Pereda tente de constituer un gouvernement d'union nationale. Il y échoue. Sous la pression du président Banzer, il se résigne, alors, à demander à la Cour électorale (dont les membres sont nommés par le pouvoir exécutif) l'annulation des élections. Mais, surprise, le président Banzer n'en annonce pas moins, quelques heures plus tard, qu'il abandonnera, comme prévu, le pouvoir dès le 6 août.

Le général Pereda a alors l'impression d'avoir été joué. Une fois abandonné le palais Quemado, le général Banzer ne va-t-il pas se présenter lui-même, comme civil, aux nouvelles élections, réservant à la campagne électorale de son « dauphin » un épilogue aussi peu glorieux que le fut tout son déroulement ? Sous la pression de ses partisans, le général Pereda lance alors la contre-attaque. Prétextant un voyage de repos après les fatigues de la campagne électorale, il se rend à Santa-Cruz dans la matinée du 21, et y prononce un discours qui met le feu aux poudres. S'affirmant le président élu, au terme d'élections régulières, il critique ceux qui veulent empêcher son installation, évoquant, pour faire bonne mesure, l'inévitable complot du « communisme international ». C'est la rébellion.

Ancien chef de la force aérienne, il dispose immédiatement de l'appui du collège militaire d'aviation de Santa-Cruz, puis de celui des autorités militaires de la région. Il bénéficie de ralliements successifs dans le Beni, à Tarija, à Cochabamba. Le général Banzer qui, à La Paz, a réuni d'urgence le cabinet, paraît contrôler les troupes dans la capitale. Il envoie des émissaires à Santa-Cruz. Les forces armées paraissent divisées — une situation d'autant plus délicate que les rebelles contrôlent la force aérienne, et menacent, ni plus ni moins, de bombarder La Paz.

Pour convaincre les réticents, le général Pereda dispose d'un argument auquel les militaires ne peuvent qu'être sensibles : ce sera lui ou le chaos. Si les forces armées ne l'intronisent pas immédiatement, et préfèrent suivre la stratégie du général Banzer, ne devront-elles pas prendre les risques d'un second tour électoral, aggravant les divisions de l'institution et la compromettant dans une nouvelle fraude coûteuse sur le plan politique ? D'autant que, cette fois, la gauche a toutes les chances de l'emporter, unie devant les manœuvres du pouvoir — la cour électorale ne pouvant décemment permettre une répétition des irrégularités du premier tour.

L'argument porte d'autant plus que M. Siles Suazo, chef de l'aile gauche du M.N.R., reste la bête noire de nombreux secteurs militaires, qui n'ont pas oublié les affrontements des années 50 entre son parti et les forces armées. L'un après l'autre, les régiments se rallient aux rebelles de Santa-Cruz. Le général Banzer se retrouve isolé. Il nomme un triumvirat militaire pour éviter de transmettre lui-même le pouvoir au général Pereda. Il prononce, en pleurant, un discours à la télévision où il annonce sa démission. Lorsqu'il quitte le palais du gouvernement, le vendredi 21 juillet au soir, il n'y a que quelques dizaines de personnes, des activistes de l'U.N.P., présentes sur la place Murillo. « *Vive le général Banzer* », crie l'un de ses assesseurs. « *Pereda, Pereda* », répondent les manifestants qui, la veille encore, appuyaient le président en activité, mais qui ont compris que le vent a tourné.

Pas d'appui civil

Et maintenant ? Le général Pereda a beau avoir éliminé en quelques heures un président qui s'était maintenu sept ans au pouvoir en déjouant tous les complots, il n'en dispose pas moins d'une assise plus que limitée. Elu à la faveur d'un scrutin que personne, en Bolivie, ne croit régulier, il ne dispose guère, à l'heure actuelle, d'appui populaire. A l'exception des secteurs durs de la Phalange (1), il ne bénéficie de l'appui d'aucun parti. Ses conseillers laissent entendre qu'il veut former un gouvernement de « *coalition nationale* », et que contact a été pris avec plusieurs formations politiques — ce qui est, jusqu'ici, fermement démenti par les intéressés. Il est vrai que la versatilité d'une partie du monde politique de La Paz ne permet guère d'écarter la possibilité d'accords postérieurs.

Privé d'appui civil, le général Pereda ne semble pas faire l'unanimité sur le plan militaire. Comment oublier qu'il y a quelques mois à peine il n'avait été admis qu'à grand-peine par l'armée de terre comme candidat officiel du régime ? Certes, les forces armées ont apparemment fait front derrière lui, devant la menace, invoquée opportunément, d'un « *complot subversif* » dont M. Siles Suazo serait le « *dangereux agent* ». Elles n'ont sans doute pas oublié le précédent de 1952, lorsque des divisions en leur sein avaient ouvert la voie à l'opposition populaire. Mais ce pourrait être une alliance provisoire. Le nouveau président pourrait disposer à court terme d'un délai de grâce. Mais après ? On a beaucoup remarqué l'absence, lors de sa prestation de serment, de la majorité des chefs d'unités militaires de La Paz.

THIERRY MALINIAK.

(1) Mouvement politique fondé en 1937, appuyé par les secteurs sociaux les plus conservateurs, voire réactionnaires (propriétaires évincés par la réforme agraire, ou par certaines nationalisations). La Phalange est influente dans la capitale et surtout dans la région de Santa-Cruz. — (N.D.L.R.)

Un échec pour les droits de l'homme

Washington (*A.F.P.*). — L'arrivée au pouvoir en Bolivie du général Juan Pereda est considérée à Washington comme un grave revers pour la politique de défense des droits de l'homme du président Jimmy Carter en Amérique latine.

Les pressions de Washington sur le gouvernement bolivien en vue d'un retour à la démocratie avaient été nombreuses au cours des derniers mois. L'administration Carter souhaitait que les élections boliviennes démontrent la possibilité d'un retour à la démocratie représentative normale et servent d'exemple aux autres régimes militaires latino-américains.

Le département d'Etat n'a pu, au matin du 22 juillet, que « *déplorer* » la rapide succession d'événements qui installa le général Pereda à la présidence la veille au soir.

Pour leur part, les groupes militant pour les droits de l'homme en Amérique latine n'ont plus d'illusions. L'un d'eux, le Bureau de Washington pour l'Amérique latine, qui réunit des éléments œcuméniques concernés par l'évolution des libertés dans cette région du monde, a demandé au président américain de prendre des mesures de rétorsion et de couper l'aide militaire à la Bolivie.

Irrégularités et fraudes électorales

Dans la capitale américaine, on estime que l'élection présidentielle du 9 juillet en Bolivie, la première en douze ans, était entachée d'irrégularités et de fraudes. On ne pouvait donc considérer le général Pereda, candidat du pouvoir, comme légitimement élu, bien que les chiffres officiels lui accordent un peu plus de 50 % des voix, contre 22 % à M. Hernan Siles Suazo, le candidat de l'Union démocratique populaire (U.D.P.-Centre gauche). M. Robert K. Goldman, professeur de droit à l'université américaine de Washington, qui avait assisté comme observateur au scrutin, avait déclaré à son retour que « *des preuves solides montraient que le gouvernement avait manipulé les élections pour assurer la victoire de son candidat, le général Pereda* ».

Aussi, la décision de la Cour électorale bolivienne d'annuler l'élection avait-elle causé une heureuse surprise. On remarquait même que le général Pereda lui-même souscrivait publiquement à la décision du tribunal électoral.

Officiellement Washington veut encore espérer que le général Pereda n'assure qu'un gouvernement de transition qui, comme il avait été décidé jeudi, préparerait de nouvelles élections, honnêtes et régulières, avant la fin de l'année.

Mais, en privé, les spécialistes de l'administration américaine n'ont guère d'espoir, puisque dans son premier discours le général Pereda s'est déclaré régulièrement élu et ne manifestait pas le moindre doute sur la légitimité du scrutin.

— PORTRAIT —

LE GÉNÉRAL PEREDA PRÉSIDENT A QUARANTE-SEPT ANS

Le nouveau président de la République bolivienne, le général Juan Pereda Asbun est né à La Paz, le 17 juillet 1931. Son père, de nationalité espagnole, s'était fixé en Bolivie.

Après des études chez les Salésiens, Juan Pereda entre, en 1951, à l'Ecole militaire de l'air de Santa-Cruz. Il fait un stage, d'abord à l'Ecole militaire d'aviation de Florence, puis à l'Ecoe supérieure d'état-major de Buenos-Aires.

Lieutenant en 1955, il gravit tous les échelons de son arme jusqu'à devenir, en 1977, commandant en chef de l'armée de l'air.

Sous le gouvernement du généra Hugo Banzer, il est d'abord ministre du commerce et de l'industrie. En juillet 1974, il devient ministre de l'intérieur, fonction qu'il conservera jusqu'à la campagne pour l'élection présidentielle du 9 juillet 1978.

Il est désigné candidat de l'Union nationaliste du peuple (U.N.P., parti officiel) pour la course à la présidence. Lors de ce scrutin, il aurait obtenu, selon les derniers résultats publiés par la cour électorale, 50,03 % des suffrages exprimés. Mais à la suite d'accusations de fraude, il demande l'annulation du scrutin. L'élection est effectivement annulée. Mais, le 21 juillet, le général Pereda est porté à la présidence de la République par un triumvirat issu d'un soulèvement militaire dont il a lui-même pris a tête dans la province orientale de Santa-Cruz.

● *L'ancien président* de la Bolivie, le général Hugo Banzer, va prendre « *une longue période de repos* » dans sa propriété, à 1 400 kilomètres de La Paz. C'est lui-même qui l'a déclaré, le 22 juillet, en se promenant dans les rues de la capitale. Le général Banzer a assuré n'avoir aucun ressentiment contre son successeur. — (*A.F.P.*)

● *Le général David Padilla*, a été nommé, le 22 juillet, commandant de l'armée de terre bolivienne. — (*Reuter.*)

● *La Paz* demandera à adhérer au mouvement des non-alignés à la prochaine conférence des ministres des affaires étrangères de ces pays à Belgrade, a-t-on annoncé officiellement, le 23 juillet, à La Paz. — (*A.F.P.*)

PROCHE-ORIENT

Le « procès » du président Sadate à Damas

Rhétorique et désarroi du monde arabe

De notre envoyé spécial

Damas. — Alors que l'accusé se prépare à récidiver à El Arich, voici que s'ouvre la grande première d'un genre judiciaire promis à un certain avenir : le procès par contumace de chefs d'Etat en exercice, en l'espèce, « le peuple arabe contre Mohamed Anouar El Sadate, résidant au Caire en sa qualité de président du régime au pouvoir en Egypte ». *Dans la grande salle de l'Hôtel Méridien de Damas, sous le portrait du président Assad, ancien ami et compagnon d'armes de l'inculpé, le* « procureur général » *lit un interminable acte d'accusation devant une centaine de journalistes rameutés à grands frais du monde entier pour donner le coup d'envoi des débats qui se poursuivront le 1er août à Bagdad* (le Monde *du 21 juillet). Aucun officiel syrien ne figure parmi la brochette de* « juges » *qui prêtent gravement serment de* « ne pas se laisser influencer par aucune directive ».

Toutefois, il est bien évident que le régime de Damas écoute avec délectation ce qui se dit chez lui. Le secrétariat permanent du Congrès du peuple arabe applique la résolution prise à Tripoli le 8 décembre 1977 de déférer en justice « le traître gouvernant l'Egypte et les autres stipendiés qui ont établi des rapports avec l'ennemi sioniste ». *Les pays du Front de la fermeté, l'Irak et de nombreuses organisations hostiles à la politique égyptienne, patronnent ce procès. Le tribunal est présidé par un Irakien, tandis que, sur le banc de l'accusation, un avocat égyptien est assisté du bâtonnier de l'ordre des avocats d'Irak et du doyen de la faculté de droit de Damas.*

« L'acte d'accusation qui a été adressé à l'inculpé dont nous ignorons encore la réaction », *comme le dit le président du tribunal sans l'ébauche d'un sourire, est un long réquisitoire émaillé de références au code pénal et à la Constitution égyptienne.* « Considérant que la visite de l'accusé à l'entité sioniste usurpatrice ne fut que le couronnement de sa politique de reddition à l'intérieur comme à l'extérieur en vue de rallier la nation arabe aux plans de l'impérialisme international », *ce texte relève tous les crimes commis, qui doivent être réprimés* « au nom de millions d'Arabes révoltés et indignés. » *En fait, il s'agit de l'ensemble de la politique du raïs : atteinte à l'indépendance, à l'unité et à l'intégrité territoriale de son propre pays dans le* « discours prononcé devant le corps législatif de l'ennemi » ; *provocation d'un conflit avec l'Union soviétique,* « principale source d'équipement de l'armée » ; *répression des émeutes de janvier 1977 ; reniement de l'O.L.P. ; politique économique au profit d'une classe accapareuse ; forfaiture ; violation de diverses résolutions de la Ligue arabe et des sommets arabes. Partageant, sur ce point de vue du moins, le banc d'infamie avec un certain nombre de chefs d'Etat, l'inculpé a même* « fait croire par des moyens frauduleux à son peuple qu'il avait accompli son coup d'Etat pour sauvegarder la démocratie ».

Un appel au coup d'Etat

Ce mélange de griefs, parfois fondés, d'opposants intérieurs et d'actions politiques transformées en crimes, sinon d'invectives, s'achève sur un appel à retirer au président Sadate... « la nationalité arabe et égyptienne ». *Il est vrai qu'à l'entrée de la salle on distribue des tracts, où, auprès d'un Begin hilare* (« nationalité juive »), *on voit un Sadate souriant* (« nationalité non arabe »).

Quels précédents chercher à cet étrange procès, où l'accusé accumule tous les motifs d'inculpation, de Louis XVI, Pétain et Bazaine ? L'affaire ne prête pas à sourire en dépit de son caractère excessif. Plutôt qu'une mascarade, c'est un dessin de Daumier illustrant le déchirement et le désarroi du monde arabe. Les intransigeants et les modérés, la Montagne et le Marais ne peuvent plus se réconcilier. On fulmine l'excommunication, on évoque l'ombre du bourreau. Du même coup, certains différends sont gommés, au point que le procès ouvert chez les Syriens se poursuivra chez leurs frères ennemis de Bagdad. Mais l'appel au coup d'Etat en Egypte et à un « sursaut patriotique » *de l'armée et de la population est évident sous cette rhétorique hargneuse de procès préfabriqué.*

PAUL-JEAN FRANCESCHINI.

TOUT EN REJETANT LA RESTITUTION D'EL ARICH A L'ÉGYPTE

Jérusalem accepte de discuter de la souveraineté sur la Cisjordanie

De notre correspondant

Jérusalem. — A son retour du château de Leeds, le ministre israélien des affaires étrangères, M. Moshe Dayan, avait déclaré que les négociations israélo-égyptiennes ne pourraient progresser que si les deux parties acceptaient de modifier leurs positions respectives. A l'issue de ces entretiens, « *sérieux, utiles et approfondis* », M. Dayan, persuadé du désir de paix des Egyptiens, a recommandé à son gouvernement des modifications du plan de paix israélien, en exprimant l'espoir que les Egyptiens feraient aussi des concessions. Or, c'est précisément au nom du principe de la réciprocité que le gouvernement, décevant de nombreux espoirs, s'est abstenu, une fois de plus, de toute résolution unilatérale. Il a rejeté à la majorité la restitution, sans contrepartie, à une administration civile égyptienne de la ville d'El-Arich et de Sainte-Catherine (mont Sinaï).

Il est intéressant de noter que le ministre de la défense, M. Ezer Weizman, connu pour la confiance qu'il accorde au leader égyptien, a lui aussi voté contre la restitution. En revanche, le vice-premier ministre, M. Ygael Yadin, du DASH, s'est prononcé en faveur d'un « *geste unilatéral* ». M. Begin n'a cependant pas rejeté le principe de la remise à l'Egypte de ces deux localités du Sinaï, « *en échange de concessions parallèles de la part du Caire* ». Le premier ministre israélien l'a indiqué dans le message remis au président Sadate par l'intermédiaire de la délégation qui séjourne toujours à Alexandrie. Dans ce message, M. Begin ferait également allusion à un nouveau « sommet » israélo-égyptien pour discuter de la question.

Si le « geste » a donc été écarté, l'idée d'un assouplissement du plan de paix israélien a été retenue par M. Begin. Le cabinet israélien, cédant vraisemblablement aux instances américaines, accepte à présent de discuter de la question de la « *souveraineté* » en Cisjordanie, à l'issue de la période de cinq ans « d'autonomie administrative ». Il y a trois semaines, le gouvernement avait adopté une résolution dans laquelle il n'était question que de « *la nature des relations futures entre Israël et les arabes de Judée-Samarie* ».

A la conférence tripartite de Londres, M. Moshe Dayan a, d'autre part, annoncé (avec l'accord de M. Begin), qu'Israël serait prêt à étudier un compromis territorial en Cisjordanie, « *si l'Egypte lui soumettait une telle proposition* ». Mais, à cette même conférence tripartite, le ministre égyptien des affaires étrangères, aux dires de M. Begin à la chaîne de télévision américaine C.B.S., a catégoriquement rejeté l'idée d'un compromis territorial en Cisjordanie et dans la bande de Gaza.

Il y a quelques jours, M. Begin a vivement attaqué le leader de l'opposition, M. Shimon Peres, pour « *les négociations parallèles* » qu'il aurait tenté de mener à Vienne, lors de sa rencontre avec le président Sadate. « *Dorénavant, nous n'accorderons plus de visas à des membres de l'opposition pour rencontrer des dirigeants arabes* », a confié le premier ministre, au cours d'une conversation dans l'hémicycle, mais suffisamment fort pour se faire entendre d'une personnalité travailliste. Le premier ministre a aussi révélé que M. Peres lui avait téléphoné de Londres pour lui demander l'autorisation (refusée) de conférer avec le roi Hussein de Jordanie, qui se trouvait dans le même hôtel et qui avait exprimé le désir d'une entrevue avec lui.

Ces fuites ont provoqué une levée de boucliers sur les bancs travaillistes. Plusieurs personnalités, dont Mme Golda Meir, ont sérieusement mis en doute les capacités de M. Begin à gouverner, en laissant clairement entendre qu'il n'était pas en pleine possession de ses moyens intellectuels...

Ces accusations ont suscité, bien sûr, un tollé général au sein de la majorité, qui a accusé l'opposition de « *sortir de ses gonds* », et perdre le sens de la mesure. Même M. Weizman a été amené à prendre la défense du chef du gouvernement. Mais M. Begin a jugé la réaction de ses ministres trop molle. Le cabinet a, en conséquence, publié dimanche 23 juillet un communiqué condamnant l'opposition, « *qui fait preuve d'une totale irresponsabilité nationale, au risque de porter préjudice au processus de paix* ». Un nouveau débat politique, promettant d'être extrêmement agité, devait avoir lieu ce lundi à la Knesset. L'ancien ministre des affaires étrangères, M. Eban, devait déposer en fin de séance une motion de censure au nom du Front travailliste MAPAM.

(Intérim.)

● *Les autorités militaires de Cisjordanie* ont finalement autorisé, vendredi 21 juillet, huit professeurs américains d'origine palestinienne à poursuivre leur enseignement à l'université de Bir-Zeit près de Ramallah. Leur expulsion avait été envisagée à plusieurs reprises, « *pour activités politiques* » (*le Monde* du 30 juin 1978). Les responsables de l'université et les huit professeurs en question se sont engagés à ne pas « *faire de politique pendant les cours* ». D'autre part, plusieurs maires et personnalités de Cisjordanie ont envoyé des télégrammes au ministre de la défense et au commandant de la Judée-Samarie pour leur demander d'œuvrer en faveur du retour de tous les habitants de la région expulsés depuis 1967. — *(Corresp.)*

M. Menahem Begin est le seul obstacle à la paix

déclare le président égyptien

Le Caire (*A.F.P.*). — Le président Sadate a rendu M. Menahem Begin « *seul responsable de l'échec des efforts de paix, en raison de son obstination à conserver les territoires arabes* ». Dans son discours prononcé, samedi 22 juillet, à l'occasion du vingt-sixième anniversaire de la révolution égyptienne, et retransmis en direct par la radio du Caire, le chef de l'Etat égyptien a poursuivi : « *M. Menahem Begin est le seul obstacle à la réalisation de la paix, car si le gouvernement israélien veut la paix, celle-ci peut être réalisée en quelques heures.* »

Le président Sadate a démenti qu'il existât une « *haine personnelle entre lui et le premier ministre israélien* ». « *L'avenir des peuples*, a-t-il dit, *ne doit pas dépendre d'inimitiés personnelles ou de joutes oratoires entre nous.* »

« *En conséquence*, a-t-il dit, *je réaffirme que nous n'avons pas changé, que nous sommes prêts à accueillir tout nouvel élément, mais que nous ne recourrerons pas à un traité de paix séparé, et que nous ne céderons pas un pouce de notre territoire.* »

D'autre part, le chef de l'Etat a proposé d'amender la Constitution égyptienne afin de mettre un terme au rôle prépondérant de l'Union socialiste arabe en Egypte. Il a indiqué que cet amendement devrait prévoir le remplacement du comité central de l'Union socialiste arabe par un Conseil consultatif composé de représentants de toutes les couches de la population. Ce conseil devrait se réunir une fois par an à l'occasion de l'anniversaire de la révolution égyptienne, et serait l'expression de l'opinion de la famille égyptienne.

Le président Sadate a ensuite exprimé son intention de former lui-même un nouveau parti politique et a annoncé qu'il présenterait au comité compétent une demande en ce sens.

Liban

L'artillerie syrienne a bombardé la banlieue du secteur chrétien de Beyrouth

De notre correspondant

Beyrouth. — Pour la troisième journée consécutive, dimanche 23 juillet, la localité d'Hadeth, dans la banlieue du secteur conservateur chrétien de Beyrouth, a été bombardée par l'artillerie des troupes syriennes de la Force arabe de dissuasion (FAD). Celle-ci accuse les milices conservatrices chrétiennes de l'avoir provoquée, et Radio-Damas abonde dans ce sens.

A la suite de trois cessez-le-feu négociés en soirée, les bombardements ont progressivement diminué et avaient cessé lundi matin. Les autorités libanaises font état d'une dizaine de morts et d'une centaine de blessés parmi la population.

La radio phalangiste a tout de suite transposé le problème sur le plan politique en annonçant que le président de la République, M. Sarkis, avait ordonné à la FAD d'arrêter son pilonnage, mais qu'il n'avait pas été obéi.

En renonçant à démissionner, il y a une semaine, M. Sarkis avait précisément annoncé qu'il ne laisserait pas se reproduire la situation antérieure.

Faut-il voir dans cette flambée de violence les prémices de la nouvelle conflagration que chacun craint à *Beyrouth*, depuis l'arrêt de la précédente bataille, le 6 juillet ?

Outre les bombardements de Hadeth, la journée de dimanche a été marquée par une tension et une nervosité croissantes. La FAD a procédé à soixante-dix arrestations de membres des Phalanges ou de sympathisants, accusés d'être les auteurs d'une série d'attentats terroristes. La célébration du vingt-sixième anniversaire de la révolution égyptienne a été l'occasion d'une série de meetings anti-Sadate, dont le plus important, organisé par le Mouvement national (progressiste) à Chehim, s'est terminé par des recommandations sur la « *nécessité de poursuivre la lutte jusqu'à la chute des forces isolationnistes* » (conservatrices chrétiennes).

Auparavant, le chef du parti socialiste progressif, M. Swalid Joumblatt, avait violemment attaqué le « *système pourri hérité du mandat français* ».

LUCIEN GEORGE.

DIPLOMATIE

LES TRAVAUX DU CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL DES NATIONS UNIES

La protection des réfugiés n'est pas toujours assurée

en dépit des conventions internationales

Genève. — Le Conseil économique et social des Nations unies (ECOSOC) a été confronté, vendredi 21 juillet, lors de l'examen du rapport annuel du haut commissariat pour les réfugiés (H.C.R.), aux conséquences de l'échec de la conférence des Nations unies sur le droit d'asile territorial. — (« Le Monde » daté 6-7 février 1977.)

De notre correspondante

Le H.C.R., qui ne perd pas de vue l'importance de l'assistance aux réfugiés, n'en est pas moins préoccupé par les problèmes du droit d'asile et de la protection des droits de réfugiés, notamment celui du non-refoulement. Non seulement l'octroi du droit d'asile se heurte à de nombreuses difficultés, mais selon le rapport, dans certains pays « *les réfugiés ont été, individuellement ou en groupes, soumis à des mesures de harcèlement et d'intimidation ou à des voies de fait, ou ont été enlevés, torturés, voire assassinés* ». Et personne ne peut ignorer que, dans plusieurs pays d'Amérique latine, notamment en Argentine, un nombre considérable de réfugiés politiques sont emprisonnés ou internés dans des camps.

En Asie, le refus de certains pays d'accueillir les réfugiés ayant fui le Vietnam a contraint nombre de ces derniers à rester durant de longues périodes à bord des embarcations dans des conditions inhumaines. Les capitaines de navires venus au secours des bateaux n'ont pas toujours réussi à obtenir l'autorisation de débarquer les rescapés. Des appels de détresse en mer ayant été ignorés, le H.C.R., de concert avec l'organisation intergouvernementale de la navigation maritime, a lancé un appel aux armateurs, afin que des instructions soient données aux capitaines pour que les conventions sur le sauvetage en mer soient respectées.

Le H.C.R. continue des démarches pour obtenir des autorités compétentes les autorisations de débarquements (l'asile ne serait-il que provisoire), et le non-refoulement des rescapés.

En dépit de ces difficultés, quelque neuf cent mille personnes ont été en 1977 accueillies dans divers pays, et pas forcément à titre temporaire. De nombreux réfugiés ont réussi à s'intégrer dans leurs nouvelle patrie. Le droit du réfugié de bénéficier, dans les pays d'accueil, des mêmes possibilités d'emploi et des mêmes avantages sociaux que les nationaux, est prévu par la convention de 1951 sur les réfugiés, à laquelle tous les Etats membres des Nations unies ne font pas partie. Cette convention insiste sur le respect de l'unité de la famille et le regroupement des familles séparées.

ISABELLE VICHNIAC.

● *Avant la conférence des pays non alignés.* — Deux importantes personnalités se sont rendues, samedi 22 juillet, à Belgrade, où s'ouvre, mardi, la conférence des ministres des affaires étrangères des pays non alignés. Il s'agit du président Boumediène, qui a conféré avec le maréchal Tito, et du vice-premier ministre cubain, M. Carlos Rafael Rodriguez. — *(A.F.P.)*

Jimmy Carter se prend-il pour Saint Louis ?

(Suite de la première page.)

On n'accule pas au manque d'alimentation en énergie un empire tel que celui de l'U.R.S.S., et qui aligne plus de deux mille cinq cents fusées à têtes nucléaires, trente-sept divisions blindées sur les seules frontières européennes, et quelque quatre cent trente bâtiments de surface et deux cent quarante navires de plongée dans la Méditerranée, l'océan Atlantique et l'océan Indien.

Si l'on souhaite désamorcer la troisième guerre mondiale, on n'y parviendra qu'en faisant en sorte qu'aucune des grandes puissances ne soit poussée à dominer les autres par crainte de tomber elle-même dans la dépendance pour ses approvisionnements essentiels.

Les Soviétiques ne veulent pas la guerre, c'est certain. Mais s'ils la jugent nécessaire, ils la feront ; cela aussi est certain. Les démocraties occidentales ne veulent pas non plus la *guerre* ; c'est évident. Mais se résoudraient-elles à la faire, ou seulement à montrer assez tôt leur détermination à la faire le cas échéant ? C'est moins sûr. Nous nous présentons donc, au moins dans les préliminaires, en situation de perdants.

La meilleure façon de rétablir cette situation n'est pas forcément de prétendre imposer le respect des droits de l'homme aux pays qui *font* passer avant le respect du régime et de l'Etat. Ces pays auront beau jeu de crier à l'ingérence dans leurs affaires, et d'en tirer argument pour intervenir, à leur manière, dans les nôtres. Nous sommes en bonne voie pour l'escalade des provocations. Les droits de l'homme sont une belle chose ; mais la survie de l'humanité, sur nos continents, est une réalité qui mérite également d'être considérée.

Que les procès des dissidents moscovites indignent l'opinion publique occidentale, c'est chose juste et normale, mais qu'il faut laisser précisément à l'opinion, c'est-à-dire aux intellectuels, aux journalistes, aux associations, aux ligues de protestation, de défense ou de soutien. Mais un chef d'Etat, avant de montrer les dents, doit savoir s'il peut mordre. Où veut donc nous emmener Jimmy-la-Croisade ? Se prend-il pour saint Louis et s'imagine-t-il qu'il va pouvoir convertir les infidèles ? Et au nom de quel Evangile... ? L'Evangile d'Helsinki ?

On se demande qui a bien pu prendre ce fameux accord pour un commencement et non pour ce qu'il était, une fin, non pas l'ouverture d'une ère de tendresse internationale, mais un gel des situations acquises. Des hommes d'Etat dignes de ce nom n'eussent pas signé l'Acte final d'Helsinki, je veux dire n'eussent pas souscrit, pour si peu de *concessions* obtenues, à une déclaration si ardemment souhaitée par leurs cocontractants ; ou bien ils eussent fait traîner la négociation pendant dix ou vingt ans, comme celles sur le désarmement.

Dès avant Belgrade, il était clair que la fameuse « troisième corbeille » n'avait pour les Soviétiques aucun contenu. Dès avant Belgrade, il était clair que les « droits de l'homme » s'arrêtaient sur la frontière Oder-Neisse. De même que, dès Helsinki, le concept de l'Europe « de l'Atlantique à l'Oural » pouvait être rangé au musée des grands desseins perdus, sauf bien sûr à devenir celui d'une Europe d'obédience entièrement marxiste, après des destructions massives.

Le gouvernement soviétique vient de faire entendre clairement qu'il est maître chez lui, et que chez lui les opposants vont en prison. Les derniers condamnés ont été choisis pour le démontrer, et les déclarations américaines ont probablement alourdi leur peine.

Le président Carter a bon cœur, nous le savons. Il a même fait carrière de ce muscle-là ; mais les gens de bon cœur sont légions, ces temps-ci. Ce sont plutôt les gens de tête solide qui se font rares dans les affaires du monde.

Tout cet incident, dont on ne saurait minimiser la gravité à maints égards, prouve et confirme combien il est nécessaire que l'Europe occidentale assure son indépendance, et, si cela ne se peut, que la France, à tout le moins, conserve la sienne.

MAURICE DRUON.

A TRAVERS LE MONDE

Etats-Unis

● LE GENERAL CHARLES LANHAM, qui commandait la première unité américaine entrée dans Paris à la libération de la capitale, en août 1944, le 22e régiment d'infanterie, vient de mourir d'un cancer, à l'âge de soixante-quinze ans, à Washington. Sa mort, qui est survenue le jeudi 20 juillet, a été, de par sa volonté, entourée de la plus grande discrétion. En 1944, Lanham, alors colonel, avait débarqué en Normandie avec la quatrième division. Son régiment devait ensuite s'illustrer à Paris, puis en pénétrant, le premier, en Allemagne et, après avoir traversé la ligne Siegfried, en débouchant dans la plaine de Cologne au prix de pertes sévères. Par la suite, Lanham avait été porte-parole du SHAPE, sous le commandement d'Eisenhower, puis avait commandé une division en Allemagne. Parmi ses multiples décorations figuraient la Légion d'honneur, les croix de guerre française et belge. — *(A.F.P.)*

Grèce

● DOUZE BOMBES de fabrication artisanale ont explosé à Athènes dans la nuit du 23 au 24 juillet, ne faisant aucune victime et ne provoquant que des dégâts matériels légers. Neuf de ces explosions se sont produites dans le centre de la ville et trois au Pirée. Deux des engins avaient été déposés devant le bureau de l'organisation des Nations unies et le ministère grec des affaires étrangères. Ces attentats n'ont pas été revendiqués, mais on pense à Athènes qu'ils sont le fait d'organisation d'extrême droite, ce 24 juillet étant le quatrième anniversaire de la chute du régime des colonels. — *(A.F.P.)*

Maroc

● LE MINISTRE MAURITANIEN DES FINANCES ET DU COMMERCE, M. SIDI AHMED OULD BENEIJARA, a quitté, dimanche 23 juillet, le Maroc pour regagner Nouakchott après un séjour de trois jours dans le royaume. A son départ, il a indiqué aux journalistes qu'il a été reçu deux fois par le roi Hassan II à qui il a remis un message personnel du colonel Ould Salek. Le ministre a précisé qu'il avait exposé au souverain la position de son gouvernement sur les problèmes communs au Maroc et à son pays. — *(Corresp.)*

LA GUERRE D'É[...]

L'intransigeance d'Addis-Abeba accentue son isolement diplomatique

De notre envoyé spécial

[...] Le sommet de Khartoum a [...] d'une solution militaire en Erythrée [...] la diplomatie éthiopienne. A cette occasion, Addis [...] en effet, les réserves [...] l'unité africaine par la poursuite de ce [...]

[illegible]

JEAN-CLAUDE POMONTI.

LE BILAN DU SOMMET DE KHARTOUM

Les résolutions adoptées reflètent un regain d'influence des pays « modérés »

[...] terme d'une séance-marathon de plus de seize heures [...] conférence au sommet de l'O.U.A. s'est achevée [...] samedi 22 juillet, avec une journée de retard sur [...] prévu. S'ils ne sont pas parvenus à prendre beaucoup [...] mesures concrètes pour résoudre les grands problèmes qui [...] le continent noir, notamment celui de la présence des [...] étrangères, les chefs d'Etat et de gouvernements africains [...] adopté plus de deux cent cinquante résolutions dont les plus [...] concernent le Sahara occidental, les interventions [...] les « manœuvres néocolonialistes », le non-alignement, [...] projet de force interafricaine et l'Afrique australe.

[...] du Sahara occidental, l'O.U.A. a décidé la création [...] comprenant au moins [...] d'Etat, placé sous la [...] de M. Nemeiry (Soudan). Cet organisme devra examiner [...] y compris [...] au droit à l'autodétermination du peuple sahraoui. Son [...] sera soumis à un [...] extraordinaire. Pareil [...] programmé depuis deux [...] jamais pu se tenir, faute [...] consensus suffisant.

La résolution sur les interventions étrangères condamne la [...] des pactes militaires [...] des puissances extra-africaines, tout en réaffirmant le [...] de chaque pays à choisir son [...] idéologique. L'O.U.A. a [...] l'idée d'une force interafricaine qui ne serait pas mise en [...] pour elle-même. Le principe d'une telle force sera étudié par la commission de défense [...] l'organisation. Pourtant, l'O.U.A. a rappelé le « *droit inaliénable* » de chaque pays à faire appel à l'aide extérieur, en cas de [...]

La conférence a, d'autre part, [...] un texte sur l'île de la Réunion, mais a condamné « *la présence française à Mayotte* ». Il a été rappelé que les Comores étaient toujours partie de l'O.U.A., mais que leur exclusion du sommet visait seulement à contester la représentativité de la « délégation du mercenaire Bob Denard ».

Enfin, l'O.U.A. a mis en garde les Etats-Unis contre une éventuelle levée des sanctions économiques contre la Rhodésie, qui serait considérée comme un « *affront à la dignité du peuple africain* ».

De manière générale, les textes adoptés par l'O.U.A. reflètent, au-delà des inévitables formules de compromis, un net regain d'influence des pays modérés. Ceux-ci ont, en effet, très sensiblement amendé la plupart des textes proposés par le camp « progressiste ». La leçon essentielle de ce sommet restera sans doute qu'il a mis en évidence, pour la première fois, la volonté des pays africains d'aborder ouvertement les problèmes qui les divisent.

M. EDEM KODJO NOUVEAU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'O.U.A.

M. Edem Kodjo, ministre des affaires étrangères du Togo, a été élu samedi 22 juillet, secrétaire général de l'O.U.A., pour quatre ans, en remplacement de M. William Eteki Mboumoua, de nationalité camerounaise, qui ne se représentait pas pour des raisons personnelles. M. Kodjo a été choisi au septième tour de scrutin par trente-neuf voix contre zéro. — *(A.F.P., Reuter.)*

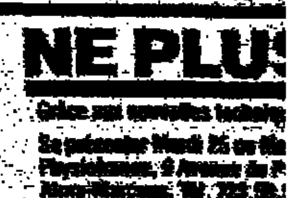
[illegible]

Rhodésie

CENT SIX GUÉRILLEROS ONT ÉTÉ TUÉS AU COURS D'UNE SEULE OPÉRATION

Les forces de sécurité rhodésiennes ont tué cent six guérilleros nationalistes au cours d'une [...] opération, organisée à la [...] du massacre de trente-neuf personnes, au début de la semaine dernière dans la région de Wezda, [...] l'est du pays, a annoncé samedi 22 juillet à Salisbury un communiqué militaire. Il s'agit de « *la plus importante opération menée par les forces de l'ordre depuis le début de la guerre, il y a six ans* ».

C'est la première fois qu'il est fait état à Salisbury du massacre de Wezda, dont toutes les victimes sont des civils, ajoute le communiqué. Selon des informations officieuses, que l'on se refuse à confirmer à Salisbury, les trente-neuf tués étaient des partisans du révérend Sithole, l'un des dirigeants noirs modérés membres du Conseil exécutif intérimaire. Ils auraient été massacrés par des partisans de M. Mugabe, codirigeant de la guérilla. — *(A.F.P., Reuter)*



AFRIQUE

LA GUERRE D'ÉRYTHRÉE

L'intransigeance d'Addis-Abeba accentue son isolement diplomatique

De notre envoyé spécial

Khartoum. — Le sommet de Khartoum a souligné à quel point la recherche d'une solution militaire en Erythrée menace d'isolement la diplomatie éthiopienne. A cette occasion, Addis-Abeba a pu mesurer, en effet, les réserves suscitées au sein de l'Organisation de l'unité africaine par la poursuite de ce conflit.

Le sommet a adopté le rapport d'un comité de médiation qui fait, sans le dire, du conflit érythréen la « racine » du différend soudano-éthiopien. Cette décision a été prise à l'issue d'un débat à huis clos au cours duquel la délégation éthiopienne n'a pas réussi à convaincre l'O.U.A. du caractère, à ses yeux « *interne* », du problème érythréen.

Jusqu'à présent, la politique du Derg en Erythrée s'était avant tout heurté, au sein de l'O.U.A., à l'hostilité des régimes conservateurs et de la Somalie, qui lui reprochaient la présence sur le territoire éthiopien de troupes cubaines et de conseillers soviétiques. Cette fois, le sommet de Khartoum a mis en évidence la gêne de certains Etats idéologiquement proches de l'Ehiopie.

Parmi ces pays figurent le Mozambique, la Guinée-Bissau, la Tanzanie, Madagascar, l'Algérie, la Libye et même l'Angola. Ces derniers évitent toutefois encore de prendre ouvertement position sur ce problème pour ne pas prêter le flanc aux attaques des régimes pro-occidentaux de l'organisation panafricaine.

Mais, à l'issue des délibérations dans la capitale soudanaise, le président Nyerere (Tanzanie) a regagné Dar-Es-Salam vie à Addis-abeba pour exprimer ses préoccupations à son homologue éthiopien, le lieutant-colonel Mengistu Hallé Mariam. En règle générale, les régimes radicaux d'Afrique estiment que la légitimité de l'insurrection érythréenne s'appuie sur de solides arguments juridiques. E noutre, la représentativité qu'ils lui reconnaissent se fonde sur la durée de son combat — dix-sept années, — sur son caractère populaire et l'étendue du territoire sous son contrôle (plus de 90 % de la province). Pour toutes ces raisons, on juge, tant à Maputo qu'à Bissau ou à Tananarive, qu'il faut préserver l' « acquis » que représente l'insurrection érythréenne pour la révolution africaine.

Même les alliés cubains de l'Ethiopie ne paraissent pas insensibles à ce type d'argument, puisque tout en maintenant une garnison de quatre mille hommes à Asmara, ils ne participent pas au combat en Erythrée, pour le moment. Quant au F.P.L.E. (Front populaire de libération de l'Erythrée), il entretient des relations de solidarité avec les mouvements de libération d'Afrique australe et le Polisario, et vient d'installer un nouveau représentant à Alger.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

LE BILAN DU SOMMET DE KHARTOUM

Les résolutions adoptées reflètent un regain d'influence des pays « modérés »

Au terme d'une séance-marathon de plus de seize heures, la quinzième conférence au sommet de l'O.U.A. s'est achevée à Khartoum, samedi 22 juillet, avec une journée de retard sur le programme prévu. S'ils ne sont pas parvenus à prendre beaucoup de mesures concrètes pour résoudre les grands problèmes qui agitent le continent noir, notamment celui de la présence des troupes étrangères, les chefs d'Etat et de gouvernements africains ont adopté plus de deux cent cinquente résolutions, dont les plus importantes concernent le Sahara occidental, les interventions extérieures, les « manœuvres néocolonialistes », le non-alignement, le projet de force interafricaine et l'Afrique australe.

S'agissant du Sahara occidental, l'O.U.A. a décidé la création d'un comité comprenant au moins cinq chefs d'Etat, placé sous la présidence de M. Nemeiry (Soudan). Cet organisme devra examiner « tous les faits », y compris l'exercice du droit à l'autodétermination du peuple sahraoui. Son rapport sera soumis à un sommet extraordinaire. Pareil sommet, programmé depuis deux ans, n'a jamais pu se tenir, faute d'un consensus suffisant.

La résolution sur les interventions étrangères condamne la conclusion des pactes militaires avec des puissances extra-africaines, tout en réaffirmant le droit de chaque pays à choisir son option idéologique. L'O.U.A. a repoussé l'idée d'une force interafricaine qui ne serait pas mise en œuvre pour elle-même. Le principe d'une telle force sera étudié par la commission de défense de l'organisation. Pourtant, l'O.U.A. a rappelé le « *droit inaltérable* » de chaque pays à faire appel à l'aide extérieur, en cas de besoin.

La conférence a, d'autre part, rejeté un texte sur l'île de la Réunion, mais a condamné « *la présence française à Mayotte* ». Il a été rappelé que les Comores faisaient toujours partie de l'O.U.A., mais que leur exclusion du sommet visait seulement à contester la représentativité de la « délégation du mercenaire Bob Denard ».

Enfin, l'O.U.A. a mis en garde les Etats-Unis contre une éventuelle levée des sanctions économiques contre la Rhodésie, qui serait considérée comme un « *affront à la dignité du peuple africain* ».

De manière générale, les textes adoptés par l'O.U.A. reflètent, au-delà des inévitables formules de compromis, un net regain d'influence des pays modérés. Ceux-ci ont, en effet, très sensiblement amendé la plupart des textes proposés par le camp « progressiste ». La leçon essentielle de ce sommet restera sans doute qu'il a mis en évidence, pour la première fois, la volonté des pays africains d'aborder ouvertement les problèmes qui les divisent.

M. EDEM KODJO NOUVEAU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'O.U.A.

M. Edem Kodjo, ministre des affaires étrangères du Togo, a été élu samedi 22 juillet, secrétaire général de l'O.U.A., pour quatre ans, en remplacement de M. William Eteki Mboumoua, de nationalité camerounaise, qui ne se représentait pas pour des raisons personnelles. M. Kodjo a été choisi au septième tour de scrutin par trente-neuf voix contre zéro. — *(A.F.P., Reuter)*.

[Né en 1938 à Sokodé, M. Edem Kodjo est ancien élève de l'Ecole nationale d'administration (promotion 1964) et licencié en sciences économiques. Administrateur civil, délégué aux affaires économiques du bureau politique national du Rassemblement du peuple togolais (R.P.T.), parti unique, il fut secrétaire général du mouvement de 1967 jusqu'à la suppression de ce poste en 1971. En tant que ministre de l'économie et des finances, il représenta le Togo à de nombreuses conférences internationales et présida le conseil d'administration de la Banque centrale des Etats d'Afrique de l'Ouest (B.C.E.A.O.). En 1976, il fut président du conseil des ministres de l'O.U.A.]

Rhodésie

CENT SIX GUÉRILLEROS ONT ÉTÉ TUÉS AU COURS D'UNE SEULE OPÉRATION

Les forces de sécurité rhodésiennes ont tué cent six guérilleros nationalistes au cours d'une vaste opération, organisée à la suite du massacre de trente-neuf personnes, au début de la semaine dernière dans la région de Wezda, à l'est du pays, a annoncé samedi 22 juillet à Salisbury un communiqué militaire. Il s'agit de « *la plus importante opération menée par les forces de l'ordre depuis le début de la guerre, il y a six ans* ».

C'est la première fois qu'il est fait état à Salisbury du massacre de Wezda, dont toutes les victimes sont des civils, ajoute le communiqué. Selon des informations officieuses, que l'on se refuse à confirmer à Salisbury, es trente-neuf tués étaient des partisans du révérend Sithole, l'un des dirigeants noirs modérés membres du Conseil exécutif intérimaire. Ils auraient été massacrés par des partisans de M. Mugabe, codirigeant de la guérilla. — *(A.F.P., Reuter)*

Le lieutenant-colonel Mengistu joue son va-tout dans l'offensive en cours

Correspondance

Khartoum. — L'armée éthiopienne est parvenue à percer les lignes de défense du Front de libération de l'Erythrée (FLE) près de la frontière soudanaise. En dépit des pluies abondantes qui gênent son avance, elle progresse désormais selon deux axes parallèles, en direction des villes de Tessenei et Barentu, où une garnison éthiopienne est assiégée depuis des mois par les maquisards. En cas de succès, ces deux colonnes pourraient opérer leur jonction pour attaquer la ville d'Agordat aux mains du FLE. Une telle opération, si elle réussissait, priverait le FLE de ses bases citadines dans tout le sud-ouest de l'Erythrée, contraignant ses combattants à revenir à la guérilla.

Le FLE, au demeurant, qui fut historiquement le premier front érythréen et longtemps le plus important, paraît aujourd'hui en rapide déclin et victime surtout de graves divisions internes. D'orientation prosoviétique, il ne paraît plus en mesure de contrebalancer l'influence croissante du Front populaire de libération (F.P.L.E.), dont les forces sont concentrées sur les hauts plateaux érythréens, dans la région de Massaouah et au sud-est de la province. Le troisième front, quant à lui, le FLE-PLE, dirigé par M. Osman Saleh Sabeh, soutenu par l'Arabie Saoudite et l'Iran, ne dispose que d'environ trois mille combattants dans la région Agordat-Tessenei.

Si elle rencontre quelque succès face au FLE, l'armée éthiopienne n'est pas parvenue, face au F.P.L.E., à briser l'encerclement d'Asmara, la capitale provinciale, dont la garnison — 40 000 hommes environ — a cependant été de nouveau renforcée par voie aérienne. La supériorité des Ethiopiens en ce qui concerne le matériel et l'armement, a certes obligé les Erythréens à disperser leurs forces sur de vastes régions, cependant, les dirigeants de la guérilla estiment que les lignes de communication éthiopiennes, en arrière de l'offensive actuelle, ont été coupées et que l'armée d'Addis-Abeba ne parviendra pas à maintenir sa supériorité.

Des sources diplomatiques à Khartoum confirment les difficultés logistiques auxquelles doivent faire face les forces éthiopiennes, mais ajoutent que la situation pourrait s'améliorer en septembre pour Addis-Abeba, notamment sur le plan aérien, lorsque les deux nouveaux aéroports stratégiques construits au sud de l'Erythrée seront opérationnels. En outre, l'aide soviétique pourrait être accrue en cas de difficultés graves sur le champ de bataille.

Tandis que, depuis deux mois, se poursuit ainsi — avec des succès et des échecs — la contre-offensive éthiopienne en Erythrée, plusieurs mois supplémentaires paraissent nécessaires à Addis-Abebda avant d'obtenir un résultat militaire significatif. Or la campagne en cours aura de profondes répercussions politiques dans les deux camps, ce qui constitue sans aucun doute le facteur déterminant dans cette guerre vieille de dix-sept ans. Les deux adversaires en présence jouent leur existence politique dans l'aventure et, déjà, il apparaît que la capacité offensive des Ethiopiens est menacée par l'intensification des luttes politiques à Addis-Abeba.

Lutte pour le pouvoir

Selon des diplomates en poste lieutenant-colonel Mengistu Haïl-Mariam, chef de l'Etat, s'efflé-Mariam, chef de el'Etat, s'efforce aujourd'hui de résister à une tentative des Soviétiques pour l'évincer. L'offensive en Erythrée est donc pour lui une véritable course contre la montre. Le gouvernement éthiopien doit faire face également à une très grave crise économique, à une désorganisation des circuits commerciaux qui pourraient déboucher, selon certains experts, sur une nouvelle famine aussi grave que celle de 1973 sous l'ancien régime. Dans le même temps, les membres des milices — au nombre de cent cinquante à deux cent mille — chargées de combattre aux côtés de l'armée régulière en Ogaden et en Erythrée manifesteraient de plus en plus ouvertement leur mauvaise humeur et réclameraient des augmentations de salaires. Les travailleurs civils de leur côté sont engagés dans des mouvements revendicatifs. Le gouvernement se trouve donc pris entre les risques de la banqueroute ou de la révolte.

De source diplomatique, on estime que les Soviétiques ont perdu confiance en M. Mengistu et soutiennent désormais le lieutenant Legesse Asfaw, chef du comité politique du Derg, et second personnage du régime. La lutte pour le pouvoir entre les deux hommes s'inscrit dans le cadre de la prochaine création d'un parti unique prévue pour septembre. Le chef de l'Etat pourrait être alors éliminé, ce qui permettrait d'engager avec les Erythréens des négociations sur la base d'une solution fédérale.

M. Mengistu, dit-on, serait inquiet de ces « machinations » et chercherait du côté des occidentaux un nouveau soutien en échange d'une promesse de limiter l'influence soviétique en Ethiopie. Il aurait eu récemment plusieurs entretiens discrets avec des ambassadeurs européens — dont celui de la France. Il a aussi rencontré longuement un représentant de la C.E.E. (M. Claude Cheysson) et celle-ci a d'ores et déjà promis un accroissement important de son aide.

DAN CONNEL.

Tunisie

Après la visite de M. Christian Beullac

La coopération culturelle avec la France sera renforcée

De notre correspondant

Tunis. — Les possibilités de création à Paris d'un « institut du monde arabe » ont été évoquées lors de la visite officielle que M. Christian Beullac, ministre de l'éducation, a effectuée les 20 et 21 juillet à Tunis. Le ministre tunisien de l'éducation, M. Mohamed Mzali, a annoncé que son gouvernement était disposé à contribuer à la mise en œuvre de ce projet et à jouer un rôle actif dans le fonctionnement du futur institut, dont l'objectif fondamental sera « *de favoriser la connaissance et la diffusion de la culture arabe, et d'une façon plus large de contribuer à la compréhension et au dialogue entre l'Europe et le monde arabe et islamique* ».

Mais les entretiens entre les deux ministres ont surtout porté sur l'évolution de la coopération franco-tunisienne dans le domaine de l'enseignement qui est axé depuis plusieurs années sur la formation d'enseignants tunisiens appelés à prendre progressivement la relève des coopérants français. Actuellement, 1 154 enseignants français, dont 807 dans le secondaire et 347 dans le supérieur, exercent en Tunisie. En principe, cet effectif devrait être réduit de plus de moitié dans les prochaines années.

Le communiqué publié au terme de la visite de M. Beullac indique que la coopération doit être désormais orientée vers des secteurs prioritaires, en particulier dans le domaine de la science et de la technologie.

D'autre part, MM. Beullac et Mzali ont échangé des informations sur l'enseignement de la langue et de la civilisation arabe en France et sur la place du français dans le système éducatif tunisien. Selon le communiqué, les deux ministre « *ont insisté sur la nécessité de préserver et de développer dans les deux pays la culture nationale et les valeurs arabo-musulmanes pour les enfants tunisiens* ».

Un renforcement de l'information et de la formation des maîtres tunisiens chargés d'enseigner la langue et la civilisation arabes dans les classes fréquentées par les enfants des travailleurs immigrés et des maîtres français appelés à assurer un enseignement à des enfants tunisiens a également été souhaité de part et d'autre.

MICHEL DEURE.

● *Le tribunal criminel de Sousse* a décidé de renvoyer au 31 juillet le procès des cent un syndicalistes impliqués dans les événements du 26 janvier (*le Monde* du 21 juillet). Le procès, qui s'était ouvert le 19 juillet, avait été renvoyé une première fois au 24 juillet à la demande de la défense. — *(Corresp.)*

EUROPE

Espagne

EN REVENDIQUANT LES ASSASSINATS DE MADRID

La branche militaire de l'ETA semble vouloir tester les réactions de l'armée

Après les Groupes armés prolétariens et le GRAPO (Groupes de résistance antifasciste du premier octobre), l'organisation séparatiste basque ETA a, à son tour, revendiqué l'assassinat, à Madrid, du général Juan Sanchez Ramos Izquiero et de son aide de camp, le lieutenant-colonel Juan Perez Rodriguez. L'enquête se poursuit pour tenter de retrouver les agresseurs présumés des deux officiers, deux hommes et une femme, qui auraient été vus à une trentaine de kilomètres au nord de Madrid. L'un d'eux serait blessé. Le ministre de la justice a décidé de poursuivre, pour « apologie du terrorisme » et « injure envers l'armée », les organes de presse qui ont publié samedi le texte du communiqué de l'ETA revendiquant l'attentat.

Bilbao. — Un communiqué, publié samedi 22 juillet par la branche militaire de l'ETA revendiquant l'attentat de Madrid, a provoqué une certaine surprise au Pays basque. Plus de surprise que de tension même, du moins pour l'instant : le dispositif policier considérable que l'on avait connu dans des circonstances semblables il y a quelques années n'a pas encore fait son apparition. Des contrôles routiers ont cependant été établis sur certains grands axes.

Avant l'envoi du communiqué, nombreux étaient ceux qui, de Bayonne à Bilbao, estimaient que ce nouveau coup de main devait être attribué à l'extrême droite, bien que le GRAPO — sur le « gauchisme » duquel on s'interroge d'ailleurs beaucoup, en Euskadi comme ailleurs — ait assuré qu'il en était l'auteur.

De notre envoyé spécial

Pour les nationalistes basques, le fait que Madrid ait mis en avant les vives réticences de l'armée pour justifier la prudence de sa démarche vers l'autonomie plaidait en faveur de cette thèse : *la vieille garde franquiste cherchait, au besoin en manipulant quelques extrémistes de gauche, à renforcer l'hostilité de nombreux cadres militaires devant l'évolution démocratique et régionaliste du régime.*

Sous réserve que l'authenticité de ce communiqué se confirme, les faits obligent les sympathisants du courant nationaliste, l'Abertzalé, non seulement à reconsidérer ce raisonnement, mais à tenter de comprendre pourquoi le mouvement a pu lancer une opération que beaucoup qualifiaient la veille encore de provocation. Il est vrai que l'ETA est accoutumée, depuis quelques années, à ce que ses actions les plus dures se heurtent d'abord à la désapprobation et à l'incompréhension de l'opinion, puis qu'un refux se produise en sa faveur.

Une simple régionalisation

La branche militaire de l'ETA n'a jamais véritablement désarmé, à l'inverse de la branche politico-militaires. Mais trois grandes consirérations peuvent aujourd'hui pousser le mouvement séparatiste à durcir son attitude.

Le résultat des négociations engagées entre les élus basques et le pouvoir central espagnol — négociations dont les éléments modérés du courant Abertzalé, du parti national basque à l'ETA politico-militaire en passant par les socialistes, avaient fait leur cheval de bataille — ne semble pas avoir répondu aux espérances des nationalistes. Aucun de leurs parlementaires n'a d'ailleurs voté, quelques heures après le double meurtre, le projet de Constitution. La pré-autonomie, tout en étant considérée comme un progrès par rapport au centralisme intransigeant de la période franquiste, apparaît à beaucoup de nationalistes basques comme une façon subtile de transformer en régionalisation une revendication d'une tout autre nature. En parlant pour la première fois, en mai 1977, des « peuples d'Espagne », le gouvernement de Madrid avait fait naître au Pays basque un espoir auquel les mesures adoptées ne répondent que très imparfaitement.

Les dirigeants de l'ETA militaire, qui pouvaient se sentir isolés dans leur intransigeance pendant cette phase des négociations, estiment probablement aujourd'hui que les faits leur ont, au moins partiellement, donné raison. Sentiment que viennent renforcer les récentes violences de Pampelune et d'autres villes basques espagnoles. Il est d'autant plus important et urgent pour cette branche du mouvement de revenir sur le devant de la scène qu'une réelle démobilisation avait accompagné, depuis la fin du franquisme, la division croissante du courant nationaliste. Les milieux proches de l'ETA jugent aujourd'hui que la démonstration est faite qu'une transition pacifique à l'autonomie véritable n'est pas possible.

En second lieu, l'ETA militaire s'est paradoxalement renforcée durant la relative « traversée du désert » qu'elle a connue avec la démocratisation du régime espagnol. La volonté de Madrid de réduire, et parfois de supprimer complètement, le quadrillage policier du Pays basque, la fin des « interrogatoires poussés » et des exécutions, ont permis à l'ETA de reconstituer ses forces. *« Tout ce que nous pouvons savoir des « militaires » nous laisse penser que jamais ils n'ont été aussi nombreux, aussi bien armés et entraînés »*, assure un sympathisant. L'organisation basque, en outre, n'est sans doute pas mécontente de montrer qu'elle peut toujours, comme à l'époque du meurtre de l'amiral Carrero Blanco en décembre 1973, frapper impunément au cœur de la capitale espagnole.

Enfin, il est très utile pour l'organisation nationaliste basque de mesurer jusqu'à quel point l'armée — dont on dit qu'elle continue de peser lourdement sur les choix politiques de Madrid, en particulier dans la question des « nationalités ». — régirait à un attentat de ce type. Les éléments durs de l'ETA estiment que cette façon de mettre en avant la pression de l'état-major chaque fois que les prétentions autonomistes paraissent trop élevées au gouvernement de M. Suarez constitue plus une manœuvre que l'expression d'une crainte réelle. De nombreux autres autonomistes, au contraire, restent persuadés que l'armée espagnole, ou du moins tel ou tel de ses chefs, n'hésiterait pas à intervenir si le pouvoir civil semblait aller trop loin dans ses concessions au Pays basque.

Après avoir harcelé les forces de police durant des années, l'ETA aurait donc franchi — si sa responsabilité dans l'opération de Madrid se confirmait — un degré supplémentaire dans sa lutte contre le pouvoir central espagnol. L'organisation autonomiste peut avoir été d'autant plus encline à le faire qu'une nouvelle aggravation de la situation au Pays basque peut difficilement conduire Madrid aujourd'hui au même type de réactions qu'il y a trois ans. D'une part, estime-t-on dans les milieux nationalistes, ses ambitions européennes poussent l'Espagne officielle à fuir tout ce qui pourrait ressembler à un retour aux méthodes répressives en usage sous Franco ; d'autre part, la relative fragilité de ses institutions nouvelles lui interdit, selon la formule d'un ancien dirigeant de l'ETA, *« de laisser l'Euskadi se muer en un nouvel Ulster »*.

BERNARD BRIGOULEIX.

● *Le Conseil suprême espagnol* de justice militaire a refusé définitivement samedi 22 juillet le bénéfice de l'amnistie aux quatre acteurs de la troupe théâtrale catalane Els Joglars, condamnés le 7 mars à deux ans de prison par le conseil de guerre de Barcelone. — *(A.F.P.)*

Grande-Bretagne

DES ASPIRATEURS OU DES CANONS

(De notre correspondant.)

Londres. — Au cours de l'année budgétaire 1977-1978, qui s'est achevée le 31 mars dernier, les forces armées britanniques ont dépensé quelque cent millions de livres (1 livre = 8.50 F) pour acheter des automobiles inutiles, des tapis et même des aspirateurs afin d'épuiser leurs crédits. Malgré cela, quatre-vingts millions de livres du budget de la défense nationale n'ont pas été utilisés.

Dans le système des finances publiques en Grande-Bretagne, il n'est pas d'usage de transférer les crédits d'une année sur l'autre. Chaque ministère, chaque service, est ainsi tenté de les dépenser jusqu'au dernier sou afin de ne pas risquer une diminution de son budget pour l'année suivante.

La révélation des achats de tapis et d'aspirateurs par les forces armées a été faite par la commission des dépenses publiques de la Chambre des Communes, qui a proposé qu'une exception aux règles budgétaires soit désormais admise pour la défense. La presse a rappelé la faiblesse des soldes des militaires de tous grades et l'insuffisance criante de certaines dotations en matériel.

La caricaturiste de l'« Evening Standard » a dessiné un ministre annonçant à des généraux chamarrés que *« les Russes demandent l'ouverture de négociations sur la limitation des aspirateurs stratégiques »*...

(Interim.)

Portugal

Crise politique après la démission des trois ministres centristes

(Suite de la première page.)

Les confédérations de l'industrie, du commerce et de l'agriculture ont conseillé au C.D.S. de se séparer d'un gouvernement dont elles dénoncent *« l'inertie et l'incapacité »*. Le 21 juillet, la Confédération de l'industrie (CIP) a diffusé un communiqué très dur. Critiquant *« l'optimisme manifesté par des éléments de la classe politique »* qui serait en contradiction avec la situation économique et financière du Portugal, la CIP a exigé le changement radical d'une législation qui viserait *« la collectivisation à terme de toute l'économie »*. La CIP s'est insurgés, en outre, contre les *« contraintes imposées »* par le Fonds monétaire internationale, qui affecteraient, en particulier, les industries privées. Elle a accusé l'Etat de favoriser le secteur public, qui bénéficierait de crédits inaccessibles au secteur privé.

L'attitude des évêques

« Nous ne pouvons pas accepter que le P.S. gouverne plus à gauche, avec l'appui du C.D.S., qu'il ne le faisait lorsqu'il était tout seul au gouvernement », a précisé M. Freitas do Amaral pour justifier l'attitude du parti qu'il dirige.

Selon M. Amaro da Costa, vice-président du C.D.S., tout se passerait comme si, au lieu d'un gouvernement socialiste - démocrate-chrétien, il y avait un gouvernement socialiste bénéficiant de l'appui parlementaire du P.C. Même l'Eglise prendrait ses distances : complaisante à l'égard du premier gouvernement constitutionnel dirigé par M. Soares, elle serait devenue réticente vis-à-vis du second. *« Serons-nous gouvernés par les meilleurs ? »*, demandait récemment un évêque du nord du pays.

Ces raisons devaient naturellement influencer un parti d'inspiration démocrate-chrétienne, situé idéologiquement au centre droit. Elles semblent néanmoins insuffisantes pour expliquer une crise qui peut avoir de graves conséquences.

Les dirigeants centristes n'ont-ils pas été les premiers à mettre l'accent sur le climat d'entente qui caractériserait les relations entre la plupart des ministres ? Et à regretter le départ de M. Sa Machado, dont le rôle aux affaires étrangères était apprécié ? Dans les cercles diplomatiques, on a attendu une solution jusqu'à la dernière heure : les Etats-Unis, disait-on, pousseraient dans ce sens. M. Amaral a indiqué que l'Union européenne des démocrates-chrétiens n'avait pas été consultée au sujet de cette affaire.

Certains pensent que les dirigeants du C.D.S. s'attendaient, lorsqu'ils ont formulé leurs exigences, à une réponse moins ferme des socialistes. Ils espéraient aussi que le président de la République s'engagerait pour favoriser une solution du conflit afin d'éviter d'avoir à porter seul, comme il est prévisible, ses conséquences. C'est ce mauvais calcul qui aurait entraîné les dirigeants centristes dans le mouvement qu'ils avaient eux-mêmes déclenché.

Au cas où la rupture se confirmerait, plusieurs hypothèses seraient envisagées. L'une qui jouit, croit-on, de certains appuis au sein du P.S., consisterait à maintenir le gouvernement actuel, les ministères laissés par les centristes étant confiés à des socialistes qui cumuleraient plusieurs fonctions. M. Soares, par exemple, pourrait s'occuper aussi des affaires étrangères.

Une autre possibilité déjà évoquée est celle d'un gouvernement P.S. élargi à des indépendants de gauche, qui recevrait l'aval du P.C.P. *« Si les dirigeants du P.S. répondent par la négative au chantage du C.D.S., il sera possible de créer des conditions plus favorables à la stabilité démocratique et à la stabilité du régime »*, a déclaré M. Cunhal au cours d'une fête communiste organisée près de Lisbonne le week-end dernier.

L'hypothèse envisagée par M. Sa Carneiro de constituer un gouvernement de salut national est rejetée par centristes et socialistes.

Il se peut, enfin, que M. Soares n'accepte pas ed reprendre son poste de premier ministre. Le général Eanes n'aurait alors d'autres recours, semble-t-il, que de constituer un gouvernement de gestion, dirigé peut-être par un militaire. Ce gouvernement préparerait des élections anticipées qui, en aucun cas, ne pourraient avoir lieu avant 1979, faute d'une loi électorale encore en discussion au Parlement.

Difficulté supplémentaire : la nouvelle Chambre n'aurait pas de pouvoir constitutionnel et ne pourrait siéger que jusqu'au mois d'octobre 1980. Selon la législation portugaise, c'est seulement à cette date que la Constitution peut être révisée.

JOSÉ REBELO.

Exilé après le 25 avril 1974

L'ANCIEN PRÉSIDENT AMERICO TOMAS EST RENTRÉ A LISBONNE

L'ex-amiral Americo Tomas, qui avait été président de la République de 1958 à 1974, est rentré dans son pays le dimanche 23 juillet, après un exil de plus de quatre ans au Brésil consécutif à la « révolution des œillets » du 25 avril 1974. Le retour de l'exilé, aujourd'hui âgé de quatre-vingt-quatre ans, avait été autorisé le 11 mai dernier par le gouvernement de M. Mario Soares. Bien que la gauche se soit, constamment, opposée à ce retour, il a eu lieu sans incidents. L'ancien chef de l'Etat, qui a été accueilli, à la descente d'avion, à bord d'une voiture privée avancée sur la piste, a, semble-t-il, gagné sa villa de Cascais, à une trentaine de kilomètres de Lisbonne.

L'ex-amiral avait été exilé en mai 1974, en même temps que le successeur de Salazar, l'ex-président du conseil des ministres M. Marcelo Caetano, qui, lui, se trouve encore au Brésil. Aucune inculpation n'avait été portée contre M. Americo Tomas. Sa première élection, en 1958, avait été obtenue contre le général Humberto Delgado, leader de l'opposition démocratique, qui avait été ensuite assassiné par la PIDE, la police politique du régime salazariste. — *(A.F.P., Reuter.)*

Allemagne fédérale

Avant de faire l'objet d'une accusation formelle

Kurt Lischka a bénéficié des lenteurs de la justice allemande

De notre correspondant

Bonn. — Bien qu'il ait été finalement mis en accusation par le parquet de Cologne pour avoir participé à quelque trente-trois mille meurtres, l'ancien chef des services de sécurité allemands à Paris, Kurt Lischka, aura-t-il *à rendre des comptes pour son* rôle pendant la guerre ?

Avec beaucoup d'autres serviteurs du nazisme, il bénéficia des erreurs commises par les alliés lorsque ceux-ci interdirent à la justice allemande de poursuivre les criminels de guerre déjà condamnés en leur absence par un tribunal français. Comme, d'autre part, les alliés ne s'opposèrent pas à la clause de la Constitution de la République fédérale interdisant l'extradition des citoyens allemands, Lischka, bien que condamné par contumace, a pu pendant des années poursuivre tranquillement à Cologne sa vie de directeur d'une firme d'import-export.

Seule émotion sérieuse pour lui : la tentative d'enlèvement dont il fut victime au printemps 1971 de la part de Mme Beate Klarsfeld. Aidée de son époux et de quelques jeunes amis français, Mme Klarsfeld, qui poursuivait sa chasse aux criminels nazis à travers le monde, avait voulu s'emparer de Lischka dans une rue de Cologne. Les passants étant intervenus, la tentative échoua, Mme Klarsfeld fut même poursuivie par la justice ouest-allemande.

C'est seulement en 1970 que le *gouvernement de Paris s'efforça* de corriger la situation juridique qui garantissait l'impunité aux criminels de guerre condamnés en France par contumace. Non sans mal, une nouvelle convention judiciaire fut alors négociée avec les autorités allemandes, qui devait permettre aux tribunaux de la R.F.A. de juger les criminels de guerre déjà condamnés à l'étranger. Les parlementaires ouest-allemands n'ayant aucun enthousiasme pour cette cause, il fallut attendre jusqu'en 1975 la ratification de la convention.

C'est alors seulement que le parquet de Cologne a pu ouvrir le dossier de Lischka. La lenteur de la justice allemande explique qu'il ait fallu attendre trois ans pour que l'ancien chef de la gestapo parisienne soit formellement accusé. Il appartient maintenant au tribunal supérieur de Cologne de décider si les poursuites contre Lischka doivent avoir une suite.

JEAN WETZ.

Un « spécialiste » des questions juives

Né le 16 août 1909 à Breslau, Kurt Lischka a fait des études de droit à Breslau et à Berlin. *Il* entre à la SS le 1er juin 1933 et devient juge stagiaire à Breslau en avril 1935. Le 2 septembre de la même année, il entre à la Gestapo de Berlin et s'inscrit au parti nazi le 1er mai 1937. Il monte rapidement en grade et devient chef du service des affaires juives de la Gestapo pour tout le Reich. *Il dirigera*, le 13 juin 1938, la première arrestation massive de juifs allemands. Après avoir été chef de la Gestapo de Cologne de janvier à novembre 1940, Lischka est nommé en France.

Entre novembre 1940 et novembre 1943, il est à la fois suppléant permanent du responsable des services de sécurité et de la police de sûreté (SIPO-SD) en France occupée, chef de la SIPO-SD de toute la région parisienne, chef du département II de la SIPO-SD à l'échelon national et, comme tel, responsable des camps d'internement (et de la « rafle du Vel'd'Hiv » le 16 juillet 1942), de l'exécution des otages et de la surveillance de *la police française*. Lischka est, enfin, chargé de « coiffer » la Gestapo département IV de la SIPO-SD.

De novembre 1943 à mai 1945, Lischka, de retour à Berlin, devient l'un des plus proches collaborateurs du chef de la Gestapo du Reich, Heinrich Muller. Après l'attentat contre Hitler, le 20 juillet 1944, il fait partie de la commission spéciale charger d'enquêter sur les officiers suspects.

Arrêté le 10 décembre 1945 en zone anglaise sous le nom de Leisner, Lischka est transféré en 1947 en Tchécoslovaquie pour enquête. Bien que la France ait demandé son extradition, il est rapatrié en Allemagne en 1950 et s'installe à Cologne

Le 18 septembre 1950, Lischka est condamné par contumace aux travaux forcés à perpétuité par le tribunal permanent des forces armées de Paris.

● LES PARTICIPANTS A UN RASSEMBLEMENT NEO-NAZI organisé par le Front d'action des national-socialistes, samedi 22 juillet à Lentfoehrden, se sont affrontés aux forces de l'ordre. Plusieurs policiers et manifestants ont été blessés, et vingt-cinq membres du Front d'action ont été appréhendés. — *(A.F.P., U.P.I.)*

● UN FILM DE MONTAGE de quatre-vingt-dix minutes d'après des documents d'époque retrouvés au Japon sur le procès des auteurs de l'attentat contre Adolf Hitler, le 20 juillet 1944, est actuellement en préparation en R.F.A. Il sortira sur les écrans en 1979, à l'occasion du 35e anniversaire de ce procès.

ASIE

LE CONTENTIEUX SINO-VIETNAMIEN

Répondant à l'offre de Pékin, Hanoï propose l'ouverture de négociations le 8 août

Pékin n'a pas encore réagi à l'acceptation par Hanoï, samedi 22 juillet, de sa proposition du 19 juillet d'ouvrir des négociations au niveau des vice-ministres des affaires étrangères sur la question du rapatriement des Chinois du Vietnam. Cette acceptation a été présentée sous la forme d'une note diplomatique remise par le vice-ministre vietnamien des affaires étrangères, M. Hoang Bich Son, au chargé d'affaires chinois à Hanoï. Cette note propose que les négociations s'ouvrent le 8 août prochain à Hanoï. Dans un commentaire publié dimanche, le quotidien *Nhan Dan*, organe du P.C. vietnamien, écrit : *« Mieux vaut tard que jamais. »*

Pour sa part, *le Quotidien du peuple*, de Pékin, a justifié samedi la décision chinoise d'interrompre son aide au Vietnam. Outre la question des Chinois « expulsés » du Vietnam, et qui seraient désormais au nombre de cent soixante mille, le journal fait état de mauvais traitements dont auraient été victimes les experts chinois au Vietnam : *« Pendant une longue période, les autorités vietnamiennes ont suscité la haine nationale à l'encontre de la Chine et suscité de nombreux incidents sérieux au cours desquels des experts chinois ont été insultés et blessés. On leur a jeté des pierres et des briques, on leur a crié des injures ; certains de leurs logements ont été attaqués (...). Ainsi, ils ne pouvaient pas accomplir leur tâche. »*

La Chine n'avait donc pas le choix, estime *le Quotidien du peuple*, qui ajoute : *« Il est vrai qu'aucune condition, politique ou économique, ne doit être liée à l'aide d'un pays à un autre. Néanmoins, il doit exister une loi élémentaire à cette aide, c'est-à-dire le maintien de relations amicales. »* — *(A.F.P., A.P., U.P.I.)*

Inde

Mme GANDHI ET SON FILS ONT ÉTÉ INCULPÉS DE VIOLATION DE LA LÉGISLATION ÉLECTORALE

New-Delhi. — Un tribunal de New-Delhi a inculpé samedi 22 juillet Mme Indira Gandhi, son fils Sanjay et cinq autres personnes, dont son secrétaire particulier, M. R.K. Dhawan, pour « violation de la législation électorale » pendant la campagne de 1977. L'ancien premier ministre devra se présenter le 23 août devant le tribunal. Il lui est reproché d'avoir forcé des hommes d'affaires qui avaient des contrats avec le gouvernement à acheter cent trente-neuf jeeps, utilisées par ses partisans au cours de la campagne. Mme Gandhi avait déjà été arrêtée pour la même affaire le 3 octobre 1977, mais elle avait été libérée le lendemain.

D'autre part, le gouvernement de M. Desai envisage de demander à la Cour suprême si un tribunal spécial pourrait juger Mme Gandhi pour avoir gouverné en vertu de l'état d'urgence entre 1975 et 1977 sans raison valable et en violation de la Constitution.

le Monde

Le deuxième tour de l'élection législat...

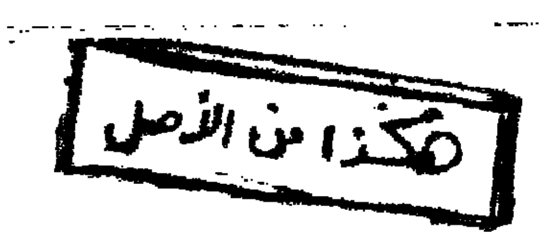
Mme Goutmann (P.C.) conserve le si...

Elle devance M. Valenet

RÉSULTATS DANS LES COMMUNES DE PLUS DE 10 000 HABITANTS

POINT DE VUE

LES ILES É...



Portugal

après la démission … ministres centristes

Allemagne fédérale

… Lischka a bénéficié des lenteurs de la justice allemande

Le Monde

politique

Le deuxième tour de l'élection législative partielle de la Seine-Saint-Denis

Mme Goutmann (P.C.) conserve le siège qu'elle avait conquis le 19 mars

Elle devance M. Valenet (R.P.R.) de 1096 voix

En recueillant 50,85 % des suffrages exprimés Mme Marie-Thérèse Goutmann devance M. Raymond Valenet de 1 096 voix (1,71 %) et conserve le siège de la neuvième circonscription de la Seine-Saint-Denis *qu'elle avait conquis, le 19 mars* dernier, en battant son adversaire gaulliste de 116 voix (0,11 %). Elle est ainsi *confirmée* dans son succès, qui avait été annulé, le 7 juin, par le Conseil constitutionnel à la suite de certaines « irrégularités » commises par ses militants au cours de la campagne électorale (*le Monde* du 10 juin).

Ce résultat conforte la tradition selon laquelle les députés invalidés conservent généralement leur siège à l'occasion des élections partielles. Depuis le début de la V• République, en effet, vingt-quatre élections législatives ont été annulées — dont cinq après le scrutin de mars 1978 — et, jusqu'à présent, à quinze reprises — en comptant le nouveau succès de Mme Goutmann, — les députés invalidés ont été confirmés dans leur victoire.

La participation a été beaucoup plus forte qu'au premier tour, où le nombre des abstentionnistes (54,56 % des inscrits) avait été plus important que celui des votants. Il y a eu, cette fois, 65 336 votants (52,83 %) — soit 9 142 de plus — et le taux d'abstentions est tombé à 47,17 %. Six mille sept cents électeurs ont voté par procuration.

Mme Goutmann a tiré un meilleur bénéfice que son adversaire de cette augmentation de la participation. A l'issue du premier tour, en effet, son avantage de 1 134 voix (2,06 % des suffrages exprimés) ne paraissait pas de nature à l'assurer d'un succès au second, dans la mesure où, compte tenu des suffrages recueillis par les candidats de l'extrême droite s'étant désistés en faveur de M. Valenet, celui-ci possédait théoriquement un potentiel de suffrages supérieur. Mme Goutmann doit sa réélection à la mobilisation des électeurs de gauche restés disponibles malgré les vacances et activement sollicités, au cours de la semaine dernière, par les militants du parti communiste.

Par rapport au premier tour, le gain de Mme Goutmann est de 5 405 voix et celui de M. Valenet de 5 443. La candidate communiste *obtient* ses meilleurs résultats à Clichy-sous-Bois, où elle recueille 63,48 % des suffrages exprimés, à Neuilly-sur-Marne (59,25 %), à Montfermeil (53,21 %) et à Noisy-le-Grand (55,76 %), dont elle est le maire. M. Valenet, en revanche, l'emporte, comme au premier tour, dans trois communes de plus de dix mille habitants : Le Raincy, où il obtient 72,17 % des suffrages exprimés, Gagny (52,71 %) et Neuilly-Plaisance (51,96 %).

Le P.C. détient désormais les neuf sièges de députés de la Seine-Saint-Denis.

Les circonstances estivales dans lesquelles a eu lieu cette élection rendent aléatoire toute interprétation politique de son résultat. La fédération du P.C. de la Seine-Saint-Denis estime néanmoins que le succès de sa candidate *« représente un désaveu de la politique du pouvoir »*. De même, dans *l'Humanité* du lundi 24 juillet, Jean Le Lagadec écrit notamment : *« Le scrutin est une condamnation de la politique d'austérité, d'autoritarisme, de soumission aux Etats-Unis et à l'Allemagne fédérale. Il témoigne de la volonté des Français de ne pas laisser M. Giscard d'Estaing et sa majorité continuer à réduire le pouvoir d'achat des travailleurs et à brader les intérêts de la France pour le plus grand profit des sociétés multinationales.*

» Le vote exprime la permanence d'une profonde volonté d'union sur des bases claires comme moyen d'aller vers les changements importants dont notre pays a besoin. »

L'organe du P.C. estime également que le succès de Mme Goutmann *« remporté par toute la gauche et les démocrates sincères unis contre une droite tricheuse, mensongère et d'un egoïsme sans limite »* constitue *« une contribution notable à la reconstruction de l'union »* et *« un soutien à la politique menée dans cette voie par le parti communiste »*.

C'est dans cet esprit que Mme Marie-Thérèse Goutmann, qui retrouve son siège à l'Assemblée nationale, ira soutenir dans le Gers M. André Cellard (P.S.), dont l'élection dans la deuxième circonscription a été également annulée par le Conseil constitutionnel. Comme Mme Goutmann, M. Cellard sera, en effet, le candidat unique de la gauche. Il était d'ailleurs venu en Seine-Saint-Denis, avant le premier tour, témoigner de l'appui des socialistes à celle-ci. Echange de bons procédés dont il serait hasardeux de tirer une conclusion politique sur l'avenir des relations entre le P.C. et le P.S.

Les commentaires socialistes sur l'élection de Mme Goutmann comportent d'ailleurs aucun signe de décrispation entre les deux formations. Dans une déclaration à l'A.F.P., M. Pierre Bérégovoy, membre du secrétariat national du P.S., a déclaré lundi matin 24 juillet : *« La réélection de Martie-Thérèse Goutmann est un échec pour le pouvoir et un succès pour l'union de la gauche. On peut en tirer deux leçons : 1) L'hostilité grandit contre la politique économique et sociale de M. Raymond Barre et aucun parti de la majorité ne peut échapper au discrédit qui atteint le gouvernement ; 2) La discipline de la gauche a joué à plein, témoignant de la volonté unitaire des électeurs socialistes et communistes. Le P.S. se voit ainsi confirmé dans ses choix politiques. Dans les prochains mois il entend être le moteur de l'union des forces populaires sans trop se soucier de l'attitude sectaire des dirigeants communistes qui mènent un combat retardataire face à l'histoire. »* — A. R.

RÉSULTATS DANS LES COMMUNES DE PLUS DE 10 000 HABITANTS

Inscr., 123 666 ; suff. expr., 63 934. Abst., 47,17 %.

Mme Marie-Thérèse Goutmann, P.C., m. de Noisy-le-Grand, 32 515. *ELUE*. M. Raymond Valenet, député sortant, R.P.R., 31 419.

CLICHY-SOUS-BOIS. — Inscr., 10 104 ; suff. expr., 4 559. Mme Goutmann, 2 894 ; M. Valenet, 1 665.

GAGNY. — Inscr., 22 166 ; suff. expr., 12 547. M. Valenet, 6 613 ; Mme Goutmann, 5 934.

LIVRY-GARGAN. — Inscr., 21 327 ; suff. expr., 9 813. Mme Goutmann, 5 159 ; M. Valenet, 4 654.

MONTFERMEIL. — Inscr., 10 530 ; suff. expr., 6 102. Mme Goutmann, 3 247 ; M. Valenet, 2 855.

NEUILLY-PLAISANCE — Inscr., 9 966 ; suff. expr., 5 219. M. Valenet, 2 712 ; Mme Goutmann, 2 507.

NEUILLY-SUR-MARNE. — Inscr., 14 766 ; suff. expr., 6 694. Mme Goutmann, 3 966 ; M. Valenet, 2 728.

NOISY-LE-GRAND. — Inscr., 17 865 ; suff. expr., 10 011. Mme Goutmann, 5 582 ; M. Valenet, 4 429.

LE RAINCY. — Inscr., 9 032 ; suff. expr., 4 854. M. Valenet, 3 503 ; Mme Goutmann, 1 351.

CANDIDATS et PARTIS	23 juillet 1978 Inscrits 123 666 Suf. exp. 63 934 Abst. 47,17 %		16 juillet 1978 Inscrits 123 682 Suf. exp. 55 '47 Abst. 54,56 %		19 mars 1978 Inscrits 125 152 Suf exp. 101 370 Abst. 15,81 %		12 mars 1978 Inscrits 125 466 Suf. exp. 102 107 Abst. 17,27 %		11 mars 1973 Inscrits 104 186 Suf. exp. 82 196 Abst. 17,30 %		4 mars 1973 Inscrits 104 233 Suf. exp. 84 060 Abst. 17,40 %		30 juin 1968 Inscrits 93 158 Suf. exp. 67 648 Abst. 24,39 %		23 juin 1968 Inscrits 93 161 Suf. exp. 73 727 Abst. 19,98 %	
	Voix	%	Voix	%	Voix	%	Voix	%	Voix	%	Voix	%	Voix	%	Voix	%
Mme Goutmann (P.C.)	32.515	50,85	27 110	49,25	50 743	50,05	26 842	26,28	41 031	49,91	21 421	25,48	28 800	42,57	18 651	25,29
MM. Valenet (R.P.R.)	31.419	49,14	25 976	47,19	50 627	49,94	24 104	23,60	41 165	50,08	27 981	33,28	38 848	57,42	31 613	42,87
Bourdeau (RUC)	—	—	806	1,46	—	—	1 588	1,55	—	—	—	—	—	—	—	—
Briard (F.N.)	—	—	744	1,35	—	—	1 093	1,07	—	—	—	—	—	—	—	—
Chaponnais (P.F.N.)	—	—	405	0,74	—	—	(1)	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Vincent (P.S.)	—	—	—	—	—	—	23 167	22,68	—	—	18 695	22,24	—	—	8 736	11,84
Morel (U.D.F.-P.R.)	—	—	—	—	—	—	15 694	15,37	—	—	9 913 (5)	11,79	—	—	7 573 (8)	10,27
Ecologistes	—	—	—	—	—	—	5 002 (2)	4,39	—	—	—	—	—	—	—	—
Extr.-gauche	—	—	—	—	—	—	3 479 (3)	3,40	—	—	4 859 (6)	5,78	—	—	3 837 (9)	5,20
Divers	—	—	—	—	—	—	1 138 (4)	1,11	—	—	1 191 (7)	1,41	—	—	3 317 (10)	4,49

(1) M. Chaponnais avait été candidat, le 12 mars, dans la vingt-deuxième circonscription de Paris, où il avait recueilli 355 suffrages (1,54 %) ; (2) MM. Prémat, Belaib, Desmidt ; (3) MM. Chauvignaud, Front autogestionnaire ; Vieillard, L.O. ; Cordry, L.C.R. ; (4) MM. Billard, Mouvement des démocrates, et Filhol (gaulliste d'opposition) ; (5) M. Hauduroy, Centre démocrate, réformateur ; (6) MM. Le Toquin, P.S.U., et Delarbre, Ligue com. ; (7) MM. Joubes, sans étiq., et Delnondedieu, Front progressiste ; (8) M. Carité, Centre Progrès et Démocratie moderne ; (9) Mme Galloy, P.S.U. ; (10) MM. Pasqueron de Fommervault, sans étiq. ; Decésari, Mouvement de réforme ; Brandily, Technique et démocratie.

N.B. — Pour le scrutin du 16 juillet 1978, le total des suffrages recueillis par les candidats ne correspond pas exactement au nombre des suffrages exprimés. Cette différence s'explique par la défaillance de certaines machines à voter (*le Monde* du 18 juillet).

M. BARRE : L'ARMÉE FRANÇAISE EST DIGNE D'ADMIRATION

Près de trente-cinq mille personnes ont assisté, le dimanche 23 juillet, aux cérémonies nocturnes du « triomphe » des écoles militaires de Saint-Cyr-Coëtquidan (Morbihan), présidées cette année par le premier ministre, M. Raymond Barre, accompagné de M. Yvon Bourges, ministre de la défense, et du général Jean Lagarde, chef d'état-major de l'armée de terre.

« Il n'y a pas de grand pays sans grandes traditions militaires, a déclaré M. Barre à l'issue de la cérémonie. *Cette armée est digne d'admiration, elle vient de le montrer par les actions qu'elle a accomplies à la demande du président de la République. »*

Les majors des promotions capitaine de Cathelineau (E.S.M. Saint-Cyr), lieutenant Chezeau, Ecole militaire interarmes (E.M.I.A.), et Louvois, Ecole militaire des cadres techniciens et administratifs (E.M.C.T.A.), ont reçu leurs épaulettes des mains du premier ministre.

● *M. Pierre Poujade* a confirmé, le dimanche 23 juillet, à Labastide-L'évêque (Aveyron) son intention d'abandonner la présidence de l'Union de défense des commerçants et artisans (*le Monde* du 21 juillet). Cette démission prendre effet au mois de septembre lors d'un congrès extraordinaire de l'U.D.C.A. M. Pierre Poujade souhaite créer un mouvement politique et être candidat aux élections européennes. Il a déclaré : *« J'ai pensé qu'il est dangereux de porter deux chapeaux, celui du leader politique et celui du leader professionnel.*

En 1956, j'ai d'ailleurs commis cette erreur de rester sous deux casquettes. »

Cette année-là, cinquante-deux élus poujadistes étaient entrés à l'Assemblée nationale.

AUCUN COMMENTAIRE OFFICIEL SUR UN ESSAI NUCLÉAIRE EN POLYNÉSIE FRANÇAISE

Des informations selon lesquelles une nouvelle expérience nucléaire française a eu lieu, vendredi 19 juillet, dans le Pacifique, ne sont ni confirmées ni démenties au ministère de la défense, conformément à la règle établie depuis que ces essais sont devenus souterrains en 1975.

Dans les milieux compétents, on note que les dates des essais nucléaires ou thermonucléaires français ne dépendant plus des conditions atmosphériques — comme c'était le cas lorsque ces expériences avaient lieu dans l'atmosphère — peuvent être étalées sur toute l'année, en fonction des nécessités technologiques.

On indique aussi dans ces mêmes milieux que la poursuite des essais français répond à deux objectifs :

— La miniaturisation des charges multiples des futurs missiles M-4 qui équiperont les sous-marins nucléaires français, *« objectif majeur à atteindre »* dans les années 1985, selon M. Yvon Bourges, ministre de la défense, dans son discours à l'Assemblée, le 15 juin 1978. Il s'agit d'un missile équipé de sept têtes thermonucléaires de 150 kilotonnes chacune ;

— Le *« durcissement »* des charges atomiques pour leur permettre de résister aux armes antinucléaires.

● ERRATUM. — Contrairement à ce que nous écrivions dans *le Monde* daté 23-24 juillet, page 18, M. Francis Sanford, vice-président du conseil de gouvernement de la Polynésie française, n'est pas député de ce territoire. M. Sanford avait renoncé à son mandat législatif, qu'il exerçait au sein du groupe réformateur, après son élection au conseil de gouvernement, le 11 juin 1977.

BIBLIOGRAPHIE

«La rupture de 1940» de D. Leca

Rigueur et passions d'un témoin

Lorsque l'Histoire atteint la dimension du tragique, il est rare que les livres qui la retracent ne soient pas marqués de son empreinte : celui que vient d'écrire Dominique Leca n'échappe pas à la règle. Directeur du cabinet de Paul Reynaud, président du conseil de mars à juin 1940, l'auteur n'a sans doute pas joué les tout premiers rôles dans le drame de la France bientôt vaincue. Mais il en connaissait les principaux acteurs. Il les a vus agir. C'est ce regard qu'il nous donne.

Le livre se lit d'un trait, car le style en est vif. Mais les événements y sont aussi pour beaucoup, de même que l'affrontement des hommes : Reynaud et Daladier, Weigand et de Gaulle, Mandel, Pétain et tant d'autres, acteurs plus ou moins efficaces du prochain changement de régime. Cette galerie de multiples portraits, qui fait revivre un gouvernement et toute une administration, n'est pas le moindre attrait du récit. Les anecdotes fourmillent, qui mériteront, ici ou là, de soulever débats et contestation. Reste surtout l'essentiel, qui tient en deux mots : une fidélité d'abord, ensuite un parti-pris.

La fidélité, c'est celle d'un collaborateur vis-à-vis de son « patron ». De ce point de vue, le plaidoyer est bien mené, tout juste appuyé, ici ou là, de trop longues argumentations, mais sans que soit omise la mention des faiblesses constatées, bien qu'aussitôt expliquées. Dominique Leca, en effet, se préoccupe moins d'élever une statue que d'éclairer le comportement d'un homme affronté à une tâche écrasante. L'explication, il est vrai, délivre l'homme d'un soupçon abusif, mais elle accable le système politique qui, dans son naufrage, emporta l'homme qui, jusqu'au bout, s'identifia à lui. Car rien ne peut mieux que ces pages illustrer l'impossibilité dans laquelle se trouvait le président du conseil de « gouverner en chef » : l'hétérogénéité d'un gouvernement constitué à coups d'équilibrages trop subtils, la méfiance qui s'insinuait entre le pouvoir civil et le pouvoir militaire, la lenteur et l'imprécision de l'information, tout cela, qui aurait déjà rendu difficile l'accomplissement de la tâche gouvernementale en des temps ordinaires, se révélait totalement désaccordé aux nécessités d'une époque où, dans une guerre mal engagée, se trouvait mise en cause la survie même de la nation. Cette impuissance explique que Paul Reynaud n'ait pas osé imposé à un corps politique divisé la décision de replier le gouvernement sur Alger. Mais elle laissait aussi le champ libre à l'intrigue où, dans la débâcle des armes, prit naissance le régime de Vichy.

On peut alors se demander si le parti pris qui anime le livre de Dominique Leca trouve dans ces événements un point d'appui aussi solide qu'il le suggère. Dans un chapitre essentiel consacré à l'analyse des « mythes de juin 40 » — mythe gaulliste d'un côté, mythe vichyssois de l'autre, — l'auteur prend en effet ses distances. Il refuse ces deux visions, pour lui trop vite imaginaires et manichéennes, de l'avenir de la France. Accablant Vichy, mais égratignant de Gaulle, il n'hésite pas à affirmer que la vraie raison politique se trouvait ailleurs, dans les efforts désespérés de celui qui, sans consentir à diviser la France, tentait d'entraîner responsables politiques et chefs militaires à l'ultime degré de la résistance à l'ennemi. Et l'on saisit sans peine les raisons profondes qui, par-delà sa condamnation par Vichy et sa mise à l'écart par la France libre, conduisent ce témoin à développer ce parti pris unanimiste et à refuser les clivages irréparables. Admettons ce point de vue. Reste alors la question essentielle : ce qui était peut-être souhaitable était-il encore possible au milieu du mois de juin ? Alors que beaucoup, et non des moindres, avaient choisi de ne plus suivre le chef du gouvernement ? Alors que celui-ci n'avait plus, ou ne pouvait prendre, les moyens de se faire obéir ? La réponse est, on le sait négative.

Dès lors, à quoi bon justifier une politique qui ne trouvait ni dans le cours des choses ni dans les dispositions des hommes la force qui lui eût permis de s'imposer ? La vraie faiblesse de la thèse de Dominique Leca se trouve là : il ne tira pas les ultimes conséquences de ce qu'il contribue, très utilement, à faire comprendre.

JEAN-LOUIS MONNERON.

★ *La Rupture de 1940*, par Dominique Leca. Editions Fayard, 350 p., 59 F.

POINT DE VUE

La France australe ignorée

LES ILES ÉPARSES DE L'OCÉAN INDIEN

par J.-E. VIÉ (*)

L'IMPORTANCE prise par la route du Cap, après la fermeture du canal de Suez, l'indépendance nouvellement acquise de Djibouti, la redistribution des cartes qui s'opère dans la région de la corne de l'Afrique, confèrent une signification nouvelle à quelques îlots français à proximité de Madagascar et dans le canal de Mozambique, lieu de passage privilégié des grands pétroliers qui, en contournant le sud de l'Afrique, amènent le brut en provenance du golfe Persique.

Ces îlots en groupes d'îlots, sans population permanente, sont au nombre de cinq :

Tromelin, au nord-est de Madagascar, minuscule et sans relief évoquant la plate-forme d'un porte-avions, sans lagon, sans autre végéation que quelques buissons s'élevant à peine à hauteur d'homme, principalement occupée par les tortues et les oiseaux marins qui viennent, les uns comme les autres, y pondre et y faire naître leurs petits, parfois totalement submergée par la mer au moment des cyclones qui se forment fréquemment dans cette zone de l'océan Indien, avant de dévaster les terres avoisinantes ;

Les Glorieuses, groupe de deux îles au nord de Madagascar constituant un relais en direction des Comores et particulièrement de Mayotte, îles dotées d'un lagon et de vastes cocoteraies. Quelques hommes tentèrent de s'y fixer pour organiser la récolte du coprah. Ils échouèrent et seul un cimetière marin niché sous la végétation tropicale conserve, avec ses tombes simples, le souvenir de cette infructueuse tentative ;

Juan-de-Nova, à l'est de Madagascar, mais à l'intérieur de la nouvelle limite des eaux territoriales et dans le canal de Mozambique, île elle aussi couverte de végétation, cocotiers et filaos. Elle fut un temps exploitée par un Franco-mauricien, entrepreneur et entreprenant, qui y avait installé quelques-uns de ses compatriotes. Cette exploitation, faute de rentabilité, cessa et, après avoir tenté le Club Méditerranée, qui eut un moment l'intention d'y installer un village, l'île est retournée à sa solitude. Seule subsiste de cette période une assez vaste maison conservée en bon état ;

Europa, plus au sud, aussi dans le canal de Mozambique, plus noire, plus sévère et largement couverte de hautes plantes grasses ;

Bassas de India enfin, où la France n'exerce qu'une souveraineté à éclipse, l'atoll étant couvert par la mer à chaque marée haute.

Longtemps considérés comme d'un faible intérêt, ces îlots, bien qu'ils aient été occupés par la France à des époques diverses, avaient été administrativement rattachés, comme d'ailleurs l'archipel des Comores, au gouvernement général de Madagascar. Lors de l'indépendance de la grande île, ils demeurèrent sous souveraineté française, ce qui se justifiait puisque, à aucun moment, ils n'avaient relevé de Madagascar et que, au surplus, aucune population n'y pouvait réclamer un changement de statut.

L'administration en fut alors confiée au préfet de la Réunion. Il y représente seul le gouvernement et y exerce les pouvoirs de la République sans l'assistance d'une assemblée, faute d'électeurs pour en désigner les membres.

La compétence judiciaire appartient en tant que de besoin à la cour d'appel de Saint-Denis. L'administration effective est déléguée au chef des services météorologiques de la Réunion, qui, en raison de l'existence des stations, est amené à s'y rendre à intervalles réguliers.

Pendant de longues années, ces îles éparses demeurèrent donc presque totalement ignorées, sauf des services météorologiques de la Réunion, qui ont établi quatre stations, à raison d'une par île. Ces stations permettent de prévoir et de suivre l'évolution des cyclones et rendent les plus grands services à la navigation maritime et aérienne, intense dans cette région. Pour les abriter, des bâtiments sommaires furent édifiés permettant de recevoir les équipes météo, relevées et approvisionnées par avion, avion qui jusqu'à une date récente faisait, pour la desserte des Glorieuses et de Juan-de-Nova, escale à Tananarive et à Fort-Dauphin pour Europa.

Cette situation, après le départ du président Tsiranana, s'était maintenue, malgré les revendications présentées par le gouvernement de Madagascar, qui réclame les îles éparses, le gouvernement mauricien ayant, de son côté, fait courtoisement valoir ses prétentions sur Tromelin.

Pour répondre à cette prise de position et marquer avec fermeté et clarté la sienne, le gouvernement français fait depuis lors occuper trois de ces îles, les Glorieuses, Juan-de-Nova et Europa, chacune par un détachement militaire purement symbolique.

Depuis lors, le gouvernement de M. Ratsiraka a interdit aux avions militaires comme à celui du service météorologique l'escale et le survol de son territoire, ce qui pose de délicats problèmes pour l'entretien des stations météorologiques, contraignant à l'emploi d'appareils plus importants susceptibles de contourner Madagascar par le nord, au large du cap d'Ambre.

A l'heure présente, ces îles éparses paraissent dénuées d'intérêt économique. A peine relève-t-on un tourisme d'aventure à Tromelin, où quelques visiteurs viennent passer une nuit pour voir pondre les tortues, et un projet de prélèvement de petites tortues destinées à un élevage en grand envisagé en Réunion, à Saint-Leu.

Mais l'intérêt de ces îles est ailleurs. A un moment où le ravitaillement en pétrole a dans le monde l'importance que l'on sait, surtout dans un pays comme le nôtre largement tributaire de ses importations, et où une des principales routes maritimes passe le long de la côte orientale de l'Afrique australe, il peut devenir précieux de conserver ces îles, permettant de surveiller et éventuellement de protéger la circulation de nos tankers.

(*) Ancien secrétaire général des D.O.M.

Le Monde

société

ÉDUCATION

M. LOUIS THALER EST ÉLU PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ DE MONTPELLIER-II

M. Louis Thaler a été élu président de l'université des sciences et techniques du Languedoc (Montpellier-II), en remplacement de M. Jacques Rouzaud.

L'élection de M. Thaler met fin à une vacance de six mois. Le mandat de M. Rouzaud était arrivé à expiration à la fin de 1977 et aucun candidat ne s'était alors présenté pour lui succéder. M. Rouzaud avait assumé l'administration à titre provisoire jusqu'en juin dernier, date à laquelle un second administrateur provisoire, M. Yvan Meyerhoeffer, avait été désigné.

[Né le 17 juillet 1930 à Paris, M. Louis Thaler est ancien élève de l'Ecole normale supérieure. Agrégé des sciences, il est nommé à l'université de Montpellier en 1960. Il devient titulaire de la chaire de paléontologie en 1971. M. Thaler dirige aussi une équipe de recherche sur les sciences de la terre au C.N.R.S. de Montpellier.]

ADMISSIONS AUX AGRÉGATIONS

● ANGLAIS

Mmes et MM. Adevak (93e ex aequo) ; Agosto (93e ex aequo) ; Muriel Amont (81e ex aequo) ; Donna Andreolle (75e ex aequo) ; Armes (50e ex aequo) ; Danièle née Dodeman Arnaud (93e ex aequo) ; Arnol (93e ex aequo) ; Backlund (93e ex aequo) ; Barnouin (11e) ; Claudine Bascoulergue (93e ex aequo) ; Christine Beal (40e) ; Benetreau (12e ex aequo) ; Jean-Claude Bertin (38e ex aequo) ; Jean-Pierre Bianco (46e ex aequo) ; Katharina Blamont née Newman (3e) ; Blosseville (81e ex aequo) ; Bogaert (20e) ; Bonnemère (87e ex aequo) ; Odile Boucher (62e ex aequo) ; Brillet (16e) ; Henri Brusa (65e ex aequo) ; Bruschini (65e ex aequo) ; Danièle Cabrol née Barat (29e ex aequo) ; Judith Caillier née Johnson (93e ex aequo) ; Candiard (29e ex aequo) ; Capobianco (93e ex aequo) ; Capony (93e ex aequo) ; Caravel (93e ex aequo) ; Chable (37e ex aequo) ; Chamard (93e ex aequo) ; Francine Chase née Celle (93e ex aequo) ; Chazelle (85e ex aequo) ; Anne Lan Lan Cheng (14e ex aequo) ; Christenson (85e ex aequo) ; Cornado (57e ex aequo) ; D'Annunzio (57e ex aequo) ; Anne-Marie Debré (93e ex aequo) ; Deidda (33e ex aequo) ; Derouard (93e ex aequo) ; Laurence Desportes (93e ex aequo) ; Dirassouian (45e) ; Dorguin (54e ex aequo) ; François Duban (70e ex aequo) ; Dominique Dubois (93e ex aequo) ; Patrica Dubois née Dunnaway (41e) ; Colette Ducros née Bontemps (93e ex aequo) ; Dumillon (93e ex aequo) ; Duparc (37e ex aequo) ; Dussol (18e) ; Dvorak Jacopin (10e) ; Fouilleul (29e ex aequo) ; Fynn (25e) ; Gandolfo (93e ex aequo) ; Gassier (33e ex aequo) ; Gayet (93e aequo) ; Goacoulou (26e ex aequo) ; Goethals (42e ex aequo) ; Grison (69e) ; Guenegou (50e ex aequo) ; Guerard (93e ex aequo) ; Christine Guillet (37e ex aequo) ; Hancock (93e ex aequo) ; Hinchliffe (5e ex aequo) ; Gérard Hugues (93e ex aequo) ; Nicole Isnard (42e ex aequo) ; Simone Isnard (87e ex aequo) ; Robert Jacob (65e ex aequo) ; Jacuen (81e ex aequo) ; Catherine-Françoise Jerôme (60e ex aequo) ; Michel Jolivet (60e ex aequo) ; Kalmar (54e ex aequo) ; Kinder (8e ex aequo) . Kulik (21e ex aequo) ; Labrosse (21e ex aequo) ; Laclau (87e ex aequo) ; Lafuma (93e ex aequo) ; Lancri (70e ex aequo) ; Lardy (42e ex aequo) . Larroche (70e ex aequo) ; Law (4e) ; Le Mat (50e ex aequo) ; Annie Leclercq (35e) ; Hubert Legal (21e ex aequo) ; Pascal Legrand (93e ex aequo) ; Marc Leroy (13e ex aequo) ; Lety (93e ex aequo) ; Logeais (54e ex aequo) ; Magnet (62e ex aequo) ; Mailhol (93e ex aequo) ; Mandeville (93e ex aequo) ; Maniez (75e ex aequo) ; Maréchal (65e ex aequo) ; Mathy (5e ex aequo) ; McCarthy (24e) ; Brigitte Merle (93e ex aequo) ; Miquel (7e) ; George Morgan (1er) ; Moriceau (93e aequo) ; Morteaux (73e ex aequo) , Narmino (48e ex aequo) ; Nicoloff (8e ex aequo) ; Ortiz (93e ex aequo) ; Pallone (93e ex aequo) ; Parret (50e ex aequo) ; Michel Petit (32e) ; Martha Pietri née Kohler (93e ex aequo) ; Piquet (75e ex aequo) ; Pittion (26e ex aequo) ; Pores (2e) ; Portal (87e ex aequo) ; Rainbow (93e ex aequo) ; Claudine Raynaud (57e ex aequo) ; Sylvie Roger (48e ex aequo) ; Jean-Paul Roth (62e ex aequo) ; Rousson (26e ex aequo) ; Rowe (19e) ; Salzberg (81e ex aequo) ; Annie Serre (17e) ; Soufflet (75e ex aequo) ; Soulas (46e ex aequo) ; Suberchicot (93e ex aequo) ; Thai Minh Trong (87e ex aequo) ; Béatrice Thomas (80e) ; Tranier (73e ex aequo) ; Jill Vassilian (87e ex aequo) ; Villain (75e aequo) ; Wass (14e ex aequo).

● « *Chti qu'i pinse* » (l'homme du Nord pense) est le slogan retenu par la première université picarde populaire d'été, qui aura lieu les 9 et 10 septembre, à Marœuil, près d'Arras en Artois.

★ Inscriptions : 17-72, rue du Terroir, F. 59650 Villeneuve-d'Ascq, tél. (20) 91-79-13.

Les résultats du bac dans la région parisienne

Près de 6 % de reçus en moins en série C

Les résultats définitifs du baccalauréat de l'enseignement général pour les trois académies de la région parisienne (Paris, Créteil et Versailles) font apparaître une augmentation globale du nombre des reçus : 67,43 % cette année contre 66,52 % en 1977, ce qui correspond en fait à une augmentation de près de deux cents bacheliers.

En série C, cependant, où les difficultés de l'épreuve de mathématiques ont été largement dénoncées (« le Monde » des 7 et 9-10 juillet), on enregistre une baisse importante de 5,72 % par rapport à l'an dernier. Cette baisse est compensée — pour les statisticiens mais pas pour les candidats ! — par une augmentation de près de 6 % du nombre de reçus en série D.

Voici les résultats par série du baccalauréat 1978 dans les trois académies parisiennes :

● Série A (philosophie-lettres) : 68,13 % de reçus (69,62 % en 1977) ;

● Série B (économie et social) : 66,99 % (66,62 %) ;

● Série C (mathématiques et sciences physiques) : 66,65 % (72,37 %) ;

● Série D (mathématiques et sciences de la nature) : 66,18 % (60,20 %) ;

● Série E (mathématiques et technique) : 62,71 % (66,52 %).

CORRESPONDANCE

Les résultats confirment donc le problème réel posé cette année en série C par une épreuve de mathématiques exagérément sélective. Ce bac C à Paris nous a valu un abondant courrier, dont voici quelques extraits.

M. Jacques Canaud, professeur agrégé, de Brunoy (Essonne), s'interroge :

De deux choses l'une : ou bien l'erreur a été totalement involontaire, ce qui tendrait à prouver que les commissions de choix des sujets ont perdu tout contact avec la réalité et ne se rendent plus tellement compte du niveau exact d'une classe terminale de lycée. C'est absurde ou c'est inquiétant.

Ou alors, l'« inadaptation » du sujet n'a pas été totalement involontaire et l'on a considéré que les candidats de C étaient des « super-candidats » passant un « super-bac », et que le bac C, le plus prestigieux, devait et pouvait justifier des sujets très difficiles.

Cela n'est peut-être pas tellement absurde, car, depuis pas mal d'années déjà, les mathématiques sont de plus en plus utilisées dans le second cycle des lycées, non pas comme une matière parmi d'autres, mais comme un moyen de sélection. C'est une évidence et une banalité que de constater que, dans beaucoup d'établissements, il n'y a plus, sauf exceptions, de véritables classes de C, D ou A, mais, dans la réalité profonde des choses, des terminales fortes, moyennes ou faibles. Et combien de fois pourrait-on trouver les meilleurs élèves en histoire ou en langues vivantes, dans les classes de C et non pas dans les classes de A ?

Un professeur certifié de mathématiques du lycée de Champagnole (Jura) propose cette explication :

Les professeurs de mathématiques, lorsqu'ils proposent un sujet d'examen, oublient trop souvent que ce qui est « battu » et « rebattu » pour eux est toujours nouveau pour les élèves. Il est difficile de trouver un sujet original, la méthode est donc de « taper » plus haut en arrangeant un peu pour que puisse être traité, par des terminales C, un sujet de licence. Mais la raison des sujets difficiles est surtout d'ordre psychologique. Les professeurs de mathématiques sont, dans leur immense majorité, des gens fiers, orgueilleux, en un mot, complexés.

Ils se croiraient déshonorés en proposant un sujet de niveau normal. Leur réputation et celle de l'Académie, il faut y penser. Pour eux, sujets difficiles est équivalent de bons professeurs, bonne académie. En fait, la valeur pédagogique en math d'une académie se mesure en nombre de bacheliers C pour mille élèves entrant en sixième.

Se référant au précédent de 1975 lorsque le bac C à Paris avait déjà été critiqué pour un « piège humoristique » contenu dans l'énoncé du sujet, M. Excoffier, de Paris (XVe), écrit :

Curieux tout de même ces « erreurs » si fréquentes dans les sujets de math du bac C. Curieux surtout que ça se passe toujours à Paris et jamais dans aucune des vingt-cinq autres académies où l'on passe aussi le bac C. Et si la probabilité de découverte des « erreurs » était tout simplement fonction de la pression exercée par les parents des candidats : pression d'autant plus forte que le bac est plus recherché (pourquoi jamais d'erreurs dans les sujets du bac A ?) et que les parents sont plus avertis (en l'occurrence la bourgeoisie parisienne est plus consciente de la sélection drastique provoquée par les résultats et les mentions au bac que son homologue de province). Voilà qui ramènerait à sa juste dimension sociologique et non pédagogique le petit scandale annuel des sujets du bac.

M. Roland Le Cossec, professeur agrégé d'anglais à Paris, fait observer que les commissions de sélection des sujets du baccalauréat ne sont pas uniquement constituées d'inspecteurs généraux et de professeurs d'université coupés des élèves. Il ajoute :

J'ai fait partie de la commission de sélection pour Paris en 1976, dans ma discipline : l'anglais. La commission se composait d'un représentant de l'administration (un inspecteur d'académie angliciste), d'un maître assistant de faculté, et de deux enseignants du « terrain », dont votre serviteur. Nous avons examiné une douzaine de propositions et avons retenu en commun le sujet qui nous paraissait le plus intéressant et le mieux adapté à la fois au programme et aux possibilités d'un élève de terminale A. Il est donc faux de prétendre que les sujets sont proposés par des enseignants du « terrain » et choisis, voire compliqués, par des personnes peu au courant du niveau des élèves de l'enseignement secondaire. Que des « bavures » se produisent, comme cette année en mathématiques, est indéniable. Il ne serait cependant ni juste ni sain de faire croire aux parents d'élèves qu'une totale irresponsabilité préside au choix des sujets sur lesquels leurs enfants vont devoir « plancher ».

● *L'Institut d'études occitanes* organise à Nîmes, du 3 au 9 septembre, une trentaine d'ateliers, dont six d'apprentissage de la langue d'oc, un pour le catalan, les autres concernant l'archéologie, la sociologie, la pédagogie, la création musicale, la danse, les techniques du théâtre, les montages audiovisuels, etc.

★ Inscription auprès de la section du Gard de l'I.E.O., 6, impasse du Framboisier, 30000 Nîmes. Tél. : (66) 21-96-12.

RELIGION

L'ouverture du symposium des conférences épiscopales d'Afrique et de Madagascar

La polygamie est-elle un obstacle infranchissable ?

Le symposium des conférences épiscopales d'Afrique et de Madagascar se réunit en séance plénière, à Nairobi (Kenya), du 24 au 30 juillet. Ses travaux porteront sur le thème suivant : « La famille chrétienne en Afrique à l'époque actuelle ». L'étude du Père Michel Legrain que nous évoquons ci-dessous apporte, à sa manière, une contribution à cette session qui ne pourra éviter de parler des problèmes posés par le mariage coutumier africain et par la polygamie.

L'arroseur arrosé. C'est un peu ce qui arrive aux missionnaires. Naguère ils s'essayaient à convertir les autochtones dans la certitude qu'ils transmettaient la vérité toute nue et sans se douter que le catéchisme et le droit canon ne représentaient qu'une interprétation latine du message du Christ. Ils regardaient avec une certaine condescendance les peuples noirs et n'avaient guère de considération pour les coutumes locales censées représenter des obstacles plus ou moins insurmontables à la pénétration de l'Evangile.

Aujourd'hui bien des illusions se sont dissipées. Les chrétiens d'Europe commencent à prendre acte de ce que le Père Michel Legrain, vice-recteur de l'Institut catholique de Paris, qui fut missionnaire au Congo, appelle « *les conséquences de notre impérialisme culturel* » (1).

L'avènement des cultures nègres nous révèle enfin ce que peut avoir de « provincial » et donc de relatif l'expression méditerranéenne du christianisme. En un sens, la situation s'est donc retournée. Voici le colonisateur religieux à son tour contesté, placé dans une situation d'infériorité et incité par les « sauvages » *(sic)* d'hier à étudier sans préjugés les relations africaines et leurs coutumes adjacentes.

La conférence épiscopale du Gabon, pratiquement constituée par des Africains, constate « *la persistance de l'idée que le christianisme est une religion importée dont la synthèse avec la culture africaine n'est pas même ébauchée* », malgré un siècle d'annonce de Jésus-Christ.

Un des points les plus chauds est le mariage. Les statistiques sont éloquentes : l'Eglise catholique en Afrique noire baptise deux fois plus que celle des Etats-Unis ; mais elle marie deux fois moins. La désaffection des chrétiens africains à l'égard du mariage religieux va en s'accroissant. Dans le centre africain on se marie religieusement dix-sept fois moins en 1976 qu'en 1950. On va donc vers une Eglise de célibataires et même vers une Eglise de « pécheurs publics » puisque les chrétiens non mariés religieusement sont classés comme tels. Au Gabon on appelle le mariage chrétien « *le sacrement pour les cheveux blancs* », car ce sont surtout les vieillards qui s'y décident pour mourir dans la légalité.

Droit divin et monogamie

Le mariage coutumier africain n'a pas encore été pris suffisamment au sérieux. « *Il ne s'agit pas seulement*, estime Michel Legrain, *de chipoter timidement tel ou tel détail de notre législation, mais d'inventer sur place un ensemble législatif qui prenne en considération les différentes valeurs du mariage traditionnel africain* » (2).

C'est là qu'apparaît, entre autres, le problème crucial de la polygamie. N'a-t-on pas trop vite dit que la monogamie était de droit divin et que la polygamie s'opposait fondamentalement à toute sacramentalité ? Divers moralistes se sont posé cette question : Bernard Haring, Joseph Fuchs, John L. Mac Kenzie, Lesslie Newbigin (évêque anglican). Dans la revue missionnaire *Spiritus*, Eugène Hillman suggère que la discipline ecclésiastique traditionnelle au sujet de la polygamie simultanée n'est pas aussi solidement fondée bibliquement et théologiquement qu'on l'a dit.

Michel Legrain émet l'hypothèse que le fameux passage de la Genèse « *ils deviennent une seule chair* » pourrait évoquer davantage la complémentarité hétérosexuelle que le régime monogamique. D'ailleurs, dans la Bible, non seulement la polygamie des patriarches n'est pas condamnée, mais elle est présentée comme la seule solution viable en cas de stérilité de la première épouse. Le lévirat qui est une forme de polygamie est décrit comme un devoir. La monogamie n'a été systématiquement louée, dans l'Ancien Testament, qu'après les scandales de l'époque royale. Dans l'Evangile, elle est en étroite cohérence avec les Béatitudes.

Est-il moral de demander à un Noir qui veut se faire baptiser de congédier toutes ses femmes, sans se soucier du sort de ces malheureuses ? Ne serait-il pas plus équitable de permettre, à certaines conditions, à un polygame de continuer à l'être après son baptême ?

On retrouve ici le même type de préoccupation que celle des pasteurs partisans en Europe de l'accueil eucharistique pour les divorcés remariés. Dans les deux cas on cherche une possibilité pour des baptisés de vivre honnêtement un mariage sans que celui-ci soit obligatoirement sacramentel. Malheureusement, la théologie traditionnelle bloque l'accès au baptême pour le polygame comme elle interdit l'Eucharistie au divorcé remarié. Mais n'est-ce pas se faire du sacrement une notion « chosiste » alors qu'il est au premier chef une manifestation de l'alliance offerte par Dieu à l'humanité et qu'en définitive Jésus-Christ est le seul sacrement indispensable ?

Au total, l'inadaptation de la législation matrimoniale latine entraîne des conséquences déplorables. Si l'Eglise veut relever le reproche d'être un agent d'aliénation culturelle, il lui faut administrer la preuve qu'elle peut et qu'elle veut contribuer à la restructuration des sociétés africaines et à une évolution saine de leurs coutumes fondamentales. Reconnaître et honorer les différences valables est toujours un signe de maîtrise de soi et de maturité.

HENRI FESQUET.

(1) Cf. *Mariage chrétien, modèle unique ? questions venues d'Afrique*, par Michel Legrain. Editions du Chalet. 120 pages. 24 F. Cet ouvrage contient plusieurs annexes d'un grand intérêt : directives de l'épiscopat de Côte-d'Ivoire sur la pastorale des chrétiens privés de sacrements ; citations des Pères Michel Carteron et Pierre Schouver à propos du mariage coutumier ; rapport synodal de l'Eglise évangélique du Togo.

L'ouvrage de Michel Legrain contient quantité d'autres aperçus historiques et théologiques, dont il n'est pas question ici.

(2) Le mariage traditionnel africain est particulièrement « englobant » et comporte de longues étapes. Il n'est pas polarisé comme en Occident sur la dimension sexuelle et conjugale. C'est une alliance entre familles, une union en vue d'une descendance impliquant éventuellement la répudiation de la femme inféconde ou, lorque l'homme est stérile, l'intervention d'un « frère » du mari.

Dix ans après l'encyclique « Humanae vitae »

LE SAINT-SIÈGE RÉAFFIRME SON OPPOSITION A TOUT MOYEN DE CONTRACEPTION NON NATUREL

Un document que vient de publier *l'Osservatore romano* réaffirme l'opposition de l'Eglise à tout moyen artificiel de contraception. Ecrite au nom du pape par le cardinal Jean Villot, secrétaire d'Etat, cette lettre est adressée à Mgr John Raphaë Quinn, archevêque de San-Francisco, à l'occasion d'un symposium organisé dans cette ville pour le dixième anniversaire de l'encyclique *Humanae vitae*.

Le cardinal Villot déclare que la réaffirmation des principes de l'encyclique constitue « *une réponse au refus, en tant que tel, de l'enseignement, et un éclaircissement en face de certaines interprétations qui enlèveraient à l'encyclique sa véritable signification et, dans la pratique, déformeraient son application* ».

De son côté, le centre international *Humanae vitae*, créé en 1968 par des médecins, des biologistes et des enseignants français autour du docteur Ernest Huant, a publié un communiqué dans lequel il exprime sa reconnaissance à Paul VI.

JUSTICE

Au Sénégal

Le développement du banditisme préoccupe les autorités de Dakar

Une condamnation à mort

De notre correspondant

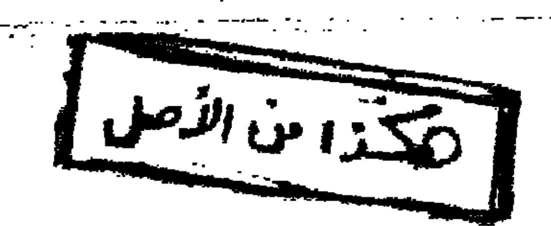
Dakar. — Pour la première fois depuis l'indépendance, la cour d'assises du Sénégal vient de prononcer une condamnation à la peine capitale dans une affaire de droit commun. Deux condamnations à mort avaient bien déjà été prononcées — et exécutées — en 1967 ; mais elles l'avaient été par la Cour de sûreté de l'Etat pour sanctionner deux crimes de nature politique : le meurtre d'un député du parti gouvernemental par un militant d'un clan adverse, dans le premier cas, une tentative d'assassinat du président Senghor par un jeune opposant, dans le second.

En la circonstance, le condamné, un dénommé Jacques Ngom, trente et un ans, avait assassiné, dans la nuit du 9 novembre 1975, la vieille tenancière d'un bar-restaurant de Rufisque, petite ville de la grande banlieue dakaroise, Mme Mandine, une européenne âgée de soixante-dix ans, pour lui prendre ses maigres économies, 30 000 F C.F.A. (600 F français).

Cette sévérité des juges dakarois prétend répondre au développement rapide depuis quelques années de formes « modernes » de banditisme jusque-là à peu près complètement ignorées au Sénégal, et dont s'émeuvent de plus en plus l'opinion publique et les autorités.

Depuis une trentaine d'années, une sorte de « lumpenproletariat » s'est progressivement constituée dans les faubourgs de la capitale sénégalaise. Quittant la brousse en grand nombre, des jeunes gens sans qualification professionnelle précise, attirés fallacieusement par ce qui est pour eux la « ville-lumière », voient rapidement s'y effondrer leurs illusions, ne pouvant plus toujours, comme autrefois, lorsque le phénomène n'était pas aussi important, être supportés au nom de la vieille solidarité africaine par de vagues parents moins malchanceux. La délinquance sous toutes ses formes tend d'autant plus à se répandre dans leurs rangs qu'ils côtoient à Dakar un nombre néanmoins grandissant de privilégiés, les « nantis de l'indépendance », au luxe souvent ostentatoire, les touristes européens, trop rarement discrets, eux aussi, dans l'étalage provoquant de leurs gadgets, pour ne pas parler de leur méconnaissance profonde d'une civilisation qui leur est d'ordinaire très largement étrangère.

PIERRE BIARNES.



UN CONGRÈS SUR LA MARIJUANA A REIMS

« L'ennemi unique, c'est le cannabis »

La question revient périodiquement, comme si les données accumulées pouvaient être, globalement remises en cause : la marijuana est-elle une drogue dangereuse ?

Les biologistes rassemblés à Reims, le 22 et 23 juillet, dans le cadre d'un des nombreux colloques « satellites » du Congrès international de pharmacologie, devaient lui apporter, pour leur part, une réponse savante qu'il faut bien interpréter comme une sévère condamnation. Mais dans ce domaine comme dans bien d'autres, où les arguments de type technique servent de prétexte, ou d'excuse à des positions idéologiques, il est bien difficile de faire [illegible] de ce qui est connaissance scientifique pure et de ce qui n'est qu'interprétation.

Il faut dire que dans ce domaine, qui fait aux Etats-Unis l'objet d'un débat virulent, la question posée en termes de biologie et de médecine en masque une autre, obsédante et passionnante par tous les ressorts sociaux et culturels qu'elle met en jeu : peut-on, sans grands risques, libéraliser l'usage de la marijuana ou du haschisch, sous prétexte qu'il s'agit de drogues « douces », n'entraînant pas de dépendance (contrairement à la cocaïne ou à la morphine), et ne provoquant que des effets réversibles ?

Pour le bouillant organisateur du colloque, le professeur Gabriel Nahas, qui est en même temps directeur de recherches à l'INSERM, à Paris, et professeur d'anesthésiologie à l'université Columbia, à New-York, il n'existe pas de drogues douces. Le cannabis, plante d'où sont extraits la marijuana ou le haschisch, contient avant tout un composé psycho-actif, le delta-9 T.H.C. ou trans-tetra-hydro-cannabinol » et d'autres « cannabinoïdes » qui n'ont pas d'action sur les sens, mais qui expliquent certains effets secondaires nocifs de la drogue.

Militant inconditionnel de l'opposition à toute « dépénalisation » de l'usage de la marijuana, le professeur Nahas a écrit plusieurs livres (*Histoires d'H* (1), *Chanvre trompeur* (2), où il dénonce, preuves scientifiques en main, tous les dommages que provoque l' « herbe » sur le cerveau, sur les poumons, sur le système cardio-vasculaire, sur le foie, sur les organes de la reproduction...

Le congrès de Reims, auquel participaient quasi exclusivement des étrangers (des Américains surtout, des Anglais, des Scandinaves) et la seule équipe française, rémoise, qui *travaille sur ce sujet, a surtout permis* d'évoquer les aspects biologiques fondamentaux du problème : sur quels composants cellulaires agissent les cannabinoïdes et leurs métabolites, comment les doser, comment suivre leur destinée et comment évaluer leurs dégâts...

Sur ces points, l'unanimité est à peu près totale : on trouve effectivement de nombreuses altérations cellulaires après exposition de cultures de lymphocytes aux produits chimiques extraits du cannabis. On prouve que des anomalies cérébrales, mesurables par électrodes profondes, après consommation chronique de la drogue. On décèle des comportements anormaux évidents chez des singes expérimentalement intoxiqués, qui peuvent aller jusqu'à la désorganisation des groupes sociaux et à l'élimination violente de certains animaux, à cause de la *présence du « déviant ». On peut mettre en évidence certains effets* directs du T.H.C. sur la mobilité du spermatozoïde, sur le déroulement normal du cycle, sur la fécondation...

On sait aussi que les cannabinoïdes se fixent électivement *sur* les graisses dont le système nerveux central est particulièrement riche, que cette fixation est immédiate, durable (une seule dose, correspondant à une cigarette de 1 gramme, est éliminée en trente jours), et qu'elle permet l'accumulation de doses importantes, dont les effets sont cependant *reversibles. Pour répondre aux critiques de ceux qui reprochent à ce type de résultats leur absence* de pertinence pour le cas de *l'homme, on a affiné les méthodes de simulation et de dosage* (professeur H. Rosenbrantz, Etats-Unis), on a dissocié les effets stricts du T.H.C. de tous les autres facteurs, jusqu'à utiliser du matériel de réanimation néo-natale, pour mieux contrôler les conditions de l'expérience (professeur R. Heath, Etats-Unis). Au total, c'est indiscutable, le cannabis est biologiquement actif.

Mais comment l'est-il, par rapport aux drogues légales que sont l'alcool et tabac ? La question irrite le professeur Nahas, qui l'entend poser plusieurs dizaines de fois par jour, aux Etats-Unis notamment.

« Les gens veulent des réponses simples pour prendre leur décision », déplore-t-il, et, pour lui, leiseul ennem qui compte, c'est le cannabis. Que l'on retrouve, dans les comptes rendus des congrès sur la toxicité de la fumée de cigarette, les mêmes accusations d'effet sur le système nerveux, sur le poumon ou sur le cœur, ou encore que l'on rappelle les graves perturbations du comportement que provoque l'alcool, ne saurait atténuer, aux yeux du docteur Nahas, la culpabilité de l' « herbe ». Sans doute, les données biologiques sont-elles impressionnantes, mais le problème actuel est-il de savoir ce que fait l'extrait de cannabis sur la cellule isolée — ou en groupe — ou de comprendre pourquoi certains acceptent, en toute connaissance de cause, d'en prendre le risque ?

Dr J.-F. LACRONIQUE.

(1) Presses universitaires de France. *Le Monde* du 20 décembre 1977.
(2) Editions Del Duca.

Le feuilleton de Reiser. — 13



Le procès des croupiers indélicats s'ouvre à Nice

« *Pour arrondir les fins de mois* »

Les premiers éléments de l'enquête ouverte à Nice, après la découverte d'une frande au casino Ruhl, pouvaient laisser croire que le monde feutré des tapis verts allait connaître son premier grand scandale depuis dix ans. N'avait-on pas d'abord annoncé que cinquante croupiers — soit près de la moitié du personnel — de cet établissement de jeux pourraient être impliqués dans une vaste affaire de vol et d'escroquerie ? N'expliquait-on pas sur la Côte d'Azur qu'une somme supérieure à un milliard de centimes avait ainsi été détournée en quelques mois ? Ces rumeurs ne pouvaient qu'inciter les joueurs malchanceux à renforcer leurs soupçons à l'égard des sociétés gérant les jeux de hasard. Cependant, au terme de l'information judiciaire confiée à M. Stephan Autin, juge d'instruction de Nice, le « scandale » annoncé est ramené aux proportions d'une banale histoire de vol : les vingt-huit personnes — quinze croupiers, cinq chefs de table et huit « barons » (joueurs complices) — qui comparaissent depuis ce lundi 24 juillet devant le tribunal correctionnel de Nice, n'auraient détourné qu'une somme inférieure à 600 000 francs et n'auraient organisé ces escroqueries que pour « arrondir leurs fins de mois ».

Sans la découverte en flagrant délit d'un croupier surpris par un inspecteur du service central des courses et des jeux, pendant qu'il plaçait une plaque de 1 000 F dans sa chaussette, les « *petites combines* » d'une partie du personnel du casino Ruhl auraient peut-être duré beaucoup plus longtemps. La direction du casino, inquiète des pertes subies par son établissement, avait alerté les services de la police au début de cette année. Mais les croupiers indélicats exerçaient leur talent d'illusionniste depuis avril 1977.

Les manipulations et les vols étaient intermittents. La réussite du plan des croupiers nécessitait que tous les membres du personnel d'une même table de jeux soient complices, et que l'attention des inspecteurs de police, ou de la direction de l'établissement soit attirée vers une autre partie de la salle. Trois techniques étaient employées. Les croupiers parvenaient d'abord à soustraire des plaques de joueurs perdants et à les replacer, les coups suivants, sur des numéros choisis au hasard. Si l'un de ces numéros « sortait », les gains étaient perçus par un « baron » présent à la table de jeux.

« Complicité ou négligence »

Une autre méthode nécessitait une dextérité plus grande encore : certains croupiers parvenaient à déplacer une plaque sur le numéro gagnant, alors que les joueurs étaient encore fascinés par la fin de course de la bille ou par la rotation du « cylindre ». Cette technique comportait plus de risques mais assurait des gains plus réguliers. Certains soirs, les croupiers utilisaient la méthode dite de l' « orphelin » : en jouant les gains non réclamés par les joueurs, qui, après deux ou trois tours, doivent normalement revenir à la caisse. La plupart des croupiers, qui avaient recours à ces procédés, sont inculpés d'escroquerie, mais les « barons » et l'un des membres du personnel du casino comparaissent aussi pour vol de plaques. Ceux qui les ont assistés dans leurs manœuvres, de complicité de vol et de recel.

Le partage des sommes gagnées dans la soirée s'effectuait après la fermeture du casino Ruhl, dans les rares cafés de la ville encore ouverts. Le montant de la somme détournée a été établie sur la base des déclarations des croupiers, mais il est probable que les comparses ont réussi une escroquerie plus imoprtante. Après leur interpellation, ils ont expliqué qu'ils avaient détourné ces fonds dans l'unique intention d'améliorer leurs revenus.

Cette version des faits a été souvent très mal accueillie, notamment par les organisations syndicales des personnels des établissements de jeux. « *Lorsqu'un grand nombre d'employés fraudent, cela ne peut se faire sans la complicité, l'incompétence ou la négligence de l'encadrement* », avait déclaré M. Marc Blondel, secrétaire général de la fédération des employés et des cadres F.O. des jeux (*le Monde* du 16 mai 1978). L'enquête judiciaire n'a cependant pas permis d'établir des complicités ou des responsabilités à un niveau plus élevé. Le procès doit durer jusqu'au 27 juillet.

PHILIPPE BOGGIO.

A Reims

INCULPATION DU MEURTRIER PRÉSUMÉ D'UN GARÇON AGÉ DE DIX-NEUF ANS

M. Francis Han, vingt-quatre ans, chauffeur, qui a tué, sans raison apparente, le jeudi 20 juillet, devant la gare de Reims, Francis Millon, dix-neuf ans, plongeur dans une brasserie (« le Monde » du 21 juillet), a été inculpé le samedi 22 juillet d'« homicide volontaire » et écroué à Reims. Son frère, M. Didier Han, vingt-six ans, qui l'accompagnait au moment du meurtre, a été inculpé de « non-assistance à personne en danger » et laissé en liberté.

M. Francis Han, qui s'était constitué prisonnier, vendredi 21, avait plaidé la thèse de l'accident : il avait voulu « effrayer » Francis Millon, qui attendait son train, en agitant devant lui son pistolet de compétition — il était passionné de tir. Francis Millon aurait alors saisi l'arme par le canon et le coup serait parti. Les interrogatoires des deux frères ont révélé, semble-t-il, une autre version des faits : M. Francis Han a eu une première altercation avec le jeune homme qu'il importunait et est allé prendre dans sa voiture le pistolet avant de revenir vers sa victime et de tirer.

● *Une jeune femme*, âgée de vingt-quatre ans, dont l'identité n'a pas été révélée, a été arrêtée dans la soirée du vendredi 21 juillet par la sûreté urbaine de Lyon, dans le cadre de l'enquête sur la série de décès suspects de l'hôpital psychiatrique du Vinatier. Soupçonnée d'avoir causé la mort d'une pensionnaire de cet établissement dans la nuit du 19 au 20 juillet, elle a été inculpée et placée sous mandat de dépôt dans un pavillon spécialisé pour la surveillance des détenus à l'hôpital Edouard-Herriot.

POLICE

Un jeune homme grièvement blessé par un gendarme près de Lyon

Dimanche 23 juillet, peu après 0 heure, M. Pierre Thiers, dix-huit ans, domicilié à Vénissieux (Rhône), a été grièvement blessé d'une balle dans la tête par un gendarme de la brigade de Vénissieux, non loin du dancing « la Colline » à Saint-Symphorien-d'Ozon (Rhône).

Le chef de la brigade de Vénissieux et deux gendarmes, qui faisaient une tournée de sécurité, étaient postés près du dancing. Deux voitures arrivèrent à vive allure. Elle s'arrêtèrent, comme les gendarmes le leur ordonnaient, puis se mirent à reculer, avant de s'arrêter à nouveau. De l'une des voitures, une DS, deux personnes s'enfuirent. L'une d'elles fut rattrapée par un gendarme quelques minutes plus tard. Selon celui-ci, le fuyard, M. Thiers, refusa de répondre aux sommations. Le gendarme a tiré. M. Thiers a été transporté à l'hôpital Edouard-Herriot de Lyon dans un état très grave. Il avait été interpellé par la même brigade de gendarmerie, pour vol de voiture, voilà deux mois. — (Corresp.)

SPORTS

CYCLISME

LE TOUR DE FRANCE

Bernard Hinault parmi les grands

Bernard Hinault appartient avec Coppi, Anquetil et Merckx au groupe restreint des coureurs qui ont débuté dans le Tour de France par une victoire. L'exploit est révélateur d'un talent exceptionnel. Il donne une vaste dimension au registre du routier breton, qu'on tenait depuis deux ans pour le meilleur Français et qui est devenu en l'espace de quelques jours la vedette du cyclisme international.

PROFESSIONNEL DEPUIS 1974

Né le 14 novembre 1954, à Yffiniac (Côtes-du-Nord), Bernard Hinault débuta en 1971 au C.O. Briochin, où il bénéficia des conseils de Robert Leroux. Vainqueur du Premier Pas Dunlop en 1972 et du championnat de France de poursuite amateur en 1974, il devint professionnel la même année.

Chef de file de l'équipe Renault-Gitane, dirigée par Cyrille Guimard, il compte de nombreuses victoires, parmi lesquelles le Circuit de la Sarthe (1975-1976), le championnat de France de poursuite professionnel (1975-1976), Paris-Vimoutiers, le Tour de l'Aude (1976), Gand-Wevelgem, Liège-Bastogne-Liège, le Dauphiné libéré, le Grand Prix des nations (1977), le Critérium national, le Tour d'Espagne et, enfin, le Tour de France en 1978. Seul Jacques Anquetil avait remporté ces trois dernières épreuves au cours de la même saison.

Ce succès, remarquable à tous égards, sanctionne un parcours sans faute ou presque. Hinault ne s'est trouvé en difficulté qu'une seule fois, dans la montée du Puy de Dôme Encore ce faux pas a-t-il démontré que le nouveau champion, adroitement conseillé par Cyrille Guimard, savait réagir dans l'adversité et gagner aussi une longue épreuve le jour où il importe... de ne pas la perdre. Sans l'accident du Puy de Dôme, sa victoire eut été incomplète, moins significative et sans doute moins belle. Nous attacherons, pour notre part, une grande importance au fait qu'après avoir mis un genou à terre, il se soit ressaisi aussitôt. Par la suite, il remporta l'étape de Saint-Etienne en battant le peloton au sprint, neutralisa les grimpeurs dans les Alpes et relégua Zoetemelk, son principal adversaire, à plus de quatre minutes sur les 72 kilomètres de l'étape contre la montre Metz-Nancy.

Tout cela est l'œuvre d'un athlète équilibré qui sait évaluer ses possibilités, mais aussi celles de l'adversaire, et qui ajoute à la qualité physique une rare maîtrise pour un coureur de vingt-trois ans et demi.

Faiblesse générale...

Ce Tour de transition, qui a marqué la fin d'une époque (celle de Merckx, de Poulidor et peut-être de Thévenet), n'a pas atteint un très haut niveau, et la troisième pace obtenue à trente-cinq ans par Joachim Agostinho, bon coureur sans palmarès, le confirme. Cependant, Hinault n'est pas responsable de la faiblesse générale, d'une opposition réduite pour l'essentiel à Zoetemelk, Bruyère et Pollentier — qui s'est disqualifié lui-même — ou encore à Kuiper, malheureusement éliminé par une chute.

Freddy Maertens, le détenteur du maillot vert, n'est plus ce qu'il était. Jean-Pierre Danguillaume a effectué son dernier tour, qui a peut-être été un tour de trop, et Van Impe n'a jamais rappelé le brillant grimpeur qui ramena, voici deux ans, le maillot jaune sur les Champs-Elysées, avec l'aide, il est vrai, de Cyrille Guimard. Quant à Michel Laurent, qui revendiquait le titre de routier français numéro un après sa victoire dans la Flèche wallonne, il n'a pu se hisser, fût-ce un instant, à la hauteur de Bernard Hinault et dut convenir qu'il s'était trompé dans son pronostic. Son cas, aujourd'hui, est presque aussi préoccupant que celui de Thévenet.

JACQUES AUGENDRE.

M. SOISSON ANNONCE UNE TABLE RONDE SUR LE DOPAGE

Après l'arrivée du Tour de France, M. Jean-Pierre Soisson, ministre de la jeunesse, des sports et des loisirs, a annoncé qu'une « table ronde » réunirait à la fin de la saison toutes les parties prenantes du cyclisme pour examiner les aspects du dopage. La médecine sportive sera étroitement associée à ces travaux. A propos du dopage, M. Soisson a déclaré qu'il « *ne saurait accepter que les hommes puissent se détruire eux-mêmes et que la tricherie puisse gagner* ».

ATHLÉTISME

M. Jean Poczobut prochain directeur technique national

Réuni dimanche 23 juillet, le comité directeur de la Fédération française d'athlétisme (F.F.A.) a décidé de proposer à M. Jean-Pierre Soisson, ministre de la jeunesse, des sports et des loisirs, de nommer M. Jean Poczobut en qualité de directeur technique national, en remplacement de M. Jacques Dudal, à compter du 1er novembre 1978.

Entraîneur national des sauts, âgé de quarante-deux ans, M. Jean Poczobut a demandé un délai de réflexion avant d'accepter définitivement la proposition de la F.F.A., laquelle doit elle-même être agréée par le ministre. Dans l'hypothèse où toutes les parties tomberaient d'accord, la nomination de M. Jean Poczobut irait de pair avec une réorganisation « profonde et rapide » de l'administration fédérale, ce que souhaitait M. Jacques Dudal.

Les regards en arrière de Jacques Dudal

Le directeur national de l'athlétisme, Jacque Dudal, dont on sait qu'il quittera ses fonctions en octobre prochain, à la suite d'une nouvelle crise de l'athlétisme français — en six ans, quatre directeurs nationaux se seront succédé à ce poste, — assume pour la dernière fois ses responsabilités à l'occasion des championnats de France. Il l'a fait avec sérénité, sans amertume, comme si rien ne s'était passé récemment, et que rien ne doive changer prochainement dans ses habitudes. Tout juste, entre quelques coups d'œil sur ce qui se passe sur la piste et sur son chronomètre, a-t-il laissé percer quelque regret de ne pas avoir eu le temps d'apporter à l'athlétisme nomètre, laisse-t-il percer quelque français les réformes qu'il juge nécessaires, Jacques Dudal s'en ira au mois d'octobre en n'ayant accompli que 50 % de ce qu'il voulait faire. Des regards qu'il jette sur les deux années passées à la direction du premier sport olympique, on retient que l'administration l'a beaucoup trop accaparé : 90 % de son temps pour la gestion, 10 % seulement pour le terrain, dit-il. Or Jacques Dudal est, comme il se plaît à le souligner, « *depuis trente-six ans un homme de terrain* ».

Tout de suite, on saisit ses préférences, et on comprend mieux ce qui a pu entraîner son action. Il croit fermement que le prochain directeur technique — M. Jean Poczobut devrait être secondé par un directeur administratif disposant d'un secrétariat autonome. C'est, de son point de vue, la seule manière de gérer rationnellement les cent mille licenciés, les sélections nationales, les sections sport et études, le club France, les équipes de jeunes, la préparation olympique, etc.

L'époque artisanale est révolue. Gérant la base et l'élite, la fédération doit fonctionner comme une entreprise privée, avec un ordinateur pour mettre en ordre rapidement classements, licences, résultats. Ainsi débarrassé de la routine, le directeur technique redeviendrait ce qu'il aurait toujours dû être, un chef d'orchestre, libre de son temps pour le ventiler comme il l'entend. « *Sinon, rien de bon ne se fera.* »

Jacques Dudal pense aussi que l'athlétisme français a besoin de ressources supplémentaires et il regrette de ne pas avoir eu le loisir de trouver les « *sponsors* » qui font encore défaut. Il considère qu'aux 5 millions de francs que l'athlétisme reçoit du ministère de tutelle — la jeunesse et les sports — il faut ajouter 2 millions trouvés auprès d'entreprises privées. « *C'était possible*, dit Jacques Dudal, *et je me proposais de le faire personnellement.* » Aujourd'hui, une seule firme, Adidas, est liée financièrement avec l'athlétisme français. Jacques Dudal reconnaît l'efficacité et la nécessité de cet apport, mais regrette qu'une situation de monopole se soit ainsi installée, et que, « *quelque-fois, l'intérêt de l'athlétisme et celui de la firme en question prêtent à confusion* ». Il est partisan d'une concurrence loyale à ce propos et de faire jouer ici comme ailleurs la loi du marché.

Jacques Dudal a aussi une idée précise sur ce que devrait être l'encadrement : « *Les entraîneurs nationaux sont trop nombreux*, dit-il ; *ils étaient en place à mon arrivée ; je n'ai rien pu faire. Je crois que leur action ne doit pas aboutir à créer des clans ou des chapelles mais plutôt à animer, à promouvoir, dans un cadre élargi. Leur titre, pour répondre à ce souci, va d'ailleurs changer. Il sera désormais question d'* « *animateurs techniques nationaux* », *en lieu et place d'entraîneurs nationaux. Ils sont une quinzaine actuellement. Il faudrait que ce nombre soit réduit à huit.* »

Malgré la précision de ses propos, on sent que Jacques Dudal recherche avant tout que son mandat prenne fin sans remous, sans heurts. En somme, il veut partir avec élégance.

FRANÇOIS JANIN.

LES CHAMPIONNATS DE FRANCE

Un niveau peu relevé

A priori, on pouvait penser que les responsables de la Fédération française d'athlétisme avaient tout bonnement oublié de regarder un calendrier en fixant la date des championnats de France du premier sport olympique au moment précis où le Tour de France cyliste s'achevait à Paris. Il ne fait nul doute, en effet, que dans l'opinion publique la manifestation du stade Charléty ne pouvait pas susciter, et de loin, le même engouement. Au moment où les dirigeants de ce sport se plaignent d'une désaffection des jeunes pour les stades, mettre en concurrence une pratique physique austère, parce que fondamentale, avec la petite reine — même flétrie par les tristes affaires de dopage — pouvait donc paraître suicidaire au regard de la nécessaire promotion de l'athlétisme en France.

En y regardant mieux, on peut au contraire se demander s'il n'a pas été très sage de laisser le maillot jaune de Bernard Hinault éclipser ces championnats de France. Car à cinq semaines des championnats d'Europe qui se disputeront du 29 août au 4 septembre à Prague (Tchécoslovaquie), l'athlétisme français n'a vraiment pas montré son meilleur visage.

Chez les hommes, les minima requis pour participer à la compétition européenne n'ont pas été réalisés au cours de ce week-end dans dix disciplines sur dix-huit (200 mètres, 800 mètres, 5 000 mètres, 110 mètres haies, 3 000 mètres steeple, longueur, triple saut, poids, disque, javelot) ; un seul athlète a fait des performances de qualité européenne dans quatre autres disciplines (400 mètres, 1 500 mètres, hauteur, marteau). Et les femmes n'ont pas mieux réussi : les minima n'ont pas été atteints dans le 800 mètres, le 1 500 mètres, le 100 mètres haies, le 400 mètres haies, la hauteur, le poids, le disque, le javelot ; dans quatre autres disciplines, une seule concurrente a « passé la barre » (100 mètres, 200 mètres, 400 mètres, longueur).

Bref, pas de quoi pavoiser, pas de quoi donner du travail aux tabellions qui tiennent à jour les livres de records. Même si, au travers de cette grisaille, percent quelques lueurs d'espoir, quelques notes claires : sur 200 mètres, un junior de Neubourg, Pascal Barré, a gagné d'un fil ; au marteau, un cadet du Racing, Gros, a flirté avec les 60 mètres, à la perche, Philippe Houvion a passé un 5,40 mètres prometteur ; au 1 500 mètres féminins, une junior d'Anzin, Rentier, a battu ses aînées et un vieux record junior ; à la longueur, la Cannoise Curtet a établi un nouveau record de France à 6,62 mètres ; sur 5 kilomètres marche, une junior de Saint-Aubin, Attou, s'est classée deuxième dans un temps très honorable. Et il y a, bien sûr, Chantal Rega, qui court les 100 et 200 mètres comme une gazelle effarouchée.

Mais le plus étonnant c'est que, en dépit de sa médiocrité d'ensemble et des péripéties que cela provoque dans les instances fédérales, le public n'a pas boudé, du moins dimanche 23 juillet, le stade Charléty.

ALAIN GIRAUDO.

Les résultats

Cyclisme

TOUR DE FRANCE

VINGT ET UNIEME ETAPE EPERNAY - SENLIS (207, 500 km)

1. Jan Raas (P.-B.), 5 h. 58 min. 49 sec. ; 2. Maertens (Belg.), à 54 sec. ; 3. Bertin (F.) ; 4. Esclassan (F.) ; 5. Hoban (G.-B.), et tout le peloton dans le même temps de Maertens.

DERNIERE ETAPE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE - PARIS (161,800 km)

1. Gerrie Knetemann (P.-B.), 4 h. 22 min. 46 sec. ; 2. Maertens (Belg.), à 1 sec. ; 3. Lubberding (P.-B.), m. t. ; 4. Den Hertog (P.-B.), à 2 sec. ; 5. Bertin (F.), à 1 min. 3 sec. ; 6. Esclassan (F.) ; 7. Van Den Hoeck (P.-B.) 8. Hézard (F.) ; 9. De Cauwer (Belg.) ; 10. Sanders (F.), tous même temps que Bertin, etc.

CLASSEMENT FINAL

1. Bernard Hinault (F.), 108 h. 18 min. ; 2. Zoetemelk (P.-B.), à 3 min. 56 sec. ; 3. Agostinho (Port.), à 7 min. 4 sec. ; 4. Bruyère (Belg.), à 9 min. 4 sec. ; 5. Seznec (Fr.), à 12 min. 50 sec. ; 6. Wellens (P.-B.), à 14 min. 38 sec. ; 7. Galdos (Esp.), à 17 min. 8 sec. ; 8. Lubberding (P.-B.), à 17 min. 16 sec. ; 9. Van Impe (Belg.), à 21 min. 1 sec. ; 10. Martinez (F.), à 22 min. 58 sec. ; 11. Nilsson (Suède), à 23 min. ; 12. Martin (F.), à 33 min. 8 sec. ; 13. Maertens (Belg.), à 34 min. 26 sec. ; 14. Laurent (F.), à 40 min. ; 15. Romero (F.), à 49 min. 28 sec., etc...

Escrime

CHAMPIONNAT DU MONDE

Epée par équipes

Finale : Hongrie bat U.R.S.S., 6 victoires à 6 ; 4 doubles défaites (65 touches reçues à 67).

Pour la troisième place : Suède bat France (Picot, 2 victoires ; Riboud, 1 victoire ; Salesse et Houguenare, 0 victoire), 9 victoires à 3.

Hippisme

Le prix Messidor, disputé à Maisons-Laffitte et retenu pour le tiercé, a été gagné par Cosmpolitan, suivi de Smoggy et de Jellaby. La combinaison gagnante est 13-10-2.

Tennis

L'Union soviétique a remporté, le 23 juillet au Touquet, la coupe Annie-Soisbault, réservée aux joueuses de moins de vingt et un ans, en battant en finale la Suisse par 3 victoires à 0. Pour la troisième place, l'Australie s'est imposée sur le même score devant la Grande-Bretagne.

La France, la Grande-Bretagne, la Suède et la Tchécoslovaquie se sont qualifiées pour la phase finale de la coupe Galéa en battant respectivement l'Italie (5 victoires à 0), l'Australie (3 à 2), l'Espagne (3 à 2) et l'Argentine, tenante du trophée (3 à 1).

ESCRIME

Mainmise soviétique et redressement français

De notre envoyé spécial

Hambourg. — *D'excellent niveau technique et marqués par le renouveau de l'escrime classique, les trente-quatrièmes championnats du monde ont malheureusement été perturbés par l'arbitrage médiocre des finales de fleuret et le manque de fermeté du directoire technique qui, en se laissant influencer, priva Philippe Riboud — sans doute le meilleur escrimeur sur l'ensemble des compétitions — d'une place méritée sur la plus haute marche du podium. L'histoire retiendra également que pour départager les plus brillants finalistes des épreuves individuelles, il fallut toujours avoir recours à un barrage : à quatre au fleuret masculin et féminin et à l'épée, à cinq au sabre.*

Devant cette situation inédite et pour rendre l'escrime plus spectaculaire aux yeux des profanes, M. Pierre Ferri, président de la Fédération internationale d'escrime (F.I.E.), a manifesté l'intention de demander le retour à la formule d'élimination directe. La majorité des escrimeurs internationaux n'adhèrent pas à cette idée, pas plus que les tireurs soviétiques qui n'ont pas paru y attacher beaucoup d'importance.

Il est vrai qu'en remportant neuf médailles — trois d'or, quatre d'argent et deux de bronze — sur les vingt-deux distribuées, les Soviétiques ont affiché une telle supériorité qu'elle se manifesterait probablement en toute circonstance.

Jamais démentie depuis le titre mondial enlevé en 1957 par le fleurettiste Zabelini, la valeur des escrimeurs d'U.R.S.S. leur a du reste permis d'enlever pour la sixième fois consécutive la Coupe des nations, qui récompense l'équipe la plus homogène. A cet égard, à deux ans des Jeux olympiques de Moscou, la surprenante médaille d'argent conquise par les épéistes soviétiques, battus seulement de deux touches par l'expérimentée (trente ans de moyenne d'âge) et rusée formation hongroise, a comblé d'aise leurs dirigeants, enfin rassurés après sept ans de malheur.

De manière tout aussi indiscutable, ces championnats du monde ont mis en relief le redressement de la France, chahutée ces derniers temps par la R.F.A. et l'Italie. Ainsi les escrimeurs français, qui avaient quitté Buenos-Aires au huitième rang et sans médaille, occupent un an plus tard la deuxième place de la Coupe des nations. A la victoire du fleurettiste Didier Flament, aux médailles d'argent de l'épéiste Philippe Riboud et de l'équipe de fleuret masculin, à la quatrième place de Pascale Trinquet, se sont effet ajoutées les bonnes performances des équipes de fleuret féminin, d'épée et de sabre, placées parmi les six premières.

A douze mois d'intervalle, M. Jacques Donnadieu, directeur technique national, est donc passé du plus noir pessimisme à un optimisme mesuré. Il sait cependant que les Français peuvent connaître moins de réussite à l'occasion des prochains championnats du monde organisés à Melbourne en 1979, mais le potentiel actuel et la poussée de nombreux jeunes devraient suffire à maintenir la tradition olympique qui veut que l'escrime soit le principal pourvoyeur de médailles du sport français.

JEAN-MARIE SAFRA.

LES JEUX AFRICAINS

L'Égypte retire sa délégation après des incidents avec la Libye

De notre correspondant

Alger. — *Une fois de plus, la politique l'a emporté sur le sport et les rivalités entre Etats se sont répercutées sur le terrain de jeux dans une rencontre internationale. Tout comme les Jeux olympiques de Munich et ceux de Montréal, les IIIes Jeux africains, qui se déroulent à Alger, ont été marqués samedi soir 22 juillet par un incident dont l'arrière-plan est politique.*

Tout a commencé samedi au stade du 5-Juillet, au cours du match de football opposant l'Egypte à la Libye. Les Egyptiens ayant marqué un but à la première mi-temps, les Libyens, furieux et nerveux, ne cessèrent pendant la deuxième mi-temps de jouer durement et de multiplier les brutalités malgré plusieurs avertissements de l'arbitre tanzanien, M. Tessema. Une minute avant la fin, ce dernier a été bousculé par les Libyens parce qu'il venait de leur refuser un but qui leur aurait permis d'égaliser, mais non de se qualifier dans les demi-finales. Dans la foulée, les Libyens s'attaquaient aux Egyptiens. Une vraie bataille rangée opposait alors les deux camps pendant plusieurs minutes, mais sans faire de blessés.

Les policiers algériens sont aussitôt intervenus pour séparer les adversaires, évitant de riposter aux coups qu'ils recevaient eux-mêmes. Alors que les Libyens regagnaient peu à peu les vestiaires, les policiers s'efforçaient de contenir les Egyptiens, mécontents des cris du public, auquel ils répondaient par des gestes obscènes. Relatant les incidents en direct, alors que l'image avait été coupée au bout des quatre-vingt-dix minutes prévues pour la retransmission par satellite, le commentateur de la télévision égyptienne affirmait contre toute évidence que la police algérienne était descendue sur le terrain pour « massacrer les enfants de l'Egypte », et que c'était « une boucherie »

C'est ce récit qui a, semble-t-il, provoqué aussitôt une réaction très vive du porte-parole du premier ministre égyptien : il a annoncé que l'Egypte allait retirer sa délégation — qui a d'ailleurs regagné Le Caire dimanche soir — et comptait demander des sanctions contre l'Algérie et la Libye. Tous les efforts déployés pendant toute la matinée de dimanche par M. Djemal Houhou, ministre algérien de la jeunesse et des sports, et par MM Ordia et Ganga, respectivement président et secrétaire général du Comité supérieur du sport en Afrique (C.S.S.A.), pour ramener l'affaire à ses justes proportions, ont été vains.

En effet, au cours d'une conférence de presse tenue dimanche 23 juillet, les trois dirigeants sportifs ont déploré que le gouvernement égyptien ait réagi aussi hâtivement. Ils ont regretté qu'il n'ait pas pris contact avec le C.S.S.A. et ait refusé de suspendre sa décision en attendant de voir une copie du film des incidents.

Pour sa part, M. Mohamed Ahmed Mahmoud, ministre égyptien de la jeunesse, a déclaré que l'Egypte avait décidé le boycottage de tous les championnats et événements sportifs se déroulant dans les pays « du Front du refus » (Syrie, Libye, Algérie, Irak, Sud-Yémen), et qu'elle s'abstiendrait d'inviter ces pays dans les manifestations se déroulant en Egypte. De son côté, le Comité olympique égyptien a déposé une motion auprès de la Fédération internationale de football et du Comité International olympique au sujet de l'agression dont a été l'objet à Alger l'équipe égyptienne de football.

PAUL BALTA.

MODE

HAUTE COUTURE 79

Sur des airs anciens

PIERRE BALMAIN joue les tailleurs à chasubles et ceintures à glands, les ensembles à pantalon à pinces et spencer sous des cirés géants réversibles et de moulants fourreaux pour le soir. Les grands cols sont remplacés par de longs colliers de vision, lovés autour du cou.

SERGE LEPAGE de SCHIAPARELLI nous entraîne sur un rythme d'Offenbach dans une collection séduisante, à base de spencers, de bustiers pigeonnants, de bottines et de jambes gainées de noir, sans oublier les longs gants de satin chers à Toulouse-Lautrec. De fins plissés animent les longues jupes droites, et les pantalons de velours noir font ressortir la taille de guêpe des bustiers à basques en dentelle d'argent.

ANDRE COURREGES se renouvelle aussi avec bonheur. Il vient de signer un contrat avec Fusalp pour les vêtements de ski. Aussi présente-t-il des ensembles élégants et pratiques pour la « varapeuse » qui s'habillerait rue François-Ier. Ses robes sont un rien structurées, à taille rehaussée, en couleurs vives ou tendres, sous des manteaux contrastant ou de belles vestes-ponchos en mohair écossais multicolores.

NATHALIE MONT-SERVAN.

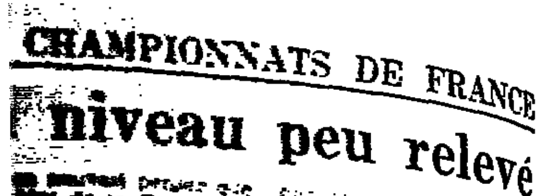


BALMAIN : tailleur en tweed moucheté brun de Moreau à carrure en chasuble, taille marquée et jupe froncée.

LEPAGE - SCHIAPARELLI : ensemble de jour à spencer en chenille rayée lavande, amarante, marine et noir de Schlaepfer et jupe en drap de laine de Dormeuil avec une blouse de soie à jabot 1900 rouge grenat.

COURREGES : « varapeuse » en pantalon de velours cotelé écru, blouson matelassé assorti, emmitouflée dans une veste ponché de mohair multicolore.

(Croquis de MABOQ.)



Les résultats

Le Monde DE L'ÉCONOMIE

Les besoins et l'économique

AU centre de toute réflexion et de toute action économiques, le concept de besoin charrie toujours son lot d'ambiguïtés, de confusions et d'équivoques. Si la rareté constitue l'élément obligé qui fonde l'économie, elle ne peut être conçue que comme le rapport existant entre les besoins ressentis et les besoins satisfaits.

Or, si toute théorie économique inclut nécessairement une théorie des besoins, il est curieux de constater l'incroyable indigence des études portant sur le fondement même de l'économique. En même temps que les analyses économiques développent jusqu'à la sophistication extrême les connaissances partielles déductives, trop peu d'études portent sur l'analyse des besoins, que la plupart des économistes imaginent en dehors du champ scientifique de leur discipline.

Trois théories des besoins dominent encore à l'heure actuelle : les théories marxiste et classique, la théorie néo-classique et la théorie freudienne.

Les théories marxiste et classique considèrent que les besoins sont sociaux et historiques. Marx définit l'homme par sa capacité à transformer le réel. L'homme est alors ontologiquement un être prospectif, puisqu'il est constructeur d'avenir. Or, dans un système capitaliste, le travail est aliéné, la consommation individuelle des ouvriers forme un élément de la reproduction du capital et la sphère de la consommation est élargie par la production de nouvelles valeurs d'usage. La suppression du capitalisme doit libérer les forces productives, et les nouveaux rapports sociaux restitueront aux prolétaires leur véritable essence humaine dont les a privés la bourgeoisie.

L'analyse du besoin est au centre de la théorie marxiste de l'aliénation. Cependant, Marx affirme que le travail est le premier des besoins des hommes et, ce faisant, il se situe dans une idéologie productiviste, acceptant en partie la dure discipline capitaliste. La praxis débouche sur la déification du travail.

Marx et Freud

La théorie néo-classique considère que les besoins sont subjectifs, individuels, universels et immuables. Dans le système capitaliste, l'entrepreneur est le révélateur des besoins économiques. Toutes les réflexions en matière de courbes d'indifférence, d'équilibre général ou d'optimum impliquent les hypothèses d'indépendance des préférences, de besoins « *naturels* » et de correspondance totale entre besoins solvables et besoins ressentis. Cette conception, qui est dominante dans la réflexion économique, ne nous paraît pas viable.

La théorie freudienne fait de la libido (instinct de vie) l'énergie primordiale et « *essentielle* » de l'être humain, à la source de tout désir, de toute volition, de toute action. Les individus connaissent des ruptures entre le Ça (qui représente le monde des instincts), le Moi (qui exprime le système perception-conscience cognitif) et le Sur-Moi (qui s'affirme comme l'élément répressif fondamental du mouvement mental). Il existe chez Freud l'idée selon laquelle besoin et objet sont étroitement liés.

Freud et Marx se rejoignent lorsqu'ils mettent en évidence le travail aliéné nécessaire à la réalisation de la satisfaction des besoins, mais alors que Marx considère cette aliénation comme le fruit exclusif du système capitaliste, Freud l'analyse comme un phénomène inéluctable, résultat de la confrontation du Ça et du Sur-Moi.

Ces conceptions traditionnelles ont très largement influencé les théories contemporaines du besoin.

Les théories keynésiennes du revenu discrétionnaire mettent en évidence la distinction entre les besoins *fondamentaux* et les besoins dérivés, mais malheureusement elles ne donnent aucune clef de répartition.

La théorie du renversement de la filière développée par Galbraith montre à la fois l'influence de la sphère de la production sur la sphère de la consommation (et donc l'illusion du consommateur-roi) et l'existence de besoins naturels et individuels.

Les réflexions de Chombard de Lauwe le conduisent à distinguer les besoins-obligations socialement définis et les besoins-aspirations qui se présentent comme les éléments dynamiques et cumulatifs des besoins-obligations futurs.

Le mouvement radical américain, dans le rejet du développement économique actuel, condamne la répression du rationalisme industriel, qui, sous prétexte de satisfaire les besoins des hommes, les amène à satisfaire les besoins du système.

Les critiques d'Ivan Illich vont dans le même sens : les besoins sont trahis par la société industrielle.

L'analyse de Baudrillard met en évidence, d'une part, la nécessité d'une étude effectuée en termes de « *système de besoins* » et, d'autre part, le renforcement de l'aliénation capitaliste dans la sphère de la production par le développement de l'aliénation dans la sphère de la consommation, puisque le système de la production crée le système des besoins.

Les réflexions de Deleuze, Guattari et Guillaume suscitent l'idée selon laquelle le système capitaliste est schizophrénique, puisqu'il institue la séparation définitive entre le *désir* et son assouvissement comme règle fondamentale d'action.

Le « toujours plus » n'est pas le « mieux »

Ces théories des besoins ne sont pas très satisfaisantes, et pourtant elles conditionnent toutes les théories économiques. A notre sens, il est nécessaire de distinguer deux types de besoins : les besoins directs, qui participent à l'essence même de l'homme, et les besoins indirects, qui se présentent comme les résultats de l'action des hommes pour combattre la rareté. La confusion entre produits et besoins nous semble très grave, car elle développe et justifie les inconvénients de la société industrielle.

Les besoins directs sont intrinsèques à l'homme, en tant qu'individu et en tant qu'être social. Les besoins directs sont immuables, mais les moyens de leur satisfaction varient. Il est possible ainsi de sacrifier certains besoins dans une société donnée, si par ailleurs d'autres besoins sont satisfaits avec suffisamment de force pour anesthésier ce manque.

Les besoins indirects comprennent à la fois le travail des hommes, tous les biens fabriqués, et toutes les satisfactions non marchandes apportées à certains besoins extra-économiques. Les besoins directs expliquent la rareté et ils fondent la science économique. Leur définition dépasse largement le seul domaine de l'économique (santé, sexualité, sécurité, valeurs esthétiques, équité, liberté, amour, etc.). Les besoins indirects constituent les actions destinées à combattre la rareté.

Une telle conception nous conduit à affirmer la nécessité d'une analyse en termes de système des besoins. Il est clair que l'insuffisance de satisfaction d'un besoin direct de nourriture, par exemple, peut conduire à un surcroît de travail ; ce dernier diminue aussi la satisfaction du besoin de repos et peut créer un nouveau déséquilibre. Tous les besoins sont reliés les uns aux autres par le travail.

Cette distinction évite les errements des sociétés industrielles. L'homme n'est pas simplement une machine à travailler ou à consommer. Il peut souhaiter aussi développer d'autres dimensions, qui remettront nettement en cause la satisfaction des seuls besoins économiques. A partir de ce moment-là, le « toujours plus » n'est plus nécessairement le « mieux ». Il devrait en résulter une reconsidération de la croissance contemporaine, par la mise en évidence des aliénations qu'elle implique.

Mais il n'est pas certain que nos gouvernants ou que les planificateurs aient le courage ou la volonté de prendre en compte l'homme dans toutes ses dimensions, car ils tirent une partie de leur pouvoir de la réification de l'homme. Dans le système capitaliste, le besoin essentiel est un besoin d'argent. Dans un système socialiste, il est le pouvoir. Pour que les théories économiques ne se présentent pas toujours comme des instruments de justification des systèmes en place, il faut qu'elles acceptent de remettre en cause leurs postulats.

Un renouveau de l'analyse des besoins engendrerait sans doute aussi un renouveau théorique de la science économique.

JACQUES FONTANEL.

Professeur à la faculté des sciences économiques de Grenoble.

Chacun pour soi la Communauté pour tous

LES discussions sur le commerce international qui se déroulent à Genève depuis *plusieurs mois sont des négociations difficiles*. En un temps où chacun essaie de limiter les dégâts que provoquent chez lui les tensions internationales croissantes, il est méritoire de résister aux pressions protectionnistes dans les pays industrialisés. Les gouvernements sont en effet conscients de la nécessité d'entretenir malgré tout une ambiance de paix, de relative stabilité et d'ouverture aux autres.

Dans cette importante affaire, la France se trouve en position ambiguë. Le président de la République accorde aux équilibres du commerce entre les nations une attention soutenue, car il y voit l'une des bases des tensions existantes. En même temps, il est, comme le premier ministre, favorable à « *une liberté organisée des échanges* ». Il joue le jeu de la concertation trilatérale entre l'Europe, les Etats-Unis et le Japon autant que faire se peut, comme on l'a vu au sommet « occidental » de Bonn. Mais, finalement, la France joue en matière de commerce international dans la Communauté européenne le rôle du mouton noir qui, sur la défensive, rechigne à s'agréger au troupeau pour participer à la manœuvre d'ensemble.

Le document d'une dizaine de pages signé à Genève à la veille de la réunion de Bonn par les représentants des principaux pays industrialisés apparaît, rétrospectivement, comme une sorte de miracle. Tout le monde s'est bien accordé, une fois les résultats de la négociation acquis, pour laisser entendre qu'il ne s'agissait là que de quelque chose de provisoire. C'était une manière d'éviter que les pays en voie de développement ne se sentent mis devant le fait accompli ; une manière aussi de laisser aux pays membres de la Communauté, qui sont toujours irrités de ne pas négocier en propre, la possibilité de discuter encore certaines modalités d'application des dispositions sur lesquelles s'est fait un accord de principe : réduction des droits de douane, limitation des possibilités d'utiliser des mesures non tarifaires comme obstacles aux échanges internationaux et application des clauses de sauvegarde en cas de difficultés structurelles dans des conditions plus précises, etc.

La France a obtenu une importante satisfaction ; elle avait réussi notamment, non sans mal, à imposer à la Communauté européenne d'exiger que la notion de sélectivité soit admise : pour l'application de la clause de sauvegarde, un pays qui désire se protéger contre un autre peut donc le faire sans appliquer les mêmes mesures à d'autres partenaires, ce qui va à l'encontre de la traditionnelle « *clause de la nation la plus favorisée* » du GATT, qui tend à l'application d'un traitement égalitaire entre les différents partenaires. De quoi mécontenter le Japon et les pays en voie de développement, qui y voient un moyen de prendre des mesures « discriminatoires » à leur encontre. Cette « sélectivité », qu'aucun pays important ne semblait disposé à accepter, a pu être introduite non sans succès par M. Haferkampf, le négociateur européen, dans la discussion. La France a donc aujourd'hui mauvaise grâce à se plaindre, y compris sur d'autres points...

Tandis qu'à Genève M. Haferkampf répondait à la question de savoir si plusieurs dispositions agréées par lui ne seraient pas refusées par certains pays européens (« *Nous les avons acceptées pour tous* »), à Bonn, deux jours plus tard, M. Giscard d'Estaing laissait entendre que le document signé à Genève « *n'était pas un accord, mais un rapport* ». Il n'empêche que ce « rapport » n'a pas été mis en question par les membres du sommet de Bonn, excepté les réserves exprimées par la France sur la question agricole. On peut donc en déduire que c'est bien un « accord ». Heureusement sans doute pour la santé du commerce international. Et sans doute aussi parce que la France a l'intelligence en l'occurrence d'appliquer à sa politique une version moderne du vieux dicton : « *Chacun pour soi et la Communauté pour tous...* »

Les Vosges, une immense manufacture qui n'en finit pas de mourir

Les pouvoirs publics et le tribunal de commerce négocient actuellement avec plusieurs industriels les conditions d'une reprise globale du groupe Boussac, mis en règlement judiciaire le 31 mai dernier.

L'idée d'une vente par « appartements » des diverses sociétés du groupe, envisagée un temps, semble avoir été complètement abandonnée. L'extension récente du règlement judiciaire aux biens personnels de M. Marcel Boussac, en gonflant les actifs du groupe et en facilitant ainsi l'élaboration d'un concordat avec les créanciers, a, en effet, rendu plus aisée une solution de reprise globale.

Deux groupes industriels sont actuellement sur les rangs, le groupe Willot (5,133 milliards de francs de chiffre d'affaires et trente mille salariés), et le groupe Biderman (1 milliard de francs de chiffre d'affaires et huit mille salariés), ainsi que, à titre personnel, M. Léon Cligman, P.D.G. du groupe Indréco. Les négociations avec ces trois candidats pourraient se prolonger plus longtemps que prévu, les propositions des uns et des autres étant très voisines.

Toutes impliqueront, dans un délai assez bref, plusieurs centaines de licenciements (de mille cinq cents à deux mille selon les cas), notamment dans les Vosges, une région déjà sinistrée.

De notre envoyé spécial

EPINAL. — Sur la centrale électrique Boussac de Saint-Laurent veille un drôle de petit bonhomme : une sorte de poète en blouse bleue, qui vous accueille en citant Boileau, vous présente ses deux turbines peintes vert pomme, et vous quitte en vous rappelant Saint-Exupéry : « *Etre homme, c'est précisément être responsable. C'est connaître la honte en face d'une misère qui ne dépendrait pas de soi.* » Curieuse centrale Saint-Laurent. Les dalles cirées brillent comme des miroirs, les tapis de corde déroulés semblent toujours prêts à accueillir « M. Marcel », comme aux jours heureux.

Les jours heureux, c'était avant, avant cet été pourri, qui fait la Moselle si grosse, et les Vosges si tristes, avant ces vacances du pire « *prenons-les toujours, il sera toujours temps après* ». Bref, avant que notre poète n'adresse à M. Valéry Giscard d'Estaing, président de la République, un court et maladroit envoi en forme de supplique : « *Sauvez les Boussac !* »

Les « *emboussaqués* », comme ils se nomment eux-mêmes, crient au secours. Peut-être vaudrait-il mieux ne pas faire la sourde oreille, sous peine de vivre ici un automne difficile. Les Vosges ferment, les Vosges filent leurs derniers fuseaux !

Exagération ? Notre pensée est comme le pouvoir : jacobine, centralisatrice et, finalement, rétrécie. Que sait-on des Vosges à Paris ? Rien, quelques clichés tout faits, la « ligne bleue », les sapins, les montagnes à vaches, les lacs, les jonquilles, les myrtilles, pardon les brimbelles, et quelques lieux communs de même tonneau. Les hommes, les femmes, des montagnards ou assimilés, bien travailleurs, oui dame ! pas fainéants, mais pas causants. Vaguement ouvriers le jour, vaguement paysans le soir, un petit salaire par-ci, un petit revenu par-là. Bien économes, bien sages, bien chrétiens, les Vosgiens.

Voilà l'imagerie d'Epinal. Derrière, la réalité — elle n'est ni *rose pour ceux qui la vivent, ni flatteuse pour ceux qui ont* eu les responsabilités et le pouvoir, — les Vosges ferment, certes, et ce n'est pas d'aujourd'hui. Ignorons un instant Boussac et ses usines encore debout. Remontons les vallées, une à une, comme un pèlerinage aux sources de l'énergie. En 1978, année des châteaux, paraît-il, les Vosges mériteraient le détour. Pour cette *série* de châteaux de cartes, que sont ces usines abandonnées, partout, comme les verrues du progrès. On peut dater les chutes, simplement grâce à la végétation qui reprend le dessus, ou au nombre de carreaux cassés par les garnements des villages. Les Vosges, cimetière d'usines, mille et une petites ou plus grosses manufactures, mini-centrales hydrauliques, scieries, mortes d'inanition. Ou d'inanité.

Cela, pour le passé, mais le passé ici est mémoire du quotidien. « *Les Vosges, finalement, c'est une immense manufacture née à la fin du dix-neuvième siècle, et qui n'en finit pas de mourir, en cette fin de vingtième* », dira un responsable C.F.D.T. Même analyse pour les élus du conseil général, qui, dans un rapport adopté à l'unanimité et intitulé tout simplement « La grande misère des Vosges », concluaient, en mai dernier : « *Ce long passé manufacturier est devenu aujourd'hui un lourd handicap, dans la mesure où les industries du département n'ont pas su ou pu moderniser les structures dépassées et inadaptées (...).* »

Les Vosges « *industrielles par hasard* », selon le mot de M. Poncelet, sénateur R.P.R. de Remiremont. L'énergie, ce fut l'eau, les hommes fournirent les bras. Cette population en surnombre pour une agriculture de montagne fournirait les hommes. Restaient les hasards de l'industrialisation. Ce furent ceux de la guerre lorsque les industriels mulhousiens, poussés en 1870 par l'invasion prussienne et l'annexion, franchirent la ligne de crête.

« Emboussaqués »

Voilà l'historique, bien avant M. Marcel, l'ascension, puis la chute dans les années 50, accélérée par la décolonisation et la perte des marchés, préservés. La fable est connue. Dans la jungle vosgienne, les grosses entreprises ont commencé à manger les petites, et la plus grosse, Boussac, en a probablement mangé plus que sa part, achetant ici pour casser un concurrent, là pour contrôler plus encore un secteur. Mais les petites débâcles annoncent les grandes crues.

Boussac deviendra d'abord empire avec ses deux vallées « Boussac », celle de la Moselle autour d'Epinal, celle de Rabodeau, près de Saint-Dié. Un bon et bel empire, et un bel et bon empereur, Marcel Boussac, « *le vieux renard* », « *non, mais vous savez, c'est un malin* », le patron, ou plutôt le « Patron » dont tous vous disent encore que c'est un grand bonhomme, M. Marcel, et un brave homme. « *Tenez même aujourd'hui, il viendrait ici, tout le monde le saluerait bien bas. Vous en connaissez, vous, des patrons qui engagent leurs biens personnels pour que leurs ouvriers soient payés.* »

Emboussaqués, les Vosgiens, et fiers de l'être. Engagés dans un système dont on a dit un peu trop vite qu'il n'était que paternalisme. On était Boussac comme d'autres : du berceau au cimetière, des dragées offertes au nouveau-né au cercueil payé par le bon patron.

Un empire, mais d'abord un système de gouvernement basé sur une politique foncière de mainmise. Quand Marcel Boussac investissait (dans) une vallée vosgienne, il n'y allait pas par quatre chemins. Les neuf crèches ? Boussac. Les écoles ? Boussac. Les deux centres d'apprentissage ? Boussac. Les clubs de loisirs ? Boussac. Les colonies de vacances ? Boussac. Les foyers de jeunes ? Boussac. Les stades ? Marcel Boussac. Laverie, coopératives d'achats, bibliothèques ? Boussac, Boussac, Boussac. Les cinq maisons de retraite, les potagers, les boulodromes.

En fait, la politique était de tout tenir pour mieux offrir, ou, selon une optique différente, de tout offrir pour mieux tenir. Le complet Boussac, une vie sur mesure, sans gros salaires certes, mais sans mauvaise surprise. Les usines, dix aujourd'hui encore, des belles usines en brique rouge où l'on pouvait être fier de travailler ; les deux mille deux cents logements ouvriers, ces cités Boussac, ces pavillons pour deux familles alignés comme des corons du Nord, pour 120 francs de loyer par mois, voire ces terrains à bâtir que le patron allait jusqu'à offrir à ces salariés contre engagement de rester « Boussac » vingt-cinq ans. Un système sans faille.

Pourquoi en aurait-il eu alors même qu'être Boussac c'était justement plus encore que la légitime fierté « *Ah ! dame ! ils faisaient les fiers, les Boussac, aujourd'hui, ils sont moins faraud*s », ou la certitude toujours flatteuse d'obtenir facilement crédit chez l'épicier, l'adhésion commune à des règles de vie sociale.

On ne lâchait pas le patron. Il ne vous lâchait pas. « *Se syndiquer, pourquoi faire ? Vous savez, Marcel Boussac, il avait plus vite fait de virer un directeur qu'un seul de ses ouvriers* », dit, avec des trémolos, un ancien de Nomexy. « *Quand il venait ici, il couchait dans une petite chambre dans l'usine, et j'aime autant vous dire qu'il y en a plus d'un qui tremblait.* »

Pourquoi, en effet, se serait-on syndiqué ? C'était papa gâteau, filant des tuyaux sur les courses aux délégués du C.E., refusant à ses directeurs le droit d'évincer les vieux ouvriers d'appartements devenus trop grands pour eux, faisant engager leurs jeunes fils, invitant les délégués, une *fois* l'an à Paris, à un dîner-spectacle au choix : *Mogador* ou les *Folies-Bergère*.

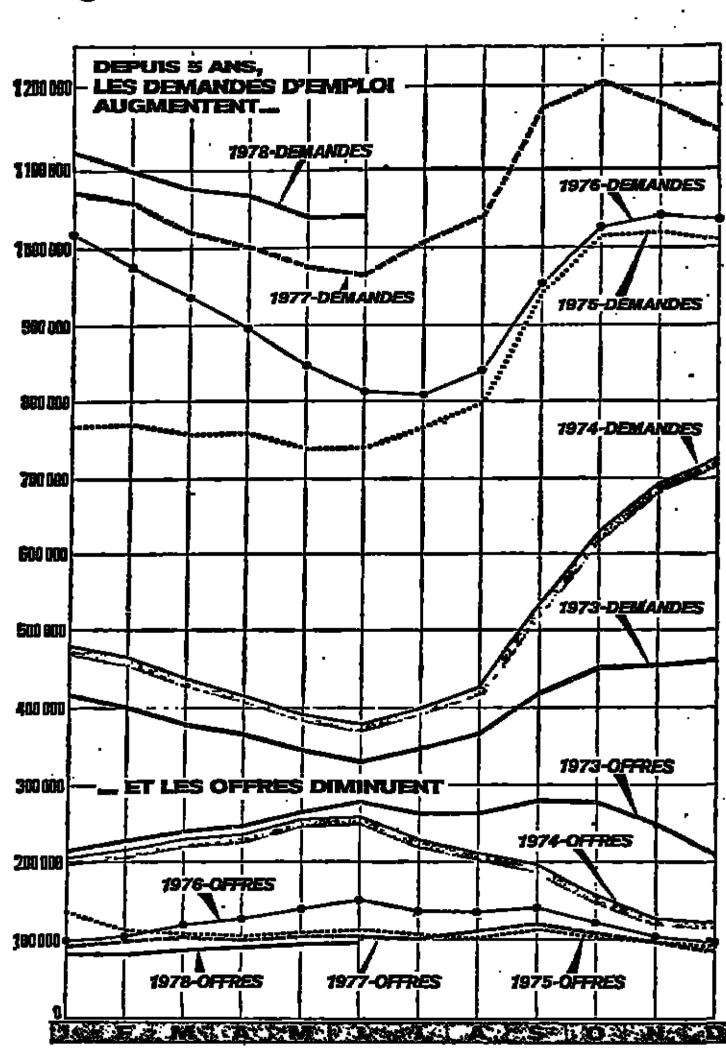
Se syndiquer, pourquoi ? « *On ne luttait pas avec un Marcel Boussac, on travaillait avec lui, on priait pour lui.* » Qui disait cela ? Peut-être le Boussac. Qu'importe. Emboussaqués, on l'était et le restera longtemps, d'où le manque de réelle réaction. Alors même que le navire textile faisait eau de toute part, de 1950 à 1975, les effectifs dans le tissage ont baissé de 60 %, dans la filature de 50 %. Débâcle accélérée encore ces dernières années, puisque entre octobre 1974 et décembre 1977, dans le seul secteur cotonnier, trois mille trois cent soixante-dix emplois ont été supprimés. Alors même que la débâcle des petites entreprises, notamment en 1963, n'avait fait qu'annoncer celle dix ans plus tard des grands groupes, touchés par la grave crise qui affecte l'activité textile depuis 1973.

« *Bernés, oui, mais muets tant que cela ne touchait pas directement les Boussac* », reconnaît un délégué C.F.D.T. de l'usine de Thaon. « *Mais depuis quelques années, depuis le Jean-Claude, vous savez le neveu, celui qui devait tout réorganiser, tout est allé de mal en pis. Depuis l'automne dernier, notamment, on était sur le qui-vive. Et je puis vous dire que ces jours derniers il y avait des gens prêts à tout. Ceux qui ont fait des barrages la semaine dernière feront des barricades la prochaine fois* » ; prêts à tout donc après n'avoir été si longtemps prêts à rien.

PIERRE GEORGES.

(Lire la suite page 12.)

CHOMAGE : augmentation inhabituelle en juin



ALORS que le nombre des demandes d'emploi non satisfaites baisse traditionnellement de mai à juin — cela a été notamment le cas en 1976 et 1977, — la tendance inverse est observée cette année. Certes, cette augmentation est faible (1 039 300 demandes en juin contre 1 037 100 en mai, soit 0,2 %), mais elle traduit une évolution préoccupante de la situation de l'emploi. Le ministère du travail l'explique ainsi : « La mise en œuvre du nouveau pacte sur l'emploi des jeunes a pu contribuer, transitoirement, à cet alourdissement de la situation : on observe, dans l'attente des nouvelles mesures qui ne prennent effet qu'à partir du 1er juillet, aussi bien une stagnation de l'embauche qu'une anticipation des demandes d'inscription des jeunes. » *En un an, en tout cas, le chômage s'est accru de 7,4 % (967 700 demandes en juin 1977).*

Le volume des offres d'emploi non satisfaites s'est peu grossi, passant de 94 600 en mai à 96 000 en juin (+ 1,5 %). Par rapport à juin 1977 (106 600), il a diminué de 10 %.

Enfin, on remarque que, dans le total des demandeurs d'emploi, le nombre des femmes est toujours aussi élevé (52,3 %) et qu'au cours du mois de juin les licenciements pour motifs économiques ont été particulièrement importants (36 200).

Les échanges franco-arabes : un jeu des quatre coins

LES échanges avec les pays du Proche-Orient ont acquis une place majeure dans la stratégie économique internationale de la France. Mais il est intéressant, lorsqu'on observe d'assez près les résultats obtenus au cours des deux dernières années notamment, de constater qu'ils ne sont pas toujours conformes aux idées qu'on s'en fait. Ainsi, on suppose que ces échanges prennent une part croissante dans le commerce extérieur français, mais ce n'est pas vrai.

Alors que les échanges globaux de la France avec tous les pays ont progressé de 14,6 % en 1977 par rapport à 1976, ceux qui ont eu lieu avec le Proche-Orient n'ont progressé que de 9,6 %, en sorte que la part du Proche-Orient, dans l'ensemble, a diminué de 0,6 %. Mais il faut remarquer que ce phénomène a été dû essentiellement à la limitation des importations en provenance de ces pays, grâce à un effort d'économie de l'énergie. En fait, les exportations de la France vers l'ensemble des pays du Proche-Orient ont augmenté de plus de 20 % l'année dernière, tandis que les importations ne progressaient que de 3,8 %.

Les échanges franco-arabes apparaissent également comme plus concentrés qu'on pourrait le supposer. Ils ont lieu d'abord et avant tout avec l'Algérie, le Maroc, l'Arabie Saoudite et l'Iran. Loin derrière, viennent la Tunisie et l'Irak, mais il est clair que ce sont les quatre premiers qui dominent, et que les développements les plus spectaculaires se font en direction de l'Iran, et sans doute de plus en plus, de l'Arabie Saoudite. Cette dernière est d'ailleurs le plus excédentaire de tous les pays arabes vis-à-vis de la France, puisque l'Hexagone ne lui envoie que pour environ 3 milliards de marchandises, alors que les achats qui lui sont faits — en pétrole principalement, bien sûr — sont de l'ordre de 21 milliards de francs.

Le taux de couverture des échanges bilatéraux est donc loin d'être satisfaisant. La France n'accuse un déficit qu'avec sept pays arabes, mais il est considérable puisqu'il annule les excédents réalisés avec les quinze autres pays islamiques.

Dans une intéressante étude (1), qui fait le bilan de la présence française au Proche-Orient en 1977 et présente un panorama des tendances commerciales qu'on enregistre actuellement, la revue *Proche-Orient* indique qu'environ deux cents contrats (sans compter les affaires de faible importance) ont été remportés l'année dernière par les firmes françaises, représentant un total de quelque 35 milliards de francs. C'est dire que le nombre des contrats n'a guère varié d'une année à l'autre, puisqu'ils étaient estimés à cent quatre-vingt-douze en 1976. Mais le montant qu'ils représentent, en revanche, traduit un gain de plus de 100 % par rapport à l'année précédente. Toutefois, si l'on fait abstraction de la seule signature d'un contrat nucléaire de 15 milliards de francs avec l'Iran, et si l'on prend en considération les effets de l'érosion monétaire, on constate que les progrès sont beaucoup plus limités. N'eût été cette commande de l'Iran, la progression par rapport à l'an passé aurait été moindre que celle enregistrée de 1975 à 1976 (3 milliards contre 5,7 milliards de francs).

Pas de diversification

Les perspectives d'échanges avec l'Iran restent bonnes. « *N'a-t-on pas parlé de quatre autres centrales nucléaires et, accessoirement, d'une douzaine d'Airbus, de quatre unités de dessalement, de larges possibilités dans le domaine de l'irrigation, de l'élevage, des grands magasins, de la métallurgie ?*, rappelle le rédacteur de la revue *Proche-Orient*. *Même si des précédents autorisent le scepticisme, on aurait pourtant mauvaise grâce à faire la fine bouche devant les résultats obtenus en 1977 : un ensemble de trente-sept commandes fermes se montant à quelque 21 milliards de francs, dont 15 milliards pour le nucléaire et 6 milliards pour le reste, cela représente un pas en avant considérable par rapport au 1,3 milliard de 1976.* »

Pourtant malgré ces résultats brillants, il n'est pas impossible que le marché saoudien retrouve sa primauté par rapport au précédent dans les temps qui viennent. D'abord parce qu'on y constate une progression régulière, et surtout parce que c'est une nécessité absolue que de rééquilibrer les échanges entre la France et l'Arabie qui souhaitent toutes deux entretenir de bonnes relations aux plus hauts niveaux... Certes l'Algérie reste encore le premier client de la France, mais les statistiques qui reflètent une réalité passée n'indiquent pas les tendances. Or celles-ci sont à une difficulté de coopération de plus en plus grande entre Alger et Paris, et à un déclin relatif de la présence industrielle française sur place. Au Maroc aussi, les entreprises industrielles françaises semblent marquer parfois le pas. Il faut donc s'attendre à certains changements de rapports d'importance dans nos rapports économiques avec les différents pays arabes.

En revanche, la « diversification », dont il est souvent question comme à la fois nécessaire et réelle, ne semble guère entrée dans les faits. Les domaines dans lesquels des succès ont été remportés ont peu varié d'une année sur l'autre : l'exploitation pétrolière, les infrastructures routières, ferroviaires et portuaires, les équipements hydrauliques, la chimie et la pétrochimie figurent toujours aux places d'honneur.

On observe néanmoins, semble-t-il, un progrès dans le secteur immobilier « clés en main », en particulier en Arabie Saoudite.

Mais il faut bien garder en tête dans toutes ces affaires le poids relatif des différents partenaires les uns vis-à-vis des autres. La France commence à se réjouir de ses premiers résultats un peu satisfaisants en Arabie Saoudite ; c'est oublier qu'elle n'y ramasse que quelques miettes de la manne distribuée en premier lieu aux Etats-Unis puis à d'autres parmi lesquels figurent le Japon, l'Allemagne fédérale, la Corée du Sud, etc.

Si, dans la guerre commerciale qui se déroule à couteaux tirés entre les fournisseurs des princes de Djeddah, les postulants français obtiennent, avec d'importants appuis politiques, des contrats qui les font rêver, dans l'ensemble du commerce extérieur saoudien la France ne représente encore qu'une très faible proportion.

JACQUELINE GRAPIN.

(1) *Proche-Orient*. Supplément au n° 157, 232, boulevard Saint-Germain, 75007 Paris.

LE SOLDE DES ECHANGES PAR PAYS

(en millions de francs)

	Exportations françaises	Importations françaises	Solde
I. — PAYS AVEC LESQUELS LA BALANCE COMMERCIALE FRANÇAISE EST EXCEDENTAIRE (par ordre décroissant) :			
Algérie	8 824	3 875	+ 4 949
Maroc	4 748	2 145	+ 2 604
Tunisie	2 637	940	+ 1 697
Egypte	1 969	315	+ 1 655
Liban	830	29	+ 801
Turquie	1 382	582	+ 800
Libye	1 955	1 514	+ 440
Syrie	1 306	942	+ 364
Mauritanie	507	263	+ 244
Jordanie	230	13	+ 217
Soudan	524	347	+ 177
Nord-Yémen	157	1	+ 156
Bahrein	96	5	+ 91
Sud-Yémen	61	22	+ 39
Somalie	35	1	+ 34
EXCEDENT CUMULE			+ 14 268
II. — PAYS AVEC LESQUELS LA BALANCE COMMERCIALE FRANÇAISE EST DEFICITAIRE (par ordre décroissant) :			
Arabie Saoudite	3 034	21 174	— 18 140
Irak	2 182	8 979	— 6 797
Emirats arabes unis	905	5 836	— 4 931
Iran	3 348	5 416	— 2 068
Qatar	300	1 553	— 1 253
Koweït	784	1 735	— 951
Oman	101	316	— 215
DEFICIT CUMULE			— 34 355
SOLDE GLOBAL (excédent moins déficit)			— 20 087

Les Vosges, une immense manufacture...

(Suite de la page 11.)

Voilà bien la paradoxale conséquence de la chute d'un empire industriel, mais aussi de toute une forme de vie en société : être Boussac et puis n'être plus rien.

« *Pendant ces quelques jours, j'ai fait des choses que je n'aurais jamais imaginé faire* », confie ce jeune homme de Vincey, un de ces fameux « faucons », comme se sont baptisés eux-mêmes une centaine de ces jeunes « *qui avaient préparé les boulons et les fusils au cas où* ». Cette fois ce fut simplement, du 23 juin au 1er juillet, une sorte de répétition générale, toutes les grandes routes coupées pendant un jour et demi, les dix usines occupées du jour au lendemain, des barrages établis sur la nationale Nancy-Epinal une semaine, la sous-préfecture de Saint-Dié un moment occupée, la fameuse journée des tronçonneuses, le 26 juin, des centaines d'arbres « négociés » en travers des routes. « *Un arbre, cela repousse, pas les hommes.* » Bref, une jacquerie à froid, difficilement contrôlée par des syndicats mal implantés et rivaux. On sait, par exemple, de source sûre que, certain jour, les responsables syndicaux départementaux réussirent *in extremis* à arrêter un commando de cinq cents jeunes gens des Boussac mais pas seulement eux, qui voulaient « *prendre* » la préfecture d'Epinal.

L'annonce, le 30 juin, du versement des salaires des mois de juillet, d'août, de septembre, garantis par les banques, a fait office provisoirement de calmant, désarmorçant la poudrière, accordant un sursis. Mais, serait-on tenté de dire, sur le front des Vosges, cette démobilisation générale n'est pas la paix. La violence a payé, la violence pourra encore payer.

Car tous les interlocuteurs les plus conscients, que ce soient les élus politiques ou syndicaux, savent maintenant le prix à payer de la crise. La solution, quelle qu'elle soit — un nouveau plan de restructuration Boussac, ou la liquidation et le rachat par l'un des trois groupes éventuellement intéressés (deux français, un étranger), — se soldera, chacun en est convaincu, par une vague de licenciements.

Combien ? La direction du groupe avait annoncé, le 10 mai dernier, devant les comités centraux d'entreprise des deux principales sociétés vosgiennes — la Société industrielle de Senones (SIS) et Filature et tissage de Nomexy (F.T.N.), — que le plan de survie du groupe Boussac passait par la suppression de 1 480 emplois (*le Monde* du 11 mai) sur 4 860, soit un tiers. Cette annonce, point de départ de la violente réaction des salariés vosgiens, doit être replacée dans son contexte : le textile, industrie prédominante du département puisqu'elle occupe aujourd'hui encore environ le tiers de l'ensemble des salariés — soit 29 000 personnes, — est malade, même si l'une de ses branches, la confection, surtout la grande qualité, se porte mieux.

Mais le textile n'est pas seul. Le bâtiment, second secteur d'activité, va mal. En trois ans, vingt-trois entreprises ont disparu, provoquant 1 500 licenciements. Le bois et cette fameuse mise en valeur de la forêt vosgienne sans cesse évoquée — « *Si le bois devait les sauver, il y a bien longtemps que les Vosgiens s'en seraient rendu compte* », dit M. Poncelet — restent le leurre, la fausse bouée de sauvetage.

Non seulement nombre de petites scieries et exploitations forestières tombent les unes après les autres. Non seulement on assiste à un véritable pillage des ressources en essences précieuses, chêne notamment, acheté dans tout l'est français à monnaies fortes par les voisins allemands et suisses et revendu à des prix prohibitifs en produits finis. Mais les deux plus récentes tentatives d'implantations de grosses usines de transformation ont tourné court. L'une, la maison Mussy — entreprise d'emballage en bois, — a fermé deux mois après son ouverture. L'autre, Panno-Vosges, censée fabriquer des panneaux d'aggloméré, n'a jamais fonctionné.

Le textile synthétique, représenté notamment par l'usine Montefibre de Saint-Nabord, filiale du groupe italien Montedison, ne va guère mieux. Cette entreprise, après avoir compté 1 039 salariés en juillet 1977, n'en emploie plus que 670 aujourd'hui à temps partiel (vingt à trente-deux heures par semaine). Encore l'avenir n'est-il pas garanti. Et ainsi de suite pour de multiples entreprises ou secteurs d'entreprises tous plus ou moins touchés.

Un plan Vosges

On peut se battre sur les causes et se chamailler sur les chiffres actuels (10 000 chômeurs dans les Vosges pour la C.G.T. et la C.F.D.T., 6 374 demandes d'emploi non satisfaites en avril 1977 pour l'Agence nationale pour l'emploi), se renvoyer les responsabilités, une certitude reste commune, le pire est à venir si la chasse aux trop nombreux « canards boiteux » vosgiens devait se poursuivre.

Que Boussac tombe, et en cascade se poseront les problèmes très vite insolubles : le chômage des Boussac mais aussi la chute par ricochets d'entreprises de sous-traitance, la faillite de nombreuses communes privées brutalement de ressources, la question des 2 200 logements sans grand confort mais à loyer dérisoire que l'Office H.L.M. des Vosges n'a pas les moyens, sauf financement exceptionnel, de reprendre à son compte, et, bien sûr, le plus grave, la reconversion industrielle.

Que va-t-on, qu'a-t-on à offrir aux Vosgiens ? Rien ou pas grand-chose pour l'instant, sinon une appellation touristique contrôlée, une vocation à devenir zone verte. Les Vosgiens n'en veulent pas : « *Devenir un pays de résidence secondaire pour les bourgeois nancéiens ou une bonne réserve d'Apaches, jamais.* » Sinon ce fameux plan Vosges, annoncé avant les dernières législatives par le premier ministre, M. Raymond Barre, venu soutenir la candidature de M. Lionel Stoléru à Saint-Dié. Ce plan est comme la bête des Vosges dit-on ici, introuvable, insaisissable. Une série de promesses toujours renouvelées de période électorale en période électorale, un grand mot, « *le désenclavement du département* » pour une piètre réalité. Ce plan Vosges devait être rendu public ces jours-ci. Il ne le sera probablement pas, pour la bonne et simple raison, disent les initiés, qu'il n'a rien d'autre à offrir que ce qui a toujours été promis : des routes, des écoles, des dessertes aériennes, des améliorations ou des crédits pour des secteurs très précis (téléphone, aides au logement, primes à la création d'emplois). Rien en tout cas qui concerne la création d'emplois (une centaine seulement en l'état actuel du plan) et l'implantation d'usines.

On attendra donc que ce plan soit un peu plus nourri. Mais de quoi ?

PIERRE GEORGES.

CORRESPONDANCE — Prix agricoles et industries alimentaires

M. Michel Blance, chargé de recherches à l'INRA, nous adresse une longue lettre dans laquelle il revient sur les arguments exposés par Jacqueline Grapin dans son article du « Monde de l'économie » du 23 mai consacré aux difficultés rencontrées par les industries agro-alimentaires.

VENONS-EN à l'essentiel : la politique des prix agricoles. Et tout d'abord une remarque : de 1970 à 1977, l'indice des prix agricoles à la production et celui des prix de gros alimentaires ont connu un rythme de hausse quasi identique : environ 80 % en sept ans. Bref, les prix auxquels les industries agro-alimentaires (I.A.A.) achètent leurs matières premières à l'agriculture n'augmentent ni plus vite ni moins vite que les prix auxquels ces mêmes I.A.A. écoulent leur propre production. Par contre, l'indice du prix des aliments du bétail (principal produit des I.A.A. acheté par les agriculteurs) s'est accru d'un peu plus de 85 % en sept ans.

Si l'on voulait donc tirer de la comparaison de l'évolution des prix des différents produits s'échangeant entre l'agriculture et les I.A.A., des enseignements relatifs au rapport de forces qui se noue entre ces deux branches, on aboutirait à des conclusions bien différentes de celles de J. Grapin : le fléau de la balance pencherait plutôt en faveur des I.A.A. L'évolution comparée des prix à elle seule n'apprend strictement rien, il convient de la rapprocher de l'évolution comparée de la productivité du travail : les prix et les productivités devant normalement varier en sens inverse. Or, entre 1970 et 1975, la productivité apparente du travail s'est accrue d'à peine plus de 4,5 % l'an en agriculture, et de près de 7 % dans les I.A.A. Les prix relatifs des I.A.A. par rapport à ceux de l'agriculture auraient donc dû diminuer. C'est au contraire le phénomène inverse qui a été observé.

Ainsi, l'*évolution* des prix des produits agricoles dans un passé récent ne peut être tenue pour responsable des difficultés actuelles des I.A.A., bien au contraire. Cette constatation ne règle pas pour autant la question du *niveau* même des prix agricoles. Ceux-ci sont-ils trop élevés ? S'alignent-ils effectivement « sur les besoins des agriculteurs les plus défavorisés, les moins productifs », procurant par là même de confortables rentes aux producteurs mieux placés ? En un mot, quelles sont les lois socio-économiques qui gouvernent la fixation des prix agricoles ? Une première remarque : ces lois jouent dans l'espace géographique de la C.E.E. Elles ne peuvent donc pas être invoquées pour rendre compte de la faible capacité concurrentielle des I.A.A. françaises vis-à-vis des I.A.A. des pays membres de la C.E.E. Or, 60 % des exportations de nos I.A.A. se réalisent à l'intérieur de la C.E.E. On le voit déjà, les prix agricoles ne peuvent pas occuper une place primordiale dans une explication visant à rendre compte des performances de nos I.A.A. à l'exportation. Il ne faut pas confondre le principal avec le secondaire, cela n'autorise évidemment pas à négliger pour autant le secondaire. Et la question des lois de formation des prix agricoles mérite d'être abordée.

Rappelons un fait connu de tous : le nombre des exploitations agricoles diminue, et cela à un rythme légèrement supérieur à 3 % l'an entre 1970 et 1975, signe manifeste que les prix ne se forment pas à un niveau assurant une rémunération satisfaisante, selon les normes sociales en vigueur, du travail de tous les agriculteurs et surtout des moins productifs et des plus défavorisés. Les prix s'établissent de manière à assurer la pérennité à moyen terme de certaines exploitations et l'élimination à plus ou moins court terme des autres.

Le problème à résoudre est dès lors le suivant : comment se détermine, à un moment donné, l'exploitation la moins productive dont il faut assurer le maintien au moins à moyen terme ? Appelons-la « dernière exploitation socialement nécessaire » et imaginons que l'on classe toutes les exploitations par ordre de productivité décroissant. Meilleur sera le rang de la dernière exploitation socialement nécessaire, plus bas seront les prix agricoles, et plus faible la rente de situation obtenue par les exploitations classées avant elle ; plus réduites seront alors leurs capacités d'accumulation, et plus aléatoire leur aptitude à assurer la production agricole préalablement réalisée par les exploitations classées après la dernière exploitation socialement nécessaire. Si alors, dans l'espace géographique considéré, on se fixe un objectif de production à atteindre, on pourra, du moins théoriquement, déterminer un point d'équilibre : celui où la production des exploitations dont on permet l'élimination pourra, à court terme, être assurée par celles dont on autorise le maintien.

Bien sûr, l'ajustement n'est pas instantané. Les exploitations qui cessent d'être socialement nécessaires ne disparaissent pas du jour au lendemain. Dans la mesure où la force de travail n'est pas achetée sur le marché, mais recrutée dans la famille, l'élimination se fait moins par faillite que par non-reprise de l'exploitation paternelle par le successeur éventuel (il en sera ainsi tant que le travail demeurera l'« input » — c'est-à-dire le facteur de production — principal, condition qui, d'ailleurs, sera de moins en moins remplie à l'avenir). Cela explique en outre pourquoi la production agricole tend à être légèrement excédentaire par rapport aux objectifs qu'on lui fixe. Il n'en reste pas moins que ce schéma conserve une valeur explicative : les prix agricoles sont fixés de manière à assurer un niveau déterminé de production, bien plus que par des considérations d'ordre électoral. Reste une dernière question à élucider : quels sont les objectifs de production ? Pour l'essentiel, il s'agit sans doute d'assurer la couverture des besoins agricoles au niveau de la C.E.E.

Imaginons un instant que cet impératif qui fonde aujourd'hui la politique agricole commune soit demain en partie abandonné. Supposons également, et l'hypothèse est pour le moins hasardeuse, que l'apparition de la C.E.E. en position d'acheteur sur le marché mondial n'entraîne pas une hausse rapide et durable des cours mondiaux. Dans ces conditions, la position concurrentielle des I.A.A. françaises sur les marchés extérieurs à la C.E.E. serait sans doute améliorée, mais il en serait de même pour les I.A.A. des autres pays de la C.E.E. Le champ d'affrontement entre I.A.A. françaises et I.A.A. des autres pays de la C.E.E. serait élargi au niveau mondial sans que le rapport de forces entre les unes et les autres ne soit modifié.

Quelle que soit l'hypothèse envisagée, la position concurrentielle des I.A.A. françaises ne dépend pas principalement des prix des produits agricoles européens. L'amélioration de cette position ne peut résulter que d'un effort des I.A.A. elles-mêmes dans les domaines de la productivité du travail et de l'efficacité des réseaux commerciaux.



Le Monde

culture

Festivals

Journal d'Avignon

Des yeux pour entendre

L'an dernier, les critiques ont célébré le centenaire de leur syndicat en s'offrant aux questions. La revue Théâtre-Public a trié, parmi les tourbillons psycho-dramatiques, des éléments qui éclairent la complexité des rapports entre deux corporations siamoises amies-ennemies. Je me demande ce que Théâtre-Public pourra tirer de la rencontre qui a réuni dimanche 23 juillet, toujours sous le patronage du syndicat de la critique, les différents organismes professionnels.

On devait définir des revendications concrètes et communes pour une politique favorisant la création, mais les débats ont ressemblé à des dialogues de sourds. Il reste que chacun a précisé ce qui lui manque pour se trouver à l'aise. A partir d'un catalogue de frustrations pourra peut-être s'établir une série de propositions positives. Comme toujours dans ces cas-là, les critiques se sont fait agresser. Réaction saine et normale bien que fondée sur un malentendu : metteurs en scène, acteurs, auteurs se sentent personnellement visés par ce que nous écrivons sur ce qu'ils produisent et dont ils ne sont pas détachés au moment où ils nous lisent ; donc ils attribuent à nos opinions des motifs étrangers à leur spectacle. L'objectivité parfaite, on le sait, est un leurre. Il y a des fois où elle est impossible.

Je parle de Remagen à la salle Benoît-XII. Le texte est une nouvelle d'Anna Seghers. Il s'agit d'une femme, l'auteur, qui se souvient d'un temps d'insouciance. C'était avant la guerre, elle était avec des amies en excursion sur le Rhin. Dans un va-et-vient sans chronologie, sa mémoire rappelle et retient un instant ces jeunes filles qui ont appartenu à sa vie, reconstitue leur avenir détruit par le feu, les armes, la déportation, le désespoir, l'adhésion au nazisme.

La mise en scène est de Jacques Lassalle. Il a distribué le texte à sept comédiennes, des « natures », Anna Prucnal, Emmanuelle Riva, Emmanuel Stochl, Agathe Alexis, Françoise Lebrun, Elsa Peirce et une toute jeune fille, Annouck Grumberg, la seule qui semble animée, les autres sont neutralisées. Elles apparaissent comme des fantômes dans un espace de mort calme : entre des murs blancs, un triangle de sable blanc qui efface les ombres et le bruit.

Elles sont les figures désincarnées d'un même passé, racontent sans dialoguer sans se regarder sur un ton feutré, monocorde. Elles donnent l'image d'une écriture uniforme, pour moi illisible. Ce n'est pas une vitre qui se lève entre la scène et moi, ni un miroir, mais un mur vaguement translucide à travers lequel j'entrevois des ombres. Devant le beau décor de Yannis Kokkos, je reste indifférente au texte, à l'histoire, à la femme.

D'autres pourraient goûter le plaisir de l'écoute, j'ai besoin que mes yeux m'aident à écouter. Ce n'est pas qu'ils cherchent obligatoirement le grand spectacle. J'ai vu *Œuf de lynch*, de Serge Valetti, qu'il joue en compagnie de Jacqueline Darrigade dans un minuscule théâtre, l'Exigu. Le jeu d'un homme et d'une femme attentifs l'un à l'autre, des enfants qui s'aiment et se construisent des mondes chimériques. Serge Valetti laisse divaguer sa fantaisie, sa poésie aigre-douce avec l'insolence d'un dandy fauché et c'est bien séduisant.

COLETTE GODARD.

■ **Un Renoir volé au musée de Turin.** — Un tableau de Renoir, le « Portrait de Coco enfant » a été volé dans la nuit de vendredi à samedi 22 juillet, au Musée d'art moderne de Turin.

Une patronne au grand cœur

(Suite de la première page.)

N'en déplaise à sainte Cécile, le petit nombre de ses vrais disciples fait du tort à la masse des autres, et même à l'auditeur *résigné*, convaincu de ne pas aimer l'ode de Purcell, qui s'aperçoit, rétrospectivement, que ce sont seulement les notes sans vie qui le rebutent. « Les notes pourraient-elles aussi avoir une âme ? », se demande brusquement un théologien assoupi. « Sans doute... », soupire sainte Cécile surprise de la question.

« Didon et Enée », donné en seconde partie, également par l'orchestre et les chœurs du Scottish Opera, et dans une mise en scène ni bonne ni mauvaise, de John Copley, oblige à des constatations assez semblables : même si Janet Baker n'est plus tout à fait à l'apogée de ses moyens, même si elle ne se préoccupe pas de retrouver le style vocal du dix-septième siècle, elle domine toute la production parce qu'elle chante au lieu de se contenter de faire le mieux possible les notes de la partition ; c'est-à-dire qu'elle s'engage complètement et possède l'intelligence et la *maîtrise* de son engagement (1). Ses partenaires, pour la plupart, ne manquent ni de talent ni de conscience professionnelle, mais ils jouent à faire de la musique sans se mettre vraiment en cause.

Cet engagement est moins une question de génie que de travail, encore que tout dépende, en dernière analyse, de l'intensité qu'on accorde à ce qu'on fait : ce n'est pas un hasard si les grands interprètes sont plus convaincus que les autres des difficultés de la musique ; cela les amène à chercher, avec l'énergie du désespoir, la solution à des problèmes que les autres, le plus souvent, ne se posent même pas, ou qu'ils pensent résoudre par de simples exercices mécaniques, alors qu'il faudrait précisément y associer le corps et l'esprit...

Avant de s'endormir, tandis que leurs *camarades* remerciaient sainte Cécile de les avoir inspirés, Paul Esswood et Janet Baker lui ont seulement promis d'essayer de faire mieux la prochaine fois...

GÉRARD CONDÉ.

(1) Lors des représentations des 25 et 28 juillet, le rôle de Didon doit être repris par Jane Rhodes.

Électronique à Sceaux

Pour la dixième fois, l'Orangerie construite par Mansart au château de Sceaux reçoit tout l'été les Parisiens et leurs hôtes qui viennent chercher le calme de son parc et la douceur des musiques de chambre. Même la musique électronique du groupe de l'Itinéraire n'en troublait pas la paix, vendredi dernier, au cours d'un concert qui n'avait, il est vrai, guère attiré de monde.

Cet ensemble, qui réunit deux ondes Martenot, deux synthétiseurs, un orgue électronique, deux guitares électriques et des instruments à percussion, ne cherche pas la rupture. Pour amadouer le public fidèle de Sceaux, il avait inscrit d'abord à son programme une aimable suite de pièces du Moyen Age, nullement dépaysées : sur un lent carillon de cloches (dû aux guitares), le ruban des Martenot faisait monter une sorte de cantus firmus grégorien ; les mêmes Martenot devenaient flûtes, la guitare chantait comme une voix mélancolique, et puis, tout le monde dansait plaisamment.

Les œuvres modernes de Taïra, Bousch et Zbar gardaient ensuite une harmonie conforme à ces lieux classiques. Cette musique électronique instrumentale paraît d'ailleurs plus humanisée que celle qui sort directement des générateurs ou des ordinateurs. Mais elle semblait ce soir-là un peu monotone avec ces longs ronflements, ces vagues de sons qui s'étendaient paisiblement, à peine troublées par quelques mitrailles de guitare aux notes arrachées et aux crachotements dantesques. Le groupe de Tristan Murail semble aimer ce style de « musique planante » auquel appartenait explicitement la dernière pièce à demi improvisée. Pourtant, cette formation insolite a certainement d'autres possibilités musicales que ce lyrisme contemplatif vague.

Le Festival de Sceaux offrira ainsi jusqu'à à la fin septembre les programmes les plus variés, réunissant par exemple, vendredi, un baryton et une harpiste (Udo Reinemann et Marielle Nordmann), samedi un flûtiste (Michel Debost) et un trio à cordes pour l'intégrale des quatuors de Mozart, et, dimanche, un piano et un alto, auxquels succéderont un quatuor de saxophones et un quatuor à cordes, ensembles médiévaux sud-américains, etc., dans des musiques que l'on n'a guère la possibilité d'entre au concert et à la radio.

JACQUES LONCHAMPT.

★ Festival de Sceaux, château, 92330 Sceaux (tél. 661-06-71).

Photo

La peau du sable

Harry Callahan a été choisi, avec le peintre Richard Diebenkorn, pour représenter les Etats-Unis à la Biennale de Venise. Simultanément, la galerie Zabriskie expose ses photos les plus récentes, prises sur les plages autour de Cape-Code.

Toute sa vie, Callahan s'est penché sur des choses simples qui sont aussitôt devenues majestueuses : le tissu des fougères et des murs, les herbes grises, les câbles télégraphiques, une ligne de peau de sa femme Eleanor. Toute sa vie, Callahan a photographié Eleanor, et ce sont ses photos les plus belles. On suit doucement son vieillissement, l'amour grandit. Aujourd'hui, Callahan a soixante-huit ans. C'est un monsieur charmant, un peu surpris par le succès, par l'intérêt brusque qu'on porte à son travail.

Depuis 1972, Callahan a photographié les plages et l'océan, non loin de sa maison de Providence, Rhode-Island. Il a repris un sujet ancien, mais non développé, car déjà, en 1947, il prenait le sable en gros plan pour détailler sa texture. En 1940, Ansel Adams saisissait la frange mousseuse du rouleau au moment du ressac. Edward Weston plantait son appareil dans les dunes et arrêtait dans leur mouvement ces champs cinétiques ondulants, taraudés par le vent.

Comme un tapis d'empreintes

Callahan a travaillé sur la surface plus lisse, plus tassée, du bord de mer. Il a approché son objectif au ras du sable, dans sa peau, dans ses pores, comme un tapis d'empreintes : moulage des pieds qui se brûlent, bâtonnets des pattes d'oiseaux, respirations des coquillages, terriers des puces translucides. Quand la mer se retire, la vague dentelle une ligne scintillante, plaque au sable des lianes, des débris, quelques fleurs noyées. La pluie durcit la surface comme une croûte, le vent sucre les cailloux d'un sable humide. Ce sont ces métamorphoses ténues, cette vie intense des choses, ces heures désertes où la chaleur laque le paysage qu'a fixées Callahan. Le dépouillement est le reflet de la sérénité. Au loin, des corps en maillots se baignent, indifférents. En faisant dégouliner du sable mouillé entre leurs doigts, les enfants bâtissent des chapelles.

HERVÉ GUIBERT.

★ Galerie Zabriskie, 29, rue Aubry-le-Boucher, Paris (4e). Jusqu'au 5 août.

Musique

Succès de la tournée au Japon de l'Orchestre national de France

L'Orchestre national de France, sous la direction de Lorin Maazel, effectue actuellement sa deuxième tournée au Japon. Cette fois-ci, les chœurs de Radio-France, conduits par Roger Wagner, font partie du voyage, organisé à l'initiative du Nippon Cultural Centre et l'Asahi-Shimbun, l'un des plus grands journaux du monde (dix millions d'exemplaires), à l'occasion du soixante-dixième anniversaire du compositeur Olivier Messiaen.

Arrivés le 12 juillet, les cent trente musiciens et la centaine de choristes ont déjà donné quatre concerts à Tokyo et un à Yokohama. Un public nombreux et connaisseur a réservé le 15 juillet un accueil enthousiaste à la Transfiguration de Notre-Seigneur Jésus-Christ, *de Messiaen, jouée en présence de l'auteur. La critique a suivi le mouvement. Le journal* Asahi Evening News *écrit notamment :* « Lorin Maazel a donné une excellente interprétation. Les jeux des sept solistes ont été magnifiques, en particulier ceux d'Yvonne Loriod (Mme Messiaen). au piano et de Bernard Balet au xylorimba. La formidable ovation finale a été bien méritée. »

L'orchestre donnera en tout douze concerts. Après Tokyo il ira à Osaka, Kyoto, Fukuoka et Hiroshima, avant de quitter le Japon pour Paris le 30 juillet. Le Nippon Cultural Centre, organisme semi-public, prend en charge la plus grande partie des frais, le reste étant financé par l'Association française d'action artistique. Des programmes comportent uniquement des œuvres françaises (Berlioz, Franck, Debussy, Ravel, Messiaen) qui ont été jouées à Paris par l'Orchestre national avant sa tournée japonaise (le Monde *du 7 juillet).*

Cette manifestation culturelle française fait suite à la tournée de la troupe de l'Opéra de Paris du 2 mai au 6 juin derniers. La troupe, qui se produisait au Japon pour la troisième fois, a eu droit à un accueil tout aussi triomphal que celui de l'Orchestre national de France.

Comme pour l'Orchestre national de France, il a fallu deux ans de négociations pour que la tournée du ballet de l'Opéra se réalise. Cette fois-là aussi, les Japonais avaient payé la plus grosse partie de l'addition. L'International Arts Foundation, patronnée par le groupe Teijin (textiles et cosmétiques), avait pris à sa charge le déplacement de la troupe, ses défraiements, le cachet des étoiles, la location des salles et des orchestres, soit près de 11 millions de francs. D'autre part, le ministère français des affaires étrangères avait apporté une contribution de 250 000 F, de quoi payer le transport des décors par bateau.

(Intérim.)

Cinéma

A propos du colloque de Lisbonne

UN COMMUNIQUÉ DU SYNDICAT DES TECHNICIENS DE LA PRODUCTION CINÉMATOGRAPHIQUE

Le Syndicat national des techniciens de la production cinématographique et de télévision (C.G.T.) nous a adressé un communiqué relatif aux débats du colloque de Lisbonne, organisé par le Conseil de l'Europe, sur « Le cinéma et l'Etat » (le Monde *du 20 juin). Nous en extrayons les passages suivants :*

« Si tout le monde s'est accordé pour constater les difficultés des cinématographies nationales de chacun des pays de l'Europe et l'hégémonie qu'exerce les *major* compagnies américaines (il faut ajouter celle des grandes sociétés nationales, comme en France Pathé-Gaumont et U.G.C.), les propositions économistes de la démarche de M. Claude Degand, considérant le cinéma sous le seul angle de la « rentabilité » et de la loi de l'économie de marché, ont été repoussées, comme l'a été l'idée d'un cinéma d'identité européenne. (...) L'unanimité s'est dégagée pour repousser les propositions du rapporteur français d'institutionnaliser une structure de production *supra*nationale européenne bénéficiant du concours et des aides de l'ensemble des Etats, visant, en fait, à permettre aux mêmes sociétés que celles qu'il dénonce de bénéficier de moyens publics conjoints pour le financement de « très grosse production commerciale » sans identité culturelle spécifique, mais permettant de drainer, de concentrer, la plus grande part des recettes au niveau européen et international. En fait, le rapporteur français, considérant « que la France, comme l'Italie, produit un trop grand nombre de films », s'inscrit dans la seule logique des multinationales, au mépris de la diversité et de la richesse culturelle des nations de l'Europe. (...)

Inquiétudes

» Nos inquiétudes demeurent, et tous ceux qui sont attachés (et notamment le public) à la défense du cinéma, comme composante propre de la culture de chaque nation, à la défense de sa spécificité culturelle et d'identité, devront poursuivre leur action pour la défense de ces valeurs. »

D'autre part, la revue Trente jours d'Europe, *publiée par le service de presse et d'information de la commission des Communautés européennes, consacre un dossier, signé de Claude Degand, à « La crise du cinéma européen », dans son numéro de juillet-août (61, rue des Belles-Feuilles, Paris-16e).*

Notes

Jazz

Le Gil Evans Big Band

Gil Evans est connu depuis plus de trente ans comme un des meilleurs « arrangeurs » de jazz, mot qui désigne en ce domaine non seulement un adaptateur, mais le plus souvent un véritable compositeur. Il a notamment travaillé avec Miles Davis, et cette collaboration a donné naissance à quelques disques exceptionnels comme « Porgy and Bess », et « Sketches of Spain ». Désormais, il dirige son propre orchestre, un « big band » de sept musiciens (saxo alto, trompette, trombone, guitare basse, batterie, synthétiseur et Evans lui-même au piano électrique), auxquels s'était joint dimanche soir 23 juillet, pour le premier des trois concerts donnés par le groupe dans la magnifique chapelle des Lombards, près du Centre Georges-Pompidou, Steve Lacy au saxo soprano, Steve Lacy qui fit partie jadis de l'ensemble de Gil Evans.

Curieuse association, au demeurant, entre un musicien aujourd'hui d'avant-garde, qui cherche à tirer de son instrument des sons inouïs, dans le droit fil d'une recherche hautement personnelle, et une formation « classique », qui pratique un jazz solide, où chacun tient sa place pour le plus grand profit d'un jeu collectif sans failles, sous la direction ferme et attentive de ce mince vieillard aux abondants cheveux blancs qu'est devenu, à soixante-six ans, le maître Gil Evans. L'union devait pourtant se révéler fructueuse et la cohésion parfaite, grâce à l'écriture rigoureuse de Gil Evans, qui assure aux cuivres, soutenus par une rythmique efficace, une puissance, un éclat inégalés.

THOMAS FERENCZI.

★ Chapelle des Lombards, les 24 et 25 juillet.

A la Bibliothèque nationale

LES ACQUISITIONS DU DÉPARTEMENT DES ESTAMPES

Le département des estampes et de la photographie de la Bibliothèque nationale, en plus de ses dernières acquisitions (un album de photos prises à Sainte-Hélène, sous le Second Empire, par deux amateurs anglais ; un ensemble de gravures de Jacques Villon et de dessins préparatoires préemptés à la vente Louis-Carré) vient de recevoir des dons importants : une centaine de pièces de Henri Matisse, dont neuf monotypes des années 1914 à 1917, des épreuves rares, les maquettes de « Pasiphaé », de Montherlant, et du « Florilège des Amours de Ronsard » ; l'œuvre gravé de Nicolas de Staël ; l'œuvre gravé total, planches et livres, de Geneviève Asse et de Zao Wou Ki ; et Jean Effel a décidé que le dossier complet de son œuvre reviendrait à la Bibliothèque nationale.

Expositions

L'émail à Limoges

La quatrième Biennale internationale de l'art de l'émail réunit cette année à Limoges les œuvres de deux cents émailleurs appartenant à vingt-cinq pays. En plus des émailleurs de Limoges — la ville compte près de quatre-vingts ateliers — et des moines de Ligugé, elle comporte de fortes participations japonaises, espagnoles, hongroises. Puis viennent, dans un ordre décroissant, Etats-Unis, Autriche, Suisse, Israël, Canada, Angleterre, Allemagne, Brésil, Argentine. Dans cette Biennale de recherches et de création, la tendance moderne domine, mais l'on note un certain retour au figuratif et, parfois, à un mariage des deux, qu'il s'agisse des émaux champlevés ou cloisonnés, exécutés selon des techniques millénaires, ou des émaux peints qui ont fait leur apparition à la fin du quinzième siècle.

Les œuvres sont de tous formats, depuis la miniature jusqu'aux dimensions architecturales. Il y a même un couple de flamants roses d'une hauteur de 3,30 mètres. L'œuvre réalisée sur cuivre avec des plaques d'émail vissées a été offerte à Mme Giscard d'Estaing par son auteur, Mme Maïté Pécaud-Pichenaud. Recevant Mme Giscard d'Estaing, qui a inauguré l'exposition, M. Magadoux, président-fondateur de la Biennale, a souligné : « Les artistes exposants, tout en respectant la tradition, apportent une version nouvelle par façonnage des matériaux employés, par les effets obtenus lors de cuissons difficiles. L'habileté des artistes d'aujourd'hui fait que, avec les mêmes techniques employées au Moyen Âge, l'art de l'émail est à l'image des œuvres d'art de notre temps. »

MARCEL SOULÉ.

MERCREDI
CAPRICORNE "ONE"
Que diriez-vous si vous appreniez qu'un événement historique n'avait jamais eu lieu?...

MERCREDI
CAPRICORNE "ONE"
Que diriez-vous si vous appreniez qu'un événement historique n'avait jamais eu lieu?...

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées et municipales

Opéra, 20 h. : Madame Butterfly.
Comédie-Française, 20 h. 30 : les Femmes savantes.

Les autres salles

Cartoucherie, Théâtre du Soleil, 20 h. 30 : Dom Juan.
Dannou, 21 h. : les Bâtards.
Essaïon, 18 h. 30 les Lettres de la religieuse portugaise ; 20 h. 30 : la Cigale ; 22 h. : L'empereur s'appelle Dromadaire.
Fontaine, 21 h. : Dzi Croquettes.
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Lucernaire, I. 18 h. 30 : Théâtre de chambre ; 20 h. 30 : Amédée ou Comment s'en débarrasser ; 22 h. : C'est pas moi qui ai commencé. — II, 18 h. 30 : Une heure avec Rainer Maria Rilke ; 20 h. 30 : Allez pisser, réséda ; 22 h. : les Eaux et les Forêts.
Michel, 21 h. 15 : Duos sur canapé.
Plaisance, 20 h. 30 : le Ciel et la Merde.
Théâtre d'Edgar, 20 h. 45 : Il était la Belgique... une fois.
Théâtre du Marais, 20 h. 30 : les Chaises ; 22 h. : Jeanne d'Arc et ses copines.
Théâtre Marie-Stuart, 21 h. : Vinci avait raison.

Les concerts

Lucernaire, 21 h. : D. Comtois Cahen, épinette, piano ; E. Gorechi, soprano, et F. Virolle, clarinette (Schubert, Bach, Purcell, Mozart, Clementi, Frescobaldi).

Lundi 24 juillet

Chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : Y a du va-et-vient dans l'ouverture.

Jazz, pop', rock et folk

Caveau de la Huchette, 21 h. : Franc et son orchestre Dixieland.

Palais des arts, 21 h. : Alain Markusfeld.

La Péniche, 21 h. : Coheimec Ensemble.

Petit Journal, 21 h. 30 : F. Vionnet, trio.

Chapelle des Lombards, 21 h. 30 : Gil Evans.

La danse

Palais des Congrès, 20 h. 45 : Giselle (ballet de l'Opéra).

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

Chaillot, relâche.
Beaubourg, 14 h. : les Moineaux, de W. Beaudine ; 17 h. : David Harum, d'A. Dwan ; 19 h. 30 : Manhandled, d'A. Dwan.

Les exclusivités

ADIEU, JE RESTE (A., v.o.) : Colisée, 8e (359-29-46) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
A LA RECHERCHE DE M. GOODBAR (A., v.o.) : Balzac, 8e (359-52-70).
L'AMOUR VIOLÉ (Fr.) (**) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
ANNIE HALL (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
L'ARGENT DE LA VIEILLE (It., v.o.) : Marais, 4e (272-47-86).
ASSAUT (A., v.o.) (**) : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : A.B.C., 2e (236-55-54) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
BOB MARLEY (A., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91).
LE BOIS DE BOULEAUX (Pol., v.o.) : Cinoche-Saint-Germain, 6e (633-10-82).
CHAUSSETTE SURPRISE (Fr.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; Haussmann, 9e (770-47-55).
COOL (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Eldorado, 10e (208-18-76) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LA CONSEQUENCE (All., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62), Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
DE LA NEIGE SUR LES TULIPES (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
L'ETAT SAUVAGE (Fr.) : Marbeuf, 8e (225-47-19).
EXHIBITION II (Fr.) (**) : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Lord-Byron, 8e (225-04-22) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34).
LA FEMME LIBRE (A., v.o.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; v.f. : Balzac, 8e (359-15-71) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Athéna, 12e (343-07-48), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
LA FIEVRE DU SAMEDI SOIR (A.) (*) v.o. : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Normandie, 8e (359-41-18). — V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).
LA FOLLE CAVALE (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43).
GOOD BYE EMMANUELLE (Fr.) (**) : Capri, 2e (508-11-69) ; Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Convention-St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
HITLER, UN FILM D'ALLEMAGNE (All.) (quatre parties), v.o. : La Pagode, 7e (705-12-15).
ILS SONT FOUS CES SORCIERS (Fr.) : Omnia, 2e (233-39-36) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; George-V, 8e (225-41-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Wepler, 18e (387-50-70), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

> **Les films nouveaux**
>
> ENQUETE A L'ITALIENNE, film italien de Steno, (v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), Colisée, 8e (359-29-46), (v.f.) : Rio-Opéra, 2e (742-82-54), Gaumont Rive-Gauche, 6e (548-26-36), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Murat, 16e (288-99-75), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
>
> XICA DA SILVA, film brésilien de Carlos Diegues (v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40), Monte-Carlo, 8e (225-09-83), Olympic, 14e (542-67-42), Studio-Raspail, 14e (320-38-98) ; (v.f.) : Impérial, 2e (742-72-52), Nation, 12e (343-04-67), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

L'INCOMPRIS (It., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86) ; Marbeuf, 8e (225-47-19)
INTERIEUR D'UN COUVENT (It.) (**) v.o. : Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; Jean-Cocteau, 5e (033-47-62) ; Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34). — V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25).
IPHIGENIE (Grec, v.o.) : Cinoche-St-Germain, 6e (633-10-82), H. Sp.
JAMAIS, JE NE T'AI PROMIS UN JARDIN DE ROSES (A.) (*) v.o. : Contrescarpe, 5e (325-78-37).
JESUS DE NAZARETH (It., v.f.) (deux parties) : Madeleine, 8e (073-56-03).
LE JEU DE LA POMME (Tch., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
JEUNE ET INNOCENT (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
JULIA (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-47-19)
LAST WALTZ (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Broadway, 16e (527-41-16).
LA LOI ET LA PAGAILLE (A., v.o.) : Vendôme, 2e (073-97-52) ; Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Biarritz, 8e (723-69-23). (V.f.) : U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Murat, 16e (288-99-75).
MARTIN (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07).
LE MATAMORE (It., v.o.) : Saint-Germain Village, 5e (633-87-59) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Mayfair, 16e (525-27-06) jusqu'à dim. (v.f.) : Nation, 12e (343-04-67) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) (v.o. à partir de V.)
LA MONTAGNE DU DIEU CANNIBALE (It., v.o.) (*) : U.G.C Odéon, 6e (325-71-08) ; Ermitage, 8e (359-15-71). (V.F.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
MORTS SUSPECTES (A., v.o.) (*) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23). (V.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55) ; les Tourelles, 20e (636-51-98)
NOS HEROS REUSSIRONT-ILS... ? (It., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
LES NOUVEAUX MONSTRES (It., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19). (V.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
OUTRAGEOUS (A., v.o.) : Bilboquet, 6e (222-87-23)
LA PETITE (A., v.o.) (**) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Caméo, 9e (770-20-89) ; Mistral, 14e (539-52-43).
PROMENADE AU PAYS DE LA VIEILLESSE (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
RETOUR (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).
REVE DE SINGE (It., v. angl.) (**) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; Olympic, 14e (542-67-42)
ROBERT ET ROBERT (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain Studio, 5e (033-42-72) ; Bosquet, 7e (551-44-11) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Wepler, 18e (387-50-70)
LES ROUTES DU SUD (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Studio Médicis, 5e (633-25-97).
LES SEPT CITES D'ATLANTIS (A., v.o.) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; Max Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
SOLEIL DES HYENES (Tun., v.o.) : Racine, 6e (633-43-71)
LES SURVIVANTS DE LA FIN DU MONDE (A., v.o.) : Napoléon, 17e (380-41-46) jusqu'à J. ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)
UN PAPILLON SUR L'EPAULE (Fr.) : Cin'Ac Italiens, 2e (742-72-19).
VIOLETTE NOZIERE (Fr.) (*) : Concorde, 8e (359-92-84) ; Français, 9e (770-33-88) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13)
LES YEUX BANDES (Esp., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27).

Les grandes reprises

AFFREUX, SALES ET MECHANTS (It., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
AMERICAN GRAFFITI (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; Luxembourg, 6e (633-97-77), h. sp.
L'ARNAQUE (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f. : Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76)
LA BELLE ET LE CLOCHARD (A., v.f.) : Marignan, 8e (359-92-82).
CABARET (A., v.o.) : Théâtre Présent, 19e (203-02-55).
LES CHEVAUX DE FEU (Sov., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).
LE COUTEAU DANS L'EAU (Pol., v.o.) : Panthéon, 5e (033-15-04).
CROIX DE FER (A., v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
2001, ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; v.f. : Haussmann, 9e (770-47-55).
DOCTEUR JIVAGO (A., v.o.) : Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; v.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74)
LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).
FANFAN LA TULIPE (Fr.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
FIVE EASY PIECES (A., v.o.) : A.-Bazin, 13e (337-74-39) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), mardi, 21 h.
FLESH (A., v.o.) (**) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
GO WEST (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Action-La Fayette, 9e (878-80-50)
HIROSHIMA MON AMOUR (Fr.) : Studio Logos, 5e (033-26-42)
L'HOMME AU PISTOLET D'OR (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Mercury, 8e (225-75-90) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24)
IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (A., v.f.) : Denfert, 14e (033-00-11).
J. A. MARTIN PHOTOGRAPHE (Can.) : Cinéma des Champs-Elysées, 8e (359-61-70)
LE JARDIN DES FINZI CONTINI (It., v.o.) : Styx, 5e (633-08-40)
L'ESPION AUX PATTES DE VELOURS (A., v.f.) : La Royale, 8e (265-82-66)
L'ILE NUE (Jap., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18)
L'ILE SUR LE TOIT DU MONDE (A., v.f.) : Gaumont-Sud, 14e (331-51-16)
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).
LUDWIG ou REQUIEM POUR UN ROI VIERGE (All., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19)
MEAN STREETS (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22)
LA MONTAGNE ENSORCELEE (A., v.f.) : Cambronne, 15e (734-42-96)
MORE (A., v.o.) (**) : Le Seine, 5e (325-95-99)
PAIN ET CHOCOLAT (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34)
PANIQUE A NEDDLE PARK (A., v.o.) : New-Yorker, 9e (770-63-40), sauf mardi
ORFEU NEGRO (Fr.-Brés.) : Escurial, 13e (707-28-04), jusqu'à L.
LA PASSION DE JEANNE-D'ARC (Dan.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Madeleine, 8e (073-56-03)
PETER PAN (A., v.f.) : Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).
PHARAON (Pol., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50)
LA PLANETE SAUVAGE (Fr.) : Les Templiers, 3e (272 94-56)
QUI A TUE LE CHAT ? (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
QUO VADIS ? (A., v.o.) : U G C Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; U G C Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43)
LE SHERIF EST EN PRISON (A., v.o.) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13).
TOMBE LES FILLES ET TAIS-TOI (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE... (A., v.o.) (**) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82) ; v.f. : Calypso, 17e (754-10-68).
LES TZIGANES MONTENT AU CIEL (Sov., v.o.) : Arlequin, 6e (548-62-25)
UN ETE 42 (A., v.o.) : U G C Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32)
UNE FEMME DANGEREUSE (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78)
20 000 LIEUES SOUS LES MERS (A., v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70)
WOODSTOCK (A., v.o.) : U G C Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : U G C Opéra, 2e (261-50-32).
ZABRISKIE POINT (A., v.o.) : Dominique, 7e (705-04-55), sauf mardi.

Les séances spéciales

ALICE'S RESTAURANT (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), 12 h. et 24 h.
LA DERNIERE FEMME (It., v.o.) (**) : Lucernaire, 6e (544-57-34), 12 h., 24 h.
EN ROUTE POUR LA GLOIRE (A., (v.o.) : Lucernaire, 6e ; 12 h., 23 h. 50.
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18) 12 h., 24 h
HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Luxembourg 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h.
HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : La Clef, 5e, 12 h., 24 h.
INDIA SONG (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 20 (sf D.).
JE, TU, IL, ELLE (Fr.) : Le Seine, 5e, 12 h. 15 (sf D.)
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e, 10 h., 12 h., 24 h.
THE KID (A.) : La Pagode, 7e (705-12-15), 14 h.
THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW (Ang., v.o.) : Acacias, 17e (754-97-83), V., S., 24 h.

Les festivals

DAUMESNIL, 12e (343-52-97) (v.o.) : 14 h. 45 : les Escapades de Tom et Jerry. (v.o.) : 16 h., 21 h. : Monty Python ; 17 h. 30, 22 h. 30 : Jeremiah Johnson ; 19 h. 30 : Soleil vert ; 0 h. 30 : Théâtre de sang.
I. BERGMAN (v.o.), Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25) : Sourires d'une nuit d'été.
COMEDIES MUSICALES U.S.A. (v.o.), Mac-Mahon, 17e (380-24-81) : Un Américain à Paris.
STUDIO GALANDE, 5e (033-72-71) (v.o.), 13 h. 45 : Satyricon ; 16 h. : Répulsion ; 17 h. 45 : Un tramway nommé Désir ; 22 h. 10 : Chiens de paille.
LA CHAIR, LA MORT, LE DIABLE AU CINEMA (v.o.), La Pagode, 7e (705-12-15) : la Nuit du chasseur.
BOITE A FILMS (v.o.), 17e (754-51-50) I. 13 h. : Salo ; 15 h. : The Song remains the same ; 17 h. 15 : le Dernier Tango à Paris ; 19 h. 30 : Cabaret ; 21 h. 30 : Bonnie and Clyde. — II. 13 h. : Easy Rider ; 14 h. 35 : A nous les petites Anglaises ; 16 h. 30 : la Vie devant soi ; 18 h. 15 : Phantom of the paradise ; 19 h. 50 : Mort à Venise ; 22 h. : Delivrance.
CHAPLIN (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42) : les Lumières de la ville.
HITCHCOCK (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42) : The mank man ; Number 99.
RETRO-METRO STORY (v.o.), La Clef, 5e (335-90-90) : Donnez-lui une chance.
H. BOGART (v.o.), Action-La Fayette, 9e (878-80-50) : Across the Pacific.
MUSIQUE ET CINEMA (v.o.), Le Seine, 5e (325-95-99) ; 14 h. : Chronique d'Anna Magdelena Bach ; 16 h. : Alexandre Newski ; 18 h. : Salomé ; 20 h. : Mahler ; 22 h. : One plus one.
CHATELET-VICTORIA (v.o.), 1er (508-94-14). I : 14 h. : Au-delà du bien et du mal ; 16 h. 10 : l'Enigme de Kaspar Hauser ; 18 h. 20 : la Cousine Angélique ; 20 h. 20 : Aguirre ; 22 h. : le Droit du plus plus fort ; Cabaret. — II. : 14 h. : l'Année dernière à Marienbad ; 16 h. : le Dernier Tango à Paris ; 18 h. : Jules et Jim ; 20 h. : Citizen Kane ; 22 h. : Ascenseur pour l'échafaud.
REDFORD-HOFFMAN (v.o.), Acacias, 17e (754-97-83), 13 h. 30 : Gatsby le Magnifique ; 16 h. : Nos plus belles années ; 18 h. : les Hommes du président ; 20 h. : Votez Mc Kay ; 22 h. : Lenny.
MELODRAMES (v.o.), Action-République, 11e (805-51-33) : Gloria.

CARNET

Naissances

— M. et Mme Renaud CALLET sont heureux d'annoncer la naissance de

Vanessa,

le 11 juillet 1978.
65, boulevard du Commandant-Charcot, 92200 Neuilly-sur-Seine.

— Mme veuve Dimitri Theodorakopoulos,
Mme le docteur Irène Roubleff-Perrier,
M. le docteur François Perrier,
font part de la naissance de

Dimitri PERRIER,

né le 28 novembre 1977, de Panayota Theodorakopoulos et de Frédéric Perrier, lesquels ont été unis par les liens du mariage à la mairie du sixième arrondissement à Paris.
Ragavi 57, 59, Athènes,
Drovolovo (Grèce).
6, rue Thenard, Paris (5e).
14, avenue de l'Observatoire, Paris (6e).

Mariages

— M. Jacques AYMARD et Mme, née Marguerite Paillebin,
M. Yves LAUNAY et Mme, née Nelly Parry,
sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants,

Marie-Dominique et Benoit,

célébré le 15 juillet 1978, à Paris, en l'église Saint-Germain-des-Prés.

Isabelle LE MASSON et Bernard de SAINT OURS,
ont l'honneur de faire part de leur mariage, célébré le 22 juillet 1978, à Saint-Coulomb (Ille-et-Vilaine).
30, rue Bourdignon,
94100 Saint-Maur.

Décès

— Mme Henry Chassin,
M. et Mme Michel Desruet,
M. et Mme Jean-Paul Konrat,
M. et Mme Hervé Cachin,
M. Bernard Chassin,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Henry CHASSIN,

survenu le 20 juillet 1978.

— Mme Eliane Victor et ses enfants,
Le docteur et Mme René Cler, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Jean Decrais et leurs enfants,
Mme Louise Touze,
ont le chagrin d'annoncer que Dieu a rappelé à Lui, le 17 juillet 1978, dans sa quatre-vingt-neuvième année,

Mme Jean DECRAIS,
née Suzanne Laugée.

La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu dans l'intimité familiale.

« Je chanterai l'Eternel tant que je vivrai.
Je célébrerai mon Dieu tant que j'existerai. »
(Psaume 104, verset 33.)

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme Jean Latzarus et ses enfants,
M. Maurice Latzarus,
M. et Mme Paul Palaise,
ont la douleur de faire part de la mort subite, à l'âge de cinquante-six ans, de

M. Jean LATZARUS,

survenue à Egreville (Seine-et-Marne) le 15 juillet 1978.
Les obsèques ont eu lieu en l'église de Lacoste (Vaucluse), le 17 juillet.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Les professeurs,
Les parents d'élèves, les anciens élèves, les élèves de l'Institution Saint-Aspais (Fontainebleau)
ont la douleur de faire part du décès accidentel de

M. Bernard LESAGE,
pofesseur de mathématiques.

Les obsèques auront lieu en l'église Saint-Louis de Fontainebleau, le mardi 25 juillet, à 9 h. 30.

— M. Armand Levy,
Josiane et Michel Levy,
Mme veuve Anna Mittmann,
M. et Mme René Bolaziz et leurs enfants,
Les familles Levy, Mittmann, Bolaziz, Ifrah,
Les parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Rolande LÉVY,
née Mittmann,

survenu le 21 juillet 1978.
Les obsèques auront lieu le mardi 25 juillet 1978.
On se réunira à la porte principale du cimetière de Bagneux-Parisien, à 16 h. 15.
Ni fleurs ni couronnes.
Cette annonce tient lieu de faire-part.
32, rue du Javelot, Paris (13e).

— Mme Françoise Mathelin,
M. l'abbé Bernard Normand,
M. Michel Normand, avocat à la cour d'appel de Paris, et Mme Michel Normand,
M. et Mme Louis Normand,
ont la douleur de faire part du décès de leur mère,

Mme Charles NORMAND,
née Marie-Thérèse Turbe,

rappelée à Dieu le 21 juillet 1978, dans sa quatre-vingtième année.
Les obsèques auront lieu le 25 juillet 1978, à 10 h. 30, en l'église de Saint-François-de-Sales d'Adamville, place Kennedy, à Saint-Maur (Val-de-Marne).
99, boulevard Blanqui, 75013 Paris.
105, avenue Carnot,
94100 Saint-Maur.
37, rue Galilée, 75116 Paris.
B.P. 696 Abidjan (Côte-d'Ivoire).

— On nous prie d'annoncer le décès subit, à l'âge de vingt-quatre ans, de

M. Jean-Pierre PERONNET,
ancien élève de l'Ecole polytechnique, ingénieur des télécommunications.

La messe d'enterrement aura lieu en l'église Saint-Pierre-Saint-Paul de Fontenay-aux-Roses (92260), où le deuil se réunira le mardi 25 juillet 1978, à 16 heures.
De la part de :
Mme Jean-Pierre Peronnet et son fils Etienne,
M. et Mme Jean Peronnet et leur fille Catherine,
M. Lucien Peronnet,
Le général et Mme Bertaux, leurs enfants et petits-enfants.

Remerciements

— Mme Edmond Aubert, très touchée des nombreux témoignages de sympathie qui lui ont été adressés lors du décès de

M. Edmond AUBERT,

remercie sincèrement les personnes qui ont rendu hommage à sa mémoire.

Anniversaires

— Nous rappelons au souvenir de ceux qui l'ont aimé

Octave MERLIER,
helléniste,
directeur de l'Institut français d'Athènes,
professeur de l'université d'Aix-en-Provence,
membre correspondant de l'Académie d'Athènes.

— Il y a vingt ans, le 25 juillet 1958, disparaissait dans un accident de la route à Sfax (Tunisie),

Hector BERREBI,

En ce vingtième anniversaire, ses amis qui l'ont connu et aimé sont priés de joindre leur pensée à celle de sa famille.
Des prières seront dites à Jérusalem, le 8 Ab (12 août 1978).

ÉCHECS

UNE PARTIE NULLE PLUS ANIMÉE AU CHAMPIONNAT DU MONDE

Il y a, aux échecs, des parties nulles tranquilles, chacun des joueurs suivant les sentiers rebattus ; il y a aussi des nullités agitées, voire dramatiques.

La troisième partie de la rencontre pour le titre de champion du monde entre le tenant, le Soviétique Anatoly Karpov, et son adversaire Victor Kortchnoï, a été nettement plus animée que les deux précédentes, bien qu'elle ait connu la même issue.

Kortchnoï, qui jouait pour la deuxième fois avec les blancs, est passé vigoureusement à l'attaque sur le roque de son adversaire. Mais Karpov, comme on le sait, excelle en défense. Il a trouvé les coups précis nécessaires et c'est finalement Kortchnoï qui a dû lui demander d'accepter la nullité au bout de trente coups. L'apatride avait utilisé en effet deux heures vingt-cinq sur son temps et il ne lui restait plus que cinq minutes — contre dix à Karpov — pour jouer dix coups avant un éventuel ajournement. Déjà, il est vrai, la position n'offrait guère de chances de gain à l'un ou à l'autre.

CHAMPIONNAT DU MONDE
Troisième partie

Blancs : VICTOR KORTCHNOI
Noirs : ANATOLY KARPOV

1. ç4	Cf6	16. Fç2	Ce7
2. d4	e6	17. Tae1	b6
3. Cç3	Fb4	18. Tf3	Te8
4. e3	ç5	19. Tfe3	Fç6
5. Ce2	ç×d4	20. ç×b6	D×b6
6. e×d4	d5	21. g4	Dç7
7. ç5	Ce4	22. f5	e×f5
8. Fd2	C×d2	23. g×f5	Dd6
9. D×d2	a5	24. Th3	C×f5
10. a3	F×ç3	25. F×f5	g×f5
11. C×ç3	Fd7	26. Tg1+	Rh8
12. Fd3	a4	27. Th6	Te6
13. 0-0	0-0	28. T×e6	D×e6
14. f4	g6	29. Dg5	Dg6
15. Rh1	Cc6	30. Dh4	De6
		Nulle.	

Petit problème, qui rappelle ceux posés par le *Savant Cosinus* : étant donné que le championnat du monde prendra fin lorsqu'un des candidats aura gagné six parties, étant donné qu'au cours de la première semaine trois parties ont été nulles, dans combien de semaines la rencontre s'achèvera-t-elle ?

RADIO-TÉLÉVISION

— VU —

Ionesco nouveau Molière

Et oui, c'est vrai, Ionesco en a trop dit, trop fait. Il aurait dû ouvrir sur sa vie, sur son œuvre, le vaste parapluie de sa philosophie, celle de l'absurde, celle de l'énigme, celle de l'à quoi bon ; dans ce monde de bruit et de fureur, plus on va, moins on comprend : pourquoi y a-t-il du mal plutôt que du bien ? Pourquoi y a-t-il quelque chose plutôt que rien? Au bout de la vie, il y a la mort. Et derrière la mort, qui ? Un dieu caché sans doute, un créateur bafouilleur, un mauvais démon, pour reprendre les mots de son ami Cioran.

Dimanche sur FR 3, l'homme en question, c'était lui, Ionesco, l'homme en liberté, plutôt. Invisibles, attentifs et discrets, n'intervenant pas ou guère, Pierre-André Boutang et Philippe Sollers, ses interlocuteurs, le laissaient penser tout haut. Ils se contentaient de renouer le fil de ses pensées parfois interrompu — « clap, troisième » — par les exigences ou les défaillances de l'équipe technique. Où en était-il ?... Il aurait dû, oui, s'abriter derrière une tristesse fondamentale, un pessimisme classique inscrit dans la tradition grecque et bouddhiste. Il aurait dû se taire. Comme Beckett. Il n'a pas pu. Il est bavard.

La critique n'a pas compris le sens, la portée de ses premières pièces. Elle y a vu l'expression d'une révolte contre le théâtre bourgeois. Ce n'était pas cela. C'était un constat de dérision, c'était un éclat de rire devant les propos sans propos des gens qui parlent pour ne rien dire, « qui se meuvent dans un espace sans espace ». C'était de la méthaphysique. Comme Beckett. Il a écrit d'autres pièces pour expliquer les premières. Il n'aurait pas dû. Mieux aurait valu entretenir le malentendu, cultiver l'incompréhensible, alimenter le mystère, dresser autour de lui le mur hautain d'un silence olympien.

Et renoncer aux honneurs, à l'Académie, à la misère, au quai Conti. Il n'a pas pu, il est inquiet, il a besoin de crier sur les toits ce qu'il croit, ce qu'il voit, ce qu'il voyait déjà il y a dix ans : « la barbarie à visage humain » des pays dits socialistes. On l'a traité de fasciste. On l'accusera d'être réactionnaire pour avoir accusé à l'écran une certaine gauche dans son entreprise de récupérer les dissidents soviétiques et de sauter enfin dans le train qu'elle a raté en 1968.

On le retrouvait si sincère, si désarmé, si vulnérable dans ses inconséquences et ses contradictions, si courageux aussi, si obstiné à dénoncer les hypocrisies de son temps, on se disait que pas plus aujourd'hui qu'hier la cabale des dévots n'aura épargné Molière.

CLAUDE SARRAUTE.

LUNDI 24 JUILLET

CHAINE I : TF 1

18 h. 15, Documentaire : Visages de la Russie (La campagne) ; 19 h. 10, Jeunes pratique ; 19 h. 40, Ces chers disparus : Luis Mariano ; 20 h., Journal ;

20 h. 30, FILM : ÇA COMMENCE A VERA-CRUZ, de D. Siegel (1949), avec R. Mitchum, J. Greer, W. Bendix, P. Knowles, R. Novarro (N.).

Au Mexique, un lieutenant américain accusé d'un vol par son supérieur (celui-ci en est l'auteur) cherche à prouver son innocence.

Un film d'aventures policières parfaitement mené et dont le « clou » est une poursuite en voiture.

21 h. 50, Portrait : Les grandes personnes, de J. Frappat (n° 3 : Olivier Todd et Sophie).

L'émission la plus insoutenable de la série. Mal à l'aise, Olivier Todd tend des pièges en croyant se défendre, face à une petite fille qui ne lui voulait que du bien.

22 h. 30, Les grandes expositions : Dieux et démons de l'Himalaya.

23 h., Journal.

CHAINE II : A 2

18 h., Récré A 2 ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, L'heure d'été ; 20 h., Journal ;

20 h. 30, La télévision d'ailleurs : Festival de la chanson de Majorque 78 ; 21 h. 25, Top club ;

21 h. 40, Emission littéraire : Lire, c'est vivre de P. Dumayet : Les déserts de l'amour, d'A. Rimbaud, réal. J.-M. Neurice.

Un texte court, en prose, de Rimbaud, lu et commenté par des lycéens, des étudiants, Christian Jambet, écrivain et « nouveau philosophe », une jeune comédienne. Interprétations surprenantes dont Pierre Dumayet se sert pour éclairer la création littéraire.

22 h. 30, Journal ;

22 h. 45, Petite musique de nuit : O soir, de R. Schumann, avec F. Duchable, piano.

CHAINE III : FR 3

19 h. 30, Emissions régionales ; 19 h. 40, Pour les jeunes ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM : CHAIR DE POULE, de J. Duvivier (1963), avec R. Hossein, J. Sorel, C. Rouvel, G. Wilson, L. Raimbourg, N. Berger (N., rediffusion).

Un cambrioleur trouve asile dans une station-service du Midi de la France. La femme du garagiste — une garce — veut l'obliger à être son complice pour voler le mari.

Un sujet « série noire » de James Hadley Chase traité avec un réalisme sordide.

22 h. 30, Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h., « L'amour est aveugle », de P. Bruneau, avec C. Hubeau, D. Mac-Avoy, M. Barbulée (rediffusion) ; 21 h., L'autre scène, ou les vivants et les dieux ; 22 h. 30, Nuits pas pâles... En direct d'Avignon.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30, Septième Festival de Saintes... les musiques d'Espagne et du Portugal : « Noche Pasiva del Sentido » (C. Halffter), par le groupe Koan, dir : J.-R. Encinar ; 22 h. 30, France-Musique la nuit : Des sons et des costumes ; 0 h. 45, La substantifique moelle.

MARDI 25 JUILLET

CHAINE I : TF 1

12 h. 30, Feuilleton : Les jours heureux ; 13 h., Journal ; 13 h. 45, Acilion et sa bande ; 18 h. 15, Documentaire : Visages de la Russie (La Sibérie) ; 19 h. 10, Jeunes pratique ; 19 h. 40, Ces chers disparus : Luis Mariano ; 20 h., Journal ;

20 h. 30, Au-delà de l'horizon : Les navires incoulables et leurs naufrages, d'A. Bombard et J. Floran ; 21 h. 25, Sport : Superstar en Suisse ; 22 h. 30, Emission musicale : Bruits en fête et sons de plaisir (Pourquoi ? Pour qui ?).

Recherches sur le théâtre musical.

23 h. 5, Journal.

CHAINE II : A 2

14 h., Série : Police story ; 14 h. 55, Tennis : coupe de Galéa et Jeux africains ; 18 h., Récré A 2 ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, L'heure d'été ; 20 h., Journal ;

20 h. 30, Les dossiers de l'écran, FILM : AGUIRRE OU LA COLERE DE DIEU, de W. Herzog (1972), avec K. Kinski, H. Rojo, R. Guerra, Del Negro, P. Berling, C. Rivera.

En 1560, au Pérou, un conquistador illuminé rejette l'autorité du roi d'Espagne et organise sa propre expédition pour être le premier à atteindre l'Eldorado.

Une tragédie shakespearienne. Visions et hallucinations de la folie de conquête dans une nature sauvage. Et l'interprétation de Klaus Kinski.

Vers 22 h., Débat : Les Conquistadors.

Avec MM. J. Lafaye, secrétaire général de la Société des américanistes ; E. Otte, professeur à l'université de Berlin-Ouest ; R. Marcus, professeur à l'université de Paris-VIII ; J.-C. Baroja, historien ; Mlle F. Cantu, professeur à l'université de Rome.

23 h. 15, Journal ;

23 h. 30, Petite musique de nuit : Scherzo de la sonate en ré mineur, op. 40, de D. Chostakovitch, avec F. Lodéon, violoncelle, et D. Hovora, piano.

CHAINE III : FR 3

19 h. 30, Emissions régionales ; 19 h. 40, Pour les jeunes ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (westerns, films policiers, aventures) : LA BELLE ET LE CAVALIER, de F. Rosi (1966), avec S. Loren, O. Sharif, D. del Rio, G. Wilson, L. French, C. Pisacane. (Rediffusion.)

Au dix-septième siècle, dans le royaume de Naples Un moine donne à un prince une recette pour faire un mariage heureux. Le prince rencontre une paysanne un peu sorcière.

Conte napolitain, plein de verve et très bien joué par Sophia Loren. Divertissement à part dans l'œuvre de Francesco Rosi.

22 h. 10, Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Nicole Brossard (et à 14 h., 19 h. 55, 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... Vienne et ses prophètes ; 8 h. 32, L'attachement ; 8 h. 50, La maison de l'eau bleue ; 9 h. 7, Matinée des autres : une initiation en Guinée, la maison arabe ; 10 h. 45, Un quart d'heure avec... Alfred Fabre-Luce ; 11 h. 2, Le Metropolitan Opera de New-York : le répertoire italien entre les deux guerres ; 12 h. 5, Parti pris ; 13 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Libre parcours variétés ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « Napoléon et autres récits », de C. Sternheim ; 14 h. 45, Les après-midi de France-Culture : sociologie, ethnologie, histoire ; 16 h., Match : F. Wehrcin et J.-L. Iral (comment devenir architecte) ; 17 h. 32, Le Metropolitan Opera de New-York : l'âge d'or du répertoire wagnérien ; 18 h. 30, Série : Nouvelles de O'Henry ; 19 h. 25, Entretiens avec... Pierre Schaeffer ;

20 h., Dialogues : peut-on désenclaver l'Alsace ? avec René Ehni et Michel Le Bris ; 21 h. 15, Musiques de notre temps... à Romans ; 22 h. 30, Nuits pas pâles... En direct d'Avignon.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens ; 12 h., Chansons ; 12 h. 40, Jazz classique (Ahmad Jamal) ; 13 h 15, Stéréo service ;

14 h., Divertimento : Offenbach, Kreisler, Strauss, Komzak ; 14 h. 30, Triptyque... Prélude : Stravinski, Ravel, Ligeti, Vivaldi ; 15 h. 32, Musiques d'autrefois : Busnoys, Azzaiolo, Pacolini, Buffo, Bach ; 17 h., Postlude : Franck, Dvorak, Verdi ; 18 h. 2, Musiques magazine : musique folklorique, ethnique, non écrite et extra européenne ; 19 h., Jazz time : les défricheurs ; 19 h. 35, Kiosque ; 19 h. 45, Informations festivals ;

20 h. 20, Concert de musique de chambre... « Quatuor en forme de suite pour cordes et piano » (Siohan), par le trio à cordes de Paris et W Chodack, « Synthèses pour violon et piano » (Maticic), par J Estournet et l'auteur, « Trio à cordes en mi bémol majeur » (Beethoven), par le trio à corde de Paris, « A propos d'Orphée » (Darasse), par C Issartel et J. Estournet ; 22 h. 30, France-Musique la nuit. Des sons et des costumes : Haut et Bas Moyen Age ; 23 h., Jour « J » de la musique ; 23 h. 15, Nouveaux talents premiers sillons... Musique scandinave par l'orchestre de chambre suédois d'Orebro, dir G Nilgon et L. Hedwall : Agrell, Jarnefelt, Linde, Larsson ; 0 h. 5, La substantifique moelle : Gargantua.

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 24-07-78 A 0 h G.M.T.

PRÉVISIONS POUR LE 25-VII-78 DÉBUT DE MATINÉE

Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)

Zone de pluie ou neige — averses — orages — Sens de la marche des fronts

Front chaud — Front froid — Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le lundi 24 juillet à 0 heure et le mardi 25 juillet à 24 heures :

Des hautes pressions persisteront sur la France, et la faible perturbation qui affectait lundi matin nos régions voisines de la Manche et de la Bretagne, continuera à s'atténuer.

Mardi, on notera des passages nuageux près des côtes de la Manche, ainsi que du nord-est de la Seine aux montagnes du Nord-Est. Sur ces dernières, quelques faibles pluies se produiront le matin puis s'atténueront.

Sur le reste de la France, le beau temps ensoleillé persistera. On notera quelques brouillards temporaires au lever du jour dans les vallées de l'intérieur.

Les vents resteront faibles et les températures varieront peu par rapport à celles de lundi et atteindront des valeurs normales pour cette époque de l'année.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 23 juillet ; le second, le minimum de la nuit du 23 au 24) : Ajaccio, 26 et 14 degrés ; Biarritz, 23 et 15 ; Bordeaux, 26 et 13 ; Brest, 18 et 12 ; Caen, 24 et 15 ; Cherbourg, 20 et 14 ; Clermont-Ferrand, 27 et 11 ; Dijon, 26 et 13 ; Grenoble, 28 et 12 ; Lille, 24 et 12 ; Lyon, 26 et 13 ; Marseille, 29 et 17 ; Nancy, 25 et 10 ; Nantes, 23 et 13 ; Nice, 25 et 19 ; Paris-Le Bourget, 26 et 11 ; Pau, 26 et 15 ; Perpignan, 29 et 19 ; Rennes, 23 et 15 ; Strasbourg, 25 et 11 ; Tours, 24 et 12 ; Toulouse, 27 et 15 ; Pointe-à-Pitre, 31 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 33 et 17 degrés ; Amsterdam, 23 et 13 ; Athènes, 27 et 18 ; Berlin, 22 et 11 ; Bonn, 23 et 12 ; Bruxelles, 24 et 13 ; îles Canaries, 31 et 25 ; Copenhague, 20 et 11 ; Genève, 26 et 12 ; Lisbonne, 37 et 19 ; Londres, 18 et 14 ; Madrid, 32 et 15 ; Moscou, 21 et 15 ; New-York, 34 et 22 ; Palma-de-Majorque, 28 et 17 ; Rome, 27 et 18 ; Stockholm, 20 et 13 ; Téhéran, 36 et 24.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 23 juillet 1978 :

LES DECRETS :

● Pris pour l'application des chapitres Ier à IV et VII de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés ;

● Modifiant et complétant le code de la reconstruction et de l'habitation.

UN ARRÊTÉ :

● Fixant le plafond de la participation forfaitaire des caisses d'assurance-maladie aux frais de séjour des assurés sociaux et de leurs ayants-droit dans les stations hydrominérales.

Visites, conférences

MARDI 25 JUILLET

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 15 h., métro Monceau, Mme Bouquet des Chaux : « Le parc Monceau ».

15 h., métro St-Paul, Mme Oswald : « Le quartier juif et les synagogues dans le Marais ».

15 h., entrée de l'église, Mme Puchal : « Saint-Germain l'Auxerrois » (Caisse nationale des monuments historiques).

15 h., 1, rue Saint-Louis-en-l'Ile : « Les hôtels de l'île Saint-Louis » (A travers Paris).

15 h., métro Saint-Paul : « Les synagogues du Marais » (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

15 h. 15, 110, rue Vieille-du-Temple : « Hôtels des rues de Saintonge, de Poitou, du Perche » (Mme Barbier).

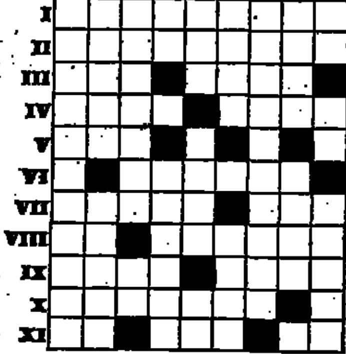
15 h., 8, place du Palais-Bourbon : « Hôtel de Lassay » (Mme Camus).

15 h., place du Puits-de-l'Ermite : « La Mosquée de Paris » (Paris et son histoire).

CONFERENCE. — 18 h. et 20 h. : 13, rue Etienne-Marcel : « Le plein épanouissement du cœur et de l'esprit » (entrée libre).

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 133



HORIZONTALEMENT

I. Une façon coûteuse de changer de couvert. — II. Versé dans la réserve. — III. Même pas saisi ; Peut servir de magasin. — IV. Voie d'eau ; Moyens de communication. — V. S'opposent généralement aux autres. — VI. N'avait pas le compas dans l'œil. — VII. Ont moins de valeur quand on les arrache ; Au pays des tulipes. — VIII. Divinité ; Pour le conserver longtemps, il suffit de ne pas l'ouvrir. — IX. Un habitué des histoires gauloises ; Victoire impériale. — X. Souvent vidés lorsqu'on n'a pas d'assiette. — XI. Pronom ; Toujours un peu gâté quand il est trop frais ; Protège une phalange.

VERTICALEMENT

1. N'ont donc plus la force de s'accrocher. — 2. Lit d'une rivière ou cache d'un solitaire ; Après l'avoir ramassée, on peut aller se rhabiller ! — 3. Très dissemblable d'une pierre qui roule ; Où plane encore l'ombre d'un célèbre patriarche. — 4. Mot des Evangiles ; Lieu de retraite. — 5. Désigne une possession collective ; Apprécié par les amateurs de biscuits ; Agent de liaisons. — 6. Atteints par une certaine affection ; Certains la préfèrent vierge. — 7. Pouvaient servir à accrocher des oignons. — 8. Bénéficia d'une opération de ravalement ; Evoque une pomme, deux poires et de nombreux pépins. — 9. Un endroit qui fut mal fréquenté ; Promettent monts et merveilles ; Pas du tout caché.

Solution du problème n° 2 132

Horizontalement

I. Poudriers. — II. Ho ! ; Io ; Rée. — III. Cassant. — IV. Anesse. — V. Let ; Mes. — VI. Obi ; Thèse. — VII. Nonnes. — VIII. Née ; Lut. — IX. Ristourne. — X. Ter ; Au. — XI. Ingénieur.

Verticalement

1. Pharaon ; Roi. — 2. Oo ; Boni. — 3. Câlines. — 4. Diane ; Nette. — 5. Rosette ; Oen (Néo). — 6. SS ; HS ; Uri. — 7. Erasme ; LR. — 8. Rênées ; Unau. — 9. Set ; Senteur.

GUY BROUTY.

FAITS DIVERS

LES ACCIDENTS DE MONTAGNE

Sept morts dans les massifs du Mont-Blanc et de l'Oisans

De notre correspondant

Annecy. — Immobilisés pendant les quinze premiers jours du mois de juillet par le mauvais temps qui régnait alors en montagne, les alpinistes se précipitent désormais sur les sentiers de randonnée et dans les principales voies des massifs du Mont-Blanc et de l'Oisans. « *La montagne est prise d'assaut* », constate un guide de Chamonix, habitué aux incessantes rotations des hélicoptères de la gendarmerie et de la sécurité civile. Ceux-ci ont ramené pendant le week-end sept morts et une dizaine de blessés.

Samedi 22 juillet, un alpiniste des Houches (Haute-Savoie), âgé de dix-neuf ans, a fait une chute et s'est tué dans les Aiguilles rouges. Un Espagnol a trouvé la mort, lui aussi, à la suite d'une chute à l'aiguille du Goûter (3 817 mètres).

Dimanche 23 juillet, deux alpinistes britanniques ont dévissé alors qu'ils tentaient l'ascension de l'aiguille Blaitière (3 522 mètres) par le couloir Spencer.

Dans le Briançonnais, un groupe d'alpinistes a retrouvé dimanche matin, au pied de la voie Davin, à l'aiguillette du Lauzet, les corps de deux alpinistes belges. La cordée aurait elle aussi dévissé.

A la Tournette, au-dessus d'Annecy, un randonneur parisien âgé de cinquante-deux ans, pris d'un malaise, a fait une chute de 300 mètres et a trouvé la mort.

Enfin, plusieurs alpinistes ont été accidentés sur des sentiers de moyenne montagne situés entre 2 500 et 2 800 mètres d'altitude. Un hiver très enneigé et une fonte des neiges tardive rendent difficiles certains itinéraires de randonnées. Ainsi, de nombreux couloirs d'avalanches portent encore des névés dangereux dès 10 heures du matin en raison de la forte chaleur qui règne actuellement en montagne. A Chamonix, les responsables de l'Office de haute montagne recommandent aux alpinistes d'entreprendre leurs courses très tôt le matin afin de regagner la vallée de Chamonix ou les refuges d'altitude dès la fin de la matinée. — C. F.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	115 F	210 F	305 F	400 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	205 F	390 F	575 F	760 F
ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	143 F	265 F	388 F	510 F
II. — TUNISIE	180 F	340 F	500 F	660 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

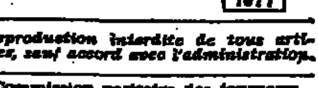
Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Imprimerie du « Monde »
5, r. des Italiens
PARIS-IXe



Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88



emplois régionaux



COMMERCIAL (France/Etranger)

Sté Bretonne - Produits Alimentaires (20 ans de marché international) augmente son équipe :
COMMERCIAL (France/Etranger)
Capable de cerner de nouveaux marchés et suivre la clientèle actuelle. Disponible pour déplacements prolongés ou fréquents - capable de se jouer des difficultés inhérentes à l'évolution rapide d'une sté impte en expansion constante et de rester immobilisé sur ses objectifs. (25 ans mini). Formation et début d'expérience commerciale - animé de la volonté de démontrer son savoir-faire. Anglais/Allemand. Adr sous réf 329 CV, photo, salaire actuel
CEIP 29 Conseil d'entreprises
5 avenue du Lycée
29210 MORLAIX
convocation 1ère quinzaine d'Août
Réponse à tous

FINISTERE Nord



emplois internationaux

LECTEUR FRANÇAIS A ODENSE (DANEMARK)

A condition que les crédits nécessaires soient alloués, un poste de lecteur français est à pourvoir à l'Institut d'Etudes Romanes de l'Université d'Odense pour la période 1/9 1978 - 1/7 1979. L'enseignement comprend 8 heures par semaine, dont 4 heures d'exercices de prononciation et 2 heures d'histoire littéraire pendant le semestre d'automne (1/9 - 22/12 1978).

Les candidats doivent avoir le français comme langue maternelle et avoir achevé leur formation universitaire (Maîtrise, CAPES ou diplôme équivalent). La connaissance du danois serait un avantage.

Le salaire actuel est de 10.530 couronnes danoises par mois.

L'acte de candidature, accompagné des attestations d'examens, de qualifications pédagogiques, éventuellement des travaux scientifiques, doit être adressé à Romansk Institut et envoyé à : Odense Universitets, administration, Campusvej 55, DK 5230 Odense M, au plus tard le 23 août 1978.

Pour tte demande de renseignements s'adresser à : Romansk Institut, Odense Universitet, DK 5230 Odense M, Danemark, téléphone : (45-9) 15-86-00. « Position nr. 481. »

Société ENGINEERING
recherche pour chantier
LIBYE
SECRETAIRE ADMINISTRATIF
Esprit d'initiative, tenacité.
Expérience appréciée. Anglais écrit et parlé.
Envoyer C.V. et prétentions à
Monsieur BONNETON - B.P. 301
92003 NANTERRE

Secretaries, clerks, office pers, etc. for many international firms. Must speak english + french or spanish, be free to travel/relocate. Rush résumé photo for Paris interview. Ecr. n° 2 901, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9°.

URGENT
pour ATHENES
remplacement 3 mois
DESSINATEUR
ETUDES 2
en outillage.
Références exigées.
Tél. pour rendez-vous : 735-96-50.

En Australie, Canada, Afrique, Moyen-Orient, Amérique, Asie, Europe, des EMPLOIS vous ATTENDENT. Demand. le mensuel spécial MONDEMPLOIS (Serv. M. 68), 14, r. Clauzel, Paris-9°

Constructeur Français de groupes frigorifiques de véhicules recherche :
pour
LAGOS
(NIGERIA)
Technicien hautement qualifié pour prise en charge du service après-vente.
Formation électromécanicien impérative.
Expér. froid souhaitable.
Anglais parlé souhaitable.
Formation complémentaire assurée. Salaire élevé.
Possibilité d'avenir pour élément de valeur.
S'adresser : Sté SIFO
Z.I. du Gaillec
56270 PLOEMEUR - T. 21-32-58

OFFRES D'EMPLOIS outre-mer, étranger par répertoires hebdomadaires. Ecr. Outre-Mer Mutations 47, rue Richer Paris-9°.

Société française d'ingénierie à vocation internationale recherche pr renforcer à Paris son équipe chargée du
RECRUTEMENT
un jeune collaborateur (Hme) d'origine anglo-saxonne de préf. Parfaitement bilingue français/anglais. Ayant nécessairement une première expér. professionnelle d'envir. 2 ans en recrutem. ou dans la fonction personnel. Merci d'écrire. Joindre C.V. + photo et préc. votre dernière rémunération en rappelant sur l'enveloppe la référ. 4148 à MEDIA P.A. 9, bd des Italiens 75002 PARIS qui transmettra.

Société française recherche pour ses opérations d'entretiens routiers à l'étranger
CHEF D'ATELIER T.P.
30 a. min. Ayant une parfaite connaissance ds engins de travaux publics et ayant assumé de préfér. à l'étranger la responsabilité d'un atelier central de réparation. Ce poste qui bénéficie d'un contrat d'expatrié pr un séjour de longue durée est à pourvoir rapidement. Veuillez écrire (Joindre C.V et indiquer votre dernier salaire France en rappel. sur l'enveloppe la réf. 1 201 à MEDIA S.A., 9, bd des Italiens, 75002 PARIS qui trans.

Pour séjour en Amérique latine on recherche
MÉCANICIEN T.P.
(réf. 9243)
COMPTABLE MATÉRIELS (engins T.P.)
(réf. 9244)
Une très bonne connaissance de la spécialité professionnelle et de la langue espagnole sont nécessaires pour présenter sa candidature. Veuillez écrire (joindre C.V. et indiquer dernière rémunération) en précisant sur l'enveloppe la référence du poste à MEDIA S.A., 9, bd des Italiens, 75002 qui transmettra

---

Importante société d'engineering française, recherche
ECONOMISTE
chargé des études
DE PLANIFICATION DES TRANSPORTS
à l'échelon national, régional et sectoriel d'un pays d'Afrique noire francophone. Ce spécialiste diplômé de l'enseignement supérieur, âgé de 35 a. minimum, a acquis une première expérience ds problèmes qui se posent aux organisat. et services publics en ce domaine, si possible à l'étrang. Vs voudrez bien écrire en joignant votre C.V. et en indiquant la dernière rémunérat. ss la réf. 14 129, à MEDIA P.A. 9 boulevard des Italiens, 75002 PARIS qui transm.

Pr participer au développ. de ses activités à l'étrang., import. Sté française souh. entrer rapidement en contact avec des
INGÉNIEURS HYDRAULICIENS
diplômés d'une grande école et possédant une large expérience dans l'un des domaines suiv. : HYDRAULIQUE rurale et urbaine, adduction d'eau et assainissement exploitation de réseau. Une première connaissance de l'étranger sera appréciée, ainsi qu'une bonne pratique de l'anglais. Possibilité de rémunération intéress. en tant que consultant. Merci d'écrire (jdre C.V. en précisant mode et niv. de rémunération actuelle) sous la réf. 10228 à MEDIA P.A., 9, bd des Italiens, Paris-2°, q.t.

Importante société française recherche dans le cadre d'une mission d'assistance technique en Algérie
INGÉNIEUR HYDRAULICIEN
Ce poste qui bénéficie d'un contrat d'expatriation conviendrait à un ingénieur diplômé de 28 ans min. Célibataire ayant acquis une première expér. en étude de réseau si possible à l'étranger. Merci d'écrire. (Joindre C.V. et préciser votre rémunération actuelle) sous la réf 1.255, à MEDIA P.A., 9, bd des Italiens, 75002 PARIS, qui transmettra.



La Société
VOLKSWAGEN FRANCE
recherche un

animateur de formation commerciale

Il sera chargé de préparer et d'animer des stages pour le Personnel des concessionnaires de la marque.

Ce poste convient à un diplômé d'études supérieures ou à un candidat ayant une bonne expérience de la vente et de l'animation de stages en milieu commercial.

Une période de formation-intégration lui permettra de prendre connaissance des produits de la marque et d'acquérir les compléments indispensables à sa pleine efficacité.

Prévoir des déplacements.

Envoyer CV, photo et prétentions au Département du Personnel B.P. 62 - 02600 VILLERS COTTERETS.
ss réf. FOR/COM.

HAVAS CONTACT

PHARMACIEN ADJOINT
DIRECTEUR du CONTROLE de QUALITÉ

Filiale française d'un très important groupe international
(100 km Ouest de Paris).

Nous fabriquons des produits pharmaceutiques et hospitaliers.

— Nous cherchons un Pharmacien pour diriger notre laboratoire de contrôle (microbiologie, chimie analytique, stabilité) qui occupe 20 techniciens.
— Il organise le travail de ces 3 services, gère l'équipement, le personnel et le budget du laboratoire, adapte les procédures de contrôle américaines.
— Il lit et écrit l'Anglais.

Adresser C.V. + photo récente à :
Sté FRANÇAISE DES LABORATOIRES ABBOTT
Direction des Relations humaines
Usine de L'ISLE, 28380 St-REMY-sur-AVRE



TEXAS INSTRUMENTS
FRANCE

recherche

CHEF des OPERATIONS EXPORT

Chargé d'assurer le flot des produits fabriqués par la Société (semi-conducteurs, calculatrices, montres, mini-calculateurs et terminaux...) depuis les usines de fabrication jusqu'à la livraison aux clients.

Il aura la responsabilité de la gestion du carnet de commandes, contrôle d'inventaire etc...

Il collaborera avec différents services de la Société (expédition, magasins de stockage, etc...)

Il sera responsable du dossier d'expéditions (documents relatifs aux lettres de crédit...)

Formation Ingénieur Electronicien souhaitée.
Formation complémentaire ou pratique de l'exportation au Moyen Orient.

L'anglais sera la langue de travail.



Ecrire avec C.V., prét, date de disponibilité sous réf. TIED 778/541 à Madame LE GUET - BP 5
06270 VILLENEUVE LOUBET

Région S.-O. Ecole supérieure d'enseignement de gestion
recherche
PROFESSEURS
en CONTROLE DE GESTION, MARKETING

Outre une activité d'enseignement, les intéressés doivent investir dans cours spécifiques, assurer encadrement étudiants, organiser programmes et contrôler leur exécution.
Ces postes requièrent compétence technique de haut niveau, aptitude à s'intégrer à équipe en place. Expér. de l'entreprise souhaitée.

Ecr. n° 7707, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9°

OFFICE MUNICIPAL SOCIAL ET CULTUREL
recrute
ANIMATEUR expérimenté
RESPONSABLE
FOYER DE MAYENNE.

Env. C.V., photo et références à M. LEBERT O.M.S.C. mairie, 53100 MAYENNE.

Ville de PONTARLIER (25300) 19 000 hab., recrute d'urgence une assistante sociale, titulaire du diplôme d'Etat. Possib. de logt à titre onéreux.

Candidature à adresser avec C.V. à Monsieur le Maire.

---

offres d'emploi

ENTREPRISE de TELECOMMUNICATIONS
RECHERCHE D'URGENCE
INGENIEUR
ou
EQUIVALENT

pour réalisation d'applications importantes basées sur mini et microordinateurs.
Expérience industrielle indispensable dans les domaines de commutation et transmission de données.

Nous recherchons un homme de terrain aimant le travail indépendant qui exige dynamisme, sens de l'organisation et capacité de négociation tant avec les fournisseurs qu'avec les clients.

Si ce profil est le vôtre, nous attendons votre C.V. détaillé, photo et indications de votre rémunération actuelle sous la référence 9.878 à SPERAR, 12, rue Jean-Jaurès. — 92807 PUTEAUX.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'INGÉNIERIE
recherche
INGENIEUR
ou
CADRE TECHNIQUE

POUR L'ETUDE D'INSTALLATIONS DE PREPARATION ET MANUTENTION CHARBON

Après une période de mise au courant à PARIS, le candidat sera envoyé pour une mission longue durée en ALGERIE.

AVANTAGES SOCIAUX IMPORTANTS

Ecrire avec C.V. + photo sous la référ. 9.851 à : SPERAR, 12, rue Jean-Jaurès. — 92807 PUTEAUX.

INGÉNIEURS SYSTÈMES SPÉCIALISÉS SUR IBM/370

Vous êtes actuellement ingénieur sur matériel IBM et vous aimez un travail riche en motivations techniques ; offrant la sécurité d'emploi et de larges perspectives d'évolution de carrière, cette annonce s'adresse alors à vous.

ITEL est le plus grand fournisseur mondial d'unités centrales compatibles IBM. La commercialisation d'un large éventail d'autres produits lui permet de proposer de grands systèmes compatibles et d'en assurer la maintenance. L'accroissement rapide de la clientèle amène **ITEL** à rechercher de nouveau des ingénieurs systèmes dont le lieu de travail est PARIS, avec de fréquents déplacements en province.

Vous devez posséder une expérience solide des grands systèmes d'exploitation IBM tels que VSI, SVS, VM, MVS/JES, 2/JES 3, et d'autres produits tels que VTAM/NCP, VSAM, TCAM/TSO, IMS. Vous devez être capable d'assurer l'assistance technique à la vente (présentations techniques, benchmarks, études de configurations complexes...) aussi bien que la maintenance des systèmes installés.

Salaire et statut refléteront votre expérience et vos capacités ; **ITEL** peut vous offrir une rémunération allant de 85 000 à 150 000 francs.

ITEL est conscient des difficultés amenées par la croissance rapide des technologies informatiques et offre des stages de formation de tout premier ordre pour toujours maintenir vos connaissances techniques à niveau.

Les relations internationales d'**ITEL** nécessitent la connaissance de l'anglais technique lu et parlé.

Cette lecture a retenu votre attention, alors n'hésitez pas à nous contacter dès maintenant ou plus tard quand vous aurez réfléchi ; Adressez-nous votre curriculum vitae accompagné d'une lettre manuscrite ou appelez Françoise PERRIQUET, responsable du groupe support système, **ITEL-FRANCE**, 58, avenue d'Iéna, 75116 PARIS, tél. : **720-67-00.**

Discrétion totale assurée.

ITEL
INTERNATIONAL

Groupe International disposant d'une importante recherche de haut niveau scientifique

OFFRE DES CARRIÈRES ATTRACTIVES
A DES CHEFS DE CLINIQUE
OU ASSISTANTS DES HOPITAUX

Pour des positions de :

MÉDECINS CHARGÉS D'EXPÉRIMENTATIONS CLINIQUES

formation complémentaire assurée

Adr. C.V. sous le n° 7.706 à « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris-9°, qui transmettra.

CABINET INTERNATIONAL
recherche
FISCALISTE
DE HAUT NIVEAU
(Futur associé)

Outre le défi professionnel, nous offrons un salaire de départ en rapport avec les qualités et compétences recherchées et la possibilité d'accéder après une période initiale au rang d'associé.

Il faut: • avoir un diplôme d'une grande école et une qualification ultérieure en Droit • pratiquer l'anglais • avoir acquis une expérience en fiscalité française et internationale de 5 ans minimum au sein d'une grande société française ou internationale, ou dans un Cabinet juridique ou d'avocats de haute renommée.

Les aptitudes pour diriger et motiver nos autres spécialistes en matière fiscale, la qualité de jugement, le sens des relations avec les clients et la volonté de développer l'activité sont des critères impératifs pour réussir.

Les candidatures des personnes en congés seront prises en considération.

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo (retournée) et rémunération souhaitée sous référence 10.100 M à CLSP 3, avenue Percier, 75368 Paris Cedex 08.

CLSP ORGANISATION

---

offres d'emploi

SINTRA
PROGRAMMEURS
BACHELIERS (Bac) C.D. ou H.
SINTRA

LE MINISTERE DE LA DEFENSE
DIRECTION TECHNIQUE DES ARMEMENTS TERRESTRES
recherche pour ses services industriels
INGENIEURS
ETABLISSEMENT D'ARMEMENT SATORY
78013 VERSAILLES

---

d'INSTRUMENTATION SCIENTIFIQUE
recherche
UN TECHNICIEN(NE) BIOCHIMISTE
2 TECHNICIENS ITINÉRANTS
DÉLÉGUÉS TECHNICO-COMMERCIAUX
— Nombreux déplacements - Voiture fournie.
Ecr. avec C.V., prétent. à GILFORD EUROPE S.A.
Z.A.I. SAINT-GUENAULT. — C.E. 1396
91031 EVRY CEDEX

CAISSE DE RETRAITE COMPLEMENTAIRE
7ème ARDT
recherche
Analyste-Programmeur
3 ans d'expérience, bonnes connaissances GAP II, Cobol et CICS.
Connaissances souhaitées Assembleur I.B.M., évolution vers DLI.
Avantages sociaux - 13e mois - cantine
Adresser C.V. sous réf. 9230 à
31, Bd BONNE NOUVELLE
75082 PARIS CEDEX 02

SOCIETE COMMERCE INTERNATIONAL
matières premières
recherche
SECRÉTAIRES-TÉLEXISTES
— Bilingues anglais-français ;
4 000 F × 13.
Libres rapidement.
TELEPHONE : 723-55-55

هكذا من الأصل

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

offres d'emploi

SINTRA

recherche

PROGRAMMEURS

pour application temps réel.

BACHELIERS (Bac) C.D. ou H.

désirant faire carrière en programmation.

Adresser lettre manuscrite avec C.V. détaillé et prétentions à :

SINTRA

Direction du Personnel,
26, rue Malakoff, 92600 ASNIERES.

LE MINISTERE DE LA DEFENSE
DIRECTION TECHNIQUE
DES ARMEMENTS TERRESTRES
recherche pour ses services industriels

INGENIEURS

débutant ou ayant quelques années d'expérience, (maxi. 35 ans), libérés des obligations militaires.

- D'ETUDES en électrotechnique pour conception et mise au point de circuits électriques de chars. (réf. P1)
- D'ETUDES en mécanique pour conception d'ensemble de véhicules blindés et études particulières de composants. (réf. P2)
- MECANICIEN ayant si possible connaissances de thermodynamique, des techniques moteurs Diesels, connaissances complémentaires en électrotechnique et aérodynamique utiles, pour département «essais de moteurs et turbines à gaz». (réf. S)
- ELECTRONICIEN avec connaissances approfondies en automatique pour conception et développement de systèmes électroniques pour conduite de tir. (réf. TA)

Adresser les candidatures avec CV sous référence correspondante au lieu de travail :
ETABLISSEMENT D'ARMEMENT AMX-APX
Route de la Minière SATORY
78013 VERSAILLES

Société d'INSTRUMENTATION SCIENTIFIQUE
banlieue SUD de PARIS

recherche

a) pour laboratoire d'applications et service clients
UN TECHNICIEN(NE) BIOCHIMISTE

- Solide expérience en analyse médicale ;
- connaissant le matériel automatique et les réactifs de dosage ;
- anglais lu et écrit indispensable ;
- courts déplacements à prévoir ;
- lieu de travail : EVRY (91).

b) pour service assistance technique
2 TECHNICIENS ITINÉRANTS
(voiture fournie)

1) Région Sud-Ouest de la France ;
2) région Sud-Est de la France..
- Bonnes connaissances en électronique ;
- niveau bac technique ;
- anglais lu ;
- bonne disponibilité ;

c) pour régions Parisienne, Sud-Ouest, Sud-Est
DÉLÉGUÉS TECHNICO-COMMERCIAUX

- Techniciens chimistes ou biologistes ;
- ayant de bonnes connaissances en physique et en instrumentation ;
- anglais lu apprécié ;
- nombreux déplacements - Voiture fournie.

Ecr. avec C.V., prétent. à GILFORD EUROPE S.A., Z.A.I., SAINT-GUENAULT. — C.E. 1208
91031 EVRY CEDEX

CAISSE DE RETRAITE
COMPLEMENTAIRE
7ème ARDT
recherche

Analyste-Programmeur

3 ans d'expérience, bonnes connaissances GAP II, Cobol et CICS.
Connaissances souhaitées Assembleur I.B.M., évolution vers DLI.
Avantages sociaux - 13e mois - cantine
Adresser C.V. sous réf. 9230 à
ltp 31, Bd BONNE NOUVELLE
75082 PARIS CEDEX 02

SOCIETE COMMERCE INTERNATIONAL
matières premières

recherche

SECRÉTAIRES-TÉLEXISTES

- Bilingues anglais-français ;
- Sténo ;
- Salaire : 4 000 F × 13.
Libres rapidement.

TELEPHONE : 733-55-55.

CONSTRUCT. DE MATERIELS à base de mini-ordinateurs et de microprocesseurs situé près d'ORLY recherche

INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS

pour études d'équipements d'analyse d'images, traitement du signal, transmission de données. Quelques années d'expérience de ce domaine seront appréciées.

Travail dans une équipe dynamique utilisant des techniques avancées.

Envoyer C.V., prétentions et photo à T.I.T.N., 1, rue Gustave-Eiffel, 91420 MORANGIS.

IMPORTANTE SOCIETE DE NETTOYAGE INDUSTRIEL et de MANUTENTION quartier JEAN-JAURES, PARIS-19e cherche

COLLABORATEUR DU CHEF DU PERSONNEL

Il assurera la gestion administrative des dossiers et toutes formalités légales concernant des travailleurs à majorité étrangère. Formalité d'embauche et d'emploi, carte de séjour et de travail, visite médicale, S.S., retraite, etc.

Il est nécessaire d'avoir de bonnes notions de législation sociale (niv. I.U.T.) et une expérience pratique de quelques années.

- Dactylographie appréciée.
- Salaire annuel de départ 50 000 F.

Ecrire avec C.V. à : Mlle D'ORNANT
FIDAL PARIS
18 bis, rue de Villiers, 92300 LEVALLOIS-PERRET.

CONSTRUCT. DE SYSTEMES à base de mini-ordinateurs situé près ORLY recherche pour la maintenance des systèmes qu'il a installés

INSPECTEURS DE MAINTENANCE
CONFIRMES

Compétences en mini-ordinateurs et périphériques électroniques souhaitées.
Interventions en région parisienne et en province.

Envoyer C.V., prétentions et photo à T.I.T.N., 1, rue Gustave-Eiffel, 91420 MORANGIS.

IMPORTANTE SOCIETE INGINEERING CHIMIQUE recherche pour installation industrielle d'usines

JEUNE INGÉNIEUR ÉLECTROTECHNICIEN

ayant 1 à 3 ans d'expérience (installation, bureau d'études ou plate-forme et acceptant après complément de formation de participer à de grands chantiers éloignés. Adr. C.V., prét. sous réf. 9 825, Sperar, 12, rue Jean-Jaurès, 92807 PUTEAUX.

IMPORTANTE SOCIETE recherche pour domaine informatique scientifique :

INGÉNIEUR
DEBUTANT

diplômé grande école électronique, ayant des connaissances en analyse numérique. Adr. C.V., photo (retournée) ss nº 71 822, CONTESSE PUBL., 20, avenue Opéra, Paris-1er.

Société courtage international branches agro-alimentaires diversifiées, recherche

COURTIER PROFESSIONNEL

statut agent commercial, 30 a. minimum, hautement qualifié, qualités morales, animateur, dynamique, abstinant tabac. Rétribué commission. Direction et participation ultérieures éventuelles. Lettres manuscrite nº 73 420, CONTESSE PUBL., 20, avenue Opéra, PARIS-1er.

FILIALE FRANÇAISE D'UN GROUPE EUROPEEN LEADER DANS LE DOMAINE ULTRA-VIDE recherche

TECHNICO-COMMERCIAL

pour vente composants et systèmes.
Env. C.V., photo et prét. ss réf. nº 5 828 à Annonces Services, 45, rue Carnot, 78000 Versailles qui transmettra.

Sté internation. rech. pr Paris

INGÉNIEUR ÉLECTRICIEN

10 a. d'expér. pour étude installations industrielles - bâtiment pour L'ALLEMAGNE. Connaiss. de l'allemand et des normes allemandes exig. Angl. apprécié. Adr. C.V., prét. à : no 7 153 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

IMPORTANT CABINET commissaires aux comptes recherche

COLLABORATEUR SPÉCIALISTE AUDIT INFORMATIQUE

Ecr. avec photo Mlle MECHE, 217, rue St-Honoré, Paris-1er.

ADMINISTRATEUR SCIENTIFIQUE

Organisation scientifique internationale non-gouvernementale, siège à Paris, recherche personne pour remplir fonctions Secrétaire Exécutif.

Ces fonctions comprennent administration, gestion comptable, préparation de rapports, compte rendu de réunions, relations avec d'autres organisations.
Bonnes notions questions information et documentation exigées.
Excellente connaissance anglais et français essentielle. Connaissance autres langues souhaitée.
Expérience de gestion nécessaire.

Envoyer curriculum vitae avec indication du salaire actuel et noms de deux références au moins, à G.R.L. C/o IGSU, 51, bd de Montmorency, 75016 PARIS, avant le 15 août 1978.

Agence-Conseil
Publicité-Promotion

engage

NÉGOCIATEUR

EFFICACE

DIPLOME d'enseignement supérieur (Sciences Po., Commerce, Droit ou Sciences Eco.).

REUSSITE prouvée de la vente en publicité ou autre secteur - 2 ans minimum.

SALAIRE à convenir + commission.

LIBRE rapidement.

Env. curric. vitae, photo et lettre manuscrite à :
Thierry HERRIAU
66, avenue des Champs-Elysées. — 75008 PARIS.

Filiale d'une Société Française de
CONSTRUCTION DE MATERIELS ELECTRIQUES
recherche pour son unité de production située à 70 km (ouest de Paris)

LE RESPONSABLE DE SON SERVICE MÉTHODES

Ingénieur, 30 ans minimum justifiant d'une expérience de 5 ans en découpe, moulage thermoplastique

Capable de diriger une équipe compétente

Ecrire avec C.V. à nº 73.297, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra - 75040 PARIS Cedex 01, qui tr.

GESTION 2000
pour déplacement Province :

CHEF OPÉRATEUR
RAFFINERIE
expérimenté.
102, rue La Fayette, Paris (10e)
Téléph. : 246-42-01

FABRIQUE DE BIJOUTERIE rech. LIBRE RAPIDEMENT, pour SERVICE EXPORTATION

JEUNE HOMME

Méthodique et ordonné, devant assurer à Paris la gestion des stocks et des commandes de la filiale allemande.
Niveau B.T.S.
Notions d'allemand souhaitées.
7 h. 30 × 5.
Env. C.V. man., réf. ph. et pr. à Ets GARNIER, Service 417, 60, rue de Turbigo, 75003 PARIS

PERMANENCE EUROPEENNE PARIS

1 INGÉNIEUR PLANNING
PERTH - COORDINATION IRAK

1 TECHNICIEN PLANNIG
PERTH

COORDINATION TRAVAUX
Bilingue - anglais ou espagnol

1 TECHNICIEN EN PLANNING

PERTH - CONSTRUCTION
Expérienc indispensable.
Téléph. au 283-34-69

POLE INTER S.A.
recherche

PROGRAMMEURS COBOL
confirmés

SUR IRIS 80
Téléph. : 285-17-65

STE INFORMATIQUE
recherche

ANALYSTE-PROGRAMMEUR
Confirmé programmation

Sur MINI-ORDINATEUR
Connaissance Cobol

Sur HB MINI-6
Téléph. : 285-57-75

STE D'ELECTRONIQUE
BANLIEUE OUEST
recherche

- **INGÉNIEURS ou TECHNICIENS SUPÉR.**
SPECIALISTES : Radio et haute fréquence.

- **INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS**
DEBUTANTS

Ecr. nº T 07194 M, REGIE-PR., 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris

---

PROGRAMMEUR COBOL - ANS
si possible connaissant
RPG 2 SOUS DOS
MATERIEL IBM 370/115
S.R.S. 66, rue de Provence 9e (2e étage gauche)

SERVICE PUBLIC PARIS
recherche

ANALYSTE

quelques années d'expérience sur matériel CII-HB - Iris 80.

Connaissance du milieu administratif. — Goût des contacts.

Envoyer C.V. manuscr. et prét., à nº 41.407 B, BLEU, 17, rue Lebel. — 94300 VINCENNES.

ETUDIANTS DYNAMIQUES AYANT LE GOUT DE L'INITIATIVE ET LE SENS DES RESPONSABILITES
Travail à temps partiel. Rémunération élevée. Entreprise de dimension nationale, secteur presse, recherche dans toutes les villes universitaires des étudiants pour leur confier la direction d'une campagne annuelle (septembre à mars).
Ecrire à STRIL,
187, bd St-Germain, 75007 PARIS

MAIRIE ATHIS-MONS - 91200 recrute dans les conditions statutaires, mutation sur titres, liste d'aptitude :
- 1 Rédacteur pour Service comptabilité (connaissance parfaite de la M 12, expér. en gestion informatique).
- 1 Adjoint technique bâtim., V.R.D.
- 1 Dessinateur bâtim., V.R.D.
- 1 Adjoint au Régisseur des restaurants scolaires.

Candidature avec C.V. à adresser avant le 31 juillet 1978 à :
Madame le maire,
91205 ATHIS-MONS.

Ville de MONTREUIL rech.

2 DIRECTRICES P.M.I.

Salaire de début : 3 600 F net
Adresser C.V. et photocopie de diplômes à M. le maire
93 105 MONTREUIL - CEDEX.

STE IMPORT-EXPORT SISE ORLY avant transfert PARIS-15e, novembre 78, recherche d'URGENCE

ASSISTANTE DIRECTION
BILINGUE ANGLAIS

Env. C.V. détaillé à AVIGUIPO FRANCE - ORLY SUD, nº 128, 94541 ORLY AEROGARE Cedex ou téléph. : 687-14-62, pr RV.

Sté internation. rech. pr Paris

INGÉNIEUR MÉCANICIEN

10 a. d'expér. Froid industriel et autres techniques pour étude projets POUR L'ALLEMAGNE. Connaiss. de l'allemand et des normes allemandes exig. Angl. apprécié. Adr. C.V. et prét. à : nº T 7 183 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Importante société de transports internationaux

recherche

CHEF DE SERVICE
« PROJETS INDUSTRIELS »
anglais indispensable

CHEF DE SERVICE
IMPORT-EXPORT TERRESTRE

AGENT COMMERCIAL

Seuls candidats ayant expérience seront pris en considération.

Adr. lettre manuscrite, C.V., références et prétentions sous nº 4 940 PARFRANCE 4, rue Robert-Estienne, 75008 Paris qui transmettra.

BOUTIQUE PARIS-6e
recherche

FME, AGE 30 ans minimum

apte à prendre des responsab. Ec. nº T 07 139 M Rég.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Filiale Société américaine en ELECTRONIQUE recherche

RESPONSABLE ADMINISTRATIF et FINANCIER

avec 3 ou 4 ans minimum d'expérience dans l'industrie. Il devra être capable de tenir les livres comptables, de préparer des états financ. et de s'occuper des quest. administratives, relatives au commercial. Il sera en relation directe avec le directeur.
Bonne connaissance de l'anglais parlé et écrit exigée.
Travail intéressant et varié au sein d'une équipe dynamique pour sujet jeune et enthousiaste.
Env. candidature, C.V., prét., SOCIETE MOSTEK FRANCE 30, rue du Morvan, SILIC 471, 94613 RUNGIS CEDEX.

Sté ST-SOUPPLET (77) recherche pour démarrage NCR 8220

PROGRAMMEUR-PUPITREUR

- Expérimenté ou débutant.
- Formation I.U.T. ou similaire.
- Connaissances COBOL-ANS 74 exigées.
- Libéré O.M.

Horaires 5 × 8, 13 h. à 21 h. Poste à pourvoir rapidement.

Ecrire avec C.V. et prét. à : A.M.P. (nº 5180/JT) 40, rue Olivier-de-Serres, Paris (15e), qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIETE CONSTRUCTIONS ELECTRIQUES et ELECTRONIQUES BANLIEUE SUD PARIS recherche

INFORMATICIENS
FORMATION DUT SOUHAITEE

pour participation à études du logiciel et mise en service de systèmes industriels à base de calculateurs process et microprocesseurs. Libérés obligations militaires.

Adresser C.V. détaillé sous référ. 9861, à SPERAR, 12, r. J.-Jaurès, 92807 Puteaux.

Dans le cadre de son expansion

l'I.D.R.A.C.
Ecole de Marketing

recherche

UN RESPONSABLE DU LABORATOIRE DE LANGUES

- Formation d'étudiants
- Formation d'adultes
- Formation d'étrangers

Envoyer C.V. + photo et prét. M. AKAR, IDRAC, 14, r. de la Chapelle, 75018 Paris

---

Ecole commerciale (94) recherche PROFESSEURS compt., dact., tps compl./m.-tps. Ecr. no 2 913, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

ENTREPRISE DE RENOVATION EN PLEINE EXPANSION recherche DEUX CONDUCTEURS DE TRAVAUX tous corps d'état avec très sérieuses références exigées. Connais. d'une gde organisation de travail. Envoyer C.V. + diplômes + certificats sous réf. no T 07 217 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

VILLE DE BOBIGNY recrute PUERICULTRICE D.E. Cand. à adr. à M. le Maire.

enseignem.

VENCE - COTE D'AZUR
9 km. mer - 35 km. neige :

L'INSTITUTION MONTAIGNE
FONDEE EN 1905

ENSEIGNEMENT PRIVE - LAIC

offre aux jnes gens et jnes filles 2 ETABLISSEMENT

AVEC INTERNAT ET EXTERNAT DE QUALITE

Ecole primaire et secondaire. Ecole technique privée cciale. Activités artistiq. et artisanales, stade, piscine et gymnase priv.

Ranseign., 6, avenue des Poilus, 06140 VENCE.
TEL. : (93) 58-03-01.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

secrétaires

La société
VOLKSWAGEN FRANCE
recherche la

SECRETAIRE DU PRESIDENT DU DIRECTOIRE

(bilingue français-allemand)

La candidate devra être âgée d'au moins 30 ans. Elle devra lire, parler et écrire couramment l'allemand. La connaissance de l'anglais est également souhaitée.
Elle aura une réelle expérience dans une fonction similaire avec ce qu'elle comporte de rigueur et de conscience professionnelle.
Le poste convient à une jeune femme de bonne autorité naturelle, disponible, ayant une bonne présentation et beaucoup d'aisance dans les relations.
Le poste est situé à Villers-Cotterêts.

Envoyer CV avec photo et prétentions au Département du Personnel - B.P. 62 - 02600 Villers-Cotterêts, sous réf. SDP/10.

HAVAS CONTACT



demandes d'emploi

Rech. travaux dactylo à domic. sur machine électrique « ADLER » « 46 cm » Rapports, lettres, tablx compt., factures, stencils, envelop., etc. Jean-Pierre LECOUR 50, rue du Ranelagh 75016 PARIS Tél. : 524-35-76 525-26-29

J.H. 26 ans, dég. O.M. Licence Droit privé, maîtrise droit des affaires, ch. emploi. Etudierait ttes propositions. Tél. 209-16-74

J.Fem. 26 a., MAITRISE DROIT, net. dactylographie, exp. bur., ch. poste ds Service juridique, administratif, personnel, PARIS. Ecr. nº 83656 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, Paris (2e)

J.F. 26 ans, études secondaires, chambres de commerce espagnole et italienne. Et. ttes prop. Ecr. nº 7710, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

J.H., 27 ans, bac G1, autodidacte ch. emploi archiviste dans ville Sud de la Loire. Privé ou collect. Ecr. nº 7709, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

INGÉNIEUR INFORMATICIEN
10 ans d'expérience en Analyse Programmation système exploitation OS Formation, cherche situation OUTRE-MER comme RESPONSABLE DE PROGRAMMATION SYSTEME. - Ecrire nº 73.095, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er.

J.F. 20 ans, diplômée B.T.S. Secrétariat Direction Bilingue anglais Connaissances allemand Cherche poste intéressant dans grande entreprise. Ecr. nº 6074, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

H. 28 a., marié, 1 enf. IFOCOP, I.U.T. gest. person., exp. compl. gest., cont. hum., ch. sit. 20 km aut. Pontoise. 030-37-60 ap. 18 h.15

J.H. 35 ans, créatif, droit, langues, lettres, expér. professionnelle, actuellement disponible pour emploi ou collaboration. Ecr. nº T 7094 M, Régie-Pr., 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e)

LICENCIEE LETTRES, maîtrise Cinéma, 27 a., gde exp. enseign. secrétariat, bilingue anglais, ch. poste intéressant dans REDACTION - 209-93-95 ap. 18 h

H. 28 a., maît. lett. dipl. audio-vis., angl. parlé, 3 a. exp., étudierait ttes propositions enseign., format., animat., Ecr. Galharret c/o Verdon, 10, r. H.-Barbusse, 94 Villejuif. T. 678-51-53 matin.

J. F. 24 a., langue mat. allemand, lic. lettres françaises, dipl. pédagogie, conn. dactylo, étudierait toutes prop. enseign. format. ou traduc. Ecr. Galharret c/o Verdon, 10, r. H.-Barbusse 94 Villejuif, 678-51-53 mat.

DOCUMENTALISTE 22 ans, diplômée U.F.O.D. cherche emploi. T. : 255-68-98.

Rech. en direct. même temp., poste de traducteur dactylo, techn. et autres, français, russe, anglais, finlandais, posit. cadre. Solisto, 56, av. P.-Doumer, Paris

INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL 40 ans, anglais connais. équipement pr industrie thermique ch. poste ou représentation. Libre immédiatement. Ecr. no T 07 185 M Rég.-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

DISPONIBLE : 30 ans d'activité dans industrie et Commerce des biens d'équipement et de consommation pour MEDECINE + SCIENCES haut niveau de relations et d'expérience. Jacques KROUCH, 69, rue du Trosy, 92140 CLAMART.

HME 27 ans **D.U.T GESTION D.E.U.G. de PSYCHOLOGIE** (LICENCE en COURS). Expér. enseignem. et format. profess. adultes, CH. EMPLOI OCTOBRE Etudie ttes prop., écr. ou tél. : M. De Lagausie, 66, r. Dantzig, 75015 Paris - Tél. : 531-20-82.

J. Fme française bne présentat. sans qualification particul. mais consciencieuse, bne notion de japonais et des habit. japonaises rech. emploi PARIS ou TOKYO. Ecr. nº T 07 181 M Rég.-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

EXPERT-COMPTABLE
MAROCAIN autorisé à exercer France, 8 ans d'expér. cabinet ét. ttes prop. cabinet ou entrep. Ecr. nº T 07173 M, Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

INGÉNIEUR ÉLECTRONIQUE DIRECTEUR CCIAL 40 ans
Produits grand public 5 ans Disp. rapidement, 10 000 mens. Ecr. nº 7 157 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

SECRÉTAIRE DIRECTION
40 ans, dynam., esprit initiative, sens organisation. Goût relat. humaines. Bonne présentation. L. 1er sept. 872-42-85, 9-12, 14-17 h

Homme 27 ans, format. économ. aimant livres (romans, essais), ch. emploi dans librairie, Paris, banl. Ouest. B. RABANY, 21, r. Marceau, 78420 Carrières/Seine.

information divers

POUR
TROUVER
UN
EMPLOI

LE CENTRE D'INFORMATION SUR L'EMPLOI vous propose GUIDE COMPLET (230 pages).
Extraits du sommaire :
- Les 3 types de C.V. : rédact., exemples, erreurs à éviter.
- La graphologie et ses pièges.
- 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans.
- Réussir entretiens, interviews.
- Les bonnes réponses aux tests.
- Emplois les plus demandés.

Pour information, écr. CIDEM, 6, sq. Monsigny, 78 Le Chesnay.

capitaux ou proposit. com.

S.A.R.L. Prestations de services de personnel 700 000 F. d'honoraires, vend participation ou totalité à cadre cherchant activité dans l'Est de la France: Ecr. s/no 76 140 M Rég.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

autos-vente

12 à 16 C.V.

MERCEDES 280 SLC 1976, 1re main, 68 000 km, B.M., 5 vitesses, gris métal., cuir noir, jantes alliage, radio FM, état neuf, 95 000 F. Tél. 781-94-98 ou 781-91-81.

divers

ESTAFETTE surélevée. Superbe état, 1974, prix Argus. TEL. : 574-42-99.

SONAUTO
Importateur exclusif PORSCHE vend ses reprises sélectionnées
ROLLS-ROYCE 76 coupé corniche marron
CITROEN CX Pallas 76 gris ardoise
Renault 30 TS, 77, bleu métall.
Ford 76, Granada, bleu métall.
Mercedes-Benz, 74, 280 - 250.
ALFA - Roméo Alfetta, 74, 75.
53, rue Marjolin, LEVALLOIS.
TÉL. : 739-97-40.

B.M.W. OCCASIONS
316 - 320 - 518 - 525
Ex. tt 78, peu roulé.
63, rue Desnouettes - 533-69-95

Le Monde

régions

ILE-DE-FRANCE

Un inventaire pour le patrimoine architectural et immobilier de la capitale

La Ville de Paris possède un patrimoine architectural et immobilier bâti et non bâti qui en fait, après l'archevêché, un des plus gros propriétaires fonciers de la capitale. En dehors d'un nombre important d'édifices publics tels qu'églises, mairies, écoles, crèches, foyers ou centres sociaux, elle possède également de nombreux immeubles (trois mille environ.

C'est ainsi que, en 1935 et après qu'une étude eut été entreprise pour prolonger la rue de Rennes jusqu'à la Seine, la Ville de Paris avait acquis en vue d'une éventuelle expropriation de nombreux immeubles situés dans un quadrilatère formé par la rue de l'Abbaye, la rue Bonaparte, côté impair, le quai Malaquais et la rue de Seine.

Ce malencontreux projet, qui aurait eu pour résultat de faire disparaître des édifices d'une valeur historique et architecturale considérable, fut heureusement abandonné, mais les immeubles restèrent propriété de la Ville. C'est encore à la capitale qu'appartiennent la plupart des maisons de l'îlot 16 situé dans le 4e arrondissement et dont certaines viennent d'être complètement restaurées par les soins de la Régie immobilière de la Ville de Paris.

Or il n'existe pour ainsi dire aucun inventaire systématique de ce domaine immobilier. Mais chaque direction de la mairie de Paris dispose évidemment de renseignements concernant les immeubles dont elle a l'affectation. Un fichier central du patrimoine de la capitale menacé bien souvent par des démolitions ou des restaurations maladroites devient de plus en plus nécessaire. C'est pourquoi la direction des affaires culturelles et la direction des affaires domaniales de la Ville de Paris ont pris la décision de faire procéder à un recensement systématique de tout le domaine de la capitale, qui favorisera, d'une part, une meilleure affectation des monuments de valeur trop souvent voués par leurs utilisateurs à une lente dégradation et, d'autre part, permettra, le cas échéant, de confier à des techniciens spécialisés dans la remise en état des monuments historiques, une restauration plus complète de ces édifices.

Pour mener à bien ce projet et faute d'avoir le personnel spécialisé nécessaire, la sous-direction de l'architecture de la mairie de Paris, d'accord avec les instances universitaires, a fait appel, pour dresser cet inventaire, à une trentaine d'étudiants qui suivent un cours de troisième cycle à la Sorbonne (Paris-IV), cours ayant pour objet l'étude de la protection du patrimoine et de l'environnement

Sous l'égide de deux professeurs à la Sorbonne, M. Pitte, professeur de géographie urbaine, et de M. Mignot, professeur d'histoire de l'architecture, et après un stage des élèves dans les divers services de la Ville et une courte initiation à la technique de la photographie, le travail de recensement a déjà commencé quartier par quartier dans les trois premiers arrondissements de Paris.

ANDRÉE JACOB.

L'HOPITAL DE JUVISY RÉNOVÉ SOUS LA PRESSION DES HABITANTS

Propriété de la Croix-Rouge française, l'hôpital de Juvisy ouvert en 1927 comprend quatre-vingt-neuf lits en chirurgie et seize en maternité. En 1976, il a notamment assuré 26 % des urgences du département. Or, ainsi que l'explique M. André Bussery (P.S.), maire de Juvisy, il nécessite une rénovation très sérieuse de la partie technique (bloc chirurgical et service de radiographie). Mais elle n'a de sens, précise-t-il, que si on y joint des lits de médecine. C'est pourquoi, sous l'impulsion de la municipalité, un projet d'ensemble fut mis sur pied : subventionné à raison de 5 millions de francs par le conseil régional, assuré de bénéficier des prêts nécessaires, il obtenait enfin le 8 mars 1978, une dérogation du ministère de la santé pour la réalisation effective de soixante nouveaux lits.

Pourtant, le 24 mai dernier, le conseil d'administration de la Croix-Rouge, évoquant certaines lacunes juridiques et le coût de l'opération passé de 11 millions à 17 millions de francs, décidait brusquement d'y renoncer. La réplique, à Juvisy et dans les environs ne se fit pas attendre. Conviées par les élus des communes et des cantons concernés — toutes tendances confondues — huit cents personnes assistèrent le 14 juin à une séance exceptionnelle du conseil municipal. Et le conseil d'administration de la Croix-Rouge trouvait sur son bureau le mercredi 28 juin peu avant l'ouverture de sa nouvelle réunion, plus de quinze mille lettres de protestation.

Pression apparemment suffisamment unanime pour le convaincre de revenir sur son refus, réserve faite de quelques points de détail. Mais il était temps : quelques semaines d'attente supplémentaires et la subvention non employée aurait été annulée. — S. B.

PISTES CYCLABLES

Étapes sur le tour de Paris

Le premier tronçon de la piste cyclable qui, le long du canal de l'Ourcq, doit relier Paris à Claye-Souilly et à la base de loisirs de Jablines (Seine-et-Marne) va être mis en service en septembre, a indiqué récemment M. Lucien Lanier, préfet de la région d'Ile-de-France, préfet de Paris.

Ce premier tronçon, long de 8 kilomètres se situe en Seine-Saint-Denis. Il doit être prolongé par la suite et relier la porte de Pantin à la Bastille par le canal Saint-Martin, puis la Bastille au bois de Vincennes par l'ancien viaduc de la S.N.C.F.

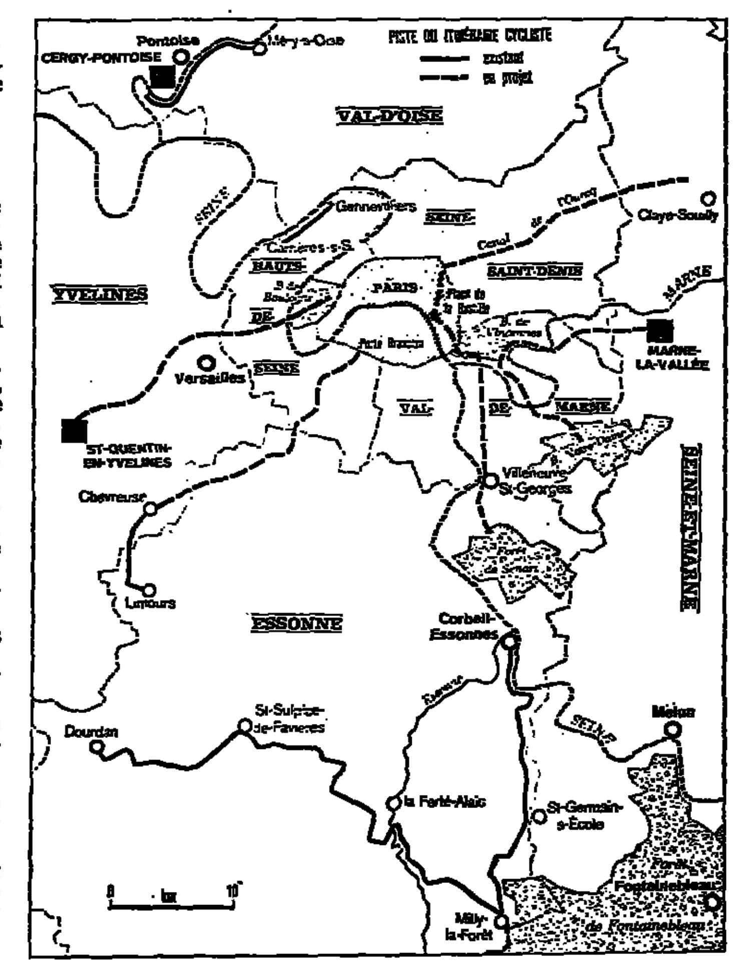
D'autres projets sont à l'étude. Au sud-est de la capitale, trois pistes relieront le bois de Vincennes à la forêt de Sénart (Essonne), au bois Notre-Dame (Val-de-Marne), à la ville nouvelle de Marne-la-Vallée.

Au sud, un projet envisage une liaison entre Montparnasse et la porte Brancion pour desservir le parc de Sceaux, le plateau de Saclay et la vallée de Chevreuse.

A l'ouest, un itinéraire relierait le bois de Boulogne, les bois de Saint-Cloud et de Verrière, Versailles et la ville nouvelle de Saint-Quentin-en-Yvelines.

Cent cinquante kilomètres de pistes seront financés en Ile-de-France dans les deux ans à venir doublant ainsi les réalisations existantes. Les crédits sont passés de 3 millions de francs en 1975 à 15 millions en 1978.

Enfin, 7 000 places de parking pour deux-roues aux abords des gares vont être aménagées s'additionnant au 13 000 déjà existantes.



L'A 14 ressort des cartons

Bien que ne figurant pas dans le programme triennal autoroutier voté par le conseil régional d'Ile-de-France, l'autoroute A 14 à l'ouest de Paris pourrait être réalisée plus rapidement que prévu. En effet le doublement de l'autoroute de l'Ouest, qui supporte un trafic de 118 000 véhicules jour et « accueille » 20 % des bouchons français, devient de plus en plus urgent. Le projet de l'A 14, qui, construite sous la Défense, s'arrête, inutilisée à la hauteur de la préfecture de Nanterre (Hauts-de-Seine) et devait être prolongée jusqu'à Orgeval (Yvelines) où elle se raccorderait à l'autoroute de l'ouest, ressort des cartons.

Elle serait mise en service jusqu'au Pecq (Yvelines) à l'horizon 1982-83. Au-delà, elle serait réalisée ultérieurement et son tracé serait modifié pour passer au sud de la forêt de Saint-Germain.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

L'immobilier

appartements vente

Paris Rive droite

BOIS VINCENNES près RER. Splendide 4 pièces, entrée, cuisine, w.-c., salle de bains + salle d'eau, balcon, parking, pl. soleil, 455 000 F T. : 345-82-72.

PLACE DE LA NATION plein soleil, w.-c., s. de bains, chf cent., 135 000 F. Tél. : 346-63-85.

Métro CHARONNE 5e étage, ascenseur, beau 2 pièces, entrée cuisine, w-c, salle d'eau, soleil. Px : 200 000 F. Tél. : 344-71-97.

18e PIED DE LA BUTTE balcon + 2 p., douche, w.-c., kitchen., 92 000 F. T. 252-42-09.

17e PONT-CARDINET. Studio, c. cuisine, dche, clair, calme. Px : 54 000 F. Tél. : 252-42-09.

18e ABBESSES - 3/4 p., cuisine, bns, wc, 4e, clair, soleil, à redécorer, 210.000 F - 252-42-09

PL. REPUBLIQUE - 150 m2 5 p. + atelier, bns, wc, cuis. Exc. état, 650.000 F - 252-42-09

XVIIe, 52, rue Guy-Môquet Reste dans bel imm. bourgeois 3 APPTS CFT à rénover 5e ét. 55 m2, 3 p. balc. 185.000 6e ét. 30 m2, 2 p., cuis. 95 000 6e ét. 20 m2, Studio 65.000 Duplex possible - 224-02-86 Voir 14-16 h. Sam., dim., lundi

MUETTE, 26, bd Suchet Liv. + 1 chbre 70 m2, étage élevé + terrasse, parking. Urg. 695.000 F. « TAC » - 329-33-30

IXe SQUARE MONTHOLON Très beau 5 pces, seul à l'étage, rue et cour, SOLEIL. Cuisine équipée, ch. central individuel, moquette. BELLE s. de bains + s. de douche. TEL. Cave. 140 m2 environ - 420.000 F. Lundi et mardi, 13 h. à 19 h. 7, RUE PAPILLON

PLACE DES VOSGES Imm. 1973, cuis. équipée, séj. dble + ch tt cft 65 m2 + logg. sur jdin, parkg. Urgent 390 000. SEGONDI S.A. : 874-08-45.

MUETTE - Trocadéro, 6e étage, beau living, 2 chbres, balcon, verdure, calme, service. 680.000 F. Eicher. 359-99-69

POINCARE-KLEBER Living, chbre, charme. Bon état. 60 m2. - EICHER, 359-99-69

PORTE DES TERNES Séj. dble + 3 chbres, cuisine, bains, toilette, 7e ét., ascens., 140 m2, 2 chambres de service. 567-22-88

SUR PARC MONCEAU Appt classe exceptionnelle, 400 m2, 9 pièces, 2.800.000 F. Téléph. : DAN. 22-63

Paris Rive gauche

RUE MOUFFETARD SAINT-MEDARD Restauration grande qualité STUDIO 28 m2 environ 2 PIECES de 44 m2 à 58 m2 environ 3 PIECES de 61 m2 à 80 m2 environ 5 PIECES EN DUPLEX 105 m2 environ SUR RUE ET COUR, OU SUR COUR ET JARDIN Très bonne exposition SOREDIM 755-98-57 227-91-45

Cassier ODE. 42-70 JARDIN PRIVÉ Séj., 3 chbres, 2 bains. Calme.

EXCEPT. PLACE DU PANTHEON Magn. 8 p. tt cft. Possibilité profess. - 924-62-73 (matin)

55 APPARTEMENTS DANS LE 14e 4.000 PARIS et AUTOUR SELECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR VENEZ, TELEPH. ou ECRIVEZ MAISON DE L'IMMOBILIER C.I.M.I. 27 bis, av. de VILLIERS 75017 PARIS 757-62-02

SEVRES-BABYLONE 5 Pces APPART. AU CALME sur cour fleurie 633-29-17 - 577-38-38

PRES THEATRE ODEON TRES BEL IMM. 6 P. Soleil, tt cft 266-67-06

VAUGIRARD-CONVENTION prop. vd direct. ds bel im. anc. ravié tt cft 3 p. 60 m2 + gd balc, 5e ét, 350 000 F. 266-67-06.

METRO DUROC 2 p. cuis., bains, 40 m2 confort. TEL : MED. 47-23.

Près du CHAMP-DE-MARS Imm. neuf, gd séj., 2 chbres, balc., soleil. Tél. : 705-24-10.

Jard. des PLANTES-POLIVEAU STUDIO neuf, bains, Kitch 120.000 F 535-86-37

54, RUE FALGUIERE Pptaire vend 2 beaux 2 PIECES + studio, tt cft, ETAT NEUF. Imm. rénov. Vr mar., 11 à 15 h.

SAINT-PLACIDE Beau 5/6 Pces, confort, balc., soleil. Etage élevé, asc. CHARME, calme. 920.000 F. EICHER. - 359-99-69

BOSQUET CHARMANT 4 Pces, tt conft. GRAND BALCON. SOLEIL 520.000 F. Eicher. 359-99-69

AU MIDI Face aux nouveaux jardins sur berge 10, QUAI HENRI-IV Très bel appt au 7e étage, 3 récept., 4 ch., 4 bains, gar. S/pl. 25 et 26-7 (14 h. à 18 h.) PASTEYER, 266-35-84 (matin).

Région parisienne

BOULOGNE NORD Construction 1965 - Séjour, 2 chambres, cuisine équipée, 70 m2. Tout confort. Parking. 425.000 F - 825-60-40

SAINT-CLOUD DANS PARC 2 HA Immeuble pierre de taille Quelques beaux appartements 4 et 5 PIECES Habitables à la rentrée. Sur place : 132, bd de la République, 11-13 h. et 14-19 h. Téléph. : 602-95-06

GENTILLY très grand 4 pièces cuis., s. de bains, possible 2e s. de bains, grenier + de 100 m2 aménageable. Immense cave, proche R.E.R. 350.000 F Sur place lundi 24 juillet, de 14 h. à 18 h. 26, rue Wilson

BOULOGNE MAIRIE séj. + 3 chbres, tt conft, sur jardin. 400.000 F. 705-24-10

BOULOGNE J.-B.-Clément petite maison, séj., 2 chambres, cuis., bains, w.-c., chff. cent. 250.000 F. 705-24-10

NEUILLY bd Victor-Hugo pr. porte des Ternes Moderne 5 p., s. de bns, 120 m2, 3e ét. sur grands jardins. Park. MICHER et REYL 265-90-05.

RESIDENCE NEUVE STANDING ST-GRATIEN - Séj. + 3 chbres, 106 m2 + terrasse 16 m2. Park. dble 4e et dernier étage. 550.000 F - 989-31-74

Province

ARCS 1 600. Vends 55 000 chbre av. kitchen., toil., tél., disp. wc, douche, casier skis, pr. centre com., piste. MICHEL, 1, r. Hauteville, Paris-10e - H.B. 770-27-19

De particulier à particulier A vdre à CANNES F-2, terrasse, 63 m2, 20 m de la plage, près Palm-Beach. Prix intéressant. 450.000 F - T. 522-55-93, ap. 19 h.

(5' Aérop. GENEVE) à ORNEX Ain. F2, tt cft, dans petite résid. jardinets. Prix 160.000 F. TONDEUR, ORNEX 01210 résid. Prenepta, Fernay-Voltaire.

— Nice Central studio imm. luxe balcon, soleil, 140.000 F. — Quartier port. gd stud., 42 m2 cuis. aménagée, balcon, terrasse, standing. 195.000 F, 80 % crédit Sovia, 35, rue Pastorelli, NICE (16) 93-80-24-90

appartem. achat

Jean FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet-15e - 566-00-75, rech., Paris 15e et 7e, pour bons clients, appts toutes surfaces et immeubles. Paiement comptant.

locations non meublées Offre

Paris

TELEGRAPHE, dans très bel immeuble STUDIO tout confort. 650 ch. compr. Tél. 252-42-09.

AV. HOCHE RAVISSANT 5 pièces, 3e étage + ch. serv. Part. état. Reprise just. - 227-60-17 (matin)

16e à RANELAGH, neuf B. stud., cuis. équip. bains. TEL. 1.200 F - 755-63-52

MONTPARNASSE Stud. tt cft. tél., 900 F cc. Téléph. : 322-03-38 543-90-29

16e 3 pces 95 m2, imm. neuf, 2 bains, wc séparés. PARKING, 4.000 F NET 227-33-32 ou 227-33-51

PARIS-12e SANS COMMISSION Importante société loue dans immeuble récent bon standing studios 37 m2 loyer 949 F à 1.000 F, charges 235 F. S'adresser 220, rue du Faubourg-Saint-Antoine de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h. 345-17-22.

GRDE-ARMEE (Me Argentine) Très agréable 4 pièces, confort, 80 m2 (dble livg + 2 chbres). Tél. 5e étage. Téléph. le matin. SEGECO - 522-69-92

PARIS-11e Me PARMENTIER ou OBERKAMPF SANS COMMISSION Immeuble tout confort. Studio, 36 m2, loy. 831 F, charges 180 F. Parking 133 F. 2 Pièces, 54 m2, loy. 1.215 F, charges 280 F. Parking 133 F. 5 Pièces, 100 m2, loy. 2.131 F. charges 499 F. Parking 133 F. S'adresser 53-61, av. Parmentier. Tél. 355-52-46

AVENUE FOCH NEUF, LUXUEUX 2 Pièces: 57 m2, cuisine équipée, exceptionnel : 2.800 F + charges.

BATON LOCATIONS Téléphone : 704-83-20.

Région parisienne

NEUILLY Beaux studios, tél., parking. Imm. récent - 755-73-50

locations non meublées Demande

Paris

HAUT FONCTIONNAIRE, retour PARIS, rech. 4 Pièces, calme 261-51-55, p. 403 ou 285-54-25 dom.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas, pavill., ttes banl., loy. garanti 4 000 F max. 283-57-02.

locations meublées Offre

Paris

Paris, près tour Eiffel, 2 p., cuis., w.-c., douche, tél., 1 200 F mensuel. Téléphone : 566-59-01.

locations meublées Demande

Paris

EMBASSY SERVICE recherche direct. studio ou appt PARIS, villa banl. Ouest. T. : 265-67-77.

immeubles

Emile Europa 54, r. Amsterdam achète comptant immeubles entiers ou partiels, libres ou occupés, 520-13-57 matin.

Achète immeubles libres ou occupés, terrains, pavillons. Paie cpt par devant notaire. Me téléphoner : 878-95-86 hres bur.

fonds de commerce

A VDRE BAR-RESTAURANT près du marché Villeparisis. TEL : 427-01-74.

Boutiques

Marseille centre lux. magasin angle, gros pass., 4 vitr., 120 m2 sol marb., faç. pierre, libre ts comm., vente ou loc. SOVATIM 5, r. Farges, Marseil. 91-53-34-21.

bureaux

1 à 20 BUREAUX tous quart. Locations sans pas-de-porte. AGENCE MAILLOT : 293-45-55.

Domicil. artis. et commerc. siège S.A.R.L. Rédaction d'actes statuts informations juridiques secrét., téléph., télex, bureau. A partir de 100 F par mois. PARIS-11e — 355-70-80. PARIS-17e — 229-18-04. PARIS-10e .. 770-16-80.

PALAIS-ROYAL 4 ou 2 beaux bureaux de 13 à 20 m2 chacun, téléphone, possibilité salle de conférences, télex et petit équipement de bureau. Très bel emplacement : 260-37-17, poste 37.

PROPRIETAIRE loue 1 ou plusieurs bureaux refaits neufs. Téléph. : 563-17-27.

viagers

NEUILLY métro SABLONS. IMM. ASC., BEAU 5 P. 110 m2 + ch. serv. réserve droit d'usage vie durant à dame de 69 ans. Prix 450 000 F cpt sans rente. URGENT. T. 564-68-35 le matin.

Vendez rapidement. Conseil expertise, indexation gratuit, discrétion. Etude LODEL, 35, bd Voltaire, T. 355-61-58.

16e SUR VERDURE LES JARDINS DU RANELAGH, 2 P., tt cft, imm. récent, 28.000 F + 1.400 F F. CRUZ 8, rue La Boétie 266-19-00

Av. REPUBLIQUE. Imm. grand stand. 90 m2, occ. 84 a. 170.000 + 2.000 rente. LODEL. 700-00-90

MARAIS 100 m2 murs de burx + 45 m2 gar. loués 1 tête 79 ans. Comptant 120.000 + rente. - 605-10-08

PEREIRE Petit hôtel part. libre 2 burx cciaux habitation en duplex, liv. dble + chambre, tout cft, 2 tél., sur terrain 309 m2 sur 2 têtes - 605-10-08

maisons de campagne

Particulier vend maison 7 pièces 5/450 m2, village calme, 175 000. Voir Mme Debonne, samedi, pl. Sommereux, Sommereux (Oise).

Part. vd à Neauphle-le-Vieux-78 maison de village, ancienne, rénovée (poutres et tomettes), tt cft, 120 m2 habitables + gren. 60 m2 aménageables. Pet. jard. Px 360.000 F - Tél. : 489-35-02

TRES BELLE MAISON, 8 pièces princip., tt cft, sous-sol, grenier, 6 km VERNEUIL-SUR-AVRE, sur terrain boisé 3.300 m2. Tél. 605-10-08

terrains

A VENDRE terrain de 1 100 m2 jouxtant gare S.N.C.F. St-Roch, 138, route de TURIN-NICE, M. Mottet-Auselo, 1, avenue du Parc-des-Princes, 75016 PARIS.

domaines

A.V. PROVENCE/VAR Domaine plus 75 ha, le tout en partie longé par rivière 4 km, barrage collinaire, 1 ha, château d'eau 160 m3, compr. 2 mas avec 2 piscines, meublés et superéquipés. Vendu par propriétaire. Tél. soir (Belgique) 010/414.668. R. GAILLARD 113, r. Malibran, 1050 Bruxelles.

propriétés

Part. à part. vd mais. rust. 18e tt cft, 9 p. dt loggia, 2 000 terr. banlieue Chartres, px 600 000 F. TEL : 37-21-28-82.

CEVENNES - LE VIGAN, part. vd Propr. 1 ha, 2 habitat. réc. accolées, tt cft, flan coteau sud. Grande vue panoramique LAVALETTE, 30120 BREAU Tél. (66) 91-05-97 ou 84-41-97 avant 9 h. ou après 20 h.

ALPILLES, part. à part. maison de caractère, campagne, non isolée, 230 m2. Deux niveaux, conf., tél., jard., terras. 400.000 F. - (90) 97-30-72 soir.

URGENT RECHERCHE PPTÉ SUR ENGHIEN ET LIMITES TELEPH. : 417-02-91

FORET D'OTHE 150 km Sud-Est de PARIS Propriété 6 pièces princip. dépendances aménageables, 3 ha, petite rivière. S'adresser F. MARTINOT Tél. 16 (25) 43-00-05 et 72-57-00

pavillons

YERRES (91) Part. vd maison mit., 98 m2 hab., gde cuis., liv. dble, 3 ch., s. bains, 2 w-c, gar. 2 voitures, cave, chf cent., grenier. Sur terrain 500 m2. Centre commercial, RER à proxim., 380 000 F. Tél. : 976-54-88. Agence s'abst.

villas

VIEUX COGOLIN (Var), 10 km ST-TROPEZ MAISON RESTAUREE 120 m2 sur 3 niveaux, terrasse. Prix 400.000 F. TEL (94) 97-04-92 ou 97-23-03

ENGHIEN LIMITE Pav. récent Séj. en L + 2 ch., bains, hall, cuis. + 3 ch. à l'étage, bains. Sous-sol total. Jardin 900 m2. 840.000 F - 989-31-74

chasse-pêche

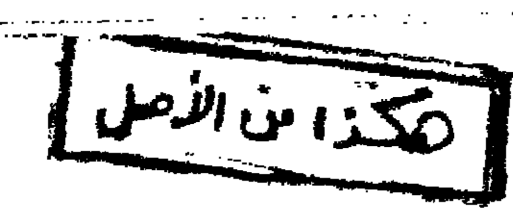
TRES BELLES CHASSES DIMANCHE - JEUDI A RAMBOUILLET 800 ha dont 50 ha étang, 200 ha plaine, 600 ha bois. (cerfs, biches, chevreuils, sangliers, faisans, perdreaux, canards, lièvres, lapins). 1 INVITE TOUS LES 15 JOURS 8.800 F L'ACTION Téléphon. : M. ROD, 780-25-37

villégiatures

PARIS-LONDRES Aller et retour, avion + autocar 345 F (IPEX). Tél. : 203-46-00

forêts

80 KM OUEST PARIS 10 HA Bois de chênes Aux ANDELYS - 260.000 F. Téléph. : 43-27-42-29



Le Monde

économie

SOCIAL

Situation bloquée dans le conflit Sonacotra

Depuis les manifestations du début du mois de juillet en région parisienne, le conflit de la Sonacotra (Société nationale de construction de logements pour travailleurs) s'enlise. La direction comme le gouvernement refusent d'ouvrir la négociation à l'échelle de l'ensemble des foyers, comme le demande le comité de coordination des foyers en lutte, sur le montant des loyers, le statut de résident, les conditions de vie en foyer, l'arrêt des poursuites judiciaires et menaces d'expulsion qui frappent certains résidents.

Dans ce conflit qui touche quelque vingt mille immigrés, parfois depuis trois ans, le parti socialiste, la C.F.D.T. et diverses associations para-publiques ont récemment demandé à M. Lionel Stoléru, secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail d'intervenir pour faciliter l'ouverture de la négociation avec la direction de la Sonacotra.

La démarche est jusqu'alors restée sans réponse. Dans le même temps, après avoir demandé des saisies-arrêts sur salaire pour non-paiement des loyers, la direction de la Sonacotra a demandé au tribunal de faire expulser des foyers une centaine de résidents. La plupart des décisions judiciaires en la matière sont reportées à la rentrée. Du côté des grévistes, on envisage de faire en référé une nouvelle démarche pour obtenir la nomination d'un médiateur, qui serait signée par quelque cinq cents résidents.

De nouveaux incidents se sont produits au cours du dernier week-end aux foyers de Bagnolet et à celui de l'avenue Romain-Rolland à Saint-Denis : selon le comité de lutte du foyer, un résident y aurait été gravement blessé à coups de barre de fer par le barman du foyer.

CORRESPONDANCE

Une lettre des résidents du foyer d'Argenteuil

Au sujet des mauvais traitements qu'aurait subi, selon la direction des foyers SONACOTRA, un résident d'Argenteuil parce qu'il refusait de se rendre à la manifestation organisée le 5 juillet devant le tribunal de Sannois (Val-d'Oise) par les comités de résidents des foyers du Val-d'Oise, nous avons reçu du comité des résidents du foyer de la rue Karl-Marx, à Argenteuil, les précisions suivantes :

Le résident en question n'a été maltraité par personne : il s'est volontairement jeté d'une fenêtre du premier étage, et même plus précisément de la chambre 92. Deux cent quatre-vingt-huit résidents sont prêts à témoigner de ce fait. C'est à ce moment qu'il s'est blessé. De toute façon, cet individu est connu pour ses frasques et ses crises d'hystérie (...).

Nous ne sommes pas des criminels qui employons la terreur. Nous luttons pour nos droits, dans l'unité, et pour l'égalité avec nos camarades français...

★ Cf. *le Monde* des 7 et 13 juillet 1978.

Libres opinions

Le conflit des travailleurs migrants

par PIERRE PRUVOST (*)

SOUS le titre « Le temps du mépris », M. Jean Le Garrec a précisé la position du parti socialiste sur ce que de nombreux articles de presse appellent le conflit de la SONACOTRA (1). La présentation de ce conflit social qui oppose la SONACOTRA à un certain nombre de résidents, qui refusent tout paiement depuis plusieurs années, est pour le moins étonnante.

Au fil des articles de presse et des manifestations, la SONACOTRA apparaît comme un organisme répressif, raciste, qui pressure les immigrés, les soumet au chantage de la saisie et de l'expulsion des foyers, sinon de France.

En fait, la SONACOTRA est une société nationale d'économie mixte à vocation sociale et contrôlée par l'Etat.

Son objet est notamment le logement décent des travailleurs migrants et l'élimination progressive (d'ailleurs réussie) des trop fameux bidonvilles.

En quelques années, 276 foyers ont été construits permettant l'hébergement de 65 000 travailleurs migrants dans des immeubles d'aspect et de qualité souvent supérieurs aux H.L.M., où les résidents disposent de chambres privées de superficie réelle moyenne de 6 mètres à 10 mètres carrés, dont la surface corrigée dépasse sensiblement 20 mètres carrés en tenant compte des installations et prestations annexes, douches individuelles ou collectives, cuisines-salle à manger, chauffage central, eau chaude, eau froide, ascenseurs, draps et couvertures fournis, etc. pour un prix à la journée de 5 F à 10 F, soit une demi-heure ou une heure de travail au SMIC. Ce prix correspond aux deux tiers du prix de revient et à moins de la moitié des prix pratiqués dans des hôtels de même catégorie. La différence, qui se chiffre chaque année à plusieurs milliards d'anciens francs, est supportée, en partie, par les contribuables, notamment par le truchement du FAS (2).

Ces foyers, qui sont très recherchés, sont destinés aux travailleurs migrants français ou étrangers. La SONACOTRA, qui est taxée de racisme, *y loge en fait 90 % de travailleurs étrangers, principalement* maghrébins ou africains.

Après plusieurs années de prix bloqués et à l'occasion d'une hausse minime homologuée par les services des prix, quelques milliers de résidents ont cessé tout paiement à l'instigation d'agitateurs extérieurs presque tous hostiles et tout au moins étrangers aux syndicats traditionnels C.G.T., C.F.D.T. et F.O.

Cette action qualifiée abusivement de « grève » par dénaturation d'un terme démocratique et respectable est accompagnée de terrorisme physique vis-à-vis des résidents « non grévistes », de terrorisme intellectuel vis-à-vis des mass media auxquels sont communiquées des informations tronquées, sinon truquées, et de terrorisme judiciaire vis-à-vis des auxiliaires de justice et des magistrats soumis à chaque audience à la pression de manifestations bruyantes sinon menaçantes.

La SONACOTRA, dont la vocation est de loger et non d'expulser, a hésité longtemps et a tenté de négocier avec des éléments qui se sont révélés non représentatifs...

La conséquence la plus spectaculaire est que certains grévistes héroïques sont hébergés gratuitement depuis plus de trois ans.

M. Le Garrec pose la question : qui a intérêt à l'enlisement du conflit ? tout en accusant la SONACOTRA de pousser au désespoir les immigrés « grévistes » dont le seul malheur est de ne rien payer depuis plusieurs années dans le même temps que 50 000 résidents continuent à régler ponctuellement la redevance qui correspond à une partie de leur coût d'hébergement, malgré les menaces et sollicitations auxquelles ils sont quotidiennement soumis par les émissaires des « grévistes ».

L'on peut répondre à M. Le Garrec par une observation et une question : il est bien certain que les immigrés « qui ne votent pas » n'ont jamais beaucoup intéressé les hommes politiques et les syndicats. C'est une bonne chose que les partis commencent à s'en préoccuper sous réserve qu'ils étudient le dossier.

C'est la première fois qu'un organisme public, soutenu par le gouvernement, s'occupe sérieusement et efficacement du problème explosif des travailleurs migrants. Alors qu'une solution réaliste et humaine commence à se dessiner, qui a intérêt à déstabiliser la masse sympathique mais encore instable des travailleurs migrants ?

*Avocat à la cour de Paris, conseil de la société SONACOTRA.

(1) *Le Monde* du 11 juillet.
(2) Fonds d'aide sociale.

LA CRISE DE LA CONSTRUCTION NAVALE

Les licenciements sont « un acte de bonne gestion »

estime le P.-D.G. des chantiers de La Ciotat

Les mille six cent quarante-sept licenciements décidés par la direction des chantiers de La Ciotat correspondent à « *un acte de bonne gestion* » destiné à faire face à la réduction durable du carnet de commandes, a déclaré vendredi 21 juillet, M. Edouard Rérolle, P.-D.G. de la société.

Cette réduction d'effectifs, qui devrait avoir lieu en octobre après un « feu vert » de l'inspection du travail, interviendra au moment où l'activité des chantiers aura baissé jusqu'à 55 % environ de sa capacité, a précisé M. Rerolle. C'est à ce niveau que la société tentera de maintenir sa cadence, au prix d' « *importants efforts* », jusqu'à la reprise de la construction navale, attendue en 1985. Mais M. Rerolle n'a pas exclu la possibilité de procéder à de nouveaux licenciements si les commandes prises dans les prochains mois étaient insuffisantes.

La C.F.D.T. : développer la construction de navires « sophistiqués »

Pour leur part, l'union régionale et la fédération générale C.F.D.T. de la métallurgie, qui ont réuni vendredi, à Marseille, une conférence de presse sur l'emploi, ont mis en garde les travailleurs contre des actions géographiquement et syndicalement dispersées et contre une vision étroitement nationaliste de la construction et de la réparation navales.

Pour la C.F.D.T., une des chances de la construction navale française est dans son aptitude à construire des navires sophistiqués, grâce à l'importance de ses bureaux d'études. Une meilleure prospection des marchés étrangers devrait donc lui rapporter des commandes.

La C.F.D.T. a fait plusieurs propositions, estimant que le gouvernement dispose d'importants moyens d'intervention dans ce secteur :

— *Par le biais des compagnies* de navigation nationale, en commandant immédiatement des bateaux pour remplacer certaines unités à bout de souffle ;

— Par celui des ports autonomes, en interdisant l'accès aux ports français de navires étrangers ne répondant pas aux normes minimales de sécurité ;

— En accordant la préretraite à cinquante-sept ou même à cinquante-cinq ans.

TOURISME

De vingt à trente pour cent d'estivants en plus sur la Côte d'Azur

La saison estivale sur la Côte d'Azur se joue depuis le début de juillet à bureaux fermés. Par rapport à l'année 1977, qui avait elle-même fait apparaître une progression de 15 % sur la saison record de 1975, la fréquentation touristique serait en forte augmentation.

Cet afflux de vacanciers, qui n'est comparable qu'aux chiffres les plus élevés habituellement atteints en août, s'explique essentiellement par les conditions de temps, qui ont été favorables à la Côte, et par le transfert d'estivants, qui s'est opéré cette année au détriment de la Bretagne, victime de la marée noire.

Les embarras du succès

De notre correspondant régional

Combien sont-ils ? Aucun instrument statistique n'a pu donner encore un « instantané » précis de la fréquentation touristique moyenne entre Hyères et Menton (1). Dans le Var, comme dans les Alpes-Maritimes, on se contente d'« *indications de tendances* », lesquelles, selon les stations, permettent de penser que l'augmentation du nombre des vacanciers en juillet varie de 20 à 30 % par rapport à 1977. La progression des divers trafics de voyageurs paraît plus ou moins correspondre au « rush » constaté par ailleurs et en tête duquel, parmi les étrangers — exceptionnellement nombreux, — arrivent les Allemands, les Néerlandais et les Belges.

Une certitude : le littoral a atteint, dès le début de juillet, le seuil de la saturation. « *Chaque soir*, témoignent les hôtesses du bureau d'accueil de l'office du tourisme de Cannes, *à la gare SNCF — le seul du genre à rester ouvert jusqu'à 24 heures — toutes les possibilités d'hébergement sont épuisées de Saint-Raphaël à Menton* ». Pourtant, tout se loue à tous les prix, du cagibi chez le particulier à la chambre de palace, car l'essoufflement de l'offre est général. « *Je refuse, quotidiennement, plusieurs appartements à 1 200 F l'un par jour* », déclare M. Paul Augier, le directeur du Negresco à Nice.

La course à un emplacement libre dans les campings et caravanings situés sur le littoral est d'ailleurs encore plus aléatoire que toute autre recherche d'un lieu d'accueil. Notons que si l'on déplore le surpeuplement des « grands ensembles » de toile — dont une illustration est donnée en particulier par certains terrains en bordure du golfe de Saint-Tropez — une politique ségrégative tend de plus en plus à éliminer cette forme d'hébergement essentiellement populaire de la Côte. Dans les Alpes-Maritimes, les quelques créations récentes de terrains ne concernent que des aménagements de trois ou quatre étoiles et le nombre d'emplacements, très bas, stagne aux alentours de vingt mille.

Les « inorganisés » dans l'illégalité

L'insuffisance des capacités d'accueil de l'hôtellerie de plein air sur la côte a eu pour conséquence, dès le début de cet été « chaud », une recrudescence du camping et du caravaning sauvages. Si la « colonie » spontanée du cap Cartaya, entre Cavalaire et Saint-Tropez, avec ses mille cinq cents estivants, est pour le moment tolérée, les « inorganisés » se mettent ailleurs dans l'illégalité. Leur présence sur les bas-côtés des routes, sur le moindre terre-plein ou la moindre parcelle de rivage accessible, crée notamment de sérieux problèmes à Bormes-les-Mimosas et au Lavandou sur la côte varoise. « *Il n'est pas rare*, assure M. Louis Faedda, le maire (sans étiquette) du Lavandou — où la population fait un bond prodigieux en été, de trois mille huit cents à cent mille habitants, — *de trouver le soir, entre les deux communes, quatre à cinq cents tentes ou caravanes installées irrégulièrement.* »

La municipalité du Lavandou a pourtant créé un camping de délestage, où l'on peut séjourner gratuitement pendant quarante-huit heures. Mais ses cent places sont bien loin de correspondre aux besoins. Alors le maire et ses conseillers municipaux, devant l'insuffisance des renforts de gendarmerie, vont eux-mêmes, au petit jour, demander aux « campeurs sauvages » de plier bagages. M. Faedda a également écrit au préfet du Var pour que celui-ci autorise officiellement une « surdensité » de population dans les campings de la commune, tous raccordés, il est vrai, à des installations modernes d'assainissement.

Des efforts sont faits néanmoins pour desserrer l'étau humain qui étouffe la côte durant soixante jours par an. « *Nous avons créé une cellule du haut pays*, explique M. Dominique Charpentier, délégué régional du tourisme à Nice, *qui a pour objectif de favoriser l'accueil des estivants dans les zones de moyenne montagne, éloignées de 20 à 50 kilomètres du littoral.* » Cette cellule a notamment apporté ses conseils et ses encouragements aux élus pour la création de gîtes ruraux, de chambres et de tables d'hôte. « *Dans trois ans*, estime M. Charpentier, *nous aurons atteint un niveau d'organisation sérieux.* »

Le département a un immense retard à rattraper puisqu'il ne compte que soixante-trois gîtes privés commercialisables contre un bon millier en Savoie et environ mille trois cents dans l'Isère... Une meilleure répartition géographique des vacanciers serait économiquement plus judicieuse que l'entassement actuel sur la bande côtière et plus profitable aussi sur le plan social.

GUY PORTE.

(1) Selon les statistiques établies par la délégation régionale du tourisme à Nice, 6 500 000 touristes ont été enregistrés en 1977 dans les campings, hôtels meublés et résidences secondaires des Alpes-Maritimes.

MONNAIES

Remous sur le marché des changes

(Suite de la première page.)

A Zurich, il a atteint ses niveaux les plus bas encore jamais enregistrés : entre 1,77 et 1,775 F suisse... A Londres aussi le dollar a reculé, ce qui a provoqué une remontée de la livre sterling jusqu'à 1,93 dollar. Etant donnée l'ampleur des réajustements au détriment de la devise américaine qui ont déjà eut lieu depuis le printemps 1977, le marché ne devrait-il pas normalement se ressaisir bientôt ?

Les opérateurs, semble-t-il, ont été très défavorablement impressionnés par la nouvelle publiée avant le week-end (voir *le Monde* daté 23-24 juillet) et selon laquelle les experts de l'OPEP réunis à Londres s'étaient prononcés en faveur de la fixation du prix du pétrole en un « *panier* » de monnaies. Une décision pourtant, ne devrait pas intervenir avant le 16 décembre, date prévue pour la prochaine réunion des ministres du pétrole dans les pays membres de l'Organisation à Abou-Dhabi. Au cas, encore hypothétique, où les ministres se rangeraient à l'avis de leurs experts, le prix du pétrole serait dans l'avenir exprimé en une unité de compte qu'il reste encore à définir. Comme on le sait, la commission économique de l'OPEP a déjà fait savoir au mois de mai dernier qu'elle avait examiné deux projets. Selon que le dollar ferait ou non partie du « *panier* » des monnaies retenues la hausse du pétrole aurait été de 5 % ou de 20 %.

Il est probable que l'Arabie Saoudite insistera pour que la composition de l'unité de compte soit « *équilibrée* ». Remarquons qu'une telle réforme n'impliquerait nullement une réduction du rôle international du dollar puisque les paiements effectifs continueraient de se faire en cette monnaie (en ne voit du reste pas en quelle autre ils pourraient techniquement s'effectuer, tout au moins sur une aussi grande échelle). L'histoire de l'affaiblissement du dollar est riche de péripéties et de rebondissements (qui, jusqu'alors, se sont toujours révélés temporaires).

La décision de l'OPEP n'est pas la seule qui devrait influer sur son sort au cours des mois prochains. Les ministres des finances de la C.E.E. se réunissent, ce lundi, à Bruxelles pour discuter un peu plus concrètement du projet de création d'une zone de stabilité monétaire en Europe selon les directives données par le Conseil européen des 6 et 7 juillet derniers. Le projet devrait être normalement adopté d'ici à la fin de l'année et appliqué au début de 1979. Pour l'instant, le marché interprète cette nouvelle tentative de stabilisation en Europe comme devant plutôt nuire au dollar.

Il faut attendre qu'elle ait pris tournure pour savoir quelles en seront les conséquences en Europe et en dehors. S'il apparaît que l'Allemagne fédérale s'est lancée dans l'expérience parce qu'elle redoute qu'une réévaluation continue du deutschemark ne finisse par déprimer sérieusement son économie et qu'elle accepte en conséquence de relâcher sa vigilance contre l'inflation, on pourrait entrer dans une nouvelle phase de l'évolution monétaire internationale.

Celle-ci est actuellement caractérisée par le contraste entre l'inflation américaine et la faiblesse du dollar, d'une part, la déflation relative en R.F.A. et au Japon et la solidité du deutschemark et du yen, d'autre part. Selon les derniers chiffres publiés à Washington, la hausse des prix aux Etats-Unis au cours du deuxième trimestre a atteint une moyenne annuelle de 10 % alors que l'activité a connu une forte croissance.

Quant au Japon, il n'a pas la possibilité, comme l'Allemagne, de tâter avec ses voisins d'une nouvelle politique. Si la pression devait se concentrer sur le yen, on peut se demander comment pourrait être atteint l'objectif d'un taux de croissance de 7 % fixé par le gouvernement. Au lendemain de la conférence de Bonn, a été annoncé un déficit commercial record pour le mois de juin, avec une progression des exportations de 21 % par rapport au même mois de l'année dernière. Dans un effort quasi désespéré pour échapper au marasme du marché intérieur (malgré le léger mieux constaté depuis quelques mois), les entreprises japonaises accroissent leurs ventes à l'étranger et notamment dans les pays du Sud-Est asiatique en plein développement. La promesse faite par M. Fukuda à Bonn de stabiliser le montant des exportations au niveau de 1977 n'est-elle pas une gageure ?

PAUL FABRA.

● *Un prêt de 60 millions de dollars (265 millions de F environ) vient d'être consenti à Paris au Crédit populaire d'Algérie* par un groupe de banques internationales dirigé par la Société générale et la Banque franco-arabe pour les investissements internationaux (Frab-Bank). Cet emprunt est destiné à financer des entreprises départementales, notamment dans le secteur de l'habitat. Il sera suivi d'autres emprunts destinés à financer les investissements dans les secteurs de l'habitat et de la construction, de l'hydraulique, de la mise en valeur des terres et de l'environnement, de l'infrastructure industrielle, commerciale, des communications et des services. — *(A.F.P.)*

PRIX

LES TARIFS DES AUTOCARS NE POURRONT ÊTRE MAJORÉS DE PLUS DE 7,5 % EN 1978

Un arrêté du 7 juillet autorise les exploitants d'autocars à majorer pour l'ensemble de l'année 1978, dans la limite de 7,50 %, les prix et tarifs des services routiers réguliers de voyageurs appliqués au 31 décembre 1977. Par dérogation accordée par les préfets, ce taux de 7,50 pourra être dépassé dans la limite de 4 % chaque fois que les entreprises pourront en justifier la nécessité pour la survie des services.

ÉNERGIE

● *Le gouvernement d'Abou-Dhabi* vient de signer un contrat d'une valeur de 1,6 milliard de dollars avec trois compagnies pétrolières, dont la Compagnie française des pétroles, pour le forage, le raffinage et l'exportation de gaz naturel de trois gisements situés à l'ouest de l'émirat. La Compagnie pétrolière nationale d'Abou-Dhabi aura une participation de 68 % dans ce projet, Shell et la C.F.P. détenant chacune 15 %, et la société Parxte, dont le siège est à Lisbonne, 2 %.

La nouvelle compagnie — la *Gasco* (Compagnie d'Abou-Dhabi pour les industries du gaz) — devrait produire 23 millions de mètres cubes de gaz par jour en 1981. Chacun des associés recevra un pourcentage de la production équivalent à sa part. Commencée il y a un an, la réalisation du complexe pétrochimique est assurée, pour l'essentiel, par les deux sociétés américaines Fluor et Bechtel. — *(Reuter.)*

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U.	4,3990	4,4100	— 50	— 10	— 90	— 40	— 210	— 140
$ can.	3,9125	3,9300	— 30	0	— 80	— 30	— 155	— 80
Yen (100)	2,2080	2,2155	+ 90	+ 125	+ 170	+ 210	+ 505	+ 570
D.M.	2,1555	2,1620	+ 65	+ 90	+ 130	+ 165	+ 455	+ 502
Florin	1,9910	1,9970	+ 35	+ 60	+ 62	+ 90	+ 180	+ 225
F B. (100)	13,6640	13,7000	+ 165	+ 285	+ 300	+ 470	+ 910	+ 1260
F. S.	2,4700	2,4810	+ 100	+ 130	+ 200	+ 240	+ 710	+ 770
L. (1 000)	5,2132	5,2283	— 250	— 180	— 515	— 405	— 1415	— 1230
£	8,4600	8,4850	— 350	— 265	— 565	— 450	— 1425	— 1275

TAUX DES EURO-MONNAIES

D.M.	3 1/8	3 1/2	3 5/16	3 11/16	3 3/8	3 3/4	3 11/16	4 1/16
$ E.-U.	7 7/8	8 1/8	8	8 3/8	8 1/4	8 5/8	9	9 3/8
Florin	3 13/16	4 3/16	4 11/16	5 1/8	5 1/8	5 9/16	6 1/16	6 1/2
F. B. (100)	4 1/2	6	5 3/8	6 1/8	5 1/2	6 1/4	6 1/4	7
F. S.	1 7/8	2 3/8	2 1/16	2 1/2	2 1/16	2 1/2	2 3/16	2 9/16
L. (1 000)	9 1/2	13 1/2	11 1/2	13	11 1/2	13	12 1/2	14
£	11 5/8	12 3/8	11 1/4	12	10 15/16	11 11/16	11 7/16	12 3/16
Fr. franç.	7 1/2	8	8 7/8	9 3/8	9 5/16	9 9/16	10 3/8	10 7/8

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

ÉTRANGER

ITALIE : les engagements pris à Bonn seront difficiles à tenir

De notre correspondant

Rome. — L'Italie n'a aucune raison d'être mécontente du sommet de Bonn. Sa présence dans ce club des pays riches — fût-ce à la septième place — est importante en soi. Elle peut y faire entendre sa voix, rappeler son existence et ses problèmes. De la même façon, l'Italie avait évité, au conseil européen de Brême, tout ce qui pouvait la marginaliser. Elle avait accepté le principe de la stabilité monétaire, mais à deux conditions : qu'on tienne compte des situations de chaque pays et qu'on fasse les choses progressivement, en prévoyant une phase intermédiaire.

Les Italiens n'attendaient du sommet de Bonn aucun résultat supplémentaire. Ses bénéfices, dit-on, se vérifieront par la suite. L'Italie s'est engagée à accroître d'un point et demi, en 1979, le taux de croissance de son produit intérieur brut, qui est cette année de 2,2 %. Ce résultat devra être atteint par une relance des investissements, combinée avec une réduction des dépenses publiques.

Voilà un programme que l'Italie aurait dû appliquer dans tous les cas. Elle y est tenue par ses créanciers — le Fonds monétaire international et la Communauté européenne — qui négocient en ce moment avec elle les nouvelles conditions des prêts contractés. Le conseil des ministres des finances de la C.E.E., convoqué lundi 24 juillet à Bruxelles, fixerait notamment à 31 500 milliards de lires le déficit du secteur public italien pour l'année en cours.

La réduction de ce « trou » est, en effet, une condition essentielle pour freiner l'inflation et rapprocher l'Italie du peloton européen. Le Fonds monétaire international insiste, lui aussi, sur des réformes structurelles, après que le gouvernement de Rome eut réussi à réduire la hausse des prix (entre 12 et 13 % actuellement) et à rééquilibrer de manière très appréciable la balance des paiements.

Le gouvernement italien s'apprête à définir deux plans d'assainissement et de relance : l'un pour l'année 1979, l'autre pour la période triennale 1979-1981. Le ministre du trésor, M. Pandolfi, les a définis en trois mots : « *Croissance sans inflation.* » Il s'agit en somme d'inverser la tendance actuelle.

Les chiffres avancés provoquent quelque scepticisme à Rome : selon le parti républicain, dans le meilleur des cas, on réussira tout juste à limiter le déficit du secteur public à 35 000 milliards de lires en 1979.

Le gouvernement n'a pas donné jusqu'à présent l'impression de prendre le taureau par les cornes. Les décisions sont renvoyées d'une réunion à l'autre, et les ministres ne cachent pas leurs divergences. Comme d'habitude, certains insistent sur la lutte contre le chômage ; d'autres, sur l'assainissement financier. « *Le gouvernement ne gouverne pas* », déclare M. Giorgio Benvenuto, secrétaire général du syndicat U.I.L. Cela met les dirigeants syndicaux dans une situation impossible : ils s'étaient ralliés à l'austérité, mais en échange de réformes qui n'ont pas vu le jour.

Une échéance importante est prévue à la fin de l'année : le renouvellement des conventions collectives pour quelque cinq millions de salariés, notamment dans la métallurgie, la chimie, le textile et le bâtiment. Les partenaires sociaux risquent d'affronter ce rendez-vous dans de mauvaises conditions. Les syndicats doivent compter avec un malaise grandissant de la base, surtout dans le Sud, tandis que les entreprises sont dans une situation plus préoccupante qu'il y a trois ans.

ROBERT SOLÉ.

LA RELANCE EN R.F.A. NE SE FERA PAS FORCÉMENT PAR DES RÉDUCTIONS D'IMPOTS déclare M. Lambsdorff

« Une relance de la croissance en R.F.A. ne sera pas forcément atteinte uniquement par des réductions de charges fiscales », a déclaré dimanche 23 juillet, M. Otto Lambsdorff, ministre fédéral de l'économie, au cours d'une interview radiodiffusée. Selon M. Lambsdorff, il existe d'autres moyens pour encourager la croissance, et notamment l'amélioration des conditions de développement des petites et moyennes entreprises.

De son côté, M. Schmahl, vice-directeur de l'Institut hambourgeois de recherche économique (H.W.W.A.) — un des cinq grands instituts privés allemands de conjoncture, — a déclaré, dans une interview à « Bild am Sonntag », que ce programme n'aura aucune efficacité cette année, et qu'on ne devrait pas se faire beaucoup d'illusions sur son efficacité en 1979.

Selon M. Schmahl, il sera déjà très difficile d'atteindre en 1978 les 2,5 % de croissance prévus, et, cet hiver, le nombre de chômeurs dépassera certainement le seuil du million. *Même avec un nouveau programme conjoncturel*, précise-t-il, le taux de croissance ne progressera que de 3 à 4 % l'année prochaine. — (A.F.P.)

AFFAIRES

La construction d'un nouvel avion de deux cents places

Des députés travaillistes s'attendent à un choix du Royaume-Uni favorable à Boeing

Londres (*A.F.P.*). — M. James Callaghan, le premier ministre britannique, aurait opté pour la coopération avec le constructeur américain Boeing plutôt qu'avec le consortium européen Airbus Industrie pour la réalisation du futur avion moyen-courrier de deux cents sièges, a-t-on appris dimanche 23 juillet, à Londres, de source bien informée.

Selon des députés travaillistes appartenant au comité parlementaire sur l'aéronautique qui ont rencontré, mercredi 19 juillet, M. James Callaghan et le ministre de l'industrie, M. Eric Varley, juste avant que ce dernier ne se rende en France et en Allemagne fédérale, les « *ministres compétents* » ont d'ores et déjà choisi de travailler avec les Etats-Unis. La visite de M. Varley sur le continent n'aurait, selon eux, été qu'une « *simple formalité* ».

La raison pour laquelle le gouvernement britannique retarde l'annonce de cette décision serait, *toujours selon ces sources*, l'espoir d'obtenir de Boeing des conditions plus avantageuses.

Le premier indice venant confirmer ces spéculations serait l'annonce officielle, peu de temps avant la fin de la session parlementaire, du lancement du réacteur Rolls-Royce RB 211/535 qui doit propulser le Boeing-757. Cette décision serait suivie, juste avant d'éventuelles élections générales en octobre, d'une autre décision selon laquelle la Grande-Bretagne construirait les ailes, le train d'atterrissage, les nacelles des deux moteurs, l'empennage et l'avionnique (composants électroniques) de cet appareil.

La « *solution américaine* » — le choix de collaborer avec Boeing sur le projet 757, plutôt qu'avec les Français et les Allemands de l'Ouest sur l'Airbus A-300/B-10 — aurait été motivée par des questions d'emplois.

De bonne source enfin, on estime que le « *coup fatal* » porté à une éventuelle coopération de la Grande-Bretagne avec les Européens a été la récente déclaration du ministre français des transports, M. Joël Le Theule. Ce dernier avait affirmé la semaine dernière (*le Monde* des 19 et 20 juillet) que le « *ticket d'entrée* » de la Grande-Bretagne pour participer à l'Airbus B-10 serait l'acquisition de cet avion par la compagnie British Airways.

Celle-ci, croit-on savoir, « *n'a ni l'intention ni la possibilité* » de se prononcer pour l'appareil européen. Le choix de cette compagnie se serait définitivement porté sur le 757, bien qu'officiellement « *toutes les possibilités soient encore étudiées* ».

● *Le groupe Thomson et l'Organisation arabe pour l'industrialisation (O.A.I.)* viennent de créer officiellement une filiale commune en Arabie Saoudite. La Société arabe pour les industries électroniques (30 % Thomson, 70 % O.A.I.) produira, d'ici deux ans, dans une usine implantée à Kharj, des appareils de navigation aérienne et de communications.

AGRICULTURE

L'élargissement du Marché commun

(Suite de la première page.)

La composition de cette délégation montre où se situent les problèmes de concurrence. MM. Perret du Cray, président national des producteurs de fruits, Paleau, président national des producteurs de légumes, Herail président national des producteurs de vins de table, Rigaud et Berton, présidents des Comités économiques fruits et légumes des régions Provence-Côte d'Azur et Aquitaine accompagneront M. Debatisse. Il s'agit pour la délégation d'obtenir de M. Giscard d'Estaing des précisions sur le plan décennal de développement du Sud-Ouest que le président de la République a demandé au premier ministre de mettre en œuvre.

Ces précisions sont d'autant plus nécessaires que, jusqu'alors, face à l'inquiétude des producteurs de fruits, légumes et vin, les engagements sont plutôt flous. Non pas tant sur le plan technique (car les programmes de rénovation-restructuration du vignoble, de renouvellement du verger et d'organisation économique des producteurs de fruits et de légumes sont opérationnels) que sur celui des délais de transition et des mesures de protection face aux importations de vin, de fruits et de légumes grecs ou espagnols. Les conditions climatiques, et surtout des coûts de production nettement moins élevés, rendent ces produits concurrents très compétitifs au détriment de notre production nationale, concentrée dans cinq régions : Aquitaine, Provence-Côte d'Azur, Corse, Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées, qui représentent plus des trois quarts de la production de vin, plus de 50 % de la production nationale de fruits, et 33 % de celle des légumes.

Notons enfin que le réalisme dont semble faire preuve le président de la Fédération des exploitants (qui est aussi le fondateur des GIR (Groupes initiatives et responsabilités) l'amène à s'opposer au président du R.P.R., M. Chirac. A quelques mois des élections au Parlement européen, le fait n'est pas sans signification.

JACQUES GRALL.

● *Les conversations pour le renouvellement de la convention de Lomé* — liant depuis février 1975 la C.E.E. à cinquante-quatre pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique — ont débuté lundi 24 juillet à Bruxelles. Seul point à l'ordre du jour : la fixation d'une date précise pour la reprise des négociations à l'automne prochain. En principe, celles-ci devraient reprendre en septembre mais on estime, à Bruxelles, dans les milieux proches de la Commission européenne, que les pays de l'A.C.P. ont pris du retard dans leurs préparatifs et qu'ils ne seront probablement pas prêts à cette date. — (*A.F.P.*)

OFFICIERS MINISTÉRIELS ET VENTES PAR ADJUDICATION

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



BRETAGNE
Société de Développement Régional de la Bretagne

L'assemblée générale ordinaire de la Société de développement régional de la Bretagne, réunie à Rennes le lundi 19 juin 1978, sous la présidence de M. Yves Sabouret, a approuvé les comptes de l'exercice 1977.

Comme l'activité, les résultats de 1977 sont en forte augmentation, mais s'appliquent à un capital augmenté de 6 millions de francs.

Le bénéfice net comptable est, cette année, de 2 908 590,21 F, contre 1 620 268 F pour l'exercice précédent. Ce résultat est d'autant plus significatif qu'il a été obtenu après la constitution de 1 314 254 F de provisions, en augmentation de 749 370 francs par rapport à l'exercice précédent et la comptabilisation d'un impôt sur les sociétés de 1 446 291 F, en progression de 54 %.

L'assemblée a décidé, comme les deux années précédentes, d'attribuer à chaque action un dividende de 8 F, bien que le capital ait plus que doublé en deux ans. Compte tenu d'un avoir fiscal de 4 F, le revenu total par action sera donc de 12 F. Ce dividende sera payable à partir du 15 septembre 1978 contre remise du coupon n° 24 des actions libérées intégralement.

Ces résultats sont dus à une progression de 40 % des recettes nettes, qui sont passées de 6 164 169 F en 1976 à 8 579 913 F en 1977, reflétant ainsi l'important développement de l'activité au cours de l'exercice.

M. Sabouret a tenu à souligner que cette bonne rentabilité était absolument nécessaire à l'accomplissement des nouvelles missions d'intérêt général qui étaient demandées aux S.D.R.

MERLIN GERIN

Le chiffre d'affaires du deuxième trimestre 1978 s'est élevé à un montant hors taxes de 462,8 millions de francs contre 409,4 millions de francs *pour le trimestre correspondant de 1977*.

Pour le premier semestre, le chiffre d'affaires atteint 901,2 millions, en hausse de 13,4 % sur celui de la période correspondante de 1977.

CAISSE NATIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

C.N.T.-OBLIGATIONS 10,50 % 1975

Les intérêts courus du 1er août 1977 au 31 juillet 1978 seront payables à partir du 1er août 1978 à raison de 94,50 F par titre de 1 000 F nominal contre détachement du coupon n° 3 après une retenue à la source donnant droit à un avoir *fiscal de 10,50*.

En cas d'option pour le régime de prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément du prélèvement libératoire sera de 15,74 F soit un net de 78,76 F.

Le paiement des coupons sera effectué sans frais aux guichets de la Banque de France et des établissements bancaires habituels ainsi qu'aux caisses des comptables directs du Trésor (Trésorerie générale, recettes des Finances et perceptions) et auprès des bureaux de poste.

Il est rappelé que les intérêts concernant les titres nominatifs seront réglés directement aux titulaires par la Caisse nationale des Télécommunications.

De Dietrich

Au cours du premier semestre 1978, le chiffre d'affaires hors taxes atteint 547 millions de francs marquant une progression de 7 % par rapport à celui de l'exercice précédent.

A la fin de juin 1978, les ventes à l'exportation, qui s'élèvent à 69 millions de francs, représentent 12,6 % du montant total des ventes au cours de cette période.

L'augmentation du chiffre d'affaires correspond sensiblement aux prévisions de la société qui disposait, à la même date, d'un carnet de commandes de 695 millions de francs.

CONVERTIBLES SICAV

Orientation : portefeuille composé essentiellement d'obligations convertibles à diversification internationale, avec cependant une part toujours supérieure à la moitié de valeurs françaises.

Situation au 30 juin 1978

Nombre d'actions en circulation : 562 864.

Actif net (en millions de francs) : 67,61.

Composition de l'actif net

— Obl. conv. françaises	38,7 %
— Obl. conv. étrangères	36,1 %
— Autres oblig. françaises	9,9 %
— Autres obl. étrangères	0,7 %
— Act. franç. et étrang.	6,8 %
— Disponibilités	7,8 %

Valeur liquidative de l'action : 120,12 F.

Souscriptions et rachats reçus aux guichets de :
— La Société séquanaise de banque, à Paris et en province ;
— La Banque française de dépôts et de titres, à Paris ;
— Crédit universel, à Paris, Argenteuil, Boulogne, Saint-Germain-en-Laye, Versailles, et en province.

UAP — SICAV DE L'UNION DES ASSURANCES DE PARIS

SOCIETES D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE	ACTIF A LONG TERME OBLIGATAIRE A.L.T.O.	ACTIONS SELECTIONN.	AEDIFICANDI (UNION SEQUANAISE-URBAINE)	L'U.A.P. INVESTISSEMENTS
ORIENTATION	Obligations françaises	Valeurs françaises dominantes	Placements à caractère immobilier	Valeurs étrangères dominantes
SITUATION AU 30 JUIN 1978				
— Nombre d'actions en circulation	750 172	656 232	588 991	1 530 418
— Actif net total (en millions de francs), réparti comme suit :	116,41	94,25	102,30	213,27
a) France :				
Obligations classiques et indexées	93,1 %	24,2 %	18,3 %	21,9 %
Obligations convertibles	5 %	9,2 %	11,2 %	9,4 %
Actions	néant	37,6 %	50,8 %	23,9 %
b) Etranger :				
Actions et obligations	néant	24,9 %	14,6 %	39,9 %
c) Disponibilités	1,9 %	4,1 %	5,1 %	4,9 %
— Valeur liquidative de l'action en francs	155,18	143,62	173,69	139,36

Souscriptions et rachats reçus aux guichets de :

SSB SOCIETE SEQUANAISE DE BANQUE

370, rue Saint-Honoré, 75023 PARIS CEDEX 01. — Tél. 261-53-44
Tour ASSUR, quartier Louis-Blanc, CEDEX 14
92083 PARIS - LA DEFENSE. — Tél. 766-16-10
et dans ses agences de province.

crédit universel

28, rue Notre-Dame-des-Victoires, 75002 PARIS. — Tél. 231-53-5[illegible]
10, avenue Gabriel-Péri, 95100 ARGENTEUIL. — Tél. 961-93-3[illegible]
140, route de la Reine, 92100 BOULOGNE. — Tél. 604-81-3[illegible]
69, avenue Foch, 78100 ST-GERMAIN-EN-LAYE. — Tél. 973-67-01
74, résidence de la Seigneurie, avenue de Paris, 78000 VERSAILLES
Tél. 951-16-73
et dans ses agences de province.

COMPAGNIE FINANCIÈRE DELMAS-VIELJEUX

Le conseil d'administration de la Compagnie financière Delmas-Vieljeux (société holding du groupe Delmas-Vieljeux), réuni le 20 juillet 1978 sous la présidence de M. Tristan Vieljeux, a arrêté les comptes de l'exercice 1977/1978 qui, commencé le 1er juillet 1977, s'est terminé le 30 juin 1978.

Le compte d'exploitation fait apparaître un bénéfice de 12 019 975,04 francs contre 10 842 021,79 F l'an dernier. Aux comptes de pertes et profits, les plus-values hors exploitation ressortent à 4 122 063,04 F contre 8 131 106,94 F et le bénéfice net s'établit de ce fait à 12 896 707,1[illegible] francs contre 16 589 656,01 F.

Le conseil proposera à l'assemblée générale, convoquée pour le 12 septembre 1978, de fixer le dividende de l'exercice à 13,50 F par action, assorti d'un avoir fiscal (impôt déjà payé au Trésor) de 6,75 F donnant un total de 20,25 F par action contre 17,55 F (dont 5,85 F d'avoir fiscal) au cours de l'exercice précédent.

Sélection Rendement — Elysées Valeurs — Sélection Mondiale
11, rue Galilée - 75116 Paris - Tél. 720.92.00

Situation au 30.6.1978	Sélection Rendement	Elysées Valeurs	Sélection Mondiale
Vocation de la Sicav	obligations	portefeuille diversifié	valeurs étrangères
Valeur de l'action (F)	127,95	169,41	119,15
Dernier coupon net payé (F)	10,60	7,30	3,80
Actif net (MF) :	290,83	181,53	62,63
Actions françaises	4,62 %	32,04 %	1,69 %
Actions étrangères	0,39 %	31,21 %	61,19 %
Obligations	90,93 %	31,44 %	32,46 %
Liquidités	4,06 %	5,31 %	4,66 %

LES MARCHÉ[illegible]

EURO-OBLIGATIONS

LONDRES

NOUVELLES DES SOCIÉT[illegible]

[illegible]URSE DE PARIS - 21 JUILLET

LES MARCHÉS FINANCIERS

EURO-OBLIGATIONS

Incertitude sur le marché primaire

(Agefi). — Le nombre de professionnels qui se demandent si le moment n'est pas venu de s'intéresser de nouveau aux euro-obligations à taux fixe va grandissant. Cette question se pose au moment où le volume d'emprunts internationaux à taux flottant est devenu si élevé que ce secteur en est sévèrement affecté.

L'intérêt du marché secondaire ne se reflète cependant pas sur le marché primaire, qui démeure léthargique par suite de la profonde incertitude qui continue de régner à l'égard de l'évolution des taux d'intérêt à court terme.

Dans ce domaine, la confusion des esprits est aussi grande en Europe qu'à New-York. La réunion, mardi dernier, du comité de l'Open Market n'a pas éclairci la situation. Mercredi, les observateurs estimaient que les autorités monétaires américaines avaient décidé de maintenir à 7 3/4 % le taux sur les Federals Funds. Jeudi, ces derniers, révisant leur jugement, pensaient que, tout compte fait, la décision avait été prise de porter à 8 % le taux du loyer de l'argent au jour le jour aux Etats-Unis. Celui-ci se stabilisait en fin de semaine à 7 7/8 %, laissant à mi-parcours subsister une incertitude plus grande que jamais.

Les paris penchent toutefois en faveur d'une remontée de 1/4 % du taux sur les Federals Funds. En effet, la progression de la masse monétaire demeure trop forte pour que le FED s'abstienne d'intervenir davantage. Un autre facteur a défavorablement impressionné la communauté bancaire américaine. Les « notes » à deux ans du Trésor, placées la semaine dernière, l'ont été sur la base d'un rendement de 8,81 %, alors qu'on s'attendait en général à 8,45 - 8,50 %. Les raisons militant en faveur d'une nouvelle et prochaine hausse des taux à court terme l'emportent donc, de loin, sur celles prévoyant un plafonnement. Dans ces conditions, le taux sur l'eurodollar, qui ont abandonné 1/8 % la semaine dernière, paraissent avoir ébauché un repli plus technique et temporaire que réel. Si le « prime rate » aux Etats-Unis passe bientôt à 9 1/4 %, le taux sur les dépôts en eurodollar à six mois ne tardera pas d'avancer à 9 3/8 - 9 1/2 %.

Pour leur part, les emprunteurs des deux côtés de l'Atlantique, peu soucieux de lever des capitaux à des taux trop élevés, préfèrent s'abstenir pour l'instant.

LONDRES

Hausse des mines d'or

Le fait saillant lundi matin est la forte hausse des mines d'or en liaison avec la montée du prix du métal. Sur le marché des valeurs mobilières calme et plutôt indécis, les industrielles se tassent un peu. Les pétroles sont déprimés mais les Fonds d'Etat bien orientés.

Or (ouverture) (dollars) 195 50 contre 188 40

VALEURS	CLOTURE 21/7	COURS 24/7
Beecham	670	667
British Petroleum	878	864
Courtaulds	178	119
De Beers	394	392
Imperial Chemical	388	388
Rio Tinto Zinc Corp.	221	219
Shell	558	568
Vickers	171	168
War Loan 3 1/2 %	31 1/8	31 1/4
*West Driefontein	27 3/4	28 1/2
*Western Holdings	26	27 1/4

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

GILLETTE Co. — Pour le second trimestre de 1978, le bénéfice net s'est élevé à 25,83 millions de dollars contre 18,08 millions, soit 86 % par action contre 60 % un an plus tôt. Le dividende trimestriel payable le 5 septembre prochain a été relevé de 37,5 % à 40 %.

MONSANTO Co. — Les comptes du second trimestre 1978 se sont soldés par un bénéfice net de 78,1 millions de dollars contre 81,5 millions soit 2,09 dollars par titre contre 2,21 dollars un an auparavant. M. Hamley, chairman du groupe, a déclaré que la reste de l'année serait plus difficile pour la société, mais que 1978 n'en sera pas moins une année satisfaisante.

UNION CARBIDE. — Bénéfice net pour le second trimestre de 1978 : 106,8 millions de dollars contre 102,6 millions soit 1,65 dollar par titre contre 1,62 dollar un an plus tôt. Le nombre moyen d'actions en circulation est passé en 1978 à 64,6 millions contre 62,7 millions. Les augmentations de prix de revient ont continué de peser sur les marges, a indiqué la société.

ALCAN ALUMINIUM LTD. — Bénéfice net du second trimestre : 76,9 millions de dollars contre 49,7 millions soit 1,90 dollar par action contre 1,23 dollar un an plus tôt.

B. A. L. O.

Le *Bulletin d'annonces légales obligatoires*, daté 24 juillet 1978, publie notamment les insertions suivantes :

Société générale pour favoriser le développement du commerce et de l'industrie en France. — Emission d'un emprunt obligataire de 500 millions de francs, représenté par 500 000 obligations de 1 000 F, portant un intérêt de 10,80 % et amortissables en quinze ans.

Compagnie pour la location d'équipements professionnels « Locabail ». — Emission d'un emprunt de 250 millions de francs, représenté par 250 000 obligations de 1 000 F ; intérêt 10,90 % et amortissement en neuf ans à partir du 24 juillet 1981.

Société des autoroutes Paris-Rhin-Rhône. — Emission de 100 000 obligations de 1 000 F, au taux d'intérêt de 11 % et amortissables en quinze ans.

La Brosse et Dupont. — Répartition, à partir du 1er août, de 45 000 actions gratuites de 100 F (1 pour 2) et cotation de toutes les actions sous leur nouvelle dénomination.

S.P.B. — Répartition et cotation des 50 000 actions « B » de 100 F créées par l'assemblée extraordinaire du 31 mai 1978 en représentation d'une incorporation de réserves.

Société française du liège. — Emission de 43 452 actions de 100 F à souscrire contre espèces, ou par compensation, en représentation de l'augmentation de capital de 2 896 800 F à 7 242 000 F.

Société touristique thermale et hôtelière de Divonne (T.T.H. Divonne). — Cotation des actions nos 74 201 à 122 100 créées en représentation d'apport.

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	21/7	24/7
1 dollar (en yens)	201 25	199 18

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE. Base 100 : 30 déc. 1977.)

	20 juil.	21 juil.
Valeurs françaises	141,4	143,6
Valeurs étrangères	100,7	100,4

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	79,6	80,8

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 7 3/4 %

BOURSE DE PARIS - 21 JUILLET - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
3 %	34 10	2 416	GAN (Sté) Centr.	638	629	Laffitte-Bail	142 20	139	Imminvest	92 75	92
5 %	51 70	2 342	Protectrice A.I.R.	238	235	Locabail Immob.	274	276	Cie Lyon. Imm.	101	105
5 % 1920-1960		2 342	S.P.E.G.	159	155	Loca-Expansion	105 50	105 50	UFIMEG	[illegible]	[illegible]
3 % amort. 45-54	71	2 918	U.A.P.	561	563	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

[illegible]

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPÉRATIONS FERMES SEULEMENT

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 21/7	COURS DES BILLETS
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 21/7
[illegible]	[illegible]	[illegible]

SICAV

[illegible]	[illegible]	[illegible]

HORS COTE

[illegible]	[illegible]	[illegible]

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

La fin d'une des plus grandes écuries du monde

Les chevaux de M. Marcel Boussac ont été vendus à l'Aga Khan

L'écurie de course appartenant à M. Marcel Boussac a été vendue à l'Aga Khan pour une somme de 41 millions de francs. Le montant de la transaction est faible. Le cheval « Acamas », à lui seul, était estimé à 30 millions de francs, mais la vente s'est effectuée dans des conditions particulières.

Les créanciers de M. Boussac, notamment les banques, avaient, il y a deux semaines, fait poser des saisies conservatoires sur les écuries. La mise en règlement judiciaire de M. Boussac à titre personnel décidée le 13 juillet par le tribunal de commerce a accéléré les choses en donnant aux auxiliaires de justice le droit d'exiger une vente immédiate. Le produit de cette vente devrait être réinjecté dans le groupe textile, afin de mettre sur pied un concordat avec les créanciers de celui-ci.

« TOURBILLON », « CORRIDA », « PHARIS »...

M. Marcel Boussac, qui pratiquement ne sortit jamais de France sauf pour quelques voyages éclairs à Epsom ou Newmarket et qui refusa toujours d'apprendre une langue étrangère, est probablement, à l'heure actuelle encore, l'industriel français dont la renommée dans le monde est la plus grande. A cette notoriété internationale, une explication : le fabuleux prestige qu'ont connu, pendant un tiers de siècle, ses chevaux de course. M. Marcel Boussac, qui *a été président de la Société d'encouragement*, a beaucoup œuvré pour les courses de chevaux, mais les chevaux le lui ont bien rendu. C'est peut-être à travers eux que son nom se perpétuera le plus longtemps et le plus sûrement. Dans tous les pays *du monde où le pur-sang est à l'honneur*, aux Etats-Unis, en Argentine, au Japon, en Angleterre, en Italie, en Allemagne, les hommes de cheval disent d'un animal, en se *référant* à ses origines : c'est un « Boussac ». Et aussitôt, l'attention de l'interlocuteur est captivée.

M. *Marcel* Boussac commença à « faire courir » au lendemain de la guerre 1914/1918. Un des plus grands propriétaires de la fin de l'autre siècle et du *début* de celui-ci, Edmond Blanc, le fondateur du casino de Monte-Carlo, venait de décéder. Le jeune propriétaire acheta aux héritiers son écurie, une partie de ses chevaux, et demanda l'autorisation de reprendre sa casaque. Avec l'écurie, il réalisa une fantastique affaire puisque, avec les chevaux, étaient vendus les boxes et le terrain d'entraînement de la *Fouilleuse, devenu* le champ de courses de Saint-Cloud, que l'industriel devait revendre 100 millions de francs à la Société sportive, au début de l'ère des revers en 1973.

Avec les chevaux, il fut un peu moins heureux puisque Ksar — qui allait devenir aussitôt après la mort d'Edmond Blanc un cheval prodigieux, peut-être le meilleur du siècle — ne faisait pas partie du marché. Quant à la casaque, il allait lui donner un lustre que même son prédécesseur, importateur en France du célèbre Flyng-Fox, payé un million de francs-or en 1900, n'avait pas réussi à lui conférer.

La casaque orange

Ce fut un fils de Ksar, Tourbillon, qui valut à l'écurie Boussac ses plus belles années. Certes, le nouveau détenteur de la casaque orange avait déjà remporté, notamment avec *Ramus et Zariba, de grandes victoires.* Mais elles n'avaient pas eu de prolongements au haras. Au contraire, Tourbillon, merveilleux cheval de courses, gagnant du Prix du Jockey-Club 1931, s'affirma comme un étalon plus exceptionnel encore. Citer les fils et les filles de Tourbillon, c'est presque lire en entier le tableau d'honneur des courses des années 1940 à 1960. Mentionnons : Ambiorix, devenu à son tour un grand étalon aux Etats-Unis ; Coaraze, qui a fait souche en Amérique du Sud ; Djebel, qui, par l'intermédiaire de My Babu et de Le Lavandou, a marqué les élevages anglais et irlandais ; Caracalla, Goya, Gillas, Méridien, Tourment, Tornado, etc. Signe peut-être le plus évident de cette réussite exceptionnelle : plus de quarante ans après l'entrée de Tourbillon *au haras, au moins vingt mille* pur-sang à travers le monde — un sur six environ — l'ont pour ancêtre, soit par les mères, soit par les pères.

Presque aussitôt après le Prix du Jockey-Club de Tourbillon, la casaque orange remportait son premier *prix de l'Arc de Triomphe,* grâce à Corrida, pouliche exceptionnellement douée, mais d'une nervosité quasi maladive, et qui allait connaître une fin à la fois dramatique et dérisoire : elle était tuée dans un bombardement en 1944, alors qu'un soldat allemand en déroute l'avait prise au haras pour s'en servir comme monture sur le chemin de la retraite.

Après Tourbillon et Corrida, l'autre grand nom de l'écurie fut celui de Pharis, dont la carrière fut écourtée par la guerre, mais qui avait déjà atteint une telle notoriété internationale que les *Allemands* l'emmenèrent comme prise de guerre. M. Marcel Boussac devait le récupérer en 1945, tout comme l'écurie Rothschild devait retrouver Brantôme, autre gloire hippique emmenée un temps en Allemagne.

L'apogée de l'écurie Boussac se situa entre 1940 et 1955. Les fils de Tourbillon et les premiers fils de Pharis étaient alors véritablement les maîtres du monde (hippique). Ils gagnaient partout, en France, bien sûr (huit Prix du Jockey-Club...), mais aussi en Angleterre, en Irlande, aux Etats-Unis, où ils faisaient l'objet d'offres d'achat pharamineuses. Probablement faut-il tenir compte, pour situer cette réussite dans son véritable cadre, des circonstances nées de la guerre : l'élevage français avait moins souffert que l'élevage anglais, jusqu'alors le premier du monde ; quant à l'élevage américain, il n'était encore que balbutiant. Mais la raison première des prodigieux succès de l'écurie Boussac dans la décennie 40 et le début de la décennie 50 a tenu probablement à une autre cause : une affinité particulière entre deux « sangs », ceux de Tourbillon et de Pharis, affinité telle que la plupart des sujets issus du croisement Tourbillon-fille de Pharis ou Pharis-fille de Tourbillon, étaient des champions en puissance. Quelques années plus tard, le même phénomène *allait apparaître dans* une autre écurie, celle de Léon Volterra, avec le croisement Vatellor-Admiral-Drake.

La preuve que la réussite était bien liée à l'affinité de deux « sangs » : elle s'estompa à partir de 1955 *environ*, quand, Tourbillon étant mort et Pharis vieillissant, le croisement ne fut plus possible, du moins à une génération. M. Boussac essaya de le continuer à deux, voire à trois générations, mais le charme alors n'opérait plus. *Le propriétaire eut conscience qu'il lui* fallait trouver d'autres formules d'élevage. Il importa des Etats-Unis, à prix d'or, trois étalons qui avaient accompli, outre-Atlantique, de très grandes carrières : Whirlaway, Coaltown, Iron Liege. Wirlawsy mourut très jeune. Les autres furent deux échecs : aucun n'engendra un sujet seulement notable.

En dépit de tous les efforts du propriétaire, qui, dans le même temps, envoyait ses juments aux meilleurs étalons anglais, et faisait appel à de nouveaux entraîneurs, l'écurie régressait.

Il y eut pourtant au moins trois sursauts de gloire. Ce fut en 1968 *Crepellana, gagnante du Prix de* Diane et par la suite mère d'un excellent cheval, Amyntor, qui vient d'être vendu pour 800 000 F en Nouvelle-Zélande. Ce fut en 1974 Dankaro, merveilleux petit poulain dont la silhouette et l'action rappelaient étonnamment son arrière-grand-père Djebel. Comme celui-ci, Dankaro pouvait détenir en lui toute une prodigieuse renaissance de l'écurie. Hélas il mourut presque aussitôt après son arrivée au haras, n'ayant engendré que deux ou trois descendants. Ce fut enfin, cette année, Acamas, né de l'union d'une vieille souche maternelle de l'écurie avec le jeune étalon anglais Mill Reef, propriété de Paul Mellon, contemporain de Marcel Boussac, ou presque, et l'un de ses plus anciens amis. Acamas a été battu samedi d'une longueur et demie à Ascot dans les King George. Mais il a tout de même devancé pour la deuxième place Hawaïan Sound, qui avait fini second du Derby d'Epsom. Acamas peut donc être considéré au moins comme l'équivalent en qualité du gagnant d'Epsom et par conséquent un des trois meilleurs « trois ans » d'Europe. Exception faite de Crepellana, de Dankaro et d'Acamas, liste à laquelle on peut peut-être encore ajouter les noms de Locris (vendu au Brésil), et Amyntor, l'écurie Boussac n'était plus depuis vingt ans qu'un reflet très atténué de ce qu'elle avait été au cours du tiers de siècle précédent.

Président de la Société d'encouragement

Si le prestige de l'écurie est en baisse, celui de l'homme restait intact. M. Marcel Boussac avait été porté en 1959 à la présidence de la Société d'encouragement. Ce fut lui qui, à ce titre, en 1965, décida *de la rénovation de Longchamp* considéré maintenant unanimement comme le plus bel hippodrome du monde.

Le *propriétaire* n'était pas un homme plus facile que ne l'était l'homme d'affaires. Il menait son écurie avec une *rigueur*, une apparente *dureté*, dont hommes et chevaux faisaient les frais : à part Roger Poincelet, à qui il demeura fidèle pendant presque vingt ans, il épuisa successivement presque tous les entraîneurs et tous les jockeys en renom. Quant aux chevaux, plus d'un — qui se serait peut-être révélé bon par la suite — *fut sacrifié* parce qu'un matin, à l'entraînement, il n'avait pas accompli ce qu'on attendait de lui.

Mais en dépit de ses excès de caractère, M. Marcel Boussac était *l'objet, dans le monde des courses,* d'une admiration quasi unanime, admiration qui débordait de très loin les *frontières* françaises. Chaque année, la veille de l'Arc de Triomphe il donnait chez Maxim's un grand dîner. C'était précisément l'occasion, pour ses admirateurs du monde entier, de venir lui témoigner leur allégeance.

Ce dîner d'ailleurs se perpétuera. M. Marcel Boussac avait annoncé, lors de celui de 1972, qu'il avait vendu une de ses propriétés de Chantilly *dans des conditions assurant sa pérennité.*

Ainsi, chaque année, ce dîner témoignera que survit le souvenir de ce qui a probablement été la plus grande et la plus glorieuse aventure de l'histoire des courses.

Aventure qui a pris fin samedi *22 juillet, à Ascot, sur une image* dramatique : celle d'un viell homme fatigué et solitaire, qu'on n'avait plus vu aux courses depuis deux ans, qui était venu assister à la dernière apparition de sa casaque — son cheval Acamas a fini deuxième des *King George, — et qu'on vit repartir* le dos un peu plus voûté, comme lorsque le dernier pan de mur s'écroule.

LOUIS DÉNIEL.

A la Cour de sûreté de l'Etat

Les plaidoiries au procès des autonomistes bretons

La sixième audience du procès des 14 autonomistes bretons s'est ouverte, ce lundi 24 juillet, par un incident. Le président de la cour de sûreté de l'Etat, M. Pierre David, a demandé à René Kerhousse *pourquoi il imitait* ses co-inculpés en ne se levant pas au moment où la cour pénétrait dans la salle, alors que l'accusé avait affirmé ne pas appartenir au F.L.B.-A.R.B. (Front de libération de la Bretagne-Armée révolutionnaire bretonne). René Kerhousse, visiblement interloqué par cette question brutale, a bredouillé : « *Par simple solidarité* ».

Cette sixième audience est celle des plaidoiries. Trois avocats étrangers sont venus évoquer devant la cour le cas des Basques, des Flamands et des autonomistes *jurassiens. Mᵉ Yves Burnand*, du barreau de Lausanne prenant en exemple le cas du Jura suisse, a démontré comment l' « *autonomie d'un peuple peut s'acquérir par un processus démocratique. Il faut regarder les attentats comme des actes symboliques que l'Histoire transformera en incidents* », a-t-il conclu avant de céder la parole à Mᵉ Juan-Maria Bandres, de San-Sebastian, l'un des avocats des procès de Burgos, qui a insisté sur la dimension internationale de ce procès.

Mᵉ Georges-Henri Beauthier, du barreau de Bruxelles, a, pour sa part, demandé à la Cour « *de ne pas répondre par la trique, par la matraque, à un cri, comme si on pouvait l'étouffer par dix ans, par vingt ans* ». « *Ils sont seuls, c'est vrai*, a-t-il ajouté, *mais ce n'est pas pour cela qu'ils ont tort.* »

Après Mᵉ Yves Lachaud, de Paris, qui a plaidé pour les inculpés libres, les autres avocats parisiens doivent intervenir ce lundi après-midi.

ATTENTAT CONTRE LE TÉLÉPHÉRIQUE DE L'AIGUILLE DU MIDI

(De notre correspondant.)

Grenoble. — La gare inférieure du téléphérique de l'aiguille du Midi a été plastiquée, lundi 24 juillet, à 4 heures du matin. Les auteurs de l'attentat, qui n'a pas été revendiqué, ont placé leur charge à proximité du câble porteur droit du téléphérique endommageant celui-ci ainsi qu'une partie de la gare de départ. La masse de béton qui retenait le câble a été détruite. Des spécialistes examineront le câble afin de déterminer les dégâts occasionnés à celui-ci. Son échauffement excessif au moment de l'explosion pourrait amener son changement, un travail qui nécessiterait plus de trois mois d'efforts.

Le téléphérique, qui hisse chaque jour de beau temps, à 3 842 mètres d'altitude, près de quatre mille personnes, dont de nombreux alpinistes, pourrait toutefois fonctionner à nouveau sur le câble gauche, estimaient lundi matin les responsables de l'aiguille du Midi.

Le téléphérique a été racheté, il y a quelques années par la famille Rothschild. Depuis trois ans, plusieurs projets ont été proposés afin d'aménager une plate-forme sur le piton nord de l'aiguille du Midi afin d'y installer un restaurant. *Le premier projet a été* refusé par la commission des sites.

● *Deux attentats à l'explosif à Bonifacio.* — Un attentat visant le monument de la Légion étrangère à Bonifacio (Corse du Sud), dimanche matin 23 juillet, a endommagé une statue. Un second attentat a été perpétré, le même jour, à 4 heures du matin sur le port contre le centre nautique déjà victime d'un attentat le 24 juin dernier. Dans ce dernier cas, les dégâts ont été plus importants.

En Bretagne

UNE CHARGE EXPLOSIVE ENDOMMAGE LA GENDARMERIE DE QUIMPERLÉ

Une charge explosive a endommagé, dimanche 23 juillet, à 5 h. 45, l'édifice Sainte-Croix à Quimperlé (Sud-Finistère), qui abrite la gendarmerie et le tribunal de grande instance dans le centre de la ville. L'attentat n'a fait aucune victime, mais a provoqué d'importants dégâts matériels. Il est en tous points similaires à celui commis la veille contre les logements de la gendarmerie de Bannalec (« le Monde » daté du 23-24 juillet), qui avait fait un blessé. Les deux actes n'ont pas encore été revendiqués. Ils portent à treize le nombre d'attentats commis en Bretagne contre une gendarmerie depuis la loi d'amnistie du 19 mai 1974.

Le S.R.P.J. de Rennes — qui avait annoncé le démantèlement de l' « Armée républicaine bretonne » après les arrestations qui ont suivi l'attentat contre le château de Versailles, — a été chargé de l'enquête. *Deux témoins ont pu d'ores et déjà* apporter des précisions sur les circonstances de l'attentat de Quimperlé, précisions grâce auxquelles les enquêteurs auraient pu identifier le véhicule ayant servi aux plastiqueurs.

Le général Louis Bernadac, commandant régional de la gendarmerie, qui est allé sur les lieux du premier attentat, samedi, a déclaré à Rennes : « Ce n'est pas de cette façon qu'on empêchera la gendarmerie de faire son travail. Elle fera preuve de plus de détermination pour que les poseurs de bombes soient pourchassés. »

De son côté, M. Louis Le Pensec, député du Finistère (P.S.), devait condamner *dimanche* les deux attentats commis dans *son* département en déclarant : « Ce n'est pas en la blessant que l'on améliore la démocratie. Le problème est politique, il demande une réponse politique. »

PAUL VI A ADRESSÉ UN MESSAGE A LA CONFÉRENCE ANGLICANE DE LAMBETH

(De notre correspondant.)

Londres. — A la conférence plénière anglicane de Lambeth, qui est réunie à Cantorbery depuis le 23 juillet, participent plus de quatre cents archevêques et évêques. Ceux-ci sont séparés de leurs épouses pour la première fois dans l'histoire de la conférence. Vingt-trois pays sont représentés, y compris l'Ouganda, et chacun s'attend que, au moins pour la forme, les vingt évêques ougandais appuient la demande du président Idi Amin Dada, que la prochaine *conférence* siège à Kampala.

La cérémonie d'ouverture dans la cathédrale de Cantorbéry a été révélatrice de ce qu'est devenue l'Eglise anglicane et des difficultés auxquelles elle doit aujourd'hui faire face.

Elle s'est déroulée avec toute la pompe héritée de l'Eglise romaine d'avant la réforme. Mais symbole de la montée des Eglises du tiers-monde, c'est l'archevêque tanzanien de Dars-El-Salam, le révérend John Sepeku, qui a présidé la distribution de l'eucharistie, tandis qu'un « steel band » exécutait, sur un rythme *reggae*, des *cantiques* jamaïcains...

L'homélie du Dr Coggan a été particulièrement remarquée. Le prélat, qui passe pourtant pour un homme d'ouverture et de dialogue, s'était déjà signalé, il y a deux semaines, par une intervention décisive contre le remariage religieux des divorcés, lors du synode général de l'Eglise d'Angleterre (*le Monde* du 18 juillet). Dimanche, visant à la fois l'excès d'engagement politique de certains ecclésiastiques et les théologiens de la « mort de Dieu », le Dr Coggan s'en est pris, en termes *souvent sévères, à l'évolution* de la vie religieuse et de la foi. « *La vie spirituelle est en train de se dessécher*, s'est-il écrié. *Certains chrétiens ont virtuellement cessé d'écouter la parole vivante du Dieu vivant.* »

Le pape Paul VI a adressé un message à la conférence, qui va siéger pendant deux semaines.

(Intérim.)

Le numéro du « Monde » daté 23-24 juillet 1978 a été tiré à 501 721 exemplaires.

A B C D E F G

En Israël

LE MINISTRE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE DÉMISSIONNE

Jerusalem (A.F.P.). — Le ministre israélien du commerce et de l'industrie, M. Ygal Horwitz, a remis, ce lundi 24 juillet, sa démission au premier ministre Menahem Begin.

M. Horwitz a démissionné après que le gouvernement eut voté, par dix voix contre quatre et cinq abstentions, le collectif budgétaire proposé par le ministre des finances, de 28 milliards de livres israéliennes. Le ministre démissionnaire était au contraire en faveur d'une réduction de 4 % dans les budgets de tous les ministères.

Cette démission, notent les observateurs, est une manifestation de plus des dissensions qui règnent, sur bien des sujets, au sein du gouvernement israélien. M. Horwitz appartient à la fraction « Laam » du Likoud, la plus proche du ministre des affaires étrangères, M. Moshe Dayan.

DEUX ENQUÊTES SONT OUVERTES SUR L'ÉTABLISSEMENT THERMAL DE GRÉOUX

Le ministère de la santé et de la famille a fait ouvrir une enquête administrative sur l'établissement thermal de Gréoux (Alpes-de-Haute-Provence) qui employait, pour effectuer des soins, du personnel non diplômé. « *Les auxiliaires médicaux* », qui pratiquaient des massages et de l'hydrothérapie sur les curistes, avaient des formations de garagistes ou des jardiniers, mais très rarement de kinésithérapeutes. Cette situation avait été dénoncée en *1976* par la *Fédération* française des masseurs kinésithérapeutes rééducateurs (F.F.M.K.R.).

D'autre part, le juge de Digne a récemment chargé la police judiciaire de Toulon d'enquêter sur le préjudice financier subi par la Sécurité sociale dans cette affaire. Les adjoints de la mairie de Gréoux, au terme d'une réunion extraordinaire, ont indiqué, pour apaiser les curistes, qu'« *à leur connaissance, aucune fermeture des thermes n'est envisagée* ».

[Cette source d'eaux sulfureuses tièdes, conseillées notamment pour les affections dermatologiques et les rhumatismes, attire un nombre croissant de curistes : leur nombre est passé de deux mille à dix-huit mille en quinze ans.]

Pour détention et usage de stupéfiants

QUATRE PERSONNES INCULPÉES DANS LA RÉGION LYONNAISE

A Lyon, deux hommes inculpés de détention et usage de stupéfiants ont été écroués, a-t-on appris samedi 22 juillet, de source policière. En outre, une trentaine de personnes avaient été interpellées ces derniers jours dans l'Ain, mais seuls Pascal Guyer, âgé de vingt-cinq ans, originaire de Meximieux, et Pierre Ganet, un Lyonnais de vingt-trois ans, ont été inculpés. Une information est ouverte depuis plusieurs jours au *parquet de Bourg-en-Bresse* (Ain) à la suite de la découverte de drogue après perquisitions dans différentes villes de l'Ain (Belley, Hauteville, Meximieux). De plus, plusieurs sachets d'héroïne, un kilo de haschisch ainsi que quelques feuilles de chanvre indien ont été saisis à Meximieux.

● *Le vice-président de la République d'Egypte*, M. Mohamed Hosni Moubarak, est arrivé le dimanche 23 juillet à Paris, venant du Caire. Il s'entretiendra ce lundi avec le président de la République, qui a offert un déjeuner en son honneur au palais de l'Elysée.

MUTINERIE DANS UNE PRISON AMÉRICAINE

Trois gardiens tués à coups de couteau, et six personnes grièvement blessées (trois détenus et trois gardiens, dont l'un est dans un état critique), tel est le bilan de la mutinerie qui a éclaté le 22 juillet au pénitencier de Pontiac, dans l'Illinois, à 160 kilomètres au sud de Chicago. La révolte a été déclenchée dans la matinée par cinq cent cinquante prisonniers, dans une cour. Les mutins ont attaqué leurs gardiens avec des couteaux de fabrication artisanale et mis le feu à trois bâtiments de la prison. Trois cents policiers, appelés en renfort, ont dû faire usage de gaz lacrymogène. Le gouverneur de l'Illinois, *M. James Thompson, a mis la* révolte sur le compte de la chaleur (35 degrés à l'ombre), et du surpeuplement de la prison.

● *M. Gérard Furnon* a donné sa démission de président de l'Union des Français de bon sens (U.F.B.S.), *mouvement qu'il avait* créé en septembre 1977. L'U.F.B.S. a été dissoute et remplacée par un nouveau mouvement, Bon sens français (B.S.F.), dont l'objectif est « *la défense et la victoire du bon sens français* ».

Un nouveau bureau de quatre membres a été mis en place : il est chargé de refaire l'unité du mouvement, de lancer une campagne nationale pour « *promouvoir la défense des libertés qui passe par* [celle] *des libertés professionnelles* » et de préparer les élections au Parlement européen auxquelles le B.S.F. participera avec l'U.D.C.A. (Union de défense des commerçants et artisans). Dans une lettre adressée aux nouveaux dirigeants, réunis à Lyon, dimanche 23 juillet, M. Furnon précise : « *Je jette l'éponge pour faire face à des problèmes personnels et professionnels* ». Selon lui, l'U.F.B.S. a enregistré « *un résultat politique médiocre et l'aventure a été malheureusement manquée alors que le but était louable* ».

ALORS QUE LA HAUSSE DU YEN CONTINUE

Les cours du dollar se stabilisent en Europe

Dissensions au sein de la junte chilienne

LISBONNE

M. Soares

Région